00780000

58 MABLY, (G. B.) DE. De la législation, ou principes des loix. Lausanne, Société typographique, 1777. 2 volumes reliés en un. In-12. Demi-basane à coins de l'époque.

¶ Mably (1708-1795) 'un des pères du communisme moderne'. Un de ses principaux ouvrages; les théories en ont grandement influencé plusieurs des hommes politiques de la Révolution Française et ont contribué beaucoup à former les idées des socialistes du XIXe siècle. La publication des ouvrages de Mably en France fut interdite mais la vente en fut permise.

E 35261

東京経済大学図書館

○本は大切に扱いましょう
○返却は遅れないように致しましょう
○本の配列を乱さないように致しましょう
○切取、無断持出はやめましょう

DE

LA LÉGISLATION,

OU

PRINCIPES DES LOIX.

DE

LA LÉGISLATION,

OU

PRINCIPES DES LOIX.

Par M. l'Abbé DE MABLY.

Ad Reſpublicas firmandas, & ad ſtabiliendas vires, ſanandos populos, omnis noſtra pergit oratio. *Cic. de Leg. l. 1. c. 37.*

PREMIERE PARTIE.

A LAUSANNE.

Chez la Société Typographique.

M. DCC. LXXVII.

321.4
M 11

AVERTISSEMENT.

NObis ita complectenda in hac disputatione tota causa est universi Juris, ac Legum, ut hoc, civile quod dicimus, in parvum quemdam & angustum locum concludatur: natura enim Juris explicanda est nobis, eaque ab hominis repetenda natura: considerandæ Leges, quibus civitates regi debeant..... Lex est ratio summa, insita in natura, quæ jubet ea, quæ facienda sunt, prohibetque contraria. Eadem ratio quùm est in hominis mente confirmata & confecta, Lex

eſt. Cic. de Leg. l. 1. c. 17. & 18.

Video Legem neque hominum ingeniis excogitatam, nec ſcitum aliquod eſſe populorum, ſed æternum quiddam, quod univerſum mundum regeret, imperandi, prohibendique ſapientia. Ita principem Legem illam & ultimam, mentem eſſe dicebant, omnia ratione aut cogentis, aut vetantis Dei, ex qua illa Lex, quam Dii humano generi dederunt, rectè eſt laudata; eſt enim ratio, menſque ſapientis, ad jubendum, & ad deterrendum idonea. Ibid. l. 2. c. 8.

Eſt enim ratio profecta à rerum natura, & ad rectè faciendum impellens, & à delicto avocans;

quæ non tum denique incipit Lex eſſe, quùm ſcripta eſt, ſed tum, quùm orta eſt; orta autem ſimul eſt cum mente divina: quamobrem Lex vera, atque princeps, apta ad jubendum, & ad vetandum, ratio eſt recta ſummi Jovis. Ibid. c. 10.

Quid, quòd multa perniciosè, multa peſtiferè ſciſcuntur in populis, quæ non magis Legis nomen attingunt, quàm ſi latrones aliqua conſeſſu ſuo ſanxerint. Nam neque medicorum præcepta dici verè poſſent, ſi quæ inſcii imperitique pro ſalutaribus mortifera conſcripſerint; neque in populo Lex, cuicuimodi fuerit illa, etiamſi perniciosum aliquid populus acceperit.

Ergo eſt Lex juſtorum injuſtorumque diſtinctio, ad illam antiquiſſimam, & rerum omnium principem expreſſa naturam, ad quam Leges hominum diriguntur, quæ ſupplicio improbos afficiunt, defendunt ac tuentur bonos. Ibid. c. 13.

TABLE

DES CHAPITRES de la premiere Partie.

LIVRE PREMIER.

CHAP. I. *QU'il faut connoître le bonheur auquel l'homme eſt appellé par la nature, & les conditions auxquelles elle lui permet d'être heureux, pour juger des Loix les plus utiles à la ſociété. Le devoir du Légiſlateur eſt de faire fleurir les qualités ſociales par leſquelles nous ſommes invités à nous unir en ſociété.* Page 1

CHAP. II. *La nature a voulu que l'égalité dans la fortune & la condition des citoyens, fût une condition néceſſaire à la proſpérité des Etats.* 45

CHAP. III. *De l'établiſſement de la propriété. Elle n'eſt point la cauſe de la réunion des hommes en ſociété. La nature les invitoit à la communauté des biens.* 74

CHAP. IV *Des obſtacles inſurmontables qui s'oppoſent au rétabliſſement de l'égalité détruite. Dans l'ordre des choſes où nous nous trouvons, le Légiſlateur doit, avec prudence, tourner toutes ſes forces contre l'avarice & l'ambition.* 101

LIVRE SECOND.

CHAP. I. *Caractere des Loix néceſſaires pour réprimer l'avarice, ou prévenir du moins une partie des maux qu'elle produit dans les Etats où la propriété des biens eſt connue.* 120

CHAP. II. *Que les peuples ſont continuellement avertis par leurs malheurs de corriger leurs Loix. La fortune les favoriſe ſouvent dans cette entrepriſe. On ne peut réprimer efficacement l'avarice ou l'ambition, qu'autant qu'on travaille à les réprimer toutes deux à la fois.* 164

CHAP. III. *Caractere des Loix néceſſaires pour réprimer & régler l'ambition dans l'Etat & dans les Magiſtrats.* 189

CHAP. IV. *Caractere des Loix néceſſaires pour réprimer & régler l'ambition dans les citoyens.* 223

E 35261

DE LA LÉGISLATION, OU PRINCIPES DES LOIX.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Qu'il faut connoître le bonheur auquel l'homme eſt appellé par la nature, & les conditions auxquelles elle lui permet d'être heureux, pour juger des Loix les plus utiles à la ſociété. Le devoir du Légiſlateur eſt de faire fleurir les qualités ſociales par leſquelles nous ſommes invités à nous unir en ſociété.

JE me ſuis trouvé en ſociété avec deux hommes d'un mérite rare, l'un Suedois & l'autre Anglois: tous deux ſe ſont diſtin-

gués dans les assemblées de leur Nation; & je vais rendre, avec toute l'exactitude dont je suis capable, les entretiens auxquels ils ont eu la complaisance de m'admettre. Si je réussis, je croirai ne pas rendre un service médiocre aux personnes qui, étant persuadées que le bonheur ou le malheur des hommes tient à une bonne ou à une mauvaise Législation, aiment à s'occuper de cet objet intéressant. L'Anglois, prévenu en faveur du gouvernement de son pays, & de la politique qui agite, trouble & déchire l'Europe, ne doutoit point de la sagesse des Loix Angloises, & ne vouloit point d'autre bonheur que celui auquel ses compatriotes aspirent. Pour le Suedois, un peu plus difficile à contenter, & plein des idées des anciens Philosophes sur l'art de régler une République, il croyoit tous les Etats, dont nous admirons la sagesse, prodigieusement éloignés des principes d'une sage politique. Nous nous trompons, disoit-il souvent à l'Anglois: je crains que nous ne nous soyons accoutumés à prendre nos préjugés & nos erreurs pour autant de vérités. Avant que de chercher le bonheur, ne seroit-il pas à propos de savoir ce que c'est? Ne fau-

droit-il pas s'instruire des conditions auxquelles la nature nous le promet? N'aurions-nous pas dû commencer prudemment par nous informer du lieu où l'on peut le trouver? En marchant à tâtons, espérons-nous de ne pas nous égarer? Si nous cherchons ridiculement le bonheur où il n'est pas, nous nous fatiguerons inutilement; & l'ombre vaine que nous voulons embrasser, nous échappera sans cesse. Mes deux Philosophes se rencontrerent à Paris, & l'estime qu'ils conçurent l'un pour l'autre, ne tarda pas à les unir par la plus étroite amitié. Ils s'entretenoient souvent de leur gouvernement, de leurs loix, des partis qui divisent leurs Nations, de l'équilibre de l'Europe, des forces des principales Puissances, de leurs richesses, de leurs ressources, des traités qui les unissent; & quoiqu'ils ne fussent presque jamais d'accord, ils aimoient trop sincerement la vérité, & étoient trop capables de la trouver, pour ne pas se rechercher.

Par je ne sais quelle fatalité, on diroit qu'il n'est permis de rien approfondir à Paris; on n'a pas le tems de penser dans cette grande Ville où il y a tant d'esprit, d'oisi-

veté & d'amuſement, & par conſéquent ſi peu de raiſon. Nous ne communiquons pas notre frivolité aux étrangers qui ſont raiſonnables; mais toujours preſſés de tout voir, tout obſerver, tout connoître, on diroit que la diſſipation continuelle à laquelle ils ſont condamnés, leur fait perdre en quelque ſorte leur caractere pour prendre le nôtre. Mes deux amis, emportés par leur curioſité, & obligés de remplir mille devoirs de bienſéance, ne pouvoient jamais ſe voir aſſez long-tems de ſuite pour remonter, avec méthode, juſqu'aux premiers principes des queſtions qu'ils entamoient. Leurs converſations, quoique toujours interrompues, avoient cependant piqué ma curioſité. J'entrevoyois déjà quelques vérités éparſes & découſues, & je deſirois, avec paſſion, de tenir cette chaîne qui les lie, qui les rend utiles, & ſans laquelle l'eſprit toujours flottant & toujours incertain ne manque jamais de s'égarer.

Heureuſement pour moi, ils furent invités à venir dans un château où je ſuis accoutumé à paſſer les plus beaux momens de ma vie; & j'eſperai que le loiſir dont ils jouiroient à la campagne, ne ſeroit pas inutilité à mon inſtruction. Je ne me trompai pas; à peine étions-nous arrivés que les nouvelles qui vinrent de Suede, engagerent le combat que je deſirois. Quelle lenteur dans les opérations de votre Diète, dit l'Anglois au Suedois, & quand commencera-t-elle à agir d'une maniere digne de l'éclat avec lequel elle a été convoquée? Vos compatriotes ne veulent donc pas ſortir de ce cercle étroit de minuties dans lequel ils ſont renfermés. Vous ſavez combien je m'intéreſſe à la gloire & aux ſuccès d'un peuple qui a été aſſez courageux pour rompre ſa chaîne & ſe rendre libre; mais enfin il devroit profiter de ſa liberté pour ſe rendre heureux. Il y a quarante ans que vous avez réformé votre Conſtitution, & la Suede n'eſt pas encore floriſſante. Des banqueroutes multipliées, les finances ruinées, le commerce anéanti, la confiance perdue, tous les reſſorts de l'adminiſtration dérangés, vous ont forcés à convoquer une Diète extraordinaire; elle eſt aſſemblée, on raiſonne, on agit, on veut réparer les maux dont tout le monde ſe plaint, & perſonne ne voit que ces maux ſont le fruit de votre pauvreté. Voilà les ſuites de vos dernieres

Loix ſomptuaires dont vous vous êtes entêtés mal-à-propos, & qui ne ſont propres qu'à étouffer votre induſtrie. Je vous le prédis, ſi vous ne corrigez pas vos Loix, ſi vous n'adoptez pas des principes oppoſés à vos maximes Platoniciennes, vous manquerez toujours des manufactures qui vous ſont néceſſaires ; vos campagnes déſertes languiront ſans culture, & la ſecouſſe portée aux fortunes des particuliers, ébranlera votre Gouvernement.

Le ſingulier projet, continua-t-il, de vouloir vous réduire aux productions de votre climat ; & pour vous rendre heureux, de proſcrire impitoyablement les arts, le commerce & l'induſtrie, tandis que toute l'Europe vous apprend que les Etats leur doivent leur proſpérité. Paſſe encore ſi la nature, moins marâtre à votre égard, vous prodiguoit des bienfaits qu'elle eût refuſés au reſte du monde ; nous ſerions dans la néceſſité de recourir à vous, & vos fautes ne vous porteroient qu'un préjudice médiocre. Vos triſtes Réformateurs, qui ne connoiſſent pas les hommes, ſe ſont conduits par je ne ſais qu'elles idées, qui, peut-être, pouvoient convenir autrefois à quel-

que petit peuple de la Grece, qui n'avoit qu'un bourg & les champs néceſſaires pour les nourrir avec beaucoup de frugalité ; mais c'eſt bien la peine de deſirer un pareil bonheur : qu'il ſeroit inſipide & laborieux ! Pour peu que cette politique biſarre faſſe des progrès parmi vous, je m'attends à voir bien-tôt tirer vos ſauvages Sénateurs de la charrue. Quand propoſerez-vous une récompenſe pour qui retrouvera la délicieuſe invention du broüet noir ? Il faudra porter une Loi pour ordonner de le trouver excellent. Savez-vous qu'avec vos groſſes monnoyes de cuivre, & votre dégoût pour l'argent, on pourroit déjà vous comparer avec les vénérables Spartiates ? Mais je ne veux pas faire de mauvaiſes plaiſanteries, & vous ſavez combien je reſpecte une Nation jalouſe de ſa liberté, féconde en grands hommes, & qui a joué, pendant un ſiecle, un rôle ſi conſidérable dans les affaires de l'Europe. Pourquoi ne jouiſſez-vous plus de la même conſidération ? Pourquoi n'êtes-vous plus les arbitres du Nord ? Pourquoi abandonnez-vous cet honneur à cette Cour de Ruſſie, qui ne regne que ſur des eſclaves ? Ce n'eſt que par une ſuite de leurs anciens

préjugés que les Puiſſances du Midi recherchent encore votre amitié; mais déſabuſées enfin de leur erreur, pourquoi commenceront-elles bien-tôt à vous négliger? C'eſt que les richeſſes ſont le nerf de la politique dans la paix comme dans la guerre, & que vous vous êtes appauvris. Enrichiſſez-vous donc, ſi vous voulez recouvrer votre ancienne réputation. Votre pauvreté vous lie les mains, elle vous contient, malgré vous, dans vos limites, elle vous a arraché vos conquêtes, elle continue à vous rendre impraticables au dehors les entrepriſes les plus aiſées; commencez par devenir riches pour devenir puiſſans.

Ce ſont d'étranges gens que vos Légiſlateurs, ennemis du commerce, des arts & du luxe. S'ils ne ſentent pas cette vérité, comment auront-ils aſſez de lumiere pour affermir les Loix de votre Gouvernement? S'ils la ſentent, pourquoi tardent-ils à vous débarraſſer de l'auſtérité de vos Loix ſomptuaires? peut-être que n'étant pas auſſi Philoſophes que je l'ai d'abord dit, ils penſent qu'une étroite parcimonie peut faire la fortune d'un Etat, comme elle fait quelquefois celle d'un particulier; peut-être ſe ſont-ils

flattés que leurs Loix empêcheroient que le peu d'argent qui circule parmi vous, ne paſſât chez les Etrangers pour y acheter les choſes qui vous ſont néceſſaires; peut-être croyent-ils qu'on peut faire le commerce en vendant beaucoup & en n'achettant rien: mais j'ai déjà pris la liberté de vous le dire pluſieurs fois, c'eſt ſe repaître d'une vaine chimere. Ce n'eſt point avec ſes mâtures & ſon gaudron que la Suede s'enrichira. Le commerce ne s'étend & ne fleurit qu'à proportion qu'un peuple multiplie ſes beſoins, & donne un libre accès à toutes les productions étrangeres. Malgré quelques erreurs qu'on peut encore nous reprocher, voyez, je vous prie, par quels moyens l'Angleterre, pays en lui-même ſi peu puiſſant, eſt parvenue, avec le ſecours d'un commerce lucratif, à ſe rendre l'arbitre de l'Europe, & ſe faire craindre & reſpecter dans toutes les parties du monde.

En nous faiſant ſans ceſſe de nouveaux beſoins, nous avons encouragé tous les Arts, nous les multiplions; & nous nourriſſons, aux dépens des Etrangers, un peuple innombrable qui fait notre force. Nos

manufactures ſont connues de tout l'univers, & nous ne nous étudions qu'à les rendre agréables & néceſſaires à toutes les Nations. Par-tout où il y a des hommes, nous ſommes ſûrs de trouver quelque choſe qui nous eſt utile. En portant de tous côtés notre ſuperflu, nous raſſemblons à Londres les délices & les richeſſes du monde entier; tandis que le tribut, que nos plaiſirs & notre travail payent à l'Etat, lui fournit une marine puiſſante & des alliés dont il diſpoſe à ſon gré. Des Loix ſomptuaires auroient étrangement dérangé cette proſpérité. Renfermés triſtement dans notre Iſle, inconnus, pauvres & néceſſiteux, à peine y aurions-nous trouvé de quoi équiper quelques vaiſſeaux néceſſaires à notre ſûreté. Nous aurions peur des peuples qui nous craignent, & qui cherchent à pénétrer nos intentions pour s'y conformer. Si la politique de vos Réformateurs eût été ſi funeſte à l'Angleterre, pourquoi eſperez-vous qu'elle ſera avantageuſe à la Suede? Car enfin mon pays eſt traité par la nature avec moins de rigueur que le vôtre; & pour nous égaler en richeſſes, vous avez beaucoup plus beſoin que nous d'encourager le commerce & l'induſtrie.

Milord, lui répondit ſon adverſaire en ſouriant, voilà donc nos diſputes éternelles qui vont recommencer; & cependant il ſeroit bien plus doux de ſe livrer tout entier au plaiſir de la promenade. Vous en revenez toujours aux avantages que vous retirez de votre commerce, & vous ſavez ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous répondre cent fois. Faut-il le répéter? Vous penſez qu'il eſt très-agréable de multiplier ſes jouiſſances, & en raſſemblant chez ſoi les richeſſes & les voluptés des quatre parties du monde, de ſe faire, pour ainſi dire, une exiſtence nouvelle & plus étendue; j'y conſens, & je crois que vous n'avez pas tort, quand je ne fais attention qu'aux plaiſirs qui accompagnent les richeſſes & les voluptés. Mais quand j'en conſidere les ſuites fâcheuſes, quand je vois qu'elles tiennent néceſſairement à pluſieurs vices très-pernicieux, qu'elles dégradent l'homme, & contrarient les vûes de la nature; je penſe qu'il eſt bon d'apprendre à ſe contenter des plaiſirs qui ſont ſous nos mains, & que pour être véritablement heureux, les Etats, comme les

particuliers, doivent savoir l'être avec sobriété. Ne nous accoutumons pas, je vous prie, à traiter la nature de marâtre, ce seroit être ingrat, ou ne la pas connoître. Par-tout où elle a placé des hommes, elle a placé, à côté d'eux, le bonheur, & il ne tient qu'à nous d'en jouir; c'est que le bonheur est bien plus dans nous-mêmes que dans les objets qui nous entourent. Il naît de notre manière de penser; & ce n'est point, croyez-moi, une denrée que les marchands vendent aux peuples chez lesquels ils trafiquent, ou qu'ils rapportent pêle-mêle avec du sucre & de la cochenille.

Peut-être y a-t-il pour les sociétés, de même que pour les simples citoyens, de faux biens dont il faut se défier, & qui sous une apparence séduisante, mais trompeuse, cachent un malheur véritable; peut-être que le bonheur que vous imaginez, n'est pas celui que la nature nous destine; peut-être que pour être bon Législateur, il ne suffit pas d'être bon financier ou bon commerçant; peut-être qu'un Etat ne doit pas se faire craindre, parce qu'il s'expose à se faire haïr; peut-être est-il nuisible de

faire des conquêtes. Que penseriez-vous, Milord, de vos maximes, si par hasard, on vous prouvoit que la bonne politique n'est point distinguée de l'excellente morale? Quoiqu'il en soit, le bonheur n'est jamais ni triste ni laborieux. Tant pis pour vos compatriotes, s'ils croyent qu'il entre tant de choses dans sa composition. Pour moi, je l'avoue, j'aurois de la peine à me persuader qu'on le rencontre au milieu des inquiétudes, des alarmes & des agitations qui accompagnent l'avarice & l'ambition. Je n'irai point le chercher dans des banques ou dans des magasins de marchandises étrangeres, puisque je sais qu'on le trouve parmi les privations qui vous paroissent les plus dures. J'en appelle aux Spartiates à qui les Suedois feroient trop heureux de ressembler. Fiers de leur pauvreté, de leur tempérance, de leur frugalité & de leur courage, ils étoient heureux, parce qu'ils étoient justes & ne craignoient rien. Ils regardoient en pitié les autres peuples de la Grece; ils croyoient voir des enfans à qui il falloit sans cesse des jouets pour s'amuser, & qui se fatiguoient inutilement à la

pourſuite de je ne ſais quel bonheur qu'ils ne pouvoient atteindre.

Le Philoſophe qui, en entrant dans le palais d'un riche voluptueux, s'écria: Que de choſes dont je n'ai pas beſoin! n'étoit-il pas plus près du bonheur, que le poſſeſſeur de ces inſipides & raſſaſiantes ſuperfluités? Pourquoi donc, Milord, vous donnez-vous la peine de plaindre un peuple qui auroit la ſageſſe de ce Philoſophe! Ne ſoupçonnez-vous point qu'il ſeroit étrange, ou plutôt qu'il eſt impoſſible, que la nature ait attaché le bonheur des Nations à ce qui feroit le malheur des particuliers? S'il eſt plus doux pour les Suedois de ſe contenter de leur médiocrité, que de ſe tourmenter pour faire fortune, j'en concluerai que la Suede eſt moins à plaindre que l'Angleterre. On peut plaiſanter ſur nos monnoyes de cuivre & notre pauvreté; nos auſtères Réformateurs ſont gens de bonne compagnie, & ont aſſez de ſageſſe pour ne pas trouver mauvais qu'on en ait moins qu'eux.

Enfin, Milord, vous faites beaucoup valoir vos forces, vos reſſources & votre puiſſance; mais je ne me reſoudrai à faire quelque cas de ce que vous appellez jouer un

grand rôle dans les tracaſſeries de l'Europe, ſe faire redouter, étendre ſes domaines, & fonder un grand empire ſur les ruines de ſes voiſins; que quand vous m'aurez prouvé que l'Auteur de la Nature, qui paroît aimer les hommes, les a cependant deſtinés à ſe haïr, à ſe tromper, à ſe déchirer mutuellement. Pour vous dire ma penſée en deux mots, je ſuis convaincu qu'il n'y a de bonne politique & de bonnes Loix dans une ſociété, qu'autant qu'elle ſe conforme aux intentions de la Providence, qui, certainement, n'a pas attaché le bonheur aux injuſtices de l'ambition & de l'avarice. Tâchons donc de connoître ces intentions, au-lieu de nous étudier à contenter nos paſſions. L'hiſtoire des peuples les plus célébres ne nous apprend-elle pas qu'il eſt pernicieux d'accumuler richeſſes ſur richeſſes, & de ſubjuguer ſes voiſins? Et pour m'en tenir à l'Angleterre, ſeroit-elle aujourd'hui moins heureuſe & moins puiſſante, ſi, depuis le commencement de ce ſiecle, elle n'avoit pas voulu décider du ſort de l'Europe? Quel a été le fruit de cette politique que vous voulez que j'admire? Vous vous êtes donné des peines in-

finies pour multiplier vos ennemis. Au milieu de toutes ces richeſſes qui vous ont donné une ambition plus grande que vos forces, vous vous êtes vus réduits à contracter des dettes immenſes pour entreprendre & ſoutenir des guerres qui, dans le fond, devoient vous être indifférentes. Après bien des ſuccès & des conquêtes, vous êtes un peu moins bien que vous n'étiez auparavant. Vos ennemis vous craignent moins, & votre liberté n'en eſt pas plus ſolidement affermie; votre politique n'eſt donc pas ſage.

Je ſais ce qu'il en a coûté à la Suede pour complotter, avec des Puiſſances ambitieuſes, l'aſſerviſſement de nos voiſins, & aller abaiſſer en Allemagne la maiſon d'Autriche, qui ne nous avoit fait aucun mal; & que ſes entrepriſes giganteſques auroient affoiblie & épuiſée avant qu'elle eût pu nous cauſer quelque alarme raiſonnable. On nous dit que la Religion & la liberté de l'Europe étoient en danger; on nous offrit des ſubſides, on nous fit eſpérer de grandes conquêtes, en un mot la France nous aſſocia à ſes projets ambitieux. Mais, quel fut le fruit de cette gloire dont nous nous couvrions, & que vous avez la bonté d'admirer? Nous fûmes diſtraits de l'attention que nous devions à nos affaires domeſtiques; & tandis que nous nous montrions comme les vengeurs de la liberté d'Allemagne, nous n'étions plus en état de défendre la nôtre. Nous nous laiſſions enivrer par de fauſſes eſpérances, & nos Rois jugerent que la conjoncture étoit favorable pour ſe débarraſſer des Loix trop ſages qui les gênoient. Ils ne réuſſirent que trop à flatter notre avarice & notre ambition, & c'étoit nous forger ſecretement des chaînes. Les Ordres de l'Etat, moins unis, ſe diviſerent, notre Gouvernement ſe déforma peu-à-peu; & ſans que nous nous en apperçûmes, les fondemens de notre liberté s'écroulerent. C'eſt une vérité dont on ne peut douter; notre avarice & notre ambition avoient tellement affoibli l'autorité des Loix, ou plutôt briſé les reſſorts qui entretenoient une certaine égalité entre toutes les parties de l'Etat, que dans une Aſſemblée générale de la Nation, nous conſentîmes à nous donner un maître. Nous ne tardâmes pas à éprouver tous les excès du deſpotiſme; & c'en étoit fait de la Suede, ſi nos Rois

avoient malheureuſement été aſſez riches de nos dépouilles, de celles de nos voiſins & des ſubſides de nos alliés, pour vivre nonchalamment en Monarques voluptueux; pour nous corrompre par leur exemple, & nous avilir juſqu'au point de nous faire aimer notre ſervitude. Sans cette heureuſe pauvreté qui vous choque, & dont vous voulez que nous nous défaſſions, jamais nous n'aurions eu le courage, après la mort de Charles XII, de ſecouer le joug qui nous accabloit, & dont il ne tiendroit qu'à moi de vous faire une peinture aſſez touchante. Enfin, Milord, que nous reſte-t-il de toute cette grande conſidération que nos peres ont acquiſe? Une petite province en Allemagne que nous ſerions trop heureux d'avoir perdue, & qui peut nous expoſer à cent inconvéniens fâcheux; & je ne ſais quelle réputation qui porte les Puiſſances étrangeres à marchander notre alliance. Ce trafic honteux nous corrompt, nous diviſe, ſubſtitue des intérêts particuliers à ceux de la Patrie, nous empêche de prendre les mœurs convenables à notre Gouvernement, & de donner à nos Loix la ſtabilité & la force dont elles ont beſoin.

Quoiqu'il en ſoit, je ne nie pas que votre commerce ne vous procure de grandes richeſſes, mais je nie que ces richeſſes ſoient un bien, ſi, en rendant les Anglois plus avides, elles les rendent injuſtes les uns à l'égard des autres. Ces richeſſes ſont un mal, ſi, à leur approche, l'amour de la gloire, de la patrie, de la liberté & des Loix fait place à un vil intérêt; ſi elles portent dans votre Parlement une corruption qui le rend le complice de l'injuſtice & de la tyrannie. Avec notre pauvreté, nous pouvons encore eſperer de faire des citoyens, & en augmentant toujours vos richeſſes, vous ne ferez que des mercenaires. De grandes richeſſes en rendent néceſſaires de plus grandes encore, parce que l'avarice eſt inſatiable; & voilà, à mon gré, ce qui en fera toujours un reſſort dangereux dans les mains de la politique. De l'argent, de l'argent, n'importe à quel prix, de l'argent! C'eſt-là ce qui a perdu la République Romaine; & en vérité, Milord, je ne devine point quel Etat cette maniere de penſer peut faire fleurir: car plus il ſera riche, plus il s'y formera de brigands pour le piller.

Vous me direz qu'en demandant des richeſſes vous demandez auſſi des mœurs; mais avec votre permiſſion, ne voulez-vous point aſſocier des choſes inſociables? Pour moi je me contente de demander des mœurs, & je ne ſuis point effrayé de la pauvreté, parce que je ſais que des citoyens pauvres ſont plus diſpoſés à reſpecter la Juſtice & les Loix, que des citoyens riches. Je ſais qu'avec le ſecours des mœurs on peut faire de grandes choſes; je ſais qu'avec toutes les richeſſes du monde les Romains ne purent ſe défendre contre quelques bandes de barbares. Il eſt vrai que les traités, les alliances, la paix & la guerre ne ſont preſque en Europe qu'une affaire d'argent; mais ſi l'Europe a tort, la Suede n'a-t-elle pas raiſon de ne la point imiter? Avec votre argent vous n'acheterez que des ſoldats mercenaires; avec des mœurs il m'eſt aiſé d'imaginer un ordre & une diſcipline qui me feront des armées invincibles. Compterez-vous beaucoup ſur des alliés que vous avez achetés à prix d'argent? Ils s'étudieront à vous tromper & à vous mal ſervir, pour que vous ayez plus long-tems beſoin d'eux. Qu'importe une ſupériorité qu'on doit à ſes

richeſſes, elle diſparoîtra en peu de tems, puiſque les richeſſes s'épuiſent beaucoup plus promptement qu'on ne les acquiert. Un Etat qui fait la guerre à force d'argent, & non pas, ſi je puis parler ainſi, à force de courage, de diſcipline & de talens, ſe trouve toujours plus mal à ſon aiſe en la finiſſant qu'en la commençant; & rien ne prouve mieux que les richeſſes ne ſont pas deſtinées à faire la proſpérité des Nations. D'ailleurs, Milord, quand vos tréſors ſeroient inépuiſables, quel avantage, même paſſager, en retireriez-vous, ſi, au lieu d'un ennemi qui n'a ni de meilleures Loix, ni une meilleure politique que vous, vous rencontriez ſur votre chemin quelque peuple qui eût le courage d'aimer la pauvreté & de penſer comme les Spartiates & les Romains? Ne craindriez-vous pas le ſort des Perſes & des Carthaginois?

Au reſte, ce n'eſt point pour conſerver notre argent, que, nous bornant à nos productions, nous ne voulons rien acheter des Etrangers; c'eſt que nous craignons de nous faire des beſoins inutiles, & que nous n'en avons déjà que trop: que nous ſommes loin de la ſimplicité qu'exige la nature! C'eſt

que les Promoteurs de nos Loix ſomptuaires ont eu le bon ſens de s'appercevoir que les ſuperfluités nous ſont déjà plus cheres que le Gouvernement que nous aimons, & que nous avons raiſon d'aimer. Ils ſavent que la liberté n'eſt pas long-tems le premier des biens pour des hommes toujours expoſés à la tentation de s'enrichir. Ils ſavent que l'argent des Etrangers n'a malheureuſement que trop de pouvoir dans nos Dietes & notre Sénat; & c'eſt pour nous donner des mœurs convenables à un peuple libre, qu'ils font tous leurs efforts pour nous rendre les richeſſes moins néceſſaires.

Vous prétendez que notre pauvreté nous fera mépriſer; & moi, ſi rien ne dérange notre politique & que nous puiſſions parvenir à mépriſer l'argent & les beſoins du luxe, je crois que cette même pauvreté, à force de nous donner des vertus, nous vaudra, dans l'Europe, cette conſidération, cette eſtime, cette autorité que les Spartiates mériterent autrefois dans la Gréce. N'en riez pas, Milord, je parle très-ſérieuſement; ſi nous n'y prenions garde, ſi nous ne cherchions à nous prémunir contre cette vanité & cette confiance qui accompagnent

toujours les fragiles vertus des hommes, je craindrois que la proſpérité ne réuſſit enfin à nous gâter: la conſidération n'eſt que trop ſouvent l'écueil du mérite. Peut-être qu'en nous accoutumant trop à être craints, aimés & reſpectés, nous perdrions inſenſiblement les qualités auxquelles nous devrions l'eſpece d'empire que nous aurions ſur nos voiſins. Peut-être qu'à la premiere inquiétude qu'on nous donneroit, nous voudrions parler en maîtres, & conſerver par la force une autorité que nous n'aurions acquiſe que par notre juſtice, notre modération & notre généroſité.

Vous voyez, Milord, pourſuivit notre Philoſophe, que nous raiſonnons ſur des principes trop différens & trop oppoſés pour nous entendre; après vingt diſputes, nous ne ſommes & nous ne devons pas être plus avancés qu'après la premiere. On diroit, ajouta-t-il ſur un ton de badinage & en me regardant, que depuis que nous ſommes en France, Milord & moi nous avons pris le tour & la maniere des converſations françoiſes. On y parle pour paſſer le tems, on y entame bruſquement & ſans préliminaire les queſtions les plus importantes par l'ar-

ticle qui auroit dû les terminer; jamais on n'établit l'état de la queſtion, jamais on ne remonte au point dont la déciſion devoit réſoudre toutes les difficultés: auſſi Dieu ſait ce qu'on a dit après avoir beaucoup parlé. Avant que de raiſonner ſur tels ou tels principes qu'on regarde comme autant d'axiômes, il faudroit, ſi je ne me trompe, examiner ſi ces prétendus axiômes ne ſont pas autant d'erreurs. Pour juger de la ſageſſe ou des vices de vos Loix & des nôtres, ne faudroit-il pas auparavant tâcher de pénétrer les intentions de la nature à notre égard? Il peut ſe faire que par une ſuite de l'arrangement général des choſes, le bonheur qu'elle nous deſtine ne s'achette point à prix d'argent. Tel arrangement feroit fleurir le commerce, tel autre enrichiroit le fiſc & doubleroit les revenus de l'Etat; j'en conviens, mais convenez à votre tour qu'avec toutes ces belles Loix nous ne ſerions gueres avancés, ſi ce n'eſt point par un grand commerce & de grands revenus que nous pouvons nous rendre heureux.

Avant que d'employer tels ou tels moyens pour arriver à une fin, il me ſemble qu'il ne ſeroit pas inſenſé de ſe demander d'abord

bord ſi la fin qu'on ſe propoſe, eſt celle qu'on doit ſe propoſer. C'eſt pour avoir négligé de marcher avec cette précaution que les Légiſlateurs, toujours incertains & flottans au gré des paſſions & des préjugés des citoyens, n'ont jamais ſu ſur quel fondement ils devoient établir le bonheur des Etats. Ils ſe ſont égarés dès le premier pas, & faiſant ainſi leurs Loix ſans règle & ſans méthode, des erreurs ont éternellement ſuccédé à d'autres erreurs. De-là cette monſtrueuſe variété de Gouvernemens, de Loix, d'Uſages, de Coutumes que préſente la terre; ſpectacle qui peut amuſer des eſprits frivoles, mais effrayant pour les perſonnes qui penſent, & qui voyent, à la honte de notre raiſon, qu'une fortune aveugle & capricieuſe a gouverné le genre humain. Chacun a voulu ſe compoſer à ſa fantaiſie un bonheur de faſte, de luxe, de volupté, d'avarice, de molleſſe; de tyrannie, de ſervitude & de cent autres folies pareilles; mais la nature, qui n'a pas ainſi ordonné les choſes, s'eſt joué de nos ridicules prétentions. Elle nous a punis de nos erreurs; preſque tous les peuples ont été les victimes des Loix inſenſées qu'ils ſe ſont

faites. La ſociété n'a preſque offert par-tout qu'un aſſemblage d'oppreſſeurs & d'opprimés. Mille révolutions cruelles ont déjà changé mille fois la face de la terre, & fait diſparoître les Empires les plus conſidérables; & cependant tant d'expériences réitérées n'ont pas même pu nous faire ſoupçonner que nous cherchons le bonheur où il n'eſt pas.

Au contraire, une prétendue philoſophie prenant ce qui ſe fait d'inſenſé dans le monde pour la regle de ce qui doit ſe faire, eſt venue au ſecours de nos préjugés, & leur a donné je ne ſais quel air de raiſon propre à éterniſer leur empire. Des charlatans ont flatté nos caprices; & voulant nous inſtruire avant que d'être eux-mêmes ſortis de leur ignorance, leur bel eſprit n'a pu leur fournir que des ſophiſmes que nous avons pris pour des vérités, & nous nous égarons avec méthode. Ils ne ſont point deſcendus dans notre cœur, ils n'ont point étudié nos paſſions, & c'eſt dans des choſes, pour ainſi dire, étrangeres à l'homme qu'ils ont cherché les Loix & les Etabliſſemens qui devoient faire le bonheur de la ſociété. S'il faut les en croire, la Providence

a fait des bonheurs différens pour les anciens & pour nous, pour l'Aſie, l'Afrique, l'Amérique & l'Europe. Ils vous diront gravement que des Loix bonnes aux dixieme dégré de latitude, ne valent plus rien ſous le trentieme; en vérité, un Légiſlateur ne devroit-il pas plutôt conſulter les affections de notre cœur, qu'un thermometre, pour ſavoir ce qu'il doit ordonner ou défendre? Qu'importent des plaines, des montagnes, un ſol plus ſec, plus humide, plus ou moins fertile, le voiſinage de la mer ou d'une grande riviere, & cent autres pareils accidens, pour décider des Loix les plus propres à faire le bonheur de l'homme? La nature des climats change-t-elle la nature de ſon cœur? N'a-t-il pas par-tout les mêmes beſoins, les mêmes organes, les mêmes ſens, les mêmes penchans, les mêmes paſſions & la même raiſon? Par-tout l'attrait du plaiſir & la crainte de la douleur ne ſont-ils pas les mobiles de nos penſées & de nos actions? Par-tout ne ſont-ils pas également ſujets à tromper le deſir que nous avons d'être heureux? Sous l'Equateur comme ſous le pôle, dans des plaines & des vallées comme ſur des montagnes, cha-

eun de nos ſens n'ouvre-t-il pas notre ame à cent paſſions différentes? Quelles ſont les terres favoriſées du ciel où l'avarice, l'ambition, la pareſſe & la volupté ne puiſſent pas germer? Dans quels climats ces plantes empoiſonnées ſe produiront-elles impunément? Dans un lieu, ſi l'on veut, nos paſſions ſeront plus impérieuſes, & dans l'autre plus diſciplinables; là elles ſeront expoſées à des tentations plus fréquentes, ici des accidens particuliers en retarderont le développement & le progrès; & je conſens à tout ce que vous voudrez dire du pouvoir des climats. Mais par-tout ces paſſions ne ſont-elles pas la ſource de notre bonheur ou de notre malheur, ſuivant qu'elles ſont bien ou mal réglées? Par-tout elles ont donc beſoin d'un frein & d'un conducteur, la Loi doit donc commencer par les rendre droites.

Mais ce grand art de gouverner nos paſſions, qui me l'apprendra? Où en puiſerai-je les ſecrets? Dans l'étude du cœur humain. Je ſuis d'abord effrayé en découvrant cet amour de nous-mêmes que nous appellons l'amour propre, paſſion impérieuſe dont aucun homme ne peut ſe ſépa-

rer ſans s'anéantir, & qui eſt le mobile de toutes nos penſées, de tous nos mouvemens & de toutes nos actions. Elle ſemble élever une barrière entre chacun de nous, ou ne nous rapprocher que pour nous armer les uns contre les autres. Si je ne ſais pas apprivoiſer ce monſtre farouche, il rompra ſa chaîne; ſi je permets à des paſſions, telles que l'avarice, la volupté & l'ambition, d'être, pour ainſi dire, les miniſtres de ſes plaiſirs, quels ravages ne dois-je pas craindre de ſa fureur? Mais je commence à me raſſurer, dès que réfléchiſſant ſur la ſageſſe de la nature, je ſoupçonne qu'elle ne nous a pas condamnés à nous aimer pour nous rendre malheureux.

Je deſcends dans les abymes du cœur humain, je découvre que l'amour propre eſt le lien qui doit nous unir en ſociété; ſi je ne m'aimois pas, comment ſerois-je capable d'aimer mon ſemblable? Je vois avec quel artifice admirable l'Auteur de notre exiſtence diſpoſe les différens beſoins auxquels il nous aſſujettit, pour nous rendre néceſſaires les uns aux autres, & préparer notre amour propre à une bienveuillance

mutuelle. Ce n'eſt pas tout, il a placé dans notre ame pluſieurs qualités ſociales qui ne ſont, pour ainſi dire, qu'autant d'inſtincts involontaires qui préviennent toute réflexion, qui nous rendent cher le bonheur de nos pareils, & nous invitent par l'attrait du plaiſir ou par la crainte de la douleur à nous rapprocher, à nous unir, à nous aimer, à nous ſoulager, à nous ſervir & à nous faire des ſacrifices réciproques. J'apperçois en moi la pitié, la reconnoiſſance, le beſoin d'aimer, la crainte, l'eſpérance, l'amour de la gloire, l'émulation, &c. Que de freins pour notre amour propre! mais à peine me livrai-je à la joie que me donne cette découverte, que je retombe dans la crainte, en voyant combien ces qualités ſociales, dont je m'applaudis, peuvent produire de maux, ſi elles ne ſont pas conduites & dirigées avec une extrême circonſpection.

En effet, elles peuvent ſe changer en autant de vices, elles peuvent s'éteindre en quelque ſorte & s'anéantir ſi elles ne ſont pas cultivées. Que me ſert d'avoir reçu de la nature un cœur ſenſible à la pitié, ſi par

les beſoins ſans nombre que je me fais chaque jour, je ne travaille qu'à m'endurcir? Y a-t-il quelque bonheur à attendre pour les hommes, quand un vil intérêt & de déteſtables bienfaits corrompront la reconnoiſſance & abuſeront du penchant que j'ai à aimer? Tout eſt perdu ſi la crainte qui doit me détourner du mal m'empêche d'oſer être homme de bien. Offrez-moi des plaiſirs trompeurs, préſentez-moi une fauſſe conſidération, & dès-lors les deux reſſorts puiſſans de l'eſpérance & de l'amour de la gloire, ſeront auſſi funeſtes, pour la ſociété, qu'ils auroient pu lui être avantageux; & l'émulation dégénérée en envie & en jalouſie, portera par-tout la haine, la diſcorde & le trouble.

Voilà, ſi je ne me trompe, Milord, les obſervations que les Légiſlateurs des Nations ne doivent jamais perdre de vue en faiſant leurs Loix. Ils devoient ſe regarder comme les coopérateurs de la Providence; ils devoient penſer qu'elle ne nous invite à nous unir en ſociété, que pour donner plus d'énergie à nos qualités ſociales, & empêcher qu'elles ne ſe détournent de la fin pour laquelle elles nous ont été données.

Les Loix devoient nous guider ſelon les vues de la nature, & les Magiſtrats devoient nous faire reſpecter ces guides.

Or, je vous le demande actuellement, Milord, eſt-ce en Angleterre que la politique s'eſt plus rapprochée qu'en Suede, de ces principes dont vous ne pouvez douter? Je vois à quelle immenſe diſtance nous ſommes du point de perfection où la ſociété doit aſpirer, & combien nous aurons de peine à nous débarraſſer d'une foule de vices groſſiers. Mais enfin, en réglant & modérant nos beſoins, nos Loix ſomptuaires ne travaillent-elles pas à nous empêcher d'être incommodes les uns aux autres? Ce luxe, ce commerce, cette avarice, cette ambition dont vous voulez faire les reſſorts de votre Gouvernement, ſont-ils bien propres à faire naître entre les citoyens cette bienveuillance mutuelle qui les ſoulage des miſeres & de la foibleſſe de l'humanité! Il eſt certain que plus les Loix nous apprendront à nous contenter de peu, plus elles reſſerreront les liens de la ſociété, parce qu'elles développeront & entretiendront nos qualités ſociales. La terre ne nous offre qu'une quantité bornée de

richeſſes; pourquoi voulons-nous donc avoir des beſoins ſans bornes? Si les Légiſlateurs n'ont voulu être que des brigands, je n'ai rien à dire; mais s'ils ont voulu être juſtes, s'ils ont voulu faire le bonheur de la ſociété, comment n'ont-ils pas eu l'eſprit de ſoupçonner qu'en rendant le ſuperflu néceſſaire, ils dérangeroient l'ordre de la Providence, & qu'une partie des hommes ne pourroit plus ſatisfaire ſes véritables beſoins, dès que l'autre s'en feroit d'imaginaires? Nos beſoins qui, dans l'ordre de la nature, devoient nous unir, ne ſerviront, dans l'ordre ou le déſordre de votre politique, qu'à nous diviſer. Quand la ſociété n'eſt plus qu'un aſſemblage de citoyens envieux, avides, jaloux & ardens à ſe nuire, parce qu'ils ne peuvent ſe ſatisfaire qu'aux dépens les uns des autres, le Légiſlateur eſpérera-t-il d'y ramener l'union, la paix & le bonheur, en ne faiſant que des Loix propres à irriter nos paſſions.

Vos compatriotes, Milord, ſont de grands calculateurs; je voudrois qu'ils me diſent aux dépens de combien de citoyens, ou plutôt de provinces, eſt fait le bonheur de votre Roi. Croyez-vous qu'un Anglois, qui

n'a pas de quoi vivre, n'ait aucun reproche à faire aux Loix qui ont établi une liſte civile d'un million, & permis à quelques citoyens de poſſéder des fortunes immenſes? Pour tâcher inutilement de contenter les fantaiſies déréglées d'une douzaine d'hommes, il faut dévaſter l'Aſie entiere. Quel eſt cet animal monſtrueux qu'on appelle un Sultan ou un Sophi? Il dévore tous les fruits de la terre; & ſa faim, toujours renouvellée, n'eſt jamais raſſaſiée. Je ne finirois point, Milord, ſi je voulois vous faire voir en détail, comment la politique, que vous louez, ne tend qu'à nous dépraver, & rendre funeſtes les dons les plus précieux de la nature. Si on tolere les beſoins inutiles dans un Etat, ſoyez ſûr qu'on ne tardera pas à les favoriſer, parce que les uns voudront tout avoir, les autres n'auront rien. A meſure que les beſoins des citoyens ſe multiplieront & s'agrandiront, attendez-vous à voir nos qualités ſociales s'affoiblir, s'éteindre ou ſe dénaturer, & les vices ſe montrer avec plus d'impudence, & bientôt même exiger des ménagemens & des reſpects. Vous connoiſſez les déſaſtres dont parle l'hiſtoire; mépris des Loix,

ruine des mœurs, guerres civiles, guerres étrangeres, chûte des Empires, tous ces maux n'ont point d'autre origine que notre négligence à nous conformer aux vues & aux regles de la nature. J'ai de la peine à croire qu'en imitant les Légiſlateurs qui ne ſe ſont propoſés que de faux biens & des avantages chimériques, nous parviniſſions à réparer leurs fautes. A force de nous écarter de ce que la nature exige de nous, croyons-nous acquérir le droit de nous en écarter chaque jour davantage? Nous flattons-nous de la contraindre par notre perſévérance dans le mal, à ſe prêter enfin à nos caprices? Elle ne manquera pas à ſes Loix, parce que nous y manquons. Il n'en eſt pas de ces Loix éternelles qui ont précédé la naiſſance des villes & des ſociétés & qui, pour me ſervir de l'expreſſion de Ciceron, ne ſont que la ſuprême raiſon de Dieu même, comme de celles qu'on publie tous les jours en Europe, & qu'il ſuffit de mépriſer pour les faire rentrer dans le néant.

Je vous demande encore, Milord, ſi l'auſtérité pédanteſque de nos Réformateurs n'eſt pas plus propre à nous rapprocher des

vues & des intentions de la nature, & par conſéquent à nous mettre ſur la route du bonheur, que les Loix par leſquelles vous voudriez que nous augmentaſſions nos beſoins, nos fortunes, nos vices & nos préjugés? Eſt-ce un ſi grand tort de croire que, pour rendre la Suede floriſſante, nous devons, autant que le permettent les circonſtances préſentes, rétablir les Loix de la nature; & pour les rétablir, commencer par lever, ou du moins diminuer, les obſtacles qui s'y oppoſent? Pour être homme de bien ſans effort, diſoit Agéſilas, j'évite de m'expoſer à la tentation. Rappellez-vous la noble ſimplicité avec laquelle le Scythe Anacharſis refuſa les riches préſens de Hannon: Une peau groſſiere me ſert de vêtement, je marche pieds nuds, je couche ſur la terre, la faim me fait trouver délicieuſe la nourriture la plus commune & la plus frugale; ainſi garde tes dons pour tes citoyens ou pour les Dieux. Un homme qui avoit ſi peu de beſoins, pouvoit-il manquer de quelque vertu? Pour ranimer le germe preſque anéanti de nos qualités ſociales, & nous faire aimer notre Patrie, nos Loix & notre liberté, eſt-il ſi abſurde

de nous inviter à mépriſer l'argent? Et pour préparer cette heureuſe révolution, eſt-il ſi déraiſonnable de nous ôter les raiſons & les prétextes que nous avons d'eſtimer les richeſſes? Platon approuveroit notre politique, & vous me permettrez de préférer ſon approbation à celle des banquiers de Londres.

Vos compatriotes, Milord, trahiront les intérêts de la Patrie, & ſe proſtitueront à la faveur, tant qu'appauvris par leurs beſoins, ils ignoreront l'art de ſe contenter d'une fortune médiocre. Multipliez vos Loix, elles ſeront toujours moins puiſſantes que la cupidité que vous avez miſe en honneur, ſi vous ne commencez par rendre les richeſſes inutiles. Puiſque vous voulez que l'argent faſſe tout parmi vous, pourquoi voulez-vous qu'il ne puiſſe pas corrompre les membres de votre Parlement? On diroit que vous croyez que toutes les vertus, juſqu'au déſintéreſſement même s'achettent à prix d'argent. Dès que nous avons vu que cette malheureuſe corruption dont vous vous plaignez, s'introduiſoit parmi nous; nous avons jugé que l'avarice éluderoit la force des Loix, tant que nous permettrions

aux beſoins tyranniques du luxe de regarder l'argent comme un bien préférable à la vertu.

Pour juſtifier complettement la ſévérité de nos Légiſlateurs, il faudroit faire voir qu'on peut leur reprocher trop de molleſſe & de condeſcendance. Il faudroit approfondir les idées que je n'ai fait qu'ébaucher; il faudroit, pour ainſi dire, arracher à la nature ſes ſecrets; & en examinant comment nous ſommes parvenus à étouffer & corrompre nos qualités ſociales, rechercher les moyens qu'elle nous a donnés pour les conſerver dans toute leur pureté. Mais en voilà aſſez, & vous n'exigez pas que je faſſe un traité complet des Loix. Laiſſons-là nos Réformateurs miſanthropes, & permettons à vos vaiſſeaux de naviger dans toutes les mers, de faire redouter chez toutes les Nations le nom Anglois, & d'en rapporter des tréſors immenſes, qui, cependant, ne vous ſuffiront jamais, & qui, peut-être, vous précipiteront un jour dans cette pauvreté que vous redoutez tant. Que ſert aujourd'hui de raiſonner? Il eſt plus ſage, ou du moins plus court, de laiſſer aller le monde comme il va. Je ſuis effrayé

de l'intervalle immenſe que nous avons mis entre le bonheur & nous; & certainement nous ne ſommes pas diſpoſés à le franchir. Au lieu de nous entretenir de nos ſottiſes & de nos malheurs, nous ferons beaucoup mieux de jouir d'une promenade qui nous préſente le ſpectacle le plus agréable. La nature expirante, & comme épuiſée par les productions de l'été, ſemble renaître dans les beaux jours de l'automne. On oublie qu'on touche au tems des frimats, ou ſi on s'en ſouvient, c'eſt pour jouir avec plus d'empreſſement de la beauté du ciel. En vérité, Milord, c'eſt un grand bonheur que l'empire de nos caprices ne s'étende pas ſur l'ordre des ſaiſons; nous n'aurions pas manqué de tout gâter; & Dieu ſait ſi, à force de tout arranger à notre fantaiſie, le monde ne ſeroit pas rentré dans le chaos. Cette double vue m'enchante; à droite, ſuivez la Seine qui, toujours ſous vos yeux dans le vaſte demi-cercle qu'elle parcourt, ſe partage & ſe diviſe entre ces prairies, & vient baigner inutilement les pieds arides de cette chaîne de montagnes. A gauche, parcourez des yeux cette vallée riante où une riviere, moins orgueilleuſe, & bor-

dée de saules, porte en serpentant la fécondité & l'abondance.

Je ne sais quel calme se répand dans l'ame à la vue de ces hameaux que les passions des villes semblent respecter. Malheur à qui n'éprouve pas ce plaisir. L'imagination s'abandonne à de douces rêveries, & paroît nous dire que c'est-là le bonheur auquel nous sommes appellés. Pour moi, continua notre Philosophe, je serois tenté de croire que les peuples ne jouiront de tous les avantages de la société, que quand leurs modestes Magistrats seront tirés de la charrue. C'est alors que les Loix seroient justes & impartiales, & les campagnes florissantes. Aujourd'hui les insatiables besoins de notre luxe & de notre oisiveté ne cessent de tyranniser les malheureux, que nous avons condamnés à cultiver la terre. N'approchons pas de ces habitations, si nous voulons conserver l'illusion qui nous plaît. Le travail qui accable les laboureurs, ne seroit qu'un amusement délicieux, si tous les hommes le partageoient. Notre avarice les tient dans la misere au milieu des fruits qu'ils font naître pour nous à la sueur de leur front; il leur reste à peine

une vile pâture; ils ont tous les vices de la pauvreté, & la crainte de l'avenir est peut-être pire pour eux que leur indigence présente. Qu'on vante après cela la politique de l'Europe. Je vous demande pardon, Milord, & sans m'en appercevoir j'allois en revenir à nos Loix somptuaires & à nos Réformateurs.

C'est ce que je desire, répartit Milord avec vivacité, & nous ne pouvons nous entretenir d'une maniere plus intéressante. Me voilà un peu familiarisé avec vos idées, depuis que vous me les avez développées avec plus d'étendue; & quand votre doctrine seroit pire que celle de Platon, je vous l'avoue, je suis assez disposé à ne vous pas contredire. Vos premieres réflexions m'ont déjà fort ébranlé. Accoutumé à ne considérer la politique & les Loix que relativement aux débats du Parlement, aux intrigues de nos Ministres, aux progrès de notre commerce, à la sureté de notre banque, au produit de nos douanes, à nos colonies qui se mutinent, à l'équilibre de l'Europe qui a besoin de notre secours, & à notre marine; vous m'avez transporté

dans des régions toutes nouvelles, & ce que j'ai déjà vu me donne envie de connoître le reſte. Je n'enviſageois les richeſſes que par le côté qui peut les faire eſtimer. De la magnificence, des plaiſirs, du luxe, des eſcadres nombreuſes, des ennemis qui nous craignent, des alliés qui nous reſpectent, des Princes d'Allemagne & d'Italie, qui ſe diſputent l'honneur utile d'être nos penſionnaires; tout cela, ſans doute, eſt fort bon; mais après vous avoir entendu, j'ai peur que les inconvéniens ne ſoient plus grands que les avantages.

J'ai fait l'application de tout ce que vous nous avez dit, à ce que j'ai vu ſe paſſer en Angleterre, & je crois déjà entrevoir pourquoi un Gouvernement établi ſur les principes les plus ſages, & qui donne les eſpérances les plus agréables, ne peut cependant prévenir les abus multipliés dont nous ne ceſſons de nous plaindre. Nous avons trouvé le malheureux ſecret d'éluder la force de toutes les Loix qui gênent nos paſſions. Admirez ma pénétration; je commence à concevoir qu'un Etat ne peut être heureux qu'en donnant des mœurs aux citoyens, & qu'il eſt inutile de faire

des Loix pour leur ordonner d'être juſtes, déſintéreſſés & bienfaiſans, quand on en fait en même-tems qui excitent notre avarice, & rendent les vices néceſſaires. La politique que je regardois comme la ſcience la plus conjecturale & la plus incertaine, j'ai un vif plaiſir à voir que ce n'eſt plus le manége adroit d'un intrigant ſouple & ruſé, qui cherche à tromper en prodigant les eſpérances agréables; ou qui prend cent formes différentes, ſelon le beſoin des circonſtances, pour ſortir d'un embarras & ſe jetter dans un autre. En me faiſant connoître les vues & les intentions de la nature à notre égard; en me montrant à quelles conditions elle nous promet le bonheur, & les moyens qu'elle nous a donnés pour le trouver, vous m'avez appris que la Légiſlation eſt ſoumiſe à des regles auſſi ſûres que ſimples: mais peut-être en faut-il conclure que notre mal eſt ſans remede. Puiſque le Légiſlateur doit conformer ſa conduite à celle de la nature, comment pourrions-nous encore eſpérer d'avoir de bonnes Loix? N'importe; continuez, je vous prie, à me communiquer vos lumieres; il eſt curieux de connoître la route

que nos peres auroient dû tenir, & ſi nous étions perſuadés que la ſociété n'eſt malheureuſe que par notre faute, peut-être ferions-nous quelques efforts utiles pour nous corriger. Je joignis mes prieres à celles des Milord, & en entrant dans une des routes les plus agréables du bois, notre Philoſophe continua à nous entretenir.

CHAPITRE II.

La nature a voulu que l'égalité dans la fortune & la condition des citoyens, fût une condition néceſſaire à la proſpérité des États.

JE conſens avec d'autant plus de plaiſir, reprit notre Philoſophe, à vous expoſer mes idées, que vous m'y confirmerez, ſi vous les approuvez, ou que vos réflexions me retireront de l'erreur, ſi je me trompe. Je vous ai parlé, Milord, de nos qualités ſociales, & quelque prévenu que vous fuſſiez en faveur de la fauſſe politique que les hommes ont ſubſtituée à celle de la nature, vous n'avez pu vous empêcher de ſentir combien il importe aux Etats que ces qualités détournées de leur deſtination, ne ſe dégradent ou ne dégénerent en des paſſions dangereuſes. Ce que j'ai dit juſqu'à préſent ne ſuffit point pour guider un Légiſlateur; s'il veut ne point s'égarer, il doit examiner ſi la nature ne nous a point fourni elle-même les moyens de conſerver nos qualités ſociales dans leur pureté. Elle

eſt trop ſage, ſans doute, & trop bienfaiſante pour y avoir manqué; & nous devons de notre côté être aſſez raiſonnables pour nous ſoumettre ſans peine aux conditions qu'elle nous a impoſées. Ce n'eſt point dans les Loix d'Angleterre, de Suede, de France ou d'Allemagne, que j'étudie les devoirs du Légiſlateur; je deſcends encore, Milord, dans les abymes de mon cœur; j'étudie mes divers ſentimens, j'examine leurs rapports, leur liaiſon, & je crois découvrir que la nature deſtine les hommes à être égaux. Il me ſemble que c'eſt à l'égalité qu'elle a attaché la conſervation de nos qualités ſociales & le bonheur; & j'en conclus que le Légiſlateur ne ſe donnera que des peines inutiles, ſi toute ſon attention ne ſe porte d'abord à établir l'égalité dans la fortune & la condition des citoyens.

Plus j'y réfléchis & plus je ſuis convaincu que l'inégalité des fortunes & des conditions décompoſe, pour ainſi dire, l'homme, & altere les ſentimens naturels de ſon cœur; parce que des beſoins ſuperflus lui donnent alors des deſirs inutiles pour ſon bonheur véritable, & rempliſſent ſon eſprit des préjugés ou des erreurs les plus injuſtes

& les plus abſurdes. Je crois que l'égalité, en entretenant la modeſtie de nos beſoins, conſerve dans mon ame une paix qui s'oppoſe à la naiſſance & aux progres des paſſions. Par quelle étrange folie mettrions-nous de la recherche, de l'étude & du raffinement dans nos beſoins, ſi l'inégalité des fortunes ne nous avoit accoutumés à regarder cette délicateſſe ridicule comme une preuve de ſupériorité, & n'eût valu par-là une ſorte de conſidération? Pourquoi m'aviſerois-je de regarder comme au deſſous de moi un homme qui m'eſt peut-être ſupérieur en mérite; pourquoi affecterois-je quelque préférence; pourquoi prétendrois-je avoir quelque autorité ſur lui, & ouvrirois-je ainſi la porte à la tyrannie, à la ſervitude & à tous les vices les plus funeſtes à la ſociété, ſi l'inégalité des conditions n'avoit ouvert mon ame à l'ambition, comme l'inégalité des fortunes l'a ouverte à l'avarice? Il me ſemble que c'eſt l'inégalité ſeule qui a appris aux hommes à préférer aux vertus bien des choſes inutiles & pernicieuſes. Je crois qu'il eſt démontré que dans l'état d'égalité rien ne ſeroit plus aiſé que de prévenir les abus & d'affermir

ſolidement les Loix. L'égalité doit produire tous les biens, parce qu'elle unit les hommes, leur éleve l'ame & les prépare à des ſentimens mutuels de bienveuillance & d'amitié; j'en conclus que l'inégalité produit tous les maux, parce qu'elle les dégrade, les humilie & ſéme entr'eux la diviſion & la haine. Si j'établis des citoyens égaux, qui ne conſiderent, dans les hommes, que les vertus & les talens, l'émulation ſe tiendra dans de juſtes bornes. Détruiſez cette égalité, & ſur le champ l'émulation ſe changera en envie & en jalouſie, parce qu'elle ne ſe propoſera plus une fin honnête.

Pour ſe convaincre de la vérité de ces réflexions, ils ſuffit d'étudier le jeu de nos paſſions, d'examiner avec quelle adreſſe & quelle diligence elles profitent de tous leurs avantages; & comment en ſe heurtant, ſe choquant, s'irritant, elles parviennent à nous dominer. Voyons enſuite ce qui ſe paſſe autour de nous; moins il ſubſiſte d'égalité dans un Etat, & plus j'y découvre de vanité, de baſſeſſe, de dureté, d'avarice & de tyrannie. L'éducation a beau nous apprendre à déguiſer ces ſentimens, ils tranſ-

tranſpirent de toutes parts, je les reconnois tous les jours ſous le maſque dont ils ſe couvrent, & ils n'attendent qu'une occaſion importante pour ſe montrer ſans pudeur. Il y a, Milord, quelques ames privilégiées à qui la nature ſemble avoir imprimé d'une maniere plus forte les qualités ſociales. Comment ſont-elles parvenues à ſe préſerver de la contagion générale? Je voudrois que la perſonne chez qui nous nous trouvons nous dit ſon ſecret; mais je le devine. C'eſt par le ſecours d'une raiſon cultivée & éclairée qui lui fait mépriſer tous les préjugés que donnent de grandes richeſſes, de grands titres & une haute naiſſance. L'égalité lui eſt chere, parce qu'elle n'a pas beſoin des miſérables diſtinctions que nous avons imaginées, pour être diſtinguée.

Mais quelques exceptions dont on eſt étonné, ne détruiſent point une regle générale; & le genre humain ſe livrera toujours aux vices que doit produire l'inégalité. Dès qu'on ſuppoſe des richeſſes inégalement partagées, peut-il ſe faire que les plus riches ne s'abandonnent pas au conſeil d'une pareſſe enchantereſſe? Sera-t-on

oiſif ſans imaginer de nouveaux plaiſirs & de nouvelles commodités? Aura-t-on une délicateſſe un peu recherchée, ſans y mettre un certain prix, une certaine valeur? Et commencera-t-on à s'eſtimer ſi follement, ſans commencer à mépriſer ceux qui ſeront reſtés dans leur premiere ſimplicité? Remarquez qu'il ne peut point y avoir d'inégalité dans la fortune, ſans qu'il n'y ait des riches, & par conſéquent des pauvres. Ceux-ci ne vendront-ils pas leurs ſervices aux autres, & leur ame ne ſera-t-elle pas humiliée? Ne jugeons pas de ce commencement de corruption par les abus médiocres qu'il produit d'abord, mais par l'avenir malheureux qu'il annonce. Vouloir donner des bornes à ce qui eſt mal, dit un des plus grands hommes de l'antiquité, c'eſt prétendre qu'un fou qui ſe précipite du rocher de Leucade, ſera le maître, s'il le veut, de ſe retenir au milieu de ſa chûte. Pour peu qu'on s'écarte de la raiſon, les paſſions ſe pouſſent & s'avancent avec une extrême viteſſe. Dès qu'on commence à leur obéir, on ſe plaît à ne leur point réſiſter: Ciceron a raiſon, & nos maux ſont ſans remede.

Suivez, je vous prie, cette chaîne de tous nos vices, dont le premier anneau tient à l'inégalité des fortunes. Dès que les richeſſes donneront quelque conſidération, il faut que les riches s'eſſayent à uſurper l'autorité publique. Comment voudriez-vous que la pauvreté ſi humble & ſi vile, pût les retenir? Si l'ambition ſe conduit à l'égard des pauvres avec quelques menagemens, ſon ſuccès eſt certain. L'Etat ſe trouve dans le deſpotiſme avant que de s'en appercevoir, & l'imbécilité du peuple éterniſera ſa ſervitude. Si l'inégalité des fortunes eſt aſſez grande pour que les riches, plus entreprenans & plus audacieux, aſpirent ouvertement à la tyrannie; vous verrez que les pauvres, ſoit parce qu'ils ne ſont pas encor familiariſés avec le joug, ſoit parce qu'ils ſont révoltés par une injure nouvelle, ſe ſouleveront & feront un effort en faveur des droits de l'humanité. De-là cette foule de diſſenſions, de querelles, de conjurations, de guerres civiles & de révolutions, qui, après avoir déchiré la République, cauſent ſa ruine.

Si quelque haſard favorable ſuſpend ces agitations, & que les partis ennemis paroiſ-

ſent ſe réconcilier ; l'Etat ſera plus ou moins heureux, ſuivant que les Loix, dont on ſera convenu, rapprocheront plus ou moins les citoyens de l'égalité. Si cette égalité n'eſt pas entiere, le feu n'eſt point éteint, il n'eſt que caché ſous la cendre, & vous devez vous attendre à de nouveaux incendies. Les richeſſes ſont-elles enfin parvenues à établir l'Ariſtocratie ? Ce Gouvernement ne ſubſiſtera qu'autant que la fortune des tyrans du peuple ſera égale. Si les uns acquierent de grandes richeſſes, tandis que les autres reſteront dans leur premiere médiocrité, les mêmes troubles qui ont détruit le pouvoir du peuple, détruiront l'autorité des Ariſtocrates. Chaque jour le Gouvernement ſera confié à un moins grand nombre de mains. Il ſe forme des complots, des partis & des ligues. Deja l'Oligarchie eſt établie ; & les paſſions, qui ont uni quelques tyrans, ne tarderont pas à les diviſer. Aprés avoir ſoumis de concert la République, chacun d'eux voudra ſoumettre ſes collègues. Celui qui prendra l'aſcendant, va établir ſa puiſſance en faiſant périr tout ce qui lui porte ombrage. Aux Loix détruites ſuccede une volonté aveugle & arbitraire, & des hommes qui s'étoient réunis en ſociété pour être heureux, ſont pouſſés par dégrés de malheurs en malheurs toujours plus grands, & ſubiſſent enfin ſous des Empereurs, tantôt inſenſés, tantôt imbécilles, tantôt cruels, tantôt injuſtes, & toujours accablés du poids de leur pouvoir, le châtiment qu'ils ont mérité en s'écartant des vues de la nature.

Tels ſont en partie les maux que nous avons raſſemblés ſur nos têtes, depuis que l'inégalité des fortunes ne nous a plus permis d'avoir des Loix impartiales. Vous êtes trop inſtruit, Milord, pour qu'il ſoit néceſſaire d'entrer dans des détails. Vous parlerai-je de la mendicité, qui deshonore aujourd'hui l'Europe, comme l'eſclavage a autrefois déshonoré les Républiques des Grecs & des Romains ? Ce n'étoit pas, ſans doute, aſſez des malheurs domeſtiques que nous nous ſommes faits ; les Nations ſe ſont armées les unes contre les autres, & tous les droits de l'humanité ont été violés. Des terres, dit Platon, qui ſuffiſoient à des citoyens qui ne connoiſſoient dans l'égalité que les beſoins ſimples & peu nombreux de la nature, ne purent plus ſuffire

à l'entretien d'une ſociéte à qui l'inégalité des fortunes avoit appris à eſtimer les richeſſes, le luxe & les voluptés. Il parut avantageux de piller ſes voiſins, & parce que le pillage étoit utile, il fut bientôt plus honoré que la juſtice dont on n'eut dès-lors que des idées fauſſes. Nous nous fîmes deux poids & deux meſures; & à la honte de notre raiſon, les riches infligerent peine de mort contre le vol, parce qu'ils pouvoient être volés; & approuverent les conquêtes, parce qu'ils étoient eux-mêmes les voleurs des Nations.

Mais de grace, Milord, je vous demande encore un moment d'audience, & vous me ferez enſuite toutes les objections qu'il vous plaira. Permettez-moi d'ajouter que ce n'eſt point en faiſant un tableau des déſordres que l'inégalité a cauſés, que je me borne à prouver que l'égalité eſt néceſſaire aux hommes. La nature en avoit fait une Loi à nos premiers Peres, & elle avoit déclaré ſes intentions d'une maniere ſi claire qu'il étoit impoſſible de les ignorer. En effet, qui peut nier qu'en ſortant de ſes mains, nous ne nous ſoyons trouvés dans la plus parfaite égalité. N'a-t-elle pas donné à tous les

hommes les mêmes organes, les mêmes beſoins, la même raiſon? les biens qu'elle avoit répandus ſur la terre, ne leur appartenoient-ils pas en commun? Où trouverez-vous un principe d'inégalité? Avoit-elle établi à chacun un patrimoine particulier? Avoit-elle placé des bornes dans les champs? Elle n'avoit donc pas fait des riches & des pauvres. Avoit-elle privilégié quelques races par des bienfaits particuliers, comme nous voyons que pour établir l'empire des hommes ſur les animaux, elle nous a doués de pluſieurs qualités ſupérieures. Elle n'a donc pas fait des grands & des petits: elle n'a donc pas deſtiné les uns à être les maîtres des autres.

Ce n'eſt pas tout, pour affermir cette précieuſe égalité, la nature n'avoit-elle pas placé dans le cœur humain un ſentiment de nobleſſe, d'élévation & de liberté, qui devoit la défendre & la protéger? Avec quelle énergie ce penchant de l'ame ne ſe montre-t-il pas encore chez les Nations libres? Quoiqu'émouſſé & expirant dans les pays deſpotiques, les eſclaves eux-mêmes ne le retrouvent-ils pas en quelque ſorte dans le fond de leur cœur, quand on leur

fait une injure à laquelle l'habitude de leur miſere ne les a pas accoutumés? Avec quelle force ce ſentiment, que pluſieurs ſiecles de ſervitude & de tyrannie n'ont pu détruire, devoit-il ſe montrer à la naiſſance des choſes? Plus l'égalité étoit néceſſaire pour rendre les hommes heureux, plus il étoit digne de la ſageſſe de la nature de prendre des précautions pour la conſerver. Tandis qu'il eſt ſi aiſé d'abuſer, comme je l'ai dit, de nos qualités ſociales; tandis que toujours voiſines de quelque vice, elles peuvent ſi facilement ſe dénaturer; je vois, au contraire, que la Providence n'a pas permis que le ſentiment de l'égalité pût être outré. Plus il ſera vif, plus il contribuera au bonheur. Jamais il ne peut dégénérer & devenir un vice, parce qu'il ne peut jamais être injuſte; & que ne nous éloignant pas moins de la tyrannie que de la ſervitude, il unit les hommes & ne leur donne qu'un même intérêt. Le ſentiment de l'égalité n'eſt pas autre choſe que le ſentiment de notre dignité; c'eſt en le laiſſant affoiblir que les hommes ſont devenus eſclaves, & ce n'eſt qu'en le ranimant qu'ils deviendront libres.

Si vous vous étiez borné, dit Milord à notre Philoſophe, à proſcrire la monſtrueuſe inégalité qui s'eſt introduite dans preſque tous les Etats de l'Europe, perſonne, je crois, n'auroit pu combatre vos réflexions; mais vous demandez une égalité rigoureuſe, & vos argumens ne me perſuadent pas. Si la nature nous a donné d'une main l'égalité, il me paroit qu'elle l'a retirée de l'autre. Il eſt difficile de ſe perſuader que ſi la Providence avoit eu ſi fort à cœur la conſervation de notre prétendue égalité, elle n'eût pas trouvé, dans les tréſors de ſa bonté, de ſa ſageſſe & de ſa puiſſance infinies, des moyens certains de la conſerver. Vous me parlez de nos mêmes organes, de nos mêmes beſoins, de nos mêmes droits aux productions ſpontanées de la terre, & j'en conviens; mais nous avons des inclinations différentes & des forces & des talens inégaux. N'en faut-il pas conclure que cette égalité dans laquelle le genre humain a été créé, n'étoit, & ne pouvoit être, qu'un état de paſſage? Tout ſort brut & informe des mains de la nature, & c'eſt à l'art des hommes qu'il appartient de perfectionner ſes ouvrages. Si l'état dans lequel

nous ſommes nés eſt un état dont nous ne puiſſions nous écarter ſans contrarier les vues de la Providence; pourquoi n'en eſt-il pas de notre indépendance comme de notre égalité? Toutes deux ſont des préſens de la nature; pourquoi puis-je renoncer à l'un, pourquoi faut-il que je conſerve l'autre? Si nous ſommes deſtinés à former des ſociétés; ſi nous devons faire des Loix pour ajouter une nouvelle force à celles de la nature; s'il faut créer des Magiſtrats pour veiller à l'obſervation de ces Loix; je conclurai de toutes ces vérités, qui ſont certaines, que nous ne ſommes pas appellés par la nature à vivre dans l'égalité: car il eſt évident que l'état de ſociété ſuppoſe néceſſairement une ſubordination qui ne peut s'allier avec l'égalité que vous deſirez entre les citoyens. Il faut établir une autorité réprimante, & à laquelle rien ne puiſſe réſiſter, pour prévenir les abus; mais comment établirez-vous cette autorité ſans détruire l'égalité.

Courage, Milord, répondit notre Philoſophe en badinant, je vois qu'il n'eſt pas aiſé de vous contenter. Mais pourquoi, me faiſant l'honneur de croire que j'aie aſſiſté

aux conſeils de la Providence, exigez-vous que je vous explique comment les hommes ſi foibles, ſi bornés & ſi impuiſſans, ont pu réſiſter à leur vocation, & renoncer à l'égalité où ſa volonté toute puiſſante les appelloit? Ce que je ne comprends pas, & ce qu'aucun Philoſophe ne comprendra jamais, c'eſt par quel motif Dieu a voulu créer un être tel que l'homme, qui, par les beſoins de ſes ſens eſt rabaiſſé à la condition humiliante des brutes, tandis que par ſon intelligence il eſt, pour me ſervir de l'expreſſion de Ciceron, en commerce avec la Divinité même. C'eſt un myſtere qui confond notre raiſon, que ce nœud qui aſſemble & lie des qualités ſi différentes, ou plutôt ſi oppoſées. Mais quelque incompréhenſible qu'en ſoit la cauſe, cet aſſemblage eſt fait, il doit en réſulter un être très-imparfait & ſujet à l'erreur; & c'eſt parce que l'homme eſt ſujet à l'erreur, qu'il a pu abuſer de ſa liberté, & ne pas ſuivre la vocation à laquelle il étoit appellé. Mais ne nous engageons pas, Milord, dans une queſtion métaphyſique qui paſſe les bornes de notre intelligence; ce n'eſt pas dans cette vie que tombera le voile qui nous cou-

vre les yeux. Tous vos raiſonnemens ſe réduiroient à des plaintes de ce que l'homme eſt accablé d'infirmités ; & je vous répondrois toujours que je vois ces infirmités, que j'en ſuis touché : mais que l'homme étant l'ouvrage d'un Dieu, qui fait néceſſairement tout pour le mieux, je ſuis perſuadé que nous avons toutes les perfections dont notre nature eſt ſuſceptible. Je voudrois que Dieu m'eût ôté la liberté de faire le mal, mais je vois tous les ſecours qu'il m'a donnés pour faire le bien.

Vous ne tirerez, je crois, aucun avantage des inclinations, des forces & des talens différens des hommes, pour prouver que l'égalité dans laquelle ils ſont nés, ne pouvoit ſubſiſter. Prenez garde, Milord, de ne pas confondre notre état préſent & celui de nos peres, quand ils ſortirent des mains de la nature. Combien l'inégalité, une fois introduite parmi les citoyens, n'a-t-elle pas produit de beſoins, d'arts, de profeſſions, de vices, de préjugés, d'habitudes & de paſſions, qui, n'étant que ſon ouvrage & venus après elle, n'ont pu, par conſéquent, contribuer à bannir l'égalité ? Les beſoins de nos premiers peres étoient

trop ſimples pour que leurs inclinations fuſſent auſſi variées que vous le prétendez. Rappellez-vous ce qu'on a écrit ſur les mœurs des Sauvages d'Afrique & d'Amérique, vous verrez qu'ils ſont renfermés dans un cercle très-étroit d'occupations, & que leur beſoins, qui ſont les mêmes dans leur égalité, leur donnent le même caractere.

Je dis la même choſe des talens ; la nature ne les répand point avec aſſez d'inégalité, pour qu'ils puiſſent établir une grande différence dans la condition des hommes. C'eſt notre éducation, ſi capable d'abrutir les uns & de développer dans les autres les facultés de leur ame, qui nous perſuade que la Providence a fait différentes claſſes d'hommes. Dans ces trous de rocher que nous avons vus en montant ſur cette montagne, la miſere y cache peut-être des Horace, des Ferſen, des Malbourouck, des Ariſtides, des Épaminondas & un Lycurgue. Dans la premiere ſituation des hommes, une éducation égale développoit à peu près les mêmes talens dans tous, & ſi quelques citoyens étoient diſtingués par leur mérite, ils étoient ample-

plement récompenſés par l'eſtime publique & par les Magiſtratures auxquelles ils étoient élevés.

Pour l'inégalité des forces, il ne m'eſt pas moins difficile de concevoir comment elle a pu contribuer à bannir l'égalité. La nature a-t-elle créé des briarée, des hommes à cent bras, pour aſſujettir mon eſpece? Non; déſarmé, ſans les griffes & les dents d'un lion, comment voulez-vous que je contraigne mes pareils à reconnoître une ſupériorité que je n'ai pas? ſi j'abuſe de mes forces, ne ſe formera-t-il pas une ligue pour me punir & ne ſuccomberai-je pas ſous les efforts de huit ou dix hommes plus foibles que moi! Eſt-ce avant l'établiſſement de la ſociété, que vous ſuppoſez que l'inégalité des forces ait détruit l'égalité dont nous parlons? En ce cas, je dirai que vous faites un roman peu vraiſemblable. Au milieu de l'indépendance la plus entière, quand on n'a pas encore l'eſprit d'avoir des Loix & des Magiſtrats, quand on ne ſait encore ce que c'eſt qu'ordonner, défendre & dominer, comment voulez-vous qu'il ſe forme des projets de tyrannie? Vous bouleverſez toute la marche des idées

& des paſſions humaines. Avant que de ſe ſoumettre à la volonté arbitraire d'un homme, on devoit s'accoutumer à la ſubordination, en commençant par ſe ſoumettre à des Loix & à leurs Miniſtres. N'eſt-ce qu'après l'établiſſement de la ſociété, que ſera arrivée cette funeſte révolution? Mais je vous réponds que la force peut bien avoir ſervi de titre pour mériter de la conſidération & avoir du crédit chez un peuple groſſier & barbare, mais non pas pour bannir l'égalité, quand une fois il eſt aſſez éclairé pour avoir formé une ſociété. Puiſque la fin que ſe propoſent des hommes réunis par les Loix, eſt de former une maſſe de puiſſance publique, pour arrêter & réprimer les violence & les injuſtices des particuliers, comment la force d'un citoyen lui ſervira-t-elle à faire reconnoître ſa ſupériorité & ſa tyrannie? Non, Milord, ce n'eſt point la faute de la nature, ſi les hommes ont perdu leur égalité, ils n'ont point abuſé des forces inégales qui leur étoient données, il faut recourir à d'autres cauſes. C'eſt la faute de la politique & des Loix qui ont été aſſez imprudentes & aſſez inconſidérées pour permettre que des Ma-

giſtrats s'accoutumaſſent dans l'exercice d'une trop longue Magiſtrature, à la douceur de commander, euſſent l'adreſſe de tourner la puiſſance publique à leur avantage particulier, & s'en rendiſſent enfin les maîtres.

Je ne nie pas que la nature ne nous diſtribue inégalement ſes bienfaits, mais il me ſemble que ce n'eſt point avec une diſproportion égale à la monſtrueuſe différence que nous voyons dans la fortune des hommes. En nous donnant des goûts, des qualités, des forces & des talens différens, elle n'a point voulu nous tendre un piege, ni nous préparer à la plus légere inégalité; car, quelque petite que vous ſuppoſiez cette inégalité, elle ſeroit toujours un vice, qui ne manqueroit pas de prendre, en peu de tems, des forces, & de produire enfin les maux les plus extrêmes. La nature n'a recherché qu'à multiplier & reſſerrer les liens qui doivent nous unir ſous l'empire des Loix. C'eſt par ce partage inégal dont notre amour propre nous empêche de nous plaindre, qu'elle nous rend plus utiles les uns aux autres, ſuffit à tous nos beſoins, & nous invite à ce commerce de ſervices & de bienfaits qui nous eſt néceſſaire. Ces

dons différens de la nature qui contribuent à faire fleurir la ſociété, contribuent, dans la naiſſance des choſes, à la former. Si tous les hommes avoient eu dans le même dégré, les mêmes qualités, les mêmes inclinations, les mêmes forces, les mêmes talens, ils ſe ſeroient rapprochés moins aiſément, & chacun auroit été moins diſpoſé à ſe mettre à la place qu'il devoit occuper.

Je vous prie, Milord, de ne pas croire qu'il ait fallu conſerver l'indépendance comme l'égalité pour nous rendre heureux. Toutes deux, il eſt vrai, ſont des dons de la nature, mais ils ſont différens, & ils nous ont été faits pour une fin différente; nous n'avons pas été créés égaux, parce qu'il nous importoit de reſter indépendans; mais nous ſommes nés indépendans, parce qu'il nous importoit de naître égaux & de reſter dans notre égalité. Cette vérité devient ſenſible, quand on fait attention que l'indépendance, qui conſiſte à ne rendre compte de ſa conduite à perſonne, & ne rélever, ſi je puis parler ainſi, que des lumieres de ſa raiſon & des mouvemens de ſa conſcience, ne peut ſubſiſter dans l'état de ſo-

ciété où l'homme, devenu citoyen, voit au-deſſus de lui des Loix, des Tribunaux & des Magiſtrats. S'il nous a été utile de former des ſociétés, il nous a donc été utile de renoncer à notre indépendance. Il n'en eſt pas de même de notre égalité, & je vous ai déja prouvé qu'elle eſt la ſource des plus grands biens, & qu'on ne peut la perdre ſans s'expoſer aux plus grands maux; il nous étoit donc utile de n'y pas renoncer.

Il me ſemble que ce n'eſt qu'en Turquie, ou dans quelqu'autre Etat deſpotique, qu'on peut croire que la ſubordination, néceſſaire dans la ſociété, ſoit incompatible avec l'égalité. Si ma raiſon particuliere eſt ſubordonnée à la raiſon publique de l'Etat, ſi je conſens d'obéir aux Loix, ſi je reconnois un Souverain dont je fais partie, de même que tous les autres citoyens, pourquoi ne ſerois-je plus l'égal de ceux qui n'ont que les mêmes droits que moi? Les Magiſtrats, me direz-vous, ne ſont-ils pas audeſſus de vous? Non, vous répondrai-je, à moins que je n'aie été aſſez inſenſé pour me donner un maître, ou que je n'aie accordé à ce Magiſtrat le

droit de m'opprimer en lui abandonnant un trop grand pouvoir, ou des prérogatives qui ſéparent ſes intérêts des miens. Mais ſi conſultant les regles les plus ſimples du ſens commun, ces Magiſtrats, que j'ai placés dans leur tribunal, n'occupent qu'une place que je puis occuper à mon tour; s'ils ſont obligés d'obéir aux Loix comme moi, ſi je puis les punir pour les avoir violées, s'ils ne ſont que chargés de la procuration de leurs concitoyens & de la mienne pour maintenir l'ordre, & n'ont qu'une autorité empruntée & paſſagere; pourquoi le reſpect que je dois à de pareils Magiſtrats, m'aviliroit-il au lieu de m'honorer? Pourquoi une pareille ſubordination ſeroit-elle oppoſée à l'égalité la plus entiere? Je le ſais, Milord, nous avons beſoin d'une puiſſance réprimante, mais je ſuis ſûr que pour impoſer aux hommes, les Magiſtrats n'ont point beſoin de tout cet appareil de faſte, de grandeur & de puiſſance qui les accompagne.

Je ne ſais par quelle fatalité, dit Milord à notre Philoſophe, les meilleures raiſons ne ſe préſentent jamais que les dernieres à notre eſprit. Je vous abandonne tous les

raiſonnemens que je viens de faire; mais ce qui prouve invinciblement que les hommes ne ſont pas deſtinés à reſter égaux dans la ſociété, c'eſt qu'avec quelque égalité que le partage des terres ait été fait, il eſt impoſſible que la République n'ait bientôt des citoyens riches & des citoyens pauvres; & cette inégalité des fortunes produira néceſſairement l'inégalité des conditions. C'eſt une deſtinée inévitable; car il ſeroit inſenſé de porter des Loix pour ordonner aux citoyens d'avoir la même intelligence, la même induſtrie, le même goût pour le travail & le même nombre d'enfans. Ainſi les terres produiront plus dans de certaines mains & moins dans d'autres, & avec une égalité de partage il y aura bientôt une inégalité de fortune. Laiſſez le tems de recueillir ou de partager les ſucceſſions & les héritages; attendez la troiſieme génération, & je vous réponds que vous ne trouverez plus d'égalité dans votre République. La Loi ordonnera-t-elle de faire tous les cent ans un nouveau partage des terres? Dans ce cas je vous avertis que le remede ſera pire que le mal. A la fin de chaque ſiecle, on négligera de cultiver des

terres qu'on n'eſpérera pas de conſerver. Il ſe formera, de tous côtés, des cabales & des partis, & au lieu de réformer la République, vous la perdrez.

Je vous répondrai, dit notre Philoſophe, qu'il n'eſt pas impoſſible de remédier à la plus grande partie de ces inconvéniens, ou plutôt de les prévenir; puiſqu'il eſt prouvé que les Spartiates ont vécu pendant ſix cents ans dans la plus grande égalité; & que vous ne pouvez nier que des inſtitutions qui ont ſubſiſté pendant ſix ſiecles, ne tenoient point à une mode, à un enthouſiaſme, à un fanatiſme paſſager, & pouvoient, par conſéquent, ſe conſerver pendant un million d'années. Quel fut le ſecret de Lycurgue pour opérer ce prodige? Il ſentit la force de votre objection, & ne ſe contentant pas de partager également les terres, & de ne produire qu'un bien paſſager & très-court, il ôta, à ſes concitoyens la propriété de leurs terres. Elles appartenoient à la République, qui en diſtribua une portion à chaque pere de famille, pour en jouir en qualité de ſimple uſufruitier. S'il ſe gliſſa différens abus chez les Spartiates, s'ils furent enfin les maîtres

de diſpoſer à leur gré de leurs terres, & ſi cette révolution funeſte perdit ſans reſſource la République & les Loix de Lycurgue, il me ſemble qu'on en peut tirer les inſtructions les plus utiles ſur la nature des propriétés; il me ſemble qu'on en doit conclure que nous ne pouvons trouver le bonheur que dans la communauté des biens. Je vous prie, Milord, de ne pas perdre patience, & de m'écouter.

CHAPITRE III.

De l'établiſſement de la propriété. Elle n'eſt point la cauſe de la réunion des hommes en ſociété. La nature les invitoit à la communauté des biens.

JE vous ai aſſez parlé, continua notre Philoſophe, des avantages de l'égalité; & votre dernier argument, pour prouver qu'elle ne peut ſubſiſter avec la propriété des biens, eſt d'une ſi grande force, que je ne balance point à regarder cette malheureuſe propriété comme la premiere cauſe de l'inégalité des fortunes & des conditions, & par conſéquent de tous nos maux. Les Poëtes que Platon vouloit chaſſer de ſa République, ont mieux connu que les Légiſlateurs & la plupart des philoſophes, l'origine, la marche & les progrès des ſentimens du cœur humain. Ils ont appellé ſiecle d'or cet heureux tems où les propriétés étoient inconnues; & ils ont ſenti que la diſtinction du tien & du mien avoit produit tous les vices.

Quelle miſere, je vous prie, que des

perſonnes qui paſſent pour philoſophes, répetent éternellement les uns après les autres, que ſans la propriété il ne peut point y avoir de ſociété? Et-il vrai que ce ſoit pour s'aſſurer la jouiſſance de ſes poſſeſſions, qu'on ait fait des Loix & des Magiſtrats? Les hommes ſe ſont rapprochés, parce qu'ils avoient des qualités ſociales, & que leurs beſoins les invitoient à s'aider & à ſe ſervir mutuellement. C'eſt parce qu'ils étoient ſujets à des mouvemens d'impatience, de colere, d'emportement, de haine & de vengeance; c'eſt parce que tous n'étoient pas également dociles aux conſeils de leur raiſon, & que ſouvent on abuſoit du droit de ſe venger & de punir ſes ennemis, qu'on établit une puiſſance publique à qui on remit le ſoin de punir, de venger ou de réparer les injures & les injuſtices des particuliers. Certainement la ſociété s'eſt formée, avant que la terre fût aſſez peuplée pour que ſes productions ſpontanées, la chaſſe & la pêche, ne puſſent plus ſuffire à la ſubſiſtance de ſes habitans. Pourquoi les hommes auroient-ils imaginé, dans cette ſituation, de cultiver les champs? Ce n'eſt que le beſoin qui peut nous forcer à

à travailler. La terre n'avoit alors aucun prix, aucune valeur; autant qu'on peut remonter à l'origine des Nations, tous les monumens ne nous indiquent-ils pas qu'elles ont commencé par être errantes? Comment donc pouvoient-elles avoir des propriétés? Si les ſociétés ſe ſont formées ſans les connoître, pourquoi n'auroient-elles pu ſubſiſter ſans leur ſecours?

Quand les hommes, en ſe multipliant, ſentirent enfin la néceſſité d'avoir des demeures fixes & de cultiver la terre, je vous demande ſi la premiere idée qui ſe préſenta à leur eſprit, fut de faire un partage & d'établir des propriétés? En faiſant un établiſſement nouveau, il eſt de la nature de notre eſprit de ſe conduire encore par les idées avec leſquelles l'habitude l'a familiariſé. Il eſt donc raiſonnable de penſer que nos peres, obligés de travailler pour ſe procurer une ſubſiſtance plus commode, réunirent leur travail en commun, comme, ils avoient déjà réuni leurs forces pour former une puiſſance publique. Après avoir uni leur travail, ils devoient recueillir en commun. Vous voyez avec quelle ſageſſe la nature avoit tout préparé pour nous con-

duire à la communauté des biens, & nous empêcher de tomber dans l'abyme où l'établiſſement de la propriété nous a jettés. Pour moi, je vous l'avoue, bien loin de regarder cette communauté comme une chimere impraticable, j'ai de la peine à deviner comment on eſt venu à établir des propriétés. Je n'ai là-deſſus que des conjectures qui ne me ſatisfont pas entierement, & ſi je ne craignois de manquer de reſpect à nos peres, quels reproches ne leur ferois-je pas pour avoir fait une faute qu'il étoit preſque impoſſible de faire.

J'avois gardé juſqu'alors un profond ſilence; mais ces dernieres paroles me parurent un paradoxe ſi extraordinaire, que je ne pus m'empêcher d'interrompre notre Philoſophe. Ce qui m'étonne beaucoup, lui dis-je, c'eſt que vous ſoyez embarraſſé d'une choſe qui ne m'embarraſſe nullement. Pourquoi nos peres ſont-ils ſi coupables, & quels grands obſtacles ont-ils eus à ſurmonter pour devenir méchans? Il me ſemble que les ſottiſes ne ſont que trop naturelles aux hommes. N'eſt-il pas tout ſimple que ce fond d'avarice & d'ambition que nous portons dans notre cœur, n'ait pas voulu ſe

contenter de la communauté de biens? Si ces deux paſſions, avant que d'être aiguillonnées par la propriété, étoient beaucoup moins actives qu'aujourd'hui, elles devoient cependant nous ſolliciter avec aſſez de conſtance & de force pour obtenir enfin tout ce qu'elles demanderoient; & il auroit fallu une eſpece de miracle pour que nos peres n'euſſent pas fait la faute que vous leur reprochez.

Vous auriez raiſon, me répondit notre Philoſophe, ſi la nature avoit fait l'homme avare & ambitieux, comme elle l'a fait ſenſible à la pitié, à la colere, à la reconnoiſſance, à l'amitié, &c. Mais puiſqu'elle vouloit le mettre à portée de ſe rendre heureux, elle s'eſt bien gardée de lui donner les deux vices qui contribuent le plus à ſon malheur. L'ambition & l'avarice ne ſont pas meres, ſi je puis parler ainſi, mais filles de l'inégalité. Pour ſe convaincre que ces deux paſſions étoient inconnues à la naiſſance des choſes, & ont ſuivi & n'ont pas précédé la propriété, il ſuffit de faire attention qu'avant cet établiſſement, les richeſſes ne conſiſtant qu'en des fruits que le tems alteroit & corrompoit prompte-

ment, il étoit inutile d'en cueillir ou d'en cultiver plus qu'on n'en pouvoit conſumer. Puiſqu'il n'y avoit point de fortune, il ne devoit point y avoir d'avarice. Mais le germe de cette malheureuſe paſſion fut jetté parmi les hommes, dès que la propriété fut connue. Le citoyen ne regarda plus le champ qu'il cultivoit du même œil qu'il l'avoit vu juſqu'alors ; il s'occupa davantage de lui-même dans ſon travail, il oublia le bien public, & fut dès-lors moins généreux. Il s'établit un commerce des denrées que chaque famille ne put conſumer. Le ſuperflu ne fut plus une choſe inutile depuis qu'on pouvoit l'échanger ; les beſoins augmenterent, on ſentit l'avantage d'être riche. Voilà l'avarice ; & elle ne tardera pas de s'accroître en inventant tous les jours de nouveaux moyens de ſe ſatisfaire.

Il en eſt de même de l'ambition. Je ſais que quelques philoſophes ont prétendu que nous naiſſons ennemis les uns des autres, & qu'en commençant à reſpirer, les hommes eurent le deſir de ſe faire la guerre, de ſe déchirer & de s'aſſervir mutuellement ; mais au lieu de m'arrêter à refuter cette abſurde philoſophie, ne ſuffit-il pas

de demander ſur quelle apparence de raiſon on imagine que la nature ait arrangé de telle ſorte notre condition, qu'un homme ne puiſſe être heureux qu'aux dépens d'un autre ? Tout ne nous dit-il pas que le ſoin de notre conſervation a d'abord dû nous occuper entiérement ? Pourquoi veut-on qu'un être qui penſe, s'expoſe au danger de la guerre ſans eſpérance d'un bien ? Si on veut me perſuader que les hommes avoient de l'ambition avant la naiſſance de la ſocieté, il faut me faire voir les avantages que cette paſſion pouvoit leur préſenter ; il faut me démontrer qu'il n'y a point d'abſurdité à ſuppoſer que des hommes qui n'avoient que des idées d'égalité, de liberté & d'indépendance, pouvoient former des projets d'empire, de ſervitude & de tyrannie.

Paſſe encore, ſi on avoit rejetté la naiſſance de l'ambition au tems où les ſociétés ſe formerent. On pourroit dire, avec quelque ombre de vraiſemblance, que les Magiſtrats, flattés du plaiſir de commander, & fiers de ſe voir les Miniſtres des Loix, ſe livrerent à des eſpérances ambitieuſes ; mais je vous avoue, que j'aurois quelque

peine à le croire. Comment ces eſpérances ambitieuſes pouvoient-elles s'aſſocier avec l'égalité à laquelle on étoit accoutumé avant l'établiſſement des propriétés? Remarquez, je vous prie, que chez tous les peuples dont nous connoiſſons l'hiſtoire, l'avarice a toujours précédé l'ambition. Plus une Nation eſt pauvre, moins il doit s'y former de projets d'ambition & de tyrannie. Pourquoi cela? C'eſt qu'il eſt infiniment aiſé à des hommes pauvres d'arranger de telle maniere les Magiſtratures, qu'on n'ait rien à craindre de l'autorité des Magiſtrats; & qu'ils ſeroient des inſenſés, s'ils oſoient aſpirer à n'être pas les ſimples organes de la Loi. C'eſt que rien n'eſt plus facile dans cette ſituation que d'inſpirer à tous les citoyens l'amour du bien public; & que cette vertu, qui étouffe l'ambition, ne laiſſe paroître que l'émulation & l'amour de la gloire. L'ambition ſuppoſe des propriétés. Avant qu'il y ait des ambitieux, il doit y avoir des riches qui jouiſſent de leurs avantages, & dont la fortune ſoit à la fois enviée & reſpectée. Sans cela l'homme ſe donneroit-il la peine d'être ambitieux? Etouffant & corrompant la plupart de ſes qualités ſociales, par quel intérêt pourroit-il ſe réſoudre à commettre les injuſtices & les violences néceſſaires au ſuccès de l'ambition?

Rien ne me paroît plus aiſé que de contenir les hommes dans le devoir, avant qu'on eût établi des propriétés; car rien n'étoit plus aiſé que de pourvoir à leurs beſoins & de les ſatisfaire. Je crois voir les citoyens diſtribués en différentes claſſes; les plus robuſtes ſont deſtinés à cultiver la terre, les autres travaillent aux arts groſſiers dont la ſociété ne peut ſe paſſer; je vois par-tout des magaſins publics, où ſont renfermées les richeſſes de la République; & les Magiſtrats, vraiment peres de la Patrie, n'ont preſque point d'autre fonction que d'entretenir les mœurs, & de diſtribuer à chaque famille les choſes qui lui ſont néceſſaires.

C'eſt, ſelon les apparences, la pareſſe qui trouble le bonheur de cet âge d'or. Peut-être que des hommes plus indolens & moins actifs que les autres, & qui attendoient leur ſubſiſtance du travail commun de la ſociété, la ſervirent avec moins d'aſſiduité & de zèle. Leur nonchalance, comme tous les autres vices, augmenta en n'é-

tant pas réprimée. Les pareſſeux furent à charge à leurs concitoyens qui ſe plaignirent, & la République commença à être agitée par ces diſſenſions. Si vous n'êtes pas content de ces conjectures, vous pouvez attribuer la naiſſance des premiers déſordres à l'injuſtice des Magiſtrats, qui, dans la diſtribution des fruits ou des autres choſes néceſſaires, ſe firent à eux-mêmes une meilleure part, ou marquerent une préférence injuſte pour leurs parens & leurs amis.

Quoiqu'il en ſoit de ces premiers mécontentemens qui préparoient une révolution funeſte, croyez-vous, ajouta notre Philoſophe en me ſerrant la main, qu'il fût impoſſible d'y remédier? les paſſions alors n'avoient point l'opiniâtreté & la force qu'elles eurent depuis. Pour proſcrire la pareſſe, il ne s'agiſſoit que d'encourager au travail, en portant des Loix qui auroient reveillé, dans les citoyens, l'inſtinct naturel qui nous invite à rechercher l'eſtime de nos pareils, & à craindre leurs mépris. Pour arrêter les plaintes des hommes laborieux qui trouvoient mauvais de travailler pour des citoyens inutiles à la ſociété; il ſuffiſoit de

leur accorder des récompenſes & des diſtinctions qui les auroient fait regarder comme les bienfaiteurs & les peres de la Patrie. Si le mal venoit des préférences injuſtes des Magiſtrats dans la diſtribution des fruits; on pouvoit, ſans beaucoup de peine, les rappeller à leur devoir. Mille moyens, tous plus ſimples les uns que les autres, ſe préſentoient à la politique de nos peres, & tous étoient également propres à maintenir l'ordre. Il ſeroit inutile de vous en parler, & il eſt aiſé de les imaginer, puiſque pluſieurs peuples, malgré l'emportement de nos paſſions, ont encore trouvé le ſecret de preſcrire des regles aux Magiſtrats, & de les contraindre à obéir aux Loix.

On ſe livra ſans réflexion à des mouvemens de colere, d'indignation & de vengeance. Puiſque nous ne vivons plus, dirent les citoyens les plus laborieux, des fruits ſpontanés de la terre, & que le travail de nos bras eſt néceſſaire à la ſociété, il eſt juſte que chaque citoyen y contribue également. Il n'y a qu'un moyen pour bannir la pareſſe & châtier les pareſſeux; que déſormais les fruits de la terre n'appartiennent qu'à ceux qui les auront cultivés, &

aux ouvriers qui leur donnent, pour ainſi dire, une nouvelle exiſtence. Nous eſpérons envain que les Magiſtrats mettront dans nos diſtributions la juſtice & l'impartialité que nous deſirons. Pour arrêter le cours des maux dont nous nous plaignons, que tardons-nous donc à porter une Loi qui attribue & donne à chaque citoyen la récolte que ſes ſoins auront produite? Faiſons un partage égal de nos terres, la néceſſité, la plus puiſſante des Loix, bannira la pareſſe; le beſoin donnera de la force, de l'activité & de l'induſtrie, & nos Magiſtrats ſeront débarraſſés d'un emploi qu'ils ne peuvent remplir. On ne découvrit point l'abyme qu'on creuſoit ſous ſes pas, & on porta la Loi funeſte qui ordonnoit le partage des terres.

Croyez-vous, dit Milord en badinant, m'avoir convaincu avec vos idées poëtiques? Il ne manque à la deſcription de votre ſiecle d'or que des ruiſſeaux de lait qui ſerpentent dans les plaines; & ſi vous ne m'aviez déjà prouvé qu'on n'abandonne point impunément les regles étroites de la nature, je ne ſerois point trop fâché qu'on nous eût fait paſſer du ſiècle d'or au ſiècle

d'argent. Si je vous dis qu'une pointe d'avarice eſt peut-être néceſſaire aux hommes pour les faire agir; vous me répondrez qu'ils ſe porteront inſenſiblement aux derniers excès, & j'ai peur que vous n'ayez raiſon. Quoiqu'il en ſoit, la communauté des biens répand une extrême langueur dans la ſociété. Quel engourdiſſement! Vous avez bien raiſon de craindre que la pareſſe, la plus paiſible des paſſions, ne trouble cependant vos citoyens. Pourquoi travailleroient-ils? La culture de la terre doit être négligée, & les campagnes ne produiront que des moiſſons ſtériles ſous des mains qui ne ſeront pas animées par la propriété, car on ne travaille pas pour les autres avec la même ardeur que pour ſoi. Quel chétif ſpectacle auroient d'ailleurs préſenté les ſociétés, qui, pour ſe gouverner par vos principes, auroient été obligées d'être extrêmement petites? Quelle occupation faſtidieuſe pour des Magiſtrats que l'unique ſoin de raſſembler les productions de la terre, de viſiter les attéliers des artiſans, & de diſtribuer triſtement aux citoyens les denrées & les vêtemens dont ils ont beſoin! Enfin, ſi tous les hommes ne reſtoient pas

dans ce premier état, ne voyez-vous pas que ceux qui se seroient opiniâtrés à ne point changer de situation, auroient été bientôt envahis par quelque voisin dont l'avarice & l'ambition auroient fait une puissance formidable?

Milord, répondit notre Philosophe, si les hommes n'ont pas besoin d'avoir des propriétés pour être sensibles au plaisir & à la douleur, soyez sûr que la communauté des biens ne les jettera pas dans cet engourdissement que vous redoutez. Je ne conviendrai point qu'on doive être avide & avare pour que la terre soit bien cultivée. Votre objection n'est pas nouvelle pour moi, on me l'a proposée cent fois; & cent fois, j'ai prié mes adversaires d'observer qu'en ne se faisant pas une idée nette de la différence qu'il doit y avoir entre des hommes qui ne se sont pas écartés des institutions de la nature, & des hommes qui en sont monstrueusement éloignés; il est presque impossible de s'entendre en raisonnant avec eux. Par une erreur étrange, ils confondent les sentimens de notre éducation & ceux de la nature: parce que dès l'enfance notre ame est ouverte aux erreurs

& aux passions que nos peres se sont faites, & qu'elles seules sont capables de nous donner de l'action & du mouvement; nous nous sommes accoutumés à les appeller abusivement l'instinct de la nature. N'ayant aujourd'hui, pour toute politique, que l'art de nous servir de nos vices pour nous remuer & nous donner de la vie; sans doute nous resterions immobiles & sans action à la vue des motifs qui détermineroient & entraîneroient les citoyens de mon âge d'or. Nous pesons tout au poids d'un vil intérêt, nos plaisirs & nos douleurs dépendent de nos gains & de nos pertes; mais des hommes qui ne sont pas avares, ont d'autres sources de plaisir & de peine.

On ne travaille point, dites-vous, avec la même ardeur pour les autres que pour soi; cette vérité est incontestable pour tous les tems. Mais qui vous a dit que ce cultivateur infatigable, qui fait des récoltes beaucoup plus abondantes que ne l'exigent ses besoins & ceux de sa famille, ne travaille pas pour lui! Il travaillera véritablement pour lui, Milord, si les Loix ont su attacher de la gloire & de la considération à son travail. Au milieu de notre corruption,

nous voyons encore des hommes qui, conduits par l'eſtime de leurs pareils & l'approbation de leur propre conſcience, croyent travailler pour leur bien particulier en s'immolant au bien public. Pourquoi donc la communauté des biens ne produiroit-elle pas des héros? Nous ſommes actifs & laborieux par avarice; en nous conformant aux intentions de la nature, nous l'aurions été par devoir, pour éviter le mépris & goûter le plaiſir qui accompagne la conſidération. Raſſurez-vous donc, Milord; mais quand je ſerois obligé de convenir que dans la communauté des biens, les récoltes ſeroient moins abondantes que dans l'état de propriété qui dévaſte tant de provinces; qu'en concluriez-vous? Il me ſemble que ſans tomber dans une trop lourde abſurdité, je pourrois croire qu'il eſt plus avantageux pour le genre humain d'avoir quelques vertus, que beaucoup de fruits. Que deviendra, dit-on la population? Je réponds qu'il vaudroit mieux ne compter qu'un million d'hommes heureux ſur la terre entière, que d'y voir cette multitude innombrable de miſérables & d'eſclaves qui ne vit qu'à moitié dans l'abrutiſſement &

la miſere. Mais j'ajoute que ſi les hommes n'avoient jamais établi la propriété, la terre ſeroit auſſi cultivée & auſſi peuplée qu'elle peut l'être. Le bonheur ne multiplie-t-il pas les hommes? On n'auroit point vu de ces Gouvernemens qui dévorent les habitans.

Vous m'avez demandé quel chétif ſpectacle préſenteroient des ſociétés néceſſairement bornées à un petit nombre de familles; pour moi je vous demande, à mon tour, quel ſpectacle ſi admirable offrent ces grands Etats, dont les parties, mal unies, ſe choquent, ſe heurtent, & ne peuvent former un corps régulier. Tandis qu'une portion de citoyens s'abrutit dans la miſere, l'autre s'abrutit dans l'abondance. Tout languit, tout végéte à peine, tout meurt faute d'action, on ne connoit que des mouvemens momentanés & convulſifs; on veut eſſayer ſes forces & on ne ſent que ſa foibleſſe; enfin une longue décadence annonce une ruine certaine. En nous donnant de ſi foibles lumieres, en mettant des bornes ſi étroites à notre attention & à notre vigilance, la nature ne nous inſtruit-elle pas que nous ne ſommes

point deſtinés à former de grands Empires? Je vous en demande pardon, Milord, des hommes vertueux & heureux, quelque petit que ſoit leur nombre, ne ſont point une choſe ſi chetive aux yeux d'un philoſophe. Ce qui me paroît ridicule, ce ſont ces grandes ſociétés qui s'égarent avec méthode, que l'expérience n'éclaire jamais, & qui font préciſément tout ce qui peut augmenter leurs maux, en eſpérant toujours de les guérir.

Quelle occupation, dites-vous, pour des Magiſtrats, que le ſoin d'examiner ſi chaque citoyen s'acquite avec exactitude du travail dont il eſt chargé, de raſſembler dans des magaſins, de conſerver & de diſtribuer, par égales portions, les fruits de la terre & les autres choſes dont les familles auront beſoin. En effet, rien n'eſt ſi plat que des Magiſtrats convertis en piqueurs d'ouvriers, en régiſſeurs de terre & en maîtres-d'hôtel; ſans doute, il eſt bien plus ſage d'avoir épargné aux nôtres de ſi fades emplois, & pour ennoblir leurs fonctions, de les mettre dans la néceſſité de ne rien faire ou de ne faire que des ſottiſes. En effet, parlez-moi d'un Magiſtrat occupé à marchander

les membres du Parlement, qui étudie le prix de chacun, & qui ne l'achetera que ce qu'il vaut préciſément: Voilà des talens qui honorent un être raiſonnable. Nourrir & vêtir des hommes; quelle miſere! Il eſt bien plus beau d'imaginer des banqueroutes ou des tours de paſſe-paſſe pour piller les citoyens & acheter des voluptés à leurs dépens; c'eſt dans ces heureuſes inventions que l'eſprit ſe déploye. Pardonnez-moi, Milord, mes mauvaiſes plaiſanteries; & je vous demande ſérieuſement, à mon tour, s'il eſt une occupation plus digne des Magiſtrats, que de veiller à la ſubſiſtance des hommes; de façon que cette vile pâture, dont nous avons beſoin tous les jours, ne devienne pas un principe de trouble & de diſcorde.

Mais enfin, il n'eſt pas vrai que dans la communauté des biens, les fonctions de la Magiſtrature fuſſent bornées à la ſimple diſtribution des fruits & des vêtemens. Nous éprouvions des déſordres, puiſque nous avons été forcés, pour les réprimer, de créer une puiſſance publique des Loix & des Magiſtrats. Nos qualités ſociales tiennent de bien près à quelque vice, la pitié

à la foibleſſe, l'émulation à l'envie, l'amour du plaiſir à la volupté, l'orgueil à la vanité, l'amour du repos à la pareſſe, &c. Toujours prêts à nous égarer, toujours entourés de pieges, nous avons continuellement beſoin que les Loix nous gardent. Des Magiſtrats ſans ceſſe occupés du ſoin de les faire obſerver, d'épier nos beſoins pour ſolliciter des réglemens favorables, ou faire révoquer ceux qui ont été faits avec négligence ou trop de précipitation, ne penſent-ils qu'à des puérilités? Dans les moindres abus, il faut démêler le principe des plus grands maux, & l'étouffer avant qu'il ait le tems de ſe développer. Puiſque les Loix ſont néceſſaires pour étayer notre raiſon chancellante & nos fragiles vertus, ſoyez ſûr que les Magiſtrats ne manqueront jamais d'affaires importantes. Mais quand ils ſeroient réduits à n'être exactement que les économes de leurs concitoyens, de quoi vous plaindriez-vous? Seroit-ce un ſi grand malheur qu'une ſociété eût une conſtitution aſſez ſage pour que ſes Magiſtrats, libres de tout ſoin & de toute inquiétude, n'euſſent rien à faire? Aimeriez-vous mieux des Etats où les citoyens, gênés par des

Loix qu'ils haïſſent, laſſent la conſtance du Gouvernement, trompent ſa vigilance, & lui communiquent enfin tous leurs vices.

Je ne comprends pas pourquoi les ſociétés qui n'auroient pas abandonné cette premiere ſituation que je regrette, ſeroient envahies par les peuples voiſins qui ſe ſeroient hâtés d'en ſortir. Je vous renvoye à Platon pour vous raſſurer; voyez comme Socrate réfute la même objection que vous me propoſez. Ne ſoyez pas en peine de ma République, dit-il à Adimante: une armée pauvre & compoſée de citoyens heureux, eſt invincible; elle battra toujours une armée deux ou trois fois plus nombreuſe qu'elle, & qui appartiendra à un peuple riche. L'expérience ne nous apprend-t-elle pas qu'un lutteur ſobre eſt toujours vainqueur d'un lutteur intempérant? Nous ne manquerons point de ſecours, nous nous adreſſerons à quelques Etats voiſins, en leur diſant que nous n'avons beſoin ni d'or, ni d'argent, ni de conquêtes, & que nous leur abandonnons les dépouilles de nos ennemis, s'ils nous aident à les vaincre. Croyez-vous, ajouta-t-il, que de pareilles offres ſoient rejettées, & qu'on

aime mieux attaquer des dogues maigres & robuſtes, que de ſe joindre à eux contre un troupeau gras & délicat. Voilà, Milord, comme on raiſonne, quand l'avarice, qui dégrade les ames, n'a pas appris à regarder l'argent comme le nerf de la guerre & de la paix. Socrate auroit étendu ce raiſonnement s'il eût parlé dans un pays qui n'eût pas connu le pouvoir du courage, de la diſcipline & des mœurs; mais la Grece n'avoit pas oublié que toutes les forces de Xercès avoient échoué contre les villes de Lacédémone & d'Athenes.

Après tout, cette ambition, ces conquêtes, ces armées que vous redoutez dans vos voiſins, vous ſerviront à ennoblir les fonctions de votre Magiſtrature; en s'occupant du ſoin de repouſſer, avec ſuccès, les injures & les armes de quelque peuple inquiet & ambitieux, elle s'élevera au-deſſus de ces petits détails économiques dont vous faites trop peu de cas. Vos Loix, Milord, acquerront plus de majeſté; vous verrez ſe former des établiſſemens propres à faire autant de héros que vous aurez de citoyens; ils ſeront commandés par des Miltiade, des Thémiſtocle, des Léonidas.

Sans ſuppoſer des Magiſtrats égaux à Lycurgue, il naîtra une République plus-excellente encore que celle de Lacédémone, parce que les principes de ſon Gouvernement ne s'écarteront en aucun point des vues de la nature. Me trompai-je, ſi je crois qu'un bon Gouvernement & de ſages Loix ſont le plus ſûr rempart d'un Etat contre ſes ennemis? Que l'Europe ſeroit honteuſe de ſa politique, ſi elle pouvoit appercevoir qu'il eſt inſenſé d'eſpérer de grandes choſes, en rendant les citoyens vicieux! Recherchez, je vous prie, les cauſes qui ont ruiné tant de peuples dont parle l'Hiſtoire; & vous verrez conſtamment que ce n'eſt point au petit nombre de leurs ſoldats, ni à leur pauvreté, qu'il s'en faut prendre, mais à quelque vice de leur Gouvernement. Eſt-ce pour n'avoir eu que trente mille citoyens, point d'or, & des domaines peu étendus, que Sparte a été détruite, ou pour avoir abandonné les inſtitutions de ſon Légiſlateur? Quand on conſidere de quel point de foibleſſe les Romains ſont partis pour conquérir le monde, & de quel degré de puiſſance & de grandeur quelques bandes de mes anciens

compatriotes les ont fait décheoir, on eſt bien tenté de croire que la fortune des Etats ne tient à rien de ce que notre politique moderne eſtime tant.

C'eſt une grande folie de ſe plus occuper de ſes voiſins que de ſoi-même; que vous importe qu'ils ſoient inſenſés, pourvu que vous ne les imitiez pas dans leur folie? Voulez-vous trouver des alliés fidèles, & n'avoir point d'ennemi redoutable? faites reſpecter votre juſtice, votre pauvreté, votre tempérance, votre conſtance & votre courage. Or, je vous demande ſi une République où les biens ſont communs, n'eſt pas plus diſpoſée à ſuivre cette politique, qu'un Etat qui s'enorgueillit de ſes richeſſes; & parce qu'il eſt riche, ne peut armer pour ſa défenſe qu'une canaille mépriſable. Quel eſt le Prince aujourd'hui qui peut mener contre ſes ennemis vingt mille Spartiates? La petite ville de Sparte étoit donc plus forte que ne l'eſt aujourd'hui le Monarque le plus redoutable. Si nos Xercès n'avoient pas affaire à d'autres Xercès, ils ne trouveroient par-tout que des Salamines, des Platée & des Micale.

Je ne crains pas que la communauté des

biens laiſſe les citoyens indifférens ſur le ſort de l'Etat. Moins on eſt occupé de ſes richeſſes, de ſon luxe & de ſes voluptés, plus on eſt attaché au bien public; on paroît s'oublier pour n'aimer que les Loix: l'expérience le prouve, & la raiſon confirme l'expérience. Si je n'ai aucune propriété, & que je reçoive des mains des Magiſtrats toutes les choſes dont j'ai beſoin, ſoyez ſûr que j'aimerai ma Patrie, parce que je lui devrai tout. Ne nous faiſons pas illuſion, la propriété nous partage en deux claſſes, en riches & en pauvres. Les premiers préféreront toujours leur fortune domeſtique à celle de l'Etat; & les ſeconds n'aimeront jamais un Gouvernement & des Loix qui permettent qu'ils ſoient malheureux. Les citoyens de ma République compareront leur ſituation à celle des ennemis qui les veulent ſubjuguer; fiers de leur égalité, jaloux de leur liberté, ils verront qu'ils ont tout à perdre en paſſant ſous une domination étrangere, & leur déſeſpoir donnera une force nouvelle à toutes leurs vertus.

CHAPITRE IV.

Des obſtacles inſurmontables qui s'oppoſent au rétabliſſement de l'égalité détruite. Dans l'ordre des choſes où nous nous trouvons, le Légiſlateur doit, avec prudence, tourner toutes ſes forces contre l'avarice & l'ambition.

JE comprends à merveille tout cela, dit Milord d'un ton aſſez affligé, & vous me faites trembler pour l'Europe. J'avois eſpéré qu'en nous entretenant des Loix, vous me feriez connoître celles qui peuvent nous conduire au bonheur; & je crains que vous ne m'ayez ſimplement prouvé que nous ſommes dans un abyme d'où il eſt impoſſible de ſortir. Après tant de ſottiſes & de bévues faites, refaites, commencées, conſommées, accumulées pendant une longue ſuite de ſiecles, comment la politique s'y prendra-t-elle pour réparer ſes torts? Je vous connois, vous êtes inflexible dans vos principes; vous allez rétablir l'égalité, & l'affermiſſant par la communauté des

des biens, vous allez, à l'exemple de Platon, ...

N'en doutez pas, reprit notre Philoſophe avec vivacité, ſi je pouvois détruire les préjugés qui égarent notre raiſon, ſi je pouvois arracher de notre cœur les paſſions tyranniques qui l'aſſerviſſent, je ne balancerois pas un moment à remettre les hommes dans la plus parfaite égalité. Si on me laiſſoit faire, je vous donnerois des Loix bien plus rigides que celles de Platon; car je ſuis fâché, pour vous le dire en paſſant, que ce philoſophe qui vouloit nous préſenter le tableau d'une République parfaite, ait échoué dans ſon entrepriſe, parce qu'il n'a pas oſé traiter les ſimples citoyens comme il traite les Magiſtrats. Il a ſenti, il eſt vrai, que pour faire des Magiſtrats & des guerriers auſſi accomplis qu'il le deſiroit, il falloit les rendre inacceſſibles à l'avarice & à l'ambition, & ne leur laiſſer, par conſéquent, aucune propriété, aucune fortune; & charger le public de leur entretien. Craignant même que des intérêts de famille ou les liaiſons du ſang ne les détournaſſent de leur devoir, il a outré la prudence & les précautions juſqu'à établir entre eux la

communauté des femmes ; & voilà, je crois, la seule Loi dont notre libertinage pourroit s'accommoder.

Mais puisque Platon espéroit tant d'avantages en réglant ainsi la condition des Magistrats & des guerriers, que n'établissoit-il la communauté des biens entre tous les citoyens? Il ne lui en auroit pas plus coûté. Je sais bien qu'il dit quelque part, que pour juger du bonheur d'une République, il suffit d'examiner le caractere & les talens de ceux qui la gouvernent & la défendent ; mais, avec sa permission, je prends la liberté de lui demander, si, pour juger du caractere & des talens des Magistrats & des guerriers, il ne faut pas examiner les mœurs particulieres des citoyens! Platon a peur que les Philosophes, à qui il confie le Gouvernement, ne préferent la retraite à l'embarras des affaires, & ne se refusent aux desirs de leurs concitoyens qui les appelleront à la Magistrature ; pour moi je craindrois que des gens qui auront toutes les passions que donne la propriété, ne fussent bientôt fatigués & excédés de toutes les vertus que Platon rassemble à grands frais dans ses Magistrats & ses Guerriers.

Il avoue que sa République aura enfin le sort commun aux autres Etats ; & qu'après bien des agitations, ses Philosophes, dégoûtés de leur sagesse, conjureront contre l'Etat, s'accorderont à faire entr'eux le partage des terres, & traiteront en esclaves le reste des citoyens. Pour trouver la cause de cette fatale décadence, il a recours à je ne sais quels raisonnemens d'Astrologie judiciaire que je n'entends pas trop bien. Mais, au lieu de s'en prendre aux astres, & d'imaginer qu'après une certaine révolution, ils ne pourront plus produire des hommes propres à l'étude de la philosophie ; n'auroit-il pas été plus court & plus raisonnable d'en accuser les vices qu'il avoit laissés à ses citoyens en leur donnant des propriétés, & qui se feroient insensiblement communiqués aux Magistrats & aux Guerriers?

N'est-il pas évident que des hommes qui estimeront les richesses, parce qu'ils ont des propriétés, & qui voudront avoir les vices de l'opulence, seront tentés de mépriser des philosophes entretenus aux dépens du public? En leur accordant l'entretien le plus modeste, on croira en faire trop pour eux. On les regardera comme

un fardeau pesant & incommode pour la République; on les prendra pour des mercénaires; & loin de leur obéir, on en exigera une molle complaisance. Plus les Magistrats, consommés dans l'étude de la sagesse, en suivront scrupuleusement les régles dans leur administration; plus le peuple, qui n'est pas préparé à ces hautes spéculations, sera disposé à prendre pour des rêveries des Loix austeres dont il ne sentira, ni la justice, ni le besoin. En établissant la communauté des biens entre les simples citoyens, comme entre les Magistrats & les Guerriers, il auroit été facile de former une République qui auroit trouvé en elle-même tous les moyens nécessaires pour subsister éternellement; mais dès que Platon a manqué ce point essentiel, il doit s'élever des passions dans le cœur de ses citoyens. Quelque timides qu'on suppose ces passions à leur naissance, elles acquerrent des forces en travaillant incessamment à ranimer des Loix qui les contrarient. Elles feront naître des dissensions, des querelles, des troubles; & dès que les Magistrats emportés, si je puis parler ainsi, par le torrent des mœurs & des opinions

publiques, auront éprouvé que leur philosophie ne peut triompher des vices des citoyens, leur vigilance se relâchera. Ils commenceront eux-mêmes, sans l'influence des astres, à se dégoûter de leur vertu. De-là à se familiariser avec le vice, à l'aimer même, la distance est courte; & l'Etat ne tardera pas à se ruiner.

Mais laissons-là Platon, & ne craignez pas, Milord, que je songe à faire une République plus parfaite que la sienne; les matériaux me manquent pour élever un pareil édifice. Si je m'avisois de proposer à la premiere classe des citoyens, de renoncer à leurs prérogatives, & de se confondre avec le dernier ordre de l'Etat; comment imaginez-vous qu'on reçût ma proposition? La vanité révoltée des Grands paroitra être leur seule passion. J'aurai beau raisonner, j'aurai beau prouver, mes raisonnemens seront inutiles; mes preuves seront perdues. Offrirai-je le bonheur? on le rejettera avec dédain, & on sacrifiera tout à la conservation d'une dignité dont on est souvent fatigué, & qu'on veut cependant toujours augmenter. Si ce mauvais succès ne me rebute pas, & qu'espérant avoir meilleur marché

de l'avarice que de la vanité, j'eſſaye de rétablir l'égalité par une nouvelle diſtribution des fortunes; je paſſerai infailliblement pour un fol, & j'éprouverai bientôt que l'avarice n'eſt pas moins intraitable que la vanité. On diroit que les hommes n'ont qu'une paſſion dominante; mais ſoyez ſûr qu'ils en ont deux également fortes, également impérieuſes, également durables, & qui ont fait une alliance éternelle entr'elles. N'eſt-on que riche? on veut être grand. N'eſt-on que grand? on veut être riche. Eſt-on riche & grand? on veut être plus riche & plus grand encore.

Je vais même, Milord, vous dire quelque choſe de plus incroyable. Quand à force d'éloquence & de démonſtration, paſſez-moi cette ſuppoſition ridicule, on auroit fait le miracle de réduire les grands & les riches à ſe contenter d'une entiere égalité avec les perſonnes qu'ils mépriſent; je ne ſais ſi les petits & les pauvres y voudroient conſentir, ou du moins s'ils pourroient prendre des ſentimens conformes à leur nouvelle ſituation. Ce n'eſt point une plaiſanterie, les choſes en ſont venues, dans preſque toute l'Europe, à un tel degré d'aviliſſement & de miſére, qu'ils auroient une ſorte de répugnance ou de honte à égaler les autres, & ſe trouveroient embarraſſés à leur côté. N'avez-vous jamais rencontré de ces hommes vils, ſi convaincus de leur néant, & ſi flattés d'approcher de leurs ſupérieurs, qu'ils achetent par des baſſeſſes l'honneur de les ſervir & de mériter un de leurs regards? Le peuple a des emportemens d'inſolence, mais aucun principe d'égalité. J'ai cru remarquer cent fois dans les perſonnes mêmes qui ſe piquent de penſer avec le plus de juſteſſe & de force, qu'elles ſe laiſſent ſurprendre par l'éclat des grandeurs & des richeſſes, & retombent machinalement dans la place où la fortune les a fait naître.

Les Grands ſont bien bons de craindre que les petits ne les dépouillent de leur grandeur. Tous les Etats ont eu, à leur naiſſance, des Loix favorables à l'égalité, tous cependant ont vu ſe former des diſtinctions & des préférences choquantes entre les citoyens; & quoique les richeſſes & les dignités fuſſent d'abord peu impoſantes, elles ont cependant ſuffi pour ſubjuguer la multitude: tant l'empire des richeſſes &

des dignités eſt puiſſant! Songez, je vous prie, combien il fallut de tems aux Plébéyens, mêmes de Rome, pour ſe réſoudre à partager la Magiſtrature avec les Patriciens. Le peuple cependant n'y étoit point accoutumé, comme il eſt aujourd'hui dans preſque toute l'Europe, à n'être compté pour rien. L'exil de Tarquin lui avoit inſpiré l'amour le plus extrême de la liberté; on lui avoit donné l'eſpérance de ne plus obéir qu'aux Loix; il avoit ſoutenu une guerre longue, opiniâtre, & qui avoit dû élever ſes ſentimens: Toutefois ces malheureux Plébéyens, combien n'éprouverent-ils pas de mauvais traitemens de la part des Nobles, avant qu'ils ſongeaſſent, je ne dis pas à les humilier, mais à ſe défendre? Le peuple, enfin laſſé de la tyrannie des Grands, ſe retire ſur le Mont Sacré; il eſt aſſez fort pour perdre ſes ennemis, ou reprendre du moins l'égalité que lui donnent les Loix; mais je ne ſais quel reſpect arrête ſa vengeance; & ſon ambition ſe borne à n'être pas opprimé. Les Magiſtrats, qu'il charge de veiller à ſa ſûreté, n'ont aucune marque de Magiſtrature, & ſont aſſis humblement à la porte extérieure

du Sénat. Ces Tribuns qui connoiſſoient leurs forces, & ſi empreſſés à relever la dignité de leur ordre pour augmenter leur pouvoir, quelle peine n'eurent-ils pas à faire goûter aux Plébéyens les principes de l'égalité? Si la multitude s'agite quelquefois dans la place publique, ſi tout retentit de ſes plaintes, ſi elle paroit réſolue à s'emparer de l'autorité, ne craignez rien; une ſorte d'inſtinct aveugle & confus, fruit de l'habitude & de je ne ſais quelle pudeur, retient les Plébéyens; & ſans qu'ils s'en apperçoivent eux-mêmes, cet inſtinct calmera leur inquiétude. Il faut qu'ils ſe familiariſent peu-à-peu avec l'ambition qu'on veut leur inſpirer, & s'ils obtiennent, dans un moment d'emportement, le privilege de partager les faiſceaux avec les Patriciens, il s'écoulera deux ſiecles avant qu'ils oſent jouir de cet honneur.

L'Hiſtoire de tous les peuples eſt une preuve de ce que je dis; la vôtre, Milord, le démontre. Les chefs de vos Puritains voulant élever une vraie République ſur les ruines de la Royauté & de la Patrie auxquelles vous étiez accoutumés, quelle réſiſtance invincible n'éprouverent-ils pas de

la part des citoyens mêmes qui croyoient la révolte légitime, qui avoient pris les armes pour réprimer les abus, & qui ne pouvoient ſe réſoudre à changer les principes du Gouvernement? Après des évenemens qui paroiſſoient ſi propres à donner un nouvel eſprit & de nouvelles Loix à votre Nation, vous vous retrouvâtes dans la même ſituation où vous étiez auparavant. Pour rétablir l'ordre, chacun ſe remit à ſa place, perſonne n'oſa être l'égal de ſon ſupérieur, & vous en revintes par habitude à votre grande Charte. Voilà la marche de l'eſprit & du cœur humain. A quels ſignes un Légiſlateur connoîtra-t-il donc ſi un peuple peut encore ſe conformer aux vues de la nature, pour jouir dans l'égalité du bonheur auquel elle le deſtine? C'eſt quand les mœurs ſeront modeſtes, & que les beſoins ſeront diminués au point que le pauvre ſoit content de ſa pauvreté, & que le riche ne trouve aucun avantage à être riche; c'eſt quand les vertus ſeront plus honorées & plus utiles que les titres & les richeſſes, & qu'on jugera des rangs par la probité.

Vous voyez que je ne vous donne pas

de grandes eſpérances; & ſi vous voulez jetter les fondemens d'une République parfaite, je vous conſeille, ajouta notre Philoſophe en riant, d'aller chercher des citoyens dans les forêts d'Amérique ou d'Afrique. Les malheureux ſauvages de ces contrées ne ſont qu'ignorans. C'eſt parce qu'il ne leur eſt pas encore venu dans l'eſprit de cultiver la terre, d'avoir des troupeaux & des démeures fixes, & de ſonger aujourd'hui aux beſoins qu'ils auront demain; que toujours incertains de leur ſort, toujours preſſés par la néceſſité de la faim ou du repos, toujours occupés de la chaſſe ou de la pêche, ils n'ont pas le tems de penſer & de s'affranchir de leur miſere. Mais quelle énergie ne remarque-t-on pas dans tous les mouvemens de leur ame? Leurs vices & leurs préjugés ne tiennent point comme les nôtres, à la molleſſe, au luxe, aux voluptés, à une fauſſe gloire, à l'ambition & à l'avarice. Quelles réformes ou quels établiſſemens peut-on donc leur propoſer qui ſoient au-deſſus de leurs forces?

Il ſeroit plus facile de porter ces ſauvages à cultiver les arts néceſſaires, que nous à abandonner les arts ſuperflus. Je retrouve

dans leur ſociété, à peine ébauchée, la plus parfaite égalité. Elle n'admet aucune diſtinction entre le chef de la Tribu & le dernier pere de famille; il n'eſt chef que par ce qu'il a donné plus de preuves de courage; & il ceſſera de l'être, s'il ſe laiſſe ſurpaſſer. Les peuples qui, parmi eux cultivent quelque peu de bled d'Inde ou de manioc, n'ont point encore partagé leurs champs par des foſſés, des haies ou des bornes: leurs femmes béchent, ſement & récoltent en commun. Leurs maris ne ſont point obligés, par des Loix, à partager leur chaſſe dans le hameau, mais ils ſe déshonoreroient à leurs propres yeux s'ils ne le faiſoient pas. L'hoſpitalité leur eſt chere, & ſans ſonger qu'ils ſont prêts à manquer de tout, ils prodiguent aux paſſans tout ce qu'ils ont. On dit même que dans la Floride quelques Tribus qui ſement du maïs, portent leur récolte dans des greniers publics, & que chaque famille y prend, avec regle & ſans avidité, les grains dont elle a beſoin. Quelles heureuſes diſpoſitions pour établir la communauté des biens! C'eſt ſur les bords de l'Oyo ou du Miſſiſſipi que Platon pourroit établir ſa République; quel

dommage que nous croyons civiliſer ces peuples en leur donnant nos vices & nos préjugés!

En vérité, dit Milord à notre Philoſophe, je déſeſpere, comme vous, de la converſion générale de l'Europe; cependant quand je ſonge aux biſarreries de la fortune, & ſur-tout aux ſaillies & aux caprices de notre imagination, il me ſemble que nous ſommes capables de tout, & qu'un rien ſuffit quelquefois pour nous porter aux extrémités dont nous paroiſſons les plus éloignés. Je ne voudrois pas répondre que vous ne viſſiez établir dans quelque canton, cette égalité & cette communauté de biens que vous n'oſez plus eſpérer. Rappellez-vous, je vous prie, qu'au milieu des troubles qui nous agiterent ſous le regne de Charles I, il s'éleva une eſpece d'illuminé, qui, par un mélange biſarre de folie & de raiſon, joignit aux réveries les plus extravagantes ſur la Religion quelques idées de la plus ſage morale. Cet homme, ſans lettres, ſimple artiſan, mais éloquent à ſa maniere, & dominé par une imagination impérieuſe, crut avoir un commerce réglé avec Dieu. Il prêche la paix, l'union, la

charité, & fit de votre égalité politique le principal dogme de ſa Religion. En peu de tems il raſſembla autour de lui un nombre conſidérable de proſélytes, qui, ſe croyant tous prophetes comme leur chef, mépriſoient trop les biens de la terre pour n'avoir pas le plus grand déſintéreſſement. La frugalité la plus auſtere ne leur coûtoit rien; & ne voulant reconnoître ni aucun ſupérieur, ni aucun inférieur, ils refuſoient de ſaluer le Roi, & le tutoyoient comme le dernier portefaix de la cité.

Si on eût fait préſent d'une iſle à ces enthouſiaſtes, de même que je ne ſais quel Empereur en voulut donner une aux Platoniciens pour y établir la République de leur maître, je ne doute point qu'ils n'euſſent fait revivre parmi eux la communauté des biens. En faut-il d'autre preuve que la ville d'Euphrate, fondée par des Quakers rigidement attachés à leur premiere doctrine, & qu'on a nommés Dunkards ou Dumplers? Tout appartient en commun aux habitans de cette ville heureuſe. Propriété, fortune, dignité, rang, en un mot, ils ignorent tout ce qui pourroit bleſſer l'égalité la plus parfaite. Chacun, diſent les re-

lations, remplit, avec cette exactitude & ce zele qu'inſpire le fanatiſme, les travaux qui lui ſont aſſignés. Les productions de la terre ſont miſes en commun; voilà le tréſor de la République & le patrimoine des citoyens. Les Dunkards ont des manufactures, ils cultivent les arts néceſſaires, non-ſeulement pour leur propre uſage, mais encore pour faire au dehors un petit commerce qui les met en état d'échanger chez leurs voiſins une ſorte de ſuperflu avec les choſes néceſſaires qui leur manquent.

C'eſt dommage, quand Charles II. donna à Guillaume Penn la province depuis nommée Penſylvanie, que le fanatiſme des Quakers ſe fût un peu rallenti. Vingt ans plutôt, tous ces Illuminés, qui ſont reſtés parmi nous & dans la Baſſe-Allemagne, ſe ſeroient embarqués à la ſuite de leur conducteur. En voyant ce grand nombre de ſujets, l'ambition de Penn auroit été ſatisfaite, & pour peupler ſes déſerts, il ne ſe ſeroit pas vu dans la néceſſité d'y appeller des profanes à qui il falloit préſenter un autre appas que la communauté des biens. Une circonſtance, un évenement un haſard de plus, & vous voyez que toute la Pen-

ſylvanie ſe ſeroit gouvernée par les mêmes maximes que la ville d'Euphrate. Ce qui n'eſt pas arrivé alors, peut arriver dans la ſuite des tems. Eſperez donc.....

La belle reſſource que vous me préſentez, reprit notre Philoſophe! Je voudrois pouvoir eſpérer: mais à vous parler franchement, je fais peu de cas d'une ſageſſe où l'on ne parvient qu'à force de folie. Laiſſons-là vos Quakers, qui n'ont trouvé qu'une vérité inutile. A quoi leur ſert leur égalité, dont ils ſont incapables de profiter pour former une République raiſonnable! Regardant comme un crime d'oppoſer la force à la force, & de repouſſer un ennemi qui veut nous détruire, ils ne peuvent ſe ſoutenir que par la protection d'un Gouvernement étranger, & ſont, par conſéquent, toujours à la veille de leur ruine. Quelle ſociété ridicule! quoiqu'il en ſoit des fanatiques qui pourront un jour mieux réuſſir qu'eux; j'ai quelque peine à croire que des Illuminés ſoient faits pour être de ſages Légiſlateurs.

Quand l'égalité ne ſubſiſte plus, quand les citoyens ont partagé les terres, quand la communauté des biens ne peut plus être

rétablie; quels ſont donc, me direz-vous, les devoirs d'un Légiſlateur? Il doit imiter un pilote que des vents contraires détournent impérieuſement de ſa route. Il ne s'abandonne point à leur fureur, il louvoye, il diſpoſe ſes voiles de manière qu'il va au plus près. Les paſſions, que la propriété a fait naître, ſont dans les Etats ce que les vents ſont ſur la mer; n'allez point à leur rencontre, elles vous entraîneroient, vous feriez ſubmergé. Mais il y a cette différence entre le pilote & le Légiſlateur, que l'un, ſoumis aux viciſſitudes du tems, ne peut commander aux tempêtes; & que l'autre, ſemblable au Neptune de Virgile, enchaîne, quand il veut, Aquilon & Borée, & ne laiſſe rouler ſur les flots que Zéphyr. Mais, pour vous parler ſans figure, quel ſera le ſort des hommes, Milord, ſi les Loix, deſtinées à réprimer les paſſions, & entretenir le calme dans la ſociété, y excitent elles-mêmes des tempêtes continuelles?

Pour connoître les intentions de la nature à notre égard, le Légiſlateur a dû deſcendre dans le cœur humain & en pénétrer tous les replis & tous les ſecrets; pour

apprendre comment il réparera nos malheurs, il doit encore y étudier l'origine & le jeu de nos paſſions, leurs caprices, de quels emportemens elles ſont capables, & comment elles peuvent encore être réprimées. Il me ſemble que la premiere paſſion que nous a donnée la propriété, c'eſt l'avarice; ſi je ne me trompe, c'eſt d'elle que découlent tous nos vices & tous nos malheurs; il faut donc l'attaquer. Mais cette paſſion furieuſe acquiert de nouvelles forces dans le combat; plus elle craint, plus elle devient audacieuſe, & finit toujours par remporter la victoire. Loin de combattre à force ouverte, le Légiſlateur doit donc uſer de ruſe & d'artifice; & la premiere conſéquence que je tire de ce principe, c'eſt que dans tout Etat où la propriété eſt une fois établie, il faut la regarder comme le fondement de l'ordre, de la paix & de la ſureté publique.

En effet, Milord, après avoir rejetté le bonheur que la nature nous offroit, & dont nous avons déjà tant parlé, quelle ſeroit notre ſituation, ſi le Légiſlateur ne faiſoit pas reſpecter ſcrupuleuſement la propriété que les hommes ſont convenus de regarder

comme la ſource & le principe de leur proſpérité? Ils ſeroient donc condamnés à ne pas même jouir de l'apparence du bonheur. Rappellez-vous combien quelques Républiques anciennes ont été malheureuſes, parce que les droits de la propriété n'y ont pas été ſacrés. Tous les jours on entendoit les cris du peuple qui demandoit un nouveau partage des terres, ou l'abolition des dettes; & ces cris étoient le ſignal de la diſcorde. Les plaintes & les demandes de la multitude, ſi elles étoient rejettées, ne ſervoient qu'à faire naître des haines implacables. Une défiance générale s'emparoit des eſprits; on faiſoit des injures, parce qu'on craignoit d'en recevoir; & les citoyens, occupés de leurs ſoupçons, de leurs jalouſies, de leurs craintes, de leurs eſpérances & de leur fortune domeſtique, n'aimoient plus, ni leur liberté, ni leur patrie. Le Légiſlateur obéiſſoit-il aux cris du peuple? Les citoyens dépouillés, & les citoyens enrichis n'en devenoient pas meilleurs citoyens; les uns ne ſongeoient qu'à réparer leurs pertes; les autres ne méritoient que de nouvelles injuſtices, & l'Etat ſe trouvoit diviſé en deux Républiques. Tous mé-

priſoient également les Loix auxquelles ils ne pouvoient plus avoir aucune confiance. Le citoyen le plus audacieux ne ſe croit plus un homme privé, & prend la place des Magiſtrats; de-là l'empire de la force & les guerres civiles: c'eſt ainſi que des révolutions, toujours cauſes & effets les unes des autres, de calamités en calamités, pouſſent l'Etat à ſa ruine entiere.

Il ſeroit inutile de vous parler des déſaſtres ſans nombre auxquels les Monarchies ont été expoſées, lorſque les Loix n'ont pas eu la force d'y faire reſpecter la propriété qu'elles avoient établie. Qui ne ſait que la plupart des ſoulévemens & des révoltes ſont l'ouvrage de la rapine des Princes, de leurs miniſtres & de leurs favoris? Les Rois ſeroient moins jaloux de cette autorité qui écraſe tout, & qui les affoiblit, ſi leur avarice avoit des bornes. Qui ne voit que la pauvreté, la faim, la miſere, le luxe, le faſte, la dévaſtation des provinces, l'anéantiſſement du courage & des eſprits, ſont les ſuites funeſtes d'un Gouvernement qui ne travaille pas à diminuer ſes beſoins?

A la naiſſance des choſes, toute Loi étoit

vicieuſe qui ſe relâchant ſur la communauté des biens, tendoit, de la maniere la plus indirecte, à favoriſer l'établiſſement de la propriété; mais au contraire, toute Loi ſera ſage aujourd'hui qui tendra à ôter à nos paſſions quelque moyen ou quelque prétexte de bleſſer les droits de la propriété, de la maniere même la plus légere. Il ne ſuffit pas, Milord, de réprimer l'avarice; il faut être attentif à toutes les démarches de l'ambition; elle eſt née avec l'inégalité des fortunes; & ſi vous permettez aux riches de croire qu'ils ſont deſtinés à commander, vous gémirez bientôt ſous tous les malheurs de l'ambition & de l'avarice.

C'eſt pour n'avoir pas fait ces recherches ſur la génération de nos vertus & de nos vices, que les Loix n'ont preſque produit aucun bien dans le monde; elles devroient être l'ouvrage de la ſageſſe la plus conſommée, & elles ne paroiſſent aux yeux d'un homme qui raiſonne, que le monument le plus authentique de la folie humaine. S'il ne s'agiſſoit pas du bonheur, c'eſt-à-dire, de tout ce que nous avons de plus précieux, pourroit-on s'empêcher de rire, quand on voit de graves Légiſlateurs qui,

en ſe plaignant de quelques abus qu'ils prétendent corriger, finiſſent cependant par publier une Loi qui les favoriſe? Ayez des vues générales ſur le bien public, connoiſſez la ſource où vous devez le puiſer; conſultez la nature, & jamais vos Loix ne nous préſenteront un bien faux & paſſager; jamais, pour arrêter un mal médiocre, elles ne jetteront dans l'Etat le germe d'une calamité générale & perpétuelle. Le plus grand bonheur pour les hommes, ce ſeroit de voir tomber dans l'oubli & le mépris cette multitude de Loix dont ils ſont accablés. Vous avez beau entaſſer réglemens ſur réglemens, vous multiplierez vos malheurs, ſi vous ne vous attachez pas à détruire les deux principaux vices que nous donne la propriété.

Je pourrois avancer que c'eſt en cela que conſiſte aujourd'hui parmi nous toute la Légiſlation. Je pourrois prouver du moins que ce n'eſt que par ce moyen que nous pouvons nous débarraſſer des vices qui nous oppriment, & remontrer au monde ces Républiques anciennes dont quelques ſages admirent la ſageſſe, & envient le bonheur. Mais ce ſeroit un Légiſlateur bien ſtupide

que celui qui ſe contenteroit de dire aux hommes: Je vous défends d'être avares; vous ne ſerez point ambitieux; vous ne préfererez point l'argent à la probité; vous aimerez votre Patrie, & vous vous rendrez dignes des emplois avant que d'y aſpirer. Il ne ſuffit point d'infliger des peines ſévères contre les délits que l'avarice & l'ambition feront commettre. Ces deux paſſions, toujours actives, toujours ingénieuſes, toujours adroites à ſe déguiſer, ſe joueroient ſans peine de l'imbécillité d'un Légiſlateur qui n'employeroit que ce moyen pour les réprimer. L'art conſiſte à les tenir, pour ainſi dire, endormies & engourdies; en écartant les tentations qui nous inviteroient à être avares & ambitieux; en un mot, les Loix n'ont rien fait & ne feront rien tant qu'elles n'auront pas diſpoſé la vie privée du citoyen & les reſſorts du Gouvernement, de façon que nous trouvions notre bonheur ſans le ſecours de l'avarice & de l'ambition.

DE LA LÉGISLATION, OU PRINCIPES DES LOIX.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Caractere des Loix néceſſaires pour réprimer l'avarice, ou prévenir du moins une partie des maux qu'elle produit dans les Etats où la propriété des biens eſt connue.

NOUS voici arrivés à l'extrémité du bois, dit notre Philoſophe, aſſeyons-nous ſur cette bruyere. Cette vue bornée, ce vallon étroit qui n'eſt preſque qu'une ravine, cette montagne couverte de bois qui s'éleve

s'éleve devant nous, tout cela plait, intéreſſe, attache, après que les yeux ſe ſont égarés ſur les vaſtes campagnes qui bordent la Seine. On croiroit être tranſporté dans les déſerts de la Thébaïde; nous ſommes ſeuls dans l'univers. Ce n'eſt pas ici que je placerois ma maiſon, mais j'aimerois à y venir rêver; dans un lieu ſauvage, l'ame, moins diſtraite, ſe replie plus aiſement ſur elle-même, & ſans doute.

Voilà qui va le mieux du monde, dit Milord avec gaieté, mais je n'ai pas oublié que vous nous avez parlé de deux ennemis redoutables de la ſociété, l'avarice & l'ambition, & je meurs d'impatience de ſavoir avec quelles Loix vous voulez les combattre & en triompher. Soit, reprit notre Philoſophe, & je vous dirai, ſans préambule, que ſelon que le Gouvernement ſera plus ou moins avide & intéreſſé, les citoyens eſtimeront plus ou moins les richeſſes. Que faut-il conclure de cette premiere vérité? Que les Loix n'oppoſeront jamais qu'une réſiſtance inutile aux efforts de l'avarice & des vices qui en découlent, ſi elles ne commencent par diminuer les finances de l'Etat. Tel fut le principe de

Lycurge; & je voudrois que ces petites gens qui ſe donnent la liberté de blâmer ſa conduite, parce qu'ils ſont incapables d'en comprendre la ſageſſe, me diſent comment ce Légiſlateur s'y ſeroit pris pour obtenir de ſes citoyens qu'ils préféraſſent leur liberté, leur patrie, la gloire, la juſtice, la tempérance & la frugalité, à je ne ſais combien de choſes qu'il eſt ſi aiſé de trouver plus agréables, s'il eût établi ſa République de façon qu'un tréſor eût été néceſſaire à ſes ſuccès. Les deux Rois du moins, les Sénateurs & les Ephores, Magiſtrats d'une République riche, auroient d'abord douté qu'il fût de leur dignité de vivre avec la ſimplicité que preſcrivoient les Loix. Ils auroient été expoſés à une tentation continuelle; y auroient-ils réſiſté pendant ſix cents ans? Il y a grande apparence qu'ils ſe ſeroient fait des beſoins, puiſque l'Etat auroit eu des richeſſes. Je viens de vous dire que dans la République de Platon, les vices des citoyens devoient corrompre les Magiſtrats; & je gagerois que dans celle-ci la corruption des Magiſtrats ſe feroit communiquée promptement aux citoyens.

Il faut que l'Etat ait peu de beſoins, ſi

on veut que les Magiſtrats ſoient juſtes; & pour les attacher encore plus étroitement à la juſtice, il faut que les Loix ne leur laiſſent pas d'autres beſoins qu'au reſte des citoyens. C'eſt parce qu'en Suiſſe on eſt plus attaché qu'ailleurs à ces regles, qu'on y eſt auſſi plus heureux. Le Canton de Berne a, dit-on, un tréſor, & du moins il eſt certain qu'il a placé des ſommes conſidérables chez les étrangers. C'eſt, je crois, une imprudence de n'avoir pas aſſez compté ſur le pouvoir de la vertu; & peut-être la République ſe trouvera-t-elle mal un jour d'avoir établi dans ſon ſein un foyer d'avarice & de diſcorde. Mais pourquoi ces richeſſes n'ont-elles pas encore porté dans la Suiſſe les maux qui les accompagnent partout ailleurs? C'eſt que l'Etat ayant moins de beſoins, peut n'employer que des moyens plus ſimples pour y ſubvenir, & ne laiſſe au Gouvernement aucun prétexte pour fouler le peuple & détourner les finances du tréſor; c'eſt que les beſoins de l'Etat étant médiocres, le Gouvernement plus aiſément gêné dans ſes opérations, n'a pu embrouiller l'adminiſtration des finances & en faire un chaos; c'eſt que des Magiſtrats retenus

par des Loix ſomptuaires, ne ſentent pas la néceſſité d'une fortune ſcandaleuſe pour être heureux; c'eſt que le Gouvernement étant toujours riche, parce qu'il a peu de beſoins, il lui a été plus facile de conſerver ſes uſages antiques, c'eſt-à-dire, de remplir ſa deſtination naturelle, & d'être bienfaiſant. Ailleurs l'Etat appauvrit les citoyens, ici il vient au ſecours de ceux qui ont ſouffert une perte; il aide un citoyen à rétablir ſa maiſon incendiée; il dédommage le cultivateur dont une grêle ou quelque accident a trompé les eſpérances; il envoye à des eaux étrangeres un infirme que la médiocrité de ſa fortune feroit languir dans ſa maiſon.

C'eſt ainſi que les Loix, ne contribuant qu'à donner des beſoins & des mœurs ſimples, ont formé un ſyſtême d'adminiſtration qui prévient, arrête, ou retarde les ravages de l'avarice. Laiſſez perdre cette ſimplicité, & je vous réponds que tous les réglemens faits pour y ſuppléer, n'auront aucun ſuccès. Les beſoins démeſurés de la République ne peuvent s'aſſocier long-tems avec la modeſtie des mœurs. Soyez ſûr que les beſoins des Magiſtrats, qui ébranlent

ſans ceſſe les Loix, les renverſeront infailliblement. Tout ce qui tend à augmenter les beſoins de l'Etat ou des Magiſtrats, eſt donc, par ſa nature, un vice; toute Loi propre, au contraire, à les diminuer, eſt donc une Loi ſalutaire & ſage. Il ſeroit inſenſé d'eſpérer que les citoyens fuſſent contens de leur précieuſe médiocrité, quand le Gouvernement leur donnera l'exemple, le goût & la paſſion du luxe & de la magnificence. On a admiré la ſomptuoſité des édifices publics que Rome éleva ſous le régne même de ſes Rois; cette grandeur, a-t-on dit, étoit un augure de la haute fortune où la République étoit appellée: mais pourquoi n'étoit-ce pas également un augure de ſa décadence & de ſa ruine? En voyant le Capitole & le palais du Prince, le patricien ne s'accoutumoit-t-il pas à trouver ſa chaumiere trop petite & trop peu commode? Il s'éleva dans ſon ame des deſirs & des beſoins inconnus; de-là une avarice groſſiere qui faillit à perdre la République naiſſante, qui s'oppoſa aux progrès de ſon Gouvernement; & qui ſe déguiſant enſuite ſous le maſque de la gloire & de l'amour de la Patrie, profita de toutes

les circonſtances pour introduire dans Rome un luxe énorme qui mépriſa à la fois les Loix anciennes & les réglemens nouveaux dont quelques gens de bien voulurent étayer la République prête à s'écrouler.

L'art du Légiſlateur conſiſte à diminuer les beſoins de l'Etat, & non pas à augmenter ſes revenus pour ſubvenir plus aiſément à ſes beſoins. Je ſais que des Magiſtrats intègres & incorruptibles ont réuſſi par les ſeules voyes de l'économie, à groſſir le tréſor public; on les a loués, & je puis reſpecter leur probité & leur induſtrie, mais non pas leurs lumieres. Ils devoient prévoir que leurs ſucceſſeurs n'imiteroient pas leur vertu, & que le vice abuſeroit du mauvais exemple qu'ils avoient donné. L'Etat enrichi ſentira moins le prix de l'économie; en faiſant cas de l'argent, il apprendra aux citoyens à l'aimer; il faudra enfin le vexer pour ſatisfaire des beſoins dont il auroit été plus court & plus facile d'apprendre à ſe paſſer. A meſure que l'avarice croîtra, il s'établira une plus grande diſtance entre les riches & les pauvres, & c'eſt envain que les Loix tenteront alors de s'oppoſer aux

progrès rapides des vices qui accompagnent toujours les richeſſes & la pauvreté.

Toute invention pour augmenter les revenus de l'Etat ou les droits du fiſc, eſt donc une invention funeſte; & au lieu d'exiger de l'argent, la politique n'auroit jamais dû demander que des ſervices. Peut-être ſuffiroit-il de ſavoir l'hiſtoire de l'établiſſement de chaque impoſition dans une République, pour ſavoir l'hiſtoire de ſes malheurs, & connoître tous les pas qu'elle a faits vers la décadence. Puiſque l'établiſſement de la propriété a établi la redoutable maxime: *Rien pour rien*, & que l'Etat doit avoir un revenu, que ce ſoit du moins une Loi inviolable de n'établir jamais que des impôts directs ſur les terres. Je ne fais pas cette demande, parce que toute autre impoſition eſt plus onéreuſe au peuple, & qu'il eſt prouvé que tous les droits levés d'une autre maniere, retombent toujours ſur les propriétaires des terres. Ces beaux raiſonnemens me touchent peu; mais ce qui me touche, c'eſt que des hommes qui n'ont rien, ſoient ſoumis à quelque tribut; c'eſt qu'il eſt injuſte qu'après avoir ſacrifié mes bras, mon travail, mes ſueurs

à l'Etat, il reprenne, par un tour de passe-passe, une partie du salaire que j'ai reçu pour cultiver ou pour défendre des terres où je ne possede rien. Cette injustice me rendra ma Patrie moins chere, & conduit à la mendicité, qui est le dernier des opprobres pour les hommes. Remarquez que l'imposition directe sur les terres avertit sans cesse le Gouvernement & les citoyens de leurs besoins mutuels; au contraire, l'imposition indirecte laisse aux Magistrats mille prétextes & mille moyens artificieux pour satisfaire leurs passions & tromper les peuples. L'art de lever les impôts, qui ne peut être trop simple, deviendra une science mystérieuse dont il sera impossible de connoître les abus: enfin les citoyens se trouveront opprimés, parce qu'ils contribuent pour acheter le bonheur public.

C'est pour s'être conduites par des principes différens que la plupart des Puissances de l'Europe sont abymées de dettes & réduites à vivre d'emprunt. Nous nous permettons de dire ici librement notre pensée, & vous ne trouverez pas mauvais, Milord, continua notre Philosophe, si je vous fais remarquer quelques vices de votre

administration. Dans votre isle, qu'il est si aisé de rendre innaccessible à vos ennemis, sans voisins, & riches des productions que vous prodigue une terre fertile, que vous importoient, je vous prie, les querelles de l'Europe? Pourquoi vous-êtes vous fait un besoin de maintenir, à grands frais, un équilibre qui se feroit bien maintenu sans vous? Qu'êtes-vous allés faire aux Indes & en Amérique? Vos peres s'en étoient passés si long-tems! vous avez voulu acquérir des richesses, mais avouez-le, ce n'étoit pas la peine de vous enrichir pour vous endetter. Des Loix propres à donner de la modération au Gouvernement, vous auroient été plus utiles que votre argent & vos banques. Voulant enrichir l'Etat, vous n'avez enrichi que les particuliers; les besoins que les richesses leur ont données, se sont tellement multipliés, que personne n'est content de sa fortune domestique. On se croit ruiné si on ne l'augmente pas. Rien ne se fait qu'à prix d'argent; & vos Loix ne peuvent plus réparer les désordres que votre imprudente politique a fait naître.

Comme les besoins des Magistrats contribuent ordinairement plus que tout le

reſte à multiplier les beſoins de l'Etat, & que leurs mœurs décident des mœurs publiques; je voudrois que les richeſſes ne fuſſent point un titre pour parvenir aux Magiſtratures. Négligez ce point, & on commencera ridiculement à devenir avare & à s'enrichir pour ſe rendre digne d'adminiſtrer, ſans prévarication, les affaires de la République. Je voudrois ſur-tout que la Loi ne permit d'attacher aucun émolument aux Magiſtratures. Si Rome avoit ſoudoyé les hommes qui la délivrerent du joug des Tarquins, jamais elle ne ſeroit parvenue à établir ſa liberté, ſi elle avoit enſuite donné des gages, des appointemens & des ſalaires à ſes Conſuls, à ſes Dictateurs, à ſes Tribuns, à ſes Cenſeurs. Pourquoi auroit-on vu dans la République plus de courage, de déſintéreſſement, de magnanimité, de patience d'amour des Loix, de la gloire, de la liberté & de la Patrie, que dans nos Etats modernes? Je croirois qu'il eſt plus aiſé de faire des héros avec quelques feuilles de laurier ou de chêne, qu'avec beaucoup d'argent. Ne voyant dans les Magiſtratures que des devoirs, des peines, des ſoins & de la gloire, les ames communes

n'oſerent y aſpirer; voilà ce qui fit la force & la grandeur des Romains. S'ils avoient connu nos honoraires, nos penſions, nos profits, tout citoyen, pourvû qu'il eût aimé l'argent, ſe ſeroit cru digne du Conſulat & de la Cenſure. Il y auroit aſpiré, & en y aſpirant, il auroit mis l'intrigue & la corruption à la mode; il y ſeroit parvenu, & ſon ſuccès auroit fait voir que le mérite étoit inutile. Il me ſemble que je dévine aiſément ce que Rome ſeroit alors devenue. Les honnêtes gens, après quelques efforts pour ſauver la République, en auroient abandonné l'adminiſtration, pour chercher le bonheur dans la retraite; & vous ſavez, Milord, ce que c'eſt que des Adminiſtrateurs ſans vertus & ſans talens.

Je n'ignore pas les beaux raiſonnemens que l'avarice & le préjugé m'oppoſeront. Toute peine, dit-on, mérite un ſalaire; propos d'eſclave. Le Magiſtrat, ajoute-t-on, néglige ſes affaires domeſtiques, & il eſt juſte que l'Etat le dédommage; propos de commis. La République a tort ſi elle accable ſes Magiſtrats de travail; qu'elle partage leurs fonctions pour les rendre légeres & agréables. Le Magiſtrat a tort de ſon

côté, & les Loix n'ont pas eu l'art de le rendre digne de ſa place, ſi, aux dépens de ſa fortune domeſtique, il ne ſait pas acheter beaucoup de gloire & l'eſtime de ſes concitoyens. Mais il convient, entends-je dire à tout le monde, que des Magiſtrats vivent avec une certaine décence, une certaine pompe, une certaine magnificence; n'eſt-ce pas là, me dit notre Philoſophe en s'empêchant de rire, ce que vous appellez repréſenter? Voilà les propos d'un homme aſſez vil & aſſez corrompu pour que des valets de chambre, une livrée brillante, des équipages, un palais, & une table ſomptueuſe, le touchent plus que ſes devoirs. C'eſt afin qu'un peuple entier ne ſe dégrade pas juſqu'au point de faire ſérieuſement de ſi plattes objections, que les Loix doivent tout tenter pour empêcher que le Magiſtrat n'ait, dans ſa maiſon, d'autres beſoins qu'un ſimple citoyen. Jean de Wit, accompagné, dans les rues de la Haye, d'un petit laquais, portoit devant lui une chandelle pour l'éclairer, n'étoit-il pas reſpecté & des ſiens & des Monarques les plus puiſſans de l'Europe? Vingt chevaux dans ſes écuries & trente valets dans

ſes antichambres, qu'auroient-ils ajouté à la conſidération dont il jouiſſoit? En perdant la ſimplicité modeſte qui a fondé la République des Provinces-Unies, je voudrois ſavoir ce qu'elle a gagné. Un moyen infaillible pour dégrader notre Gouvernement, ce ſeroit d'augmenter les appointemens de nos Sénateurs; & nos neveux ne ſeront heureux que quand ils ne parleront des ſalaires que nous leur donnons aujourd'hui, que comme d'une barbarie de leurs peres.

Je ne finirois point, Milord, ſi je voulois entrer dans le détail de toutes les Loix néceſſaires pour arrêter les ravages de l'avarice, & porter l'adminiſtration d'une République au plus haut degré de perfection. Je vous dirois que les appointemens les plus médiocres ſont un grand vice, ou du moins le germe d'un grand vice. Un Magiſtrat gagé s'accoutumera peu-à-peu à peſer ſes ſervices au poids de ſa cupidité, & il ne tardera pas à les eſtimer plus que ſes ſalaires. Il ſe négligera, & pour lui rendre une certaine activité, il faudra augmenter ſes honoraires, ou il ſaura bien les augmenter lui-même en ſe payant par ſes mains. Mais

ſans vous parler de la génération & du progres de nos vices, je vous dirai ce que diſoit Ciceron à Atticus & à ſon frere, en s'entretenant, comme nous faiſons, ſur les Loix: Il ſuffit de rechercher l'eſprit qui doit les dicter, & de trouver, ſi je puis parler ainſi, une pierre de touche pour juger de leur pureté, & une meſure qui nous indique à quelle diſtance du bonheur ou de la perfection politique chaque Etat eſt placé. Il ſuffit de tracer au Légiſlateur la route qu'il doit tenir, s'il ne veut pas s'égarer.

Puiſque les vices de la République ſe multiplient néceſſairement avec les richeſſes du fiſc, le Légiſlateur doit donc travailler ſans relâche à diminuer les impôts. Si ce n'eſt pas là l'objet conſtant & perpétuel de ſa politique, les beſoins de l'Etat augmenteront de jour en jour, parce que ſes Magiſtrats deviendront de jour en jour plus avides. Ne vous attendez pas à trouver dans vos citoyens cette libéralité que les Romains montrerent pendant la ſeconde guerre Punique. Nous ne nous fierons pas à la foi d'un Gouvernement qui nous a appris à être avares. Vos compatriotes, Milord, ont tort d'être ſi fiers de leur crédit public; s'ils prêtent leur argent par intérêt & non par généroſité, j'ai peur que ce crédit public ſi vanté, ne ſoit pour la République, ce que ſont les uſuriers pour un jeune libertin qui eſt preſſé de ſe ruiner.

Je diſtingue, continua notre Philoſophe, deux ſortes d'avarice, l'une, pardonnez-moi ces expreſſions, que j'appelle conſervatrice, & l'autre conquerante. Dès que la propriété eſt connue parmi les hommes, il ſeroit inutile de vouloir leur ôter l'envie de s'enrichir ou d'accroître leur fortune; la Loi doit ſe borner à tempérer l'avarice, la diriger, & l'entourer, pour ainſi dire, de barrieres qui la contiennent, & l'empêchent de produire ces maux publics & domeſtiques qui troublent & dégradent les Etats. Le Légiſlateur commencera à nous rapprocher beaucoup des vues de la nature, quand il aura contraint cette paſſion à n'être que conſervatrice. Il y a un art pour empêcher qu'elle ne dégénere en une lésine qui rend l'homme vil, inſatiable & dur; oppoſez-lui des établiſſemens qui apprennent aux citoyens qu'il peut y avoir une

pauvreté honorable. Combattez l'avarice, en faisant aimer la générosité; & bientôt cette passion, placée à côté de l'économie & de la prévoyance, qui, dans tous les tems & dans tous les lieux, sont des vertus, favorisera la modestie des mœurs, & cependant ne sera point sourde aux prieres des malheureux. Tant que dans la crainte de quelque accident imprévu & peut-être chimérique, ou que pour augmenter la fortune des siens, un avare se bornera à diminuer ses propres besoins; son ame sera plutôt fermée aux vertus, qu'ouverte aux vices; il ne sera ni généreux, ni injuste; citoyen médiocre, il ne préférera pas la fortune de l'Etat à la sienne, mais aussi il ne lui portera point de coup capable de l'ébranler.

Pour l'avarice conquerante, qui regarde le bien d'autrui comme un butin qui lui appartient, & que ses succès rendront de jour en jour plus hardie; vous sentez qu'il faut l'étouffer sous le poids des Loix les plus séveres, si elle est née; & si heureusement elle est encore inconnue, ayez toujours devant les yeux que vous ne devez cet avantage qu'aux soins que vous avez

pris de contenir & de réprimer l'avarice conservatrice: redoublez donc d'attention, & n'admettez jamais aucun de ces établissemens qui donnent à un citoyen le prétexte de vexer un autre citoyen. Dès que la société est infectée de cet esprit de pillage que donnent les fermes des droits publics, l'agiotage des papiers, & les impositions arbitraires, n'espérez plus d'y retrouver quelque reste de justice & de probité. La ruse, la fraude, la violence, l'artifice, la chicane, voilà ce qui formera son caractere. Les citoyens se tendront des piéges, les fripons trouveront tous les jours des dupes, & tout sera perdu quand les dupes seules seront déshonorées. Après avoir fait des lâchetés à prix d'argent, on en fera bientôt pour rien. De l'accouplement de tous ces vices, naîtra un vice encore plus dangereux; on pillera d'une main pour dissiper de l'autre. Cette avarice prodigue, dont les besoins sont toujours renaissans & toujours extrêmes, ne se refusera à aucun attentat; elle rend les ames atroces. C'est elle qui a formé les Catilina & tous ces hommes abymés de débauches & de dettes dont parle César, & qui ne pouvoient trou-

ver leur ſalut que dans la ruine de la République. C'eſt elle auſſi qui a formé ces lâches inſtrumens de la tyrannie de Tibère, de Néron & de leurs pareils. A quoi ſerviront alors un Agis ou un Caton? Sur quelles baſes porteroient les Loix? Le torrent des mœurs publiques renverſera toutes les digues qu'on lui oppoſera.

Dans les plus petits déſordres, qu'on s'accoutume à voir le germe des plus grandes calamités. Si, par haſard, Milord, il y avoit en Europe quelque Etat auquel les réflexions que je fais dans cette promenade ne paroiſſent que les rêveries timides d'un déclamateur qui exagere ſes craintes, ne prendriez-vous pas cette folle ignorance, du cœur humain & de la génération de nos vices, pour la preuve la plus complette de ſa mauvaiſe adminiſtration? Je ne me laſſerai point de prendre des précautions; & s'il eſt encore tems d'empêcher que l'avarice ne devienne conquérante, je demande que le Légiſlateur s'étudie à diminuer les beſoins des ſimples citoyens, avec la même attention qu'il diminue ceux de la République & des Magiſtrats. Si les paſſions de la multitude ne ſont pas réprimées, elles ne manqueront pas de ſe communiquer au Gouvernement & de l'opprimer. Pourquoi aimons-nous les richeſſes? C'eſt que les Loix peu prévoyantes, ont permis que les plaiſirs, les honneurs & la conſidération s'achetaſſent à prix d'argent; c'eſt qu'elles permettent à l'opulence de ſe montrer avec un faſte qui nous éblouit, qui nous trompe, qui ſert d'abord de voile aux vices, qui les excuſe enſuite, & qui finit par les faire reſpecter. Voulez-vous que je ne deſire pas le bien d'autrui dont je ſuis jaloux? arrangez vos Loix de façon que je ſois content d'une fortune médiocre. Rendez-moi les richeſſes inutiles, ſi vous ne voulez pas que je m'occupe des moyens d'en amaſſer. Rome & la Gréce avoient des plaiſirs & des honneurs qui ne coûtoient rien, & elles eurent des mœurs. Je ſais qu'il y a des hommes heureuſement nés, qui ſe plaiſent dans la médiocrité; mais le nombre en eſt petit; preſque perſonne n'a le courage d'être heureux à ſon goût; on veut l'être à la maniere de tout le monde, parce qu'on veut que ſon bonheur ſoit remarqué & peut-être envié. On ſe croira pauvre à Londres avec mille guinées, lorſ-

qu'on y entend répéter, de tous côtés, qu'il en faut au moins avoir cent mille pour être riche.

Vous voyez déjà combien eſt digne de mépris la politique de ces prétendus philoſophes qui nous vantent éternellement le luxe. Ils regardent comme un grand bien les dépenſes impertinentes des riches; mais n'eſt-ce pas un mal qu'il y ait des citoyens qui faſſent des dépenſes impertinentes? Elles font vivre les pauvres. Mais remédier à la miſere des pauvres par la folie des riches, c'eſt réparer une faute par une faute, c'eſt en faire deux. Les riches feroient mieux d'enfouir leur or; ils ne rendroient mépriſables qu'eux, & ils rendent vicieux tous ceux qui les envient, qui les admirent, ou qui veulent les imiter. Les anciens penſoient plus ſenſément que nous; dans aucun de leurs écrits vous ne trouverez l'éloge des richeſſes, ni l'abſurde apologie du luxe. On éprouve je ne ſais quelle amertume dans l'ame, & on ſent naître cependant ſur ſes lévres un rire de pitié, quand on voit des Etats ſe plaindre de leur corruption & ſe tourmenter en même-tems

pour augmenter leurs richeſſes & encourager le luxe.

J'eſpere bien, Milord, que nos Réformateurs qui vous ont tant choqué, ne s'en tiendront pas à ce qu'ils ont fait juſqu'ici. J'eſpere qu'on ne rétablira jamais chez nous les arts inutiles qu'ils ont proſcrits. J'eſpere qu'ils laiſſeront aux arts néceſſaires une certaine groſſiereté qui leur ſied ſi bien. J'eſpere qu'à force de ſimplicité nous dégoûterons la Famille Royale de la prérogative puérile de paroître chamarée de galons & de broderies. Quand je ſonge combien les talens agréables ont été funeſtes aux Athéniens; combien les tableaux, les ſtatues & les vaſes de la Gréce ont fait faire d'injuſtices, de violences & de tyrannie aux Romains; je demande à quoi peut nous être bonne une Académie de Peinture? Laiſſons croire aux Italiens que leurs babioles honorent les Nations; qu'on vienne chercher chez nous des modeles de Loix, de mœurs & de bonheur, & non pas de peinture.

Je ne finirois point de vous parler des Loix ſomptuaires, ſi je voulois vous faire connoître tous leurs avantages. Elles doivent s'étendre ſur tout, meubles, loge-

mens, table, domeſtiques, vêtemens; ſi vous négligez une partie, vous laiſſez une porte ouverte à des abus qui s'étendront ſur tout. Plus vos réglemens ſeront auſteres, moins l'inégalité des fortunes ſera dangereuſe. Les riches tâcheront de valoir quelque choſe par eux-mêmes, s'ils déſeſperent de ſe faire conſidérer par leurs valets, leurs chevaux & leurs habits; les pauvres, moins avilis, travailleront à ſe faire eſtimer, dès que l'eſtime ſera attachée à des choſes qui peuvent leur appartenir comme aux riches. Je l'avoue, je ne devine point par quelle manie ces Loix ſomptuaires, ſi recommandées par les anciens, ſont ſi mépriſées par les modernes; il n'y a pas cependant de Loix plus aiſées à faire, & dont on puiſſe aſſurer plus facilement l'exécution.

Sans reprocher au commerce les beſoins ſans nombre qu'il nous donne, & les ſuperfluités qu'il nous rend néceſſaires; n'eſt-il pas vrai que n'étant entrepris que par cupidité, ſon eſprit eſt eſſentiellement contraire à l'eſprit de tout bon Gouvernement? N'a-t-il pas encore aujourd'hui, & n'aura-t-il pas éternellement les mêmes vices que les

anciens lui ont reprochés? Les commerçans n'ont aucune Patrie. Leur liberté, leurs peines, leurs ſervices, nos fantaiſies, nos vices & nos caprices ſont, pour ainſi dire, autant de denrées dont ils trafiquent; les regles de leur cupidité & de la nôtre, voilà les regles de leur morale. Loin de favoriſer cette profeſſion, les Etats de l'antiquité, les mieux gouvernés, eurent ſoin de l'avilir. Elle fut abandonnée à des eſclaves ou à des citoyens mépriſés, pour que l'intérêt du commerce ne devînt pas l'intérêt de la République. Pour nous qu'avons-nous gagné à nous écarter de ces principes? J'ai bien peur que nous n'ayons fait la même faute qu'on reproche à Carthage.

Vous ſavez ce qu'on a dit de cette République, pluſieurs philoſophes ont parlé avec éloge de ſes Loix; & elle auroit été heureuſe ſi ſon Légiſlateur, auſſi prévoyant que Platon, eût regardé le voiſinage de la mer comme une tentation de faire le commerce, & pris des meſures pour en détourner les citoyens. Les Carthaginois abuſerent de leur ſituation; éblouis par une fauſſe proſpérité, le commerce devint une profeſſion honorable; & dès qu'on l'avoit per-

mis aux principaux citoyens, comment la République qu'ils gouvernoient, n'auroit-elle pas eu les goûts, les paſſions, les intérêts & la politique d'une République commerçante? Elle devint conquérante pour augmenter ſes richeſſes, & joignant les vices que donne l'ambition à ceux que donne l'avarice, elle fut malheureuſe au dedans, & ſe fit au dehors des ennemis qu'elle ne pouvoit vaincre.

Les Etats qui, parmi nous, ont le plus favoriſé le commerce, n'éprouvent pas de moindres inconvéniens. A peine ſe ſont-ils enrichis, qu'ils ont formé des entrepriſes au-deſſus de leurs forces, & les beſoins de l'ambition ſont plus conſidérables que les reſſources de l'induſtrie. Après avoir tiré du peuple plus qu'on n'en pouvoit raiſonnablement attendre, il a fallu employer tour-à-tour la violence à l'artifice, & l'appauvrir pour enrichir le fiſc. On a vu naître les Traitans, c'eſt-à-dire, des hommes qui n'ont que deux occupations, l'une de raſſaſier, s'il eſt poſſible, la cupidité du Gouvernement, en inventant tous les jours quelque nouveau moyen de la ſatisfaire; & l'autre d'introduire un luxe immodéré dans

dans une Nation qu'ils appauvriſſent. Une barrière éternelle ſépare les intérêts du Gouvernement de ceux des ſujets. On ne devroit ſonger qu'à prévenir la chûte de l'Etat, cependant on veut encore faire des conquêtes; & cette habitude qu'on a contractée parce qu'on ſe croyoit fort, ſubſiſte parce qu'il eſt doux de ſe déguiſer ſa foibleſſe. Mais que doit-il enfin réſulter de cette ſituation? De paſſer, comme Cartage, ſous une puiſſance étrangère, ou de tomber dans le dernier aviliſſement.

Tel eſt, Milord, l'enchaînement inévitable de nos vices & de nos malheurs. Ce n'eſt point à tel Prince ou à tel Miniſtre qu'il faut s'en prendre de l'abus qu'on a fait des richeſſes, mais aux richeſſes mêmes, qui, par leur nature, ne peuvent s'aſſocier avec de bonnes Loix. Sans doute, il y a des regles pour faire fleurir le commerce & gagner beaucoup d'argent, mais elles ne feront jamais fleurir la ſociété; parce que vos beſoins augmenteront encore plus que vos richeſſes. On aura beau conſulter les financiers, tous leurs conſeils ſeront perfides: il n'y a qu'un moyen de s'enrichir,

c'eſt d'apprendre à ſe contenter d'une fortune médiocre.

Allons en avant, Milord. Après les Loix qui doivent proſcrire le commerce & la finance, diminuer nos beſoins & favoriſer la modeſtie des mœurs, il n'en eſt point de plus néceſſaires que celles qui réglent l'ordre des ſucceſſions. Les Loix des premiers Romains, à cet égard, étoient admirables, elles ne permettoient pas que le patrimoine d'une famille paſſât dans une autre comme héritage. Il eſt ſi aiſé de ſentir combien cet ordre favorable à l'égalité, eſt utile à chaque citoyen, & de voir tous les avantages qui en réſultent, que je ne puis faire aucun cas des raiſonnemens des Juriſconſultes. On n'a point, diſent-ils, une véritable propriété de ſon bien, ſi on n'eſt pas le maître d'en diſpoſer à ſa fantaiſie. Dès que le droit de propriété eſt établi, pourquoi ſeroit-il injuſte qu'un teſtateur ſe choiſît à ſon gré un héritier, & établît une ſubſtitution? Pourquoi un pere ne pourroit-il ſans injuſtice partager inégalement ſes enfans? C'eſt cette faculté qui lui donne un pouvoir précieux pour la Ré-

publique, & qui le rend véritablement le Magiſtrat de ſa famille.

Fort bien, mais je réponds à ces Juriſconſultes que ſi la Loi veut nous empêcher d'avoir des fantaiſies déraiſonnables, pernicieuſes à la ſociété, & par conſéquent à vous-mêmes, elle ne viole pas plus votre droit de propriété, qu'elle ne bleſſe votre liberté naturelle, en vous défendant d'offenſer un citoyen ou d'inſulter un Magiſtrat. La propriété, comme nous en ſommes convenus, Milord, ouvre la porte à cent vices & à cent abus, il eſt donc prudent que des Loix rigides veillent à cette porte. En ne permettant pas qu'on faſſe le moindre tort à votre fortune, elles peuvent vous ordonner de ne vous en ſervir & de n'en diſpoſer que de la maniere la plus avantageuſe à la ſociété, & la plus conforme à vos vrais intérêts. Un teſtateur peut, ſans doute, ſubſtituer ſon bien, ſi l'Etat ne le défend pas; mais l'Etat a-t-il raiſon de le permettre, ſi les ſubſtitutions tendent à mettre trop d'inégalité entre les familles? J'ai bien peur que ce ne ſoit notre vanité ſeule qui nous fait traiter inégalement nos enfans. Il importe à la République que le

pere ſoit le Magiſtrat de ſa famille; mais lui importe-t-il que les enfans qui ſont ſon eſpérance, & qui doivent un jour la gouverner, s'accoutument à agir par des vues d'intérêt, & à croire, dès leur enfance, que l'argent eſt la récompenſe naturelle du mérite?

Dans la plupart des Etats de l'Europe, il y a aujourd'hui tant de cauſes de cupidité & d'avarice, qu'il eſt impoſſible de juger, avec une certaine exactitude, des maux que produiſent les Loix qui permettent aux peres de partager inégalement leurs enfans, & laiſſent à chaque citoyen la liberté de diſſiper ſes biens ou d'en diſpoſer arbitrairement. Mais chez les Grecs & les Romains, ne voit-on pas clairement que cette négligence du Légiſlateur altéra les mœurs de la République? Les Athéniens les plus ſages blamerent la Loi de Solon, qui permit de faire des teſtamens. Si le citoyen avoit été, pour ainſi dire, attaché à ſon patrimoine, on auroit réſiſté avec plus de courage aux paſſions qui ſont les diſſipateurs. Il eſt certain que Sparte, qui ſe laſſoit déjà des Loix de Lycurgue, ne tomba dans la plus extrême corruption,

qu'après que le citoyen, devenu propriétaire de la portion de terre dont il n'étoit auparavant qu'uſufruitier, put l'aliéner, la vendre & la donner à ſa fantaiſie. A Rome, le même abus combattit ſourdement les inſtitutions les plus ſages de la République, en triompha enfin, & laiſſa un libre cours à l'avarice.

Dans un Etat bien gouverné, le Légiſlateur établiroit ſans doute des formalités qui gêneroient la vente & l'aliénation des biens. Pour conſerver plus d'égalité dans les fortunes, il ne permettroit pas, ſans doute, que les teſtamens fuſſent connus. La Loi diſpoſeroit du bien de chaque mourant, ou ſi elle lui laiſſoit la faculté de diſtribuer à ſon gré ſon mobilier, ce ne ſeroit que pour reconnoître le zèle & l'affection de ſes ſerviteurs, & faire rentrer ainſi dans la claſſe des pauvres quelques richeſſes pernicieuſes aux riches. Réglez les degrés de parenté qui donneront droit au partage d'une ſucceſſion vacante; mais ne les étendez pas trop loin, de peur que des eſpérances trop étendues n'ouvrent l'ame à la prodigalité & à l'avarice. La fille unique d'un citoyen porteroit une fortune dange-

reuſe dans la famille de ſon mari; elle en abuſeroit infailliblement & corromproit les Loix domeſtiques; pour ſauver ſes mœurs & ſauver les mœurs publiques du danger dont elles ſont menacées, qu'elle ne poſſede donc que la troiſieme partie de la ſucceſſion, & que ſon pere ou ſes tuteurs lui donnent deux freres adoptifs. Si un homme n'a aucun héritier, que ſon bien n'appartienne pas à l'Etat qui doit donner l'exemple du déſintéreſſement, que cette ſucceſſion ſoit partagée également entre les familles pauvres du lieu qu'habitoit celui qui la laiſſe. Qu'il ſeroit heureux que les riches s'accoutumaſſent à regarder les indigens comme leurs fils, leurs freres & leurs héritiers! Sans entrer dans un plus grand détail, je dis, en un mot, qu'une bonne Légiſlation doit continuellement décompoſer & diviſer les fortunes que l'avarice & l'ambition travaillent continuellement à raſſembler.

Jamais vous n'enchaînerez ces paſſions actives & impérieuſes, ſi vous n'avez recours aux Loix agraires. Ces Loix, dit-on, ont perdu la République Romaine. C'eſt une erreur. C'eſt parce qu'on les avoit violées, & non parce qu'on les avoit faites, que la liberté a éprouvé des ſecouſſes qui l'ont ruinée? Quelle folie de penſer que des Loix qui défendoient de poſſéder plus de cent arpens de terre, c'eſt-à-dire qui ne permettoient de ſe rendre, ni aſſez riche, ni aſſez puiſſant pour opprimer ſes concitoyens, aient été propres à faire des uſurpateurs & des tyrans? Plus la propoſition des Loix agraires excitoit d'agitation & de querelles dans la place publique, plus les Romains devoient en ſentir la néceſſité. Le Tribun Licinius n'eut pas de bonnes intentions, il ne voulut, ſelon les apparences, que mortifier les Patriciens, mais ſon plus grand tort fut d'avoir lui-même peu reſpecté ſa Loi, & de n'avoir pas pris les meſures néceſſaires pour forcer les citoyens à y obéir. Les Romains eurent tort de ne pas prévoir qu'en ſe livrant à leur ambition pour enrichir la République, ils ne ſeroient plus les maîtres de tempérer l'avarice des particuliers. Leur ſeconde faute fut de tolérer les rapines des riches, tant qu'elles ne furent pas exceſſives, & de vouloir enfin rétablir bruſquement des Loix oubliées & mépriſées, dans des circonſtances où

l'avarice & l'ambition avoient fait des citoyens puiſſans, qui, ne ſe courbant qu'à regret ſous l'empire des anciennes Loix, n'attendoient qu'un prétexte pour prendre les armes & devenir des tyrans.

S'il eſt vrai qu'un riche ne croira jamais qu'un pauvre ait les mêmes droits que lui à l'adminiſtration des affaires; jamais vous ne parviendrez, ſans le ſecours des Loix agraires, à conſerver une certaine égalité qui eſt néceſſaire pour unir les citoyens, maintenir l'équilibre entre toutes les parties du Gouvernement, & empêcher qu'on ne porte des Loix partiales. Quand, dans des converſations pareilles à celle que nous avons actuellement, j'ai dit qu'un Etat, où l'on ne connoit encore qu'un ordre de citoyens, doit donner des bornes fixes aux poſſeſſions de chaque citoyen, ou ne pas permettre qu'on poſſede au-delà d'une certaine quantité de terre; on n'a jamais manqué de me dire que l'agriculture ſeroit négligée. Mais que m'importe cet inconvénient, s'il me ſert à en éviter un plus grand! Que les récoltes ſoient moins abondantes, pourvu que la République ne ſe partage pas en Patriciens & en Plébéyens.

D'ailleurs je nie que des Loix agraires nuiſent à l'agriculture. Les trop grandes poſſeſſions frappent la terre de ſtérilité, ce ſont les petits héritages qui ſont les mieux cultivés. En bornant, dit-on, les eſpérances & l'induſtrie de vos principaux citoyens, vous les engourdirez. C'eſt ce que je ſouhaite, ſi, par cet engourdiſſement, on entend l'habitude qu'ils contracteront de ne rien déſirer au-delà de ce que la Loi leur permet de poſſéder; je le nie ſi on entend, au contraire, cette pareſſe qui accompagne la miſere. Vos citoyens, ajoute-t-on, abandonneront le pays, ils déſerteront pour ſe faire une nouvelle Patrie. Entendrai-je toujours ces miſérables objections? Qu'ils fuient ces hommes pervers dont les paſſions ne peuvent obéir à des Loix ſalutaires; la République y gagnera, elle n'aura plus dans ſon ſein des ennemis du Gouvernement, des Loix & des mœurs. Mais perſonne ne fuira; la tyrannie du Gouvernement & des Magiſtrats chaſſe quelquefois les citoyens, mais des Loix juſtes par leur auſtérité même les attachent, au contraire, à leur Patrie.

Dans un pays où les hommes ſont diſtri-

bués en différens ordres, & jouiſſent, par conſéquent, d'une fortune & d'une conſidération différente; je ſens qu'il eſt impoſſible de preſcrire à l'avarice & à l'ambition les mêmes regles que dans un Gouvernement Démocratique; mais s'il n'eſt pas permis d'atteindre à la perfection, doit-on négliger de s'en rapprocher? Pourquoi n'établiroit-on pas un patrimoine certain pour chaque ordre? Nous avons en Suede un commencement de cet uſage; il y a des terres qui ne peuvent être poſſédées que par des Gentilshommes, & d'autres par des Bourgeois. Pluſieurs Etats ont porté des eſpeces de Loix agraires contre l'avidité du Clergé; & l'avantage qu'ils en ont retiré, auroit dû les avertir de faire, en faveur du bien public, les mêmes Loix contre la cupidité des autres claſſes de citoyens. Que ne diſtingue-t-on des terres nobles, des terres Eccléſiaſtiques des terres roturieres, qui, ſuivant leur diſtribution, ne pourroient être poſſédées que par des Gentilshommes, des Eccléſiaſtiques & des Roturiers. Si la fortune de chaque citoyen, dans ſa claſſe, pouvoit changer, diminuer ou s'agrandir; la fortune de chaque ordre reſteroit du moins la même, & aucun ne

tomberoit dans le mépris. Pourquoi permet-on au Seigneur d'un village ou d'une communauté de s'en rendre le ſeul propriétaire? C'eſt en dépeuplant un pays, y multiplier les vices de l'opulence & les vices de la pauvreté.

C'eſt, je l'avouerai, en faiſant l'application de ce que nous diſoit notre Philoſophe ſur la matiere importante des Loix agraires, à ce que je vois pratiquer parmi nous, que je compris davantage la ſageſſe de ſa doctrine. La cupidité des riches envahit tous les héritages ſans que les Loix s'oppoſent à leurs uſurpations & viennent au ſecours des pauvres. Le Gouvernement féodal étoit ſans doute ce que la licence a pu imaginer de plus contraire à la fin que les hommes ſe ſont propoſée en ſe réuniſſant en ſociété; malgré ſes pillages, ſon anarchie, ſes violences & les guerres privées, nos campagnes cependant n'étoient point dévaſtées comme elles le ſont aujourd'hui. L'eſpece de point d'honneur qu'on ſe faiſoit de compter beaucoup de vaſſaux dans ſa terre, & d'y poſſéder un grand nombre de ſujets, ſervoit, pour ainſi dire, de contre-poiſon à la tyrannie des fiefs. Loin de dé-

vorer tout ce qui l'entouroit, le Seigneur principal faiſoit des démembremens de ſa terre pour ſe faire des défenſeurs, & les familles ſe multiplioient ſous ſa protection. Mais lorſque ce Gouvernement ſe fut détruit par ſes propres mains, on ne jugea des terres, qui avoient perdu leur dignité, que par leur revenu; & on voulut réunir à ſoi toutes les poſſeſſions. Dans un territoire qui étoit autrefois partagé entre pluſieurs familles qui y vivoient avec honneur, on ne voit plus qu'un ſeul Seigneur, qui a fait autour de lui une vaſte ſolitude. Pour s'agrandir, on na pas craint d'acheter le patrimoine des malheureux payſans, & de les condamner à une pauvreté plus dure que l'ancienne ſervitude de leurs peres. Nos campagnes ne ſont couvertes que d'hommes livides & décharnés, à qui il ne reſte que leurs bras pour faire vivre à moitié une famille malheureuſe. Qu'elles ſont rares ces perſonnes aimées du ciel & des hommes, qui reſpectent le patrimoine des pauvres, & croyent que tout payſan qui arroſe la terre de ſa ſueur, doit y avoir une poſſeſſion! Avec notre manie de nous enrichir & de nous ennoblir, il arrive que

toutes les poſſeſſions paſſent entre les mains de la Nobleſſe, que le Tiers-Etat ſe dégrade de jour en jour, & ſon aviliſſement avilit le reſte de la Nation.

Si les Loix, continua notre Philoſophe, ne doivent pas permettre qu'il ſe faſſe au dedans de grandes fortunes, quelles précautions ne doivent elles pas prendre pour que les citoyens n'aillent au dehors amaſſer des richeſſes qu'ils rapporteroient dans leur Patrie, & qui dérangeroient néceſſairement l'harmonie du Gouvernement le plus ſage? Un exemple va vous faire entendre ma penſée. Quand Calvin ſe retira à Geneve, & donna des Loix à cette République naiſſante, on ne peut douter qu'il n'ait pris pluſieurs meſures très-prudentes pour établir le bonheur des citoyens. Il donna à tous les mêmes droits, les mêmes prérogatives, la même dignité. Différens Conſeils établis avec des pouvoirs différens & ſubordonnés les uns aux autres, ſembloient devoir fixer l'égalité & la liberté. Tel étoit l'ordre, que le peuple ne pouvoit jamais être forcé d'obéir à des Loix qu'il n'auroit pas agréés, & il abandonnoit ſans danger toute la puiſſance exécutrice à des Magiſ-

trats qu'il avoit lui-même choisis. Calvin ne manqua pas de faire des Loix somptuaires, mais soit qu'il ne connut pas assez le cœur humain & la marche des passions, soit que l'égalité des fortunes & le territoire borné de la République lui fissent espérer que les Genevois ne seroient pas exposés à de fortes tentations, & continueroient à aimer leur honnête & précieuse médiocrité, il négligea de les prémunir contre les amorces de l'avarice. Le Législateur se trompa. Ses citoyens étoient à peine rassurés sur le sort de leur Religion & de leur liberté, que commençant à jetter les yeux au dehors, ils virent, avec une sorte de dégoût, la médiocrité de leur fortune. Aucune Loi ne venant à leur secours pour les aider à étouffer le germe d'une avarice naissante, ils sortirent de chez eux, s'associerent à la malheureuse industrie de leurs voisins, se répandirent dans toute l'Europe, y firent le commerce & la banque avec succès, & rapporterent, dans leur Patrie, des richesses qui émoussèrent la rigueur bienfaisante des Loix somptuaires; & sans qu'on s'en aperçut, l'Etat fut partagé en citoyens riches & en citoyens pauvres.

L'égalité politique des citoyens étant ébranlée par l'inégalité qui s'étoit établie dans leur fortune, rien ne fait plus d'honneur à la sagesse des Genevois que la tranquillité dont ils continuerent à jouir; & sans doute il faut l'attribuer aux Loix somptuaires qui empêchoient que les uns n'osassent montrer avec faste leurs richesses, & que les autres ne les vissent avec ce respect qui prépare à l'humiliation & conduit à la servitude. Cependant les richesses n'étoient pas entrées impunément à Geneve, & ce levain de discorde & de dissension devoit y fermenter. Les riches, conduits par cet esprit de parcimonie & d'épargne que donne le commerce, ne vouloient pas acheter l'autorité qu'ils desiroient, & que les pauvres auroient vraisemblablement vendue; ils prétendoient l'acquérir peu-à-peu, & sans qu'il leur en coûtât rien. Ils n'insultoient pas les pauvres, mais ils les mépriſoient en secret; les Loix n'étoient pas violées, mais éludées ou détournées de leur sens naturel; on ne commettoit pas de grandes injustices, & cependant les nouvelles mœurs faisoient pancher le Gouvernement vers l'Aristocratie. Le peuple qu'on

n'avoit pas corrompu, s'apperçut du danger que couroit ſa liberté, il devint inquiet & ſoupçonneux; les riches, de leur côté, conçurent des alarmes; les querelles éclaterent enfin, & nous les avons vues naître & ſe calmer à deux repriſes. La paix eſt établie, mais ſubſiſtera-t-elle? Les Repréſentans ont demandé qu'on augmentât les gages des Magiſtrats; cette demande eſt-elle d'un bon augure? Annonce-t-elle des citoyens contens de leur fortune? Puiſqu'ils eſtiment les richeſſes, ſeront-ils diſpoſés à prendre les meſures néceſſaires pour en prévenir les abus? Puiſqu'ils s'occupent d'autre choſe que de leur liberté, ſeront-ils capables de la défendre?

Je n'en diſconviens pas, pourſuivit notre Philoſophe: la politique que je vous préſente, eſt un peu dure pour des eſprits familiariſés depuis bien des ſiecles avec les vices & les préjugés que nous aimons en Europe; ſi je la publiois dans un Ouvrage, je ne doute point qu'on ne la frondât avec beaucoup de mépris. Après tout, ce n'eſt pas la faute des philoſophes s'ils voyent les choſes telles qu'elles ſont. S'il leur étoit permis de changer les Loix de la nature &

de donner le bonheur à meilleur marché qu'elle, ils le feroient ſans doute par complaiſance; puiſqu'on ne veut pas avoir celle de les entendre & de les croire: mais ils ne le peuvent pas, & j'en ſuis fâché. Malgré l'empire qu'ont pris nos préjugés & nos paſſions, il ne faut pas laiſſer preſcrire les droits de la raiſon & de la vertu. Malgré l'imprudente ſécurité avec laquelle nous nous conduiſons, il ne faut pas ſe laſſer de préſenter aux hommes la ſeule doctrine qui leur eſt ſalutaire. Nos politiques me font pitié par la ſtupidité avec laquelle ils ſe flattent d'avoir affermi pour toujours le Gouvernement de leur Nation. Non, Milord, quand on voit que toute la ſageſſe de Lycurgue n'a pu empêcher que Lacédémone ne perît, ne faut-il pas avouer que jamais les Loix n'ont pris aſſez de précautions contre l'avarice? Il ne ſuffit pas de ne laiſſer aucun germe de vice dans la République, il faut la prémunir contre ceux de ſes voiſins. Examinez avec ſoin les Loix de Lycurgue, vous verrez qu'il avoit pris les meſures les plus efficaces pour écarter de la Laconie les vices qui infectoient la Gréce; mais cela ne ſuffiſoit pas, puiſque Lacédémone

a péri. Il faut donc ſe précautionner contre des accidens qui n'arriveront peut-être jamais, mais qui peuvent arriver: il faut avoir pris cent précautions inutiles, pour croire qu'on n'en néglige aucune néceſſaire; il faut que le Légiſlateur paroiſſe défier tous les caprices de la fortune.

Sparte étoit attachée à ſes devoirs par trop de liens, pour ſe laiſſer entraîner au mal par le mauvais exemple des autres villes de la Gréce; mais enfin l'armée de Xercès parut aux portes du Péloponèſe avec le faſte, le luxe & toutes les richeſſes de l'Aſie; elle fut défaite à Platée: & les Spartiates qui avoient eu juſqu'alors le courage de mépriſer les dépouilles médiocres des Grecs, furent éblouis par celles des Perſes; ils furent tentés, & n'eurent pas le bon eſprit de ſe contenter encore de l'honneur de la victoire. En demandant leur part du butin, peut-être ſe méprenoient-ils ſur la nature du ſentiment qui les faiſoit agir. Ils obéiſſoient à cette cupidité ſecrette que leur donnoient leurs monnoies de fer & l'eſpece de propriété à laquelle ils étoient accoutumés, & ils croyoient ne demander qu'un aveu public que la Gréce

leur devoit ſon ſalut. Quoiqu'il en ſoit, les dépouilles des Perſes altérerent les mœurs de Lacédémone, & porterent une playe mortelle à la conſtitution de la République. Avant la guerre Médique, Miltiade & Thémiſtocle n'auroient jamais imaginé d'y négocier en corrompant le Sénat, les Rois & les Ephores, à prix d'argent. Périclès le tenta, & quelques talens ſuffirent pour acheter des hommes qui commençoient à ſe laiſſer corrompre par leur avarice. Dès qu'on n'obéiſſoit plus religieuſement à la plus importante des Loix de Lycurgue, dès que la cupidité s'étoit gliſſée dans la République, on y devoit adopter la politique funeſte de Lyſander. On exigea des tributs de ſes ennemis & de ſes alliés. Sous prétexte de faire des guerres néceſſaires au dehors & d'avoir une flotte, on forma un tréſor public; & de ce tréſor les richeſſes s'écoulerent ſecretement dans les maiſons des Magiſtrats & des citoyens. A meſure que le pouvoir des Loix s'affoiblit, la corruption ſe montra avec moins de retenue, Sparte éprouva enfin le ſort des autres Républiques de la Gréce, & fut plus malheureuſe par ſes vices que par ſes défaites.

CHAPITRE II.

Que les peuples ſont continuellement avertis par leurs malheurs de corriger leurs Loix. La fortune les favoriſe ſouvent dans cette entrepriſe. On ne peut réprimer efficacement l'avarice ou l'ambition, qu'autant qu'on travaille à les réprimer toutes deux à la fois.

JE ne vous ai point interrompu, dit Milord à notre Philoſophe, qu'aurois-je pu vous dire? Entraîné par la force de vos raiſonnemens, affligé par de triſtes vérités, j'ai preſque perdu l'eſpérance de voir l'Europe heureuſe. Quoi! quand nous aurions les Loix des Spartiates, nous ne pourrions pas nous flatter de vivre éternellement! Quel intervalle immenſe avons nous donc mis entre le bonheur & nous? Par quel art, par quel ſecours pourrons-nous le franchir? Je compare nos Etats à des vaiſſeaux battus par la tempête, dont les mâts ſont briſés, qui auroient perdu leur bouſſole, & qui errans au gré des flots, ne ſauroient plus de quel côté diriger leur

route. La comparaiſon n'eſt pas juſte, Milord, reprit notre Philoſophe en ſouriant: vous naviguez au haſard, & je vous apporte une bouſſole: je vous apprends votre route; de quoi vous plaignez-vous? A l'égard de vos mâts briſés, peut-être que la fortune vous jettera ſur quelque plage où vous en trouverez. Pourquoi plaiſanter, dit Milord, quand il s'agit d'un objet ſi important? Vos conſolations ſont déſeſpérantes. Je le vois, les maux des hommes ſont ſans remede; j'ai regret à mes erreurs, elles étoient agréables. Ne parlons plus de vos Loix, l'humanité ordonne de cacher à un malade que ſa maladie eſt incurable.

J'en conviens, repartit notre Philoſophe: un médecin doit cacher une vérité cruelle; mais ne comparez pas, je vous prie, les maladies du corps politique à celles du corps humain. La médecine ne peut m'indiquer aucun ſuc, aucun remede, aucun régime qui me rende des poulmons dévorés par un ulcere, & qui me ſuffiſent à peine pour reſpirer; c'eſt parce qu'elle eſt incapable de me guérir, qu'elle doit me laiſſer l'eſpérance. Mais la politique qui créé à la ſociété les organes de la vie qui lui man-

quent, & dont tous les remedes ſont infaillibles; elle trahiroit les hommes ſi elle leur cachoit la vérité. Les peuples reſſemblent à ces malades qui n'ont pas la force de prendre une potion amere, ou de ſouffrir une opération douloureuſe: il faut les intimider pour leur donner du courage; ce ſeroit les trahir, que leur cacher leur ſituation.

Nous ſommes avertis continuellement par nos malheurs, de nous faire d'autres Loix que celles dont nous nous plaignons; & pendant long-temps je conviens que ces avertiſſemens ſont inutiles. A meſure qu'une nation prend de nouveaux vices, il paroît qu'elle devient plus incapable de recevoir une réforme; & qu'enfin il lui eſt impoſſible de ſe corriger: c'eſt une erreur. Les vices ſont doux à leur naiſſance; & d'ailleurs, une partie des citoyens les tourne alors à ſon profit, travaille à nous les faire aimer, & ſe ſert de nos paſſions pour ſatisfaire les ſiennes: voilà pourquoi les hommes ne ſe corrigent jamais que tard. Mais quand les vices ſont enfin ſentir leur amertume déchirante, quand tous les ordres de la République ſouffrent également des déſordres; il ſe forme naturellement entre eux une conjuration; & ſi un peuple ne ſe corrige pas, il ne faut s'en prendre qu'à ſon ignorance. La Pologne eſt une grande preuve de cette vérité. Tant qu'elle n'a point été menacée de la ruine entiere de ſa liberté, tant qu'une partie des grands a trouvé quelques avantages dans l'anarchie, on a eſſuyé inutilement pluſieurs orages. Mais aujourd'hui que la Ruſſie a manifeſté ſes projets ambitieux, qu'elle opprime tout également, & réduit le Roi à n'être que le miniſtre de ſes volontés; aujourd'hui que tout gentil-homme Polonois ſe voit menacé d'être traité comme un Ruſſe, & ſent que les Loix qui ont fait ſes malheurs, ne peuvent les réparer; il deſire ſans doute la réforme de ſon Gouvernement. Si la Pologne parvient, avec le ſecours de la Porte, à ſecouer le joug, ce ne ſera que ſon ignorance qui l'empêchera de ſe corriger: elle a aſſez ſouffert pour ne rejetter aucun remede, quelque amer qu'il ſoit, pourvu qu'il puiſſe guérir ſes maux.

On diroit que la fortune ſert quelquefois les Etats, ſans qu'ils le ſachent, ſans qu'ils s'en doutent, ſans qu'ils le deſirent. Je vous

parlois tout-à-l'heure, continua notre Philoſophe, d'un évenement étranger à la conſtitution de Lacédémone, qui altéra les mœurs & perdit les Loix de cette République; n'y auroit-il pas auſſi quelquefois de ces évenemens extraordinaires & imprévus qui arrachent un peuple à ſes vices, & le mettent dans la néceſſité de faire de nouvelles Loix? Vous ne voulez rien eſpérer, Milord, en voyant l'extrême corruption de l'Europe; & moi, j'oſe encore eſpérer quelque choſe, en voyant les extrêmes biſarreries de la fortune.

Humiliés, avilis, dégradés ſous le Gouvernement dur & arbitraire de Charles XI, nous courions au-devant de la ſervitude, & nous aurions été dans l'impuiſſance de rompre nos chaînes, ſi des évenemens qu'il étoit impoſſible de prévoir, ne nous euſſent pouſſés malgré nous hors de l'abyme où nous étions. Vous vous rappellez avec quel art ce Prince s'étoit emparé d'une autorité que nos Loix lui refuſoient. Après s'être ſervi des torts de la nobleſſe pour la rendre ſuſpecte & odieuſe aux autres ordres, il ſe ſervit de leurs forces pour l'accabler. Enrichi de ſes dépouilles, il corrompit les chefs

chefs du Clergé, des Bourgeois & des Payſans; il intimida le reſte; & toute la Suede, étonnée du joug ſous lequel elle étoit ſoumiſe, voulut ſe plaindre; mais on étouffa ſes murmures. Sous un Prince devenu deſpotique, & qui, doutant encore de la puiſſance, vouloit cependant régner par la crainte, ce fut un crime que de ſe ſouvenir des anciennes libertés de la Nation. En violant tous nos droits, on ne daignoit pas même nous promettre de les reſpecter dans la ſuite; en un mot, il fallut paroître eſclave pour être en ſûreté dans ſa maiſon. Nous nous avilimes juſqu'à aller briguer les faveurs d'une Cour qui ne mettoit aucune borne à ſes injuſtices. Entourés d'eſpions & de délateurs, nous n'oſâmes plus nous fier les uns aux autres; chaque bon citoyen crut être ſeul bon citoyen dans l'Etat; il ne ſentit que ſa foibleſſe; il déſeſpéra du ſalut de la choſe publique, comme vous en déſeſpérez en ce moment; & il ne ſubſiſta aucune trace de l'ancien eſprit de ſa nation.

Pendant la minorité de Charles XII, nous ne montrâmes aucun deſir de recouvrer nos anciennes prérogatives. Nous aurions été

perdus pour toujours, ſi ce Prince, en commençant à ſe connoître & à gouverner par lui-même, n'eût été occupé qu'à jouir de la fortune immenſe que ſon pere lui avoit laiſſée, & que ſa Cour fût devenue une école de volupté & de ſervitude. Nous aurions encore été perdus, ſi, ſe livrant à la politique triſte, ſoupçonneuſe & cachée d'un Tibere, il ſe fût appliqué à rendre plus ſolide une autorité qu'il auroit craint de perdre. Qui n'admirera les haſards heureux par leſquels la fortune nous ramenoit à la liberté, en nous ſoumettant au Prince le plus intraitable, le plus altier & le plus deſpotique qui fût jamais? vous ſavez avec quel mépris il nous traita. Il nous menaça, dit-on, de nous envoyer ſa botte pour nous gouverner. Mais ſi Charles XII ne pouvoit ſouffrir aucune oppoſition à ſes volontés, c'eſt qu'il ſentoit en lui, je ne ſais quelle impatience ſublime, qui lui perſuadoient qu'étant fait pour étonner les hommes, rien ne devoit lui réſiſter. Heureuſement pour nous, nos voiſins qui ne le connoiſſoient pas, l'irriterent; il eſt indigné qu'on oſe ne le pas ménager; il ordonne la guerre, & il part plein de l'eſpérance, ou plutôt de

la certitude de ſe venger. Tous les jours nous apprenons une nouvelle victoire qu'on oſe à peine croire: l'héroïſme romaneſque & contagieux qui paſſe du Prince à ſes ſoldats & à tous ſes ſujets, nous retire de notre abbattement; & l'enthouſiaſme avec lequel nous admirons un héros, nous prépare à ne plus obéir ſervilement à un autre homme. C'eſt ainſi, & je n'en doute pas, que la Grece écraſée par Philippe, reprit une partie de ſes anciens ſentimens au bruit des exploits d'Alexandre, rougit de ſon eſclavage, & ſoupira après ſa liberté.

Nous avions beſoin de bien d'autre événemens encore plus extraordinaires que les premieres victoires de Charles, pour nous faire une fortune digne de nous. Nous aurions été accablés de la gloire & de la réputation de notre Héros, s'il fût rentré triomphant dans ſes Etats. Il falloit qu'il fût vaincu à Pultava, qu'il allât chercher une retraite à Bender, & s'opiniatrât à y perdre pluſieurs années précieuſes à ſon reſſentiment; pour que nous puiſſions voir renaître les diétes preſque oubliées de la nation, recourir à des Loix que nous avions aimées, & apprendre à nous ſuffire à nous-

mêmes. C'étoit beaucoup; tout cela cependant ne ſuffiſoit pas pour nous rendre libres. Bibing, Horn, Ferſen, Creutz, noms chers à la Patrie & dont la gloire vivra éternellement. Que leur auroit ſervi à eux & à nous de chercher dans les ruines de l'Etat les reſtes épars de notre conſtitution, & de préparer à des Loix plus ſages un fondement plus ſolide, ſi Charles rentrant en avanturier dans ſon Royaume, n'y eût en quelque ſorte porté le malheur qui le ſuivoit? Il falloit que, plus occupé de ſes ennemis que de ſes ſujets, il nous laſſât de ſon héroïſme; il falloit qu'occupé de ſa ſeule vengeance, il négligeât le ſort de la Suede après lui: il falloit qu'il ne laiſſât point de fils pour lui ſuccéder; il falloit que la mort l'arrêtat au milieu de ſa carriere, & avant que la peſanteur de l'âge le fixât dans ſa Capitale.

Je m'arrête, Milord, à vous faire remarquer toutes ces circonſtances extraordinaires, pour vous prouver combien la fortune eſt puiſſante, & avec quel art elle prépare quelquefois, ménage & conduit les événemens qui doivent donner un nouveau caractere à tout un peuple. Si j'examinois en

détail l'Hiſtoire de toute l'Europe, je trouverois vraiſemblablement qu'il n'y a point de nation qui n'ait reçu les mêmes faveurs de la fortune, & qui n'eût pu ſe corriger, ſi elle eût ſu combien il lui importoit de ſe délivrer de ſes vices & de ſes préjugés. En apprenant la mort d'un Prince qui nous avoit gouvernés arbitrairement, nous parûmes des hommes libres & dignes de l'être toujours. On le regréta, on le plaignit, on l'aima, on l'admira plus que jamais, parce que nous avions ſon courage; cependant on ne fut occupé qu'à élever l'édifice d'un nouveau Gouvernement, parce que le pouvoir arbitraire nous avoit appris qu'on ne peut être heureux que par le ſecours & ſous la protection des Loix. Tout intérêt étranger à la liberté fut négligé. Nous parûmes délivrés & des vices qui nous avoient ſoumis à Charles XI, & des vices encore plus dangereux avec leſquels le deſpotiſme nous avoit familiariſés. Nous n'eûmes tous qu'un même eſprit. Nous oubliames nos anciennes jalouſies, nos haines, nos rivalités, nos injuſtices, nos injures, nos reproches, nos ſoupçons, & juſqu'aux paſſions dont il ſemble que le cœur humain

ne ſe ſépare jamais, quand il en eſt une fois infecté.

Qu'un Hiſtorien fidele de ces évenemens, inſtruiſe la poſtérité, donne aux hommes l'eſpérance d'un avenir heureux, & nous apprenne que la nature inépuiſable dans ſes bienfaits, produit encore de ces ames fortes & courageuſes que nous admirons dans la Grece & dans Rome. La nobleſſe, à qui on avoit confiſqué ſous les derniers régnes, ſes maiſons & ſes terres, ne ſongea point à y rentrer. Perſonne ne réclama ſes droits particuliers, perſonne ne penſa à réparer ſes pertes, & à raſſembler les débris de ſa fortune domeſtique. Nous avions tout l'héroïſme de Charles XII; mais nous nous propoſions une fin plus juſte. Par une eſpéce de prodige, nous, qui pendant les longues diſgraces qui ſuivirent la journée de Pultava, n'avions été attentifs qu'à ſoutenir l'Etat chancellant, & ne rien faire qui ne fût digne du courage outré de notre Prince; nous fîmes avec joie des ſacrifices à nos voiſins, pour nous livrer à des ſoins plus importans que des ſiéges & des batailles. Il eſt beau, ſans doute de s'enſevelir ſous les ruines de ſa Patrie; mais il eſt plus

beau encore d'élever un grand édifice ſur ces ruines. Nous eûmes la ſageſſe de penſer que l'établiſſement des Loix & d'un ſage Gouvernement étoit préférable à la poſſeſſion de quelques Provinces dans la baſſe Allemagne, ou ſur les frontieres de Pologne.

Malgré ce que nous avons fait, & dont l'Europe n'eſt peut être pas aſſez habile pour être étonnée, ne puis-je pas dire, ſans bleſſer le reſpect profond que je dois aux grands hommes qui nous ont préſenté des Loix, que nous avons nous-mêmes manqué à la fortune? Qu'une voix ſe fût fait entendre dans cette diéte de patriotes, que Ferſen ou Bibing eût propoſé des réglemens dignes de beaux ſiécles de Sparte & de Rome; & je ne doute point qu'il n'eût retrouvé en nous de nouveaux Spartiates & de nouveaux Romains. L'enthouſiaſme dont il falloit profiter s'eſt éteint; le mouvement imprimé aux eſprits s'eſt rallenti, & nous commençons à nous plaindre des maux que produit l'avarice. Nous voyons déja parmi nous un commerce de corruption; l'argent des Étrangers ſe répand dans la Suede; il la diviſe en partis

de *chapeaux* & de *bonets*; on uſe contre nous de la déteſtable politique de Périclès; tandis que nous vendons lâchement notre honneur & notre patrie, le Gouvernement ébranlé à chaque diéte, ne prend aucune conſiſtance. Il faudra peut être que de bons & braves citoyens attaquent pendant un ſiecle entier l'avarice dans ſes derniers retranchemens, avant que d'en pouvoir triompher. Mais je ne déſeſpere de rien, & je crois qu'il peut ſe trouver des circonſtances où mes Loix contre l'avarice ne ſeront pas auſſi inutiles que vous le prétendez.

Vous ne m'avez pas converti, reprit Milord; au contraire, en me parlant de tous les haſards extraordinaires & de tous les évenemens ſinguliers dont vous avez eu beſoin pour changer votre Gouvernement, vous avez multiplié mes doutes. Que voulez-vous que j'eſpere, s'il faut à une nation un Charles XII, qu'heureuſement la nature ne prodigue pas? Il s'écoulera peut-être deux mille ans avant qu'il paroiſſe un Prince pareil; & quand il paroîtra enfin, êtes-vous ſûr que faiſant la guerre en étourdi qui ne ſoupçonne pas qu'il puiſſe être bat-

tu, il aura cette ſuite biſarre d'avantures qui vous a rendus libres? D'ailleurs, quand vous reprîtes vos idées de liberté, vous n'aviez pas encore eu le temps de vous accoutumer avec la ſervitude. S'il y avoit encore quelque force dans les caracteres, je pourrois m'attendre à des révolutions; mais les vices bas qui gouvernent aujourd'hui l'Europe, ſont deſtinés à la gouverner éternellement, parce qu'ils ôtent à l'ame toute ſon énergie. Il faut donc s'attendre....

Je vous demande pardon, interrompit notre Philoſophe, & je vous prie de croire que je puis me paſſer d'un Charles XII. J'ai des exemples par tout. Sans deſirer d'être libres, & cherchant de tous côtés un maître qui voulût bien prendre la place de Philippe II, les Hollandois ſont parvenus à fonder une République. Par un effet admirable de la Providence qui vient à notre ſecours, la fortune a encore plus de caprice que nous n'avons de vices. Cette lâcheté dont vous n'attendez que du mal, produira quelquefois le bien qu'un enthouſiaſme de courage a produit. Nous venons d'en avoir un exemple ſous nos yeux,

je veux parler de la Corſe. Cette Iſle où les fiefs étoient connus, avoit tous les vices & tous les préjugés qui ont déſolé le reſte de l'Europe ſous cette forme barbare de gouvernement. Elle devint une Province des Génois, & vous jugez bien qu'une Ariſtocratie naturellement ſoupçonneuſe, ne régna pas ſans inquiétude ſur des gentils-hommes qui avoient des châteaux forts, ſur des villes qui ſe vantoient d'avoir des priviléges, & ſur tout un peuple armé à qui ſes rochers ſervoient de forteresſe & de retraite. Au lieu de les accoutumer à l'obéiſſance, en ne ſongeant qu'à les rendre heureux, le Sénat de Gênes ne ſongea qu'à les diviſer pour les ſubjuguer les uns par les autres. Il ſe fit une Loi de ruiner les anciennes familles, de détruire les priviléges de tous les ordres; & tout fut confondu dans une miſere & une ſervitude générale.

Voilà de grands maux, & certainement les Corſes ne vous laiſſoient rien à deſirer du côté de l'aſſerviſſement; une révolution paroiſſoit impoſſible; cependant la meſure ſe comble, la patience a un terme auquel ſuccéde le déſeſpoir. Les Corſes commencent la Guerre avec des fourches & des bâtons; étonnés de leur entrepriſe, ils ne penſent pas qu'on puiſſe être libre; plutôt que de manquer d'un maître, ils ſe donnent à un Avanturier de Baron de Neuhoff; & c'eſt parce qu'ils n'eſperent aucun ſecours étranger, qu'ils oſent enfin vouloir ſe rendre indépendans. Mais, je vous prie, remarquez qu'ils tirent alors de leurs malheurs paſſés l'avantage de ſe voir débarraſſés des erreurs & des préjugés que les fiefs, la nobleſſe & de grandes fortunes ont établis preſque par-tout ailleurs. La vie ſimple, groſſiere, frugale & modeſte à laquelle ils ont été accoutumés ſous le joug des Génois, ne ſert qu'à leur donner un courage plus opiniâtre, & les prépare à recevoir ſans peine les Loix le plus propres à réprimer l'avarice. L'abolition de tous les priviléges ne laiſſe ſubſiſter en Corſe qu'un ordre de citoyens; l'égalité dont la politique fait tant de cas, ſe trouve naturellement établie; & rien n'eſt plus aiſé que de confondre l'intérêt particulier de chaque citoyen avec l'intérêt général de la patrie.

Paoli n'a pas ſu profiter de ces circonſtances favorables. Soit qu'il n'eût pas les

lumiéres néceſſaires à un Légiſlateur; ſoit que ſon ambition, occupée de ſa fortune particuliere, ait trahi le courage de ſes compatriotes; cet homme qui pouvoit être un Ariſtobule & un Brutus, languit obſcurement à Londres; & vous voyez ſenſiblement que la Corſe auroit eu le ſort de la Hollande, ſi elle eût eu à la tête de ſes affaires un Prince de Naſſau.

Combien de révolutions préparées par la fortune, avortent par notre ſottiſe! tantôt on eſpere trop, tantôt on n'eſpere pas aſſez. On fait à la hâte des Loix, ſans ſonger ſi elles peuvent ſubſiſter, & ſi on y obéira lorſque les eſprits auront repris leur tranquillité ordinaire. On attaque des Coutumes qu'il étoit indifférent de détruire. Proſcrit-on des abus? On ne manque pas de reſpecter les cauſes qui les ont produits, & qui doivent les conſerver. En un mot, on n'a preſque jamais compris que l'ordre immuable des choſes eſt tel que dans tout lieu où il y a des riches, il y aura bientôt des hommes puiſſans; & que dans tout lieu où il y a des hommes puiſſans il y aura bientôt des riches. On n'a jamais ſu qu'il eſt inutile de réprimer ſéparément l'avarice

ou l'ambition, parce que ces deux paſſions ont contracté une alliance éternelle, & s'étayent mutuellement: épargner l'une c'eſt favoriſer l'autre.

En effet, ſuppoſons que les Plébéyens de Rome qui ſe retirerent ſur le mont ſacré, ſe fuſſent laiſſés ſéduire par l'apologue de Ménénius Agrippa; & que contens d'obtenir l'abolition des dettes, d'ouvrir les priſons aux débiteurs, & de faire porter quelques Loix ſéveres contre l'uſure des Grands, ils euſſent négligé de demander des Tribuns. N'eſt-il pas évident qu'en ſe conduiſant avec cette imprudence, le peuple n'auroit joui que d'un ſoulagement paſſager? Les Patriciens n'auroient pas manqué de feindre quelque modération pour donner le tems aux eſprits de ſe calmer, & laiſſer effacer les traces de leur tyrannie; mais ils auroient préparé ſourdement la ruine des Loix qu'ils venoient d'accorder. Inſtruits par la crainte à ménager leurs intérêts avec plus d'art, tous les bienfaits auroient été autant de piéges, & leur ambition n'auroit cherché qu'à ſe dédommager de ce que perdoit leur avarice. Sous prétexte d'obéir ſcrupuleuſement aux Loix

ou de les perfectionner, ils en auroient abuſé. En déſuniſſant les Plébéyens qui n'auroient eu ni des protecteurs, ni un point de réunion dans les Tribuns, ils auroient trouvé le ſecret de les aſſervir. Après avoir forgé les chaînes avec leſquelles ils devoient garotter le peuple, ils ſe ſeroient ſervis de leur autorité pour s'emparer de toutes les richeſſes de la République.

C'eſt parce que les Tribuns acquirent le pouvoir d'aſſembler le peuple, de ſuſpendre les délibérations du Sénat, d'approuver ou de rejetter ſes décrets, de demander raiſon aux Magiſtrats de leur adminiſtration; en un mot, c'eſt parce que la nouvelle conſtitution attaquoit & réprimoit également l'ambition & l'avarice, que la République fut heureuſe. Dès qu'on eſt moins attentif à l'une, l'autre en profite pour être plus hardie & plus entreprenante. Suivez dans l'Hiſtoire Romaine l'Hiſtoire de ces deux paſſions, & vous verrez qu'à peine l'avarice eſt parvenue à mépriſer les Loix agraires, que l'ambition menace de détruire la liberté publique.

En reformant notre Gouvernement, il le faut avouer, nous n'avons pas eu la même

ſageſſe ou le même bonheur que les Romains. Notre diete, frappée des maux qu'avoit cauſés le pouvoir arbitraire, ne craignit en quelque ſorte que de voir s'élever un nouveau Charles XI. Vous connoiſſez notre conſtitution, vous ſavez que le Prince placé au-deſſous des Loix leur eſt ſoumis; on régla qu'il ne ſeroit avec le Sénat que le ſimple exécuteur des volontés de la Nation. Après avoir établi les bornes que l'autorité royale ne devoit jamais paſſer, on crut avoir tout fait; cependant l'ouvrage n'étoit qu'ébauché; & faute d'une foule de Loix néceſſaires pour corriger les citoyens de leur avarice & de leur ambition, notre Gouvernement ne tarda pas à recevoir des ſecouſſes capables de l'ébranler. Le mari de la Reine Ulrique ayant été aſſocié au trône, trouva mauvais d'être beaucoup moins puiſſant en Suede avec le titre de Roi, qu'il ne l'étoit dans la Heſſe avec la qualité de Landgrave. Il examina ce qui ſe paſſoit autour de lui, il lut dans les cœurs; & ſe flattant de les corrompre par des dons & des promeſſes, il ſe flatta de reprendre l'autorité dont ſes prédéceſſeurs avoient joui. Ses intrigues allerent ſi loin que la premiere

diete qui fut assemblée après son élection, se vit dans la nécessité de lui marquer son mécontentement. Elle fit une députation au Roi; & Lagerberg, son Maréchal, lui dit que la Nation lui faisoit demander de renoncer à toutes les pratiques qu'il mettoit en œuvre pour étendre son pouvoir au mépris des Loix & à la ruine du Gouvernement; qu'on lui donnoit vingt-quatre heures pour délibérer & prendre son parti; & que ce tems expiré, s'il ne faisoit pas la promesse qu'on lui demandoit, on déclareroit le trône vacant.

Nous avons diminué la prérogative royale, nous avons donné au Prince une très-grande dignité & un pouvoir très-médiocre; cela peut nous suffire à l'égard du Roi; mais n'avons-nous à craindre que lui? Pourquoi ne nous craignons-nous pas nous-mêmes? Les passions des citoyens sont-elles moins dangereuses que celles du Prince? Pourquoi donc avons-nous négligé de régler, modérer, tempérer & diriger notre avarice & notre ambition? Si par hasard un Ordre de l'Etat avoit des privileges qui fissent incliner le Gouvernement vers l'Aristocratie, ne devrions-nous pas y remédier? Nous faisons un trafic honteux des intérêts de la Patrie avec les Puissances étrangeres; quand on vend son honneur, est-on bien éloigné de vendre sa liberté? Qu'on arrête le cours de ces abus par de nouvelles Loix, ou nous éprouverons un jour que celles que nous avons aujourd'hui ne pouvoient pas nous suffire. Ne nous permettons pas d'aimer & de considérer les richesses, si nous ne voulons pas être les victimes de l'ambition; attaquons l'ambition, & ne lui permettons pas de se repaître d'espérances flatteuses, si nous ne voulons rien craindre de l'avarice. Soyons sûrs que les ambitieux qui cherchent à prix d'argent à se rendre puissans, se dédommageront amplement des avances qu'ils font aujourd'hui, s'ils peuvent s'emparer de l'autorité; soyons sûr que des citoyens trop riches pour aimer notre égalité, sont les ennemis de notre Gouvernement.

Vous aimez trop la vérité, Milord, poursuivit notre Philosophe, pour ne pas me permettre de vous parler avec la franchise qu'elle inspire. Je vous dirai donc que votre constitution me paroit infiniment moins assurée que la nôtre. Votre Roi, dites-vous,

ne peut faire aucun mal, & n'eſt puiſſant que pour faire le bien; mais ſi vous parlez ſérieuſement quand vous tenez ce langage, je vous demande pourquoi vous avez eu tant de révoltes, de guerres civiles & de révolutions. Pourquoi donc vos Publiciſtes les plus ſavans, ne peuvent-ils aſſigner les bornes préciſes que les Loix preſcrivent à la prérogative royale & aux privileges de la Nation? Que ſignifient donc tous ces galimatias de vos papiers publics, qui repréſentent la liberté toujours attaquée, toujours chancelante, & qui ſe plaignent des entrepriſes continuelles du Miniſtere. Croyez-vous qu'une liſte civile d'un million, ſoit bien propre à réprimer l'avarice d'un Prince? Eſt-ce pour l'empêcher d'être ambitieux, que vous lui accordez une part dans la Puiſſance légiſlative, & que vous le laiſſez le maître de diſpoſer de tous les honneurs & de toutes les graces de l'Etat? On diroit que vous avez penſé que l'argent appaiſe la ſoif de l'argent, que le pouvoir appaiſe la ſoif du pouvoir.

Pour ne pas craindre l'ambition & l'avarice du Prince, avez-vous du moins ſongé à préſerver les citoyens de ces deux paſ-

ſions? Point du tout. Vos Loix ſur le commerce paſſent pour les Loix les plus importantes, & toutes ne tendent qu'à le rendre très-riche & très-lucratif. Où ſont vos Réglemens contre le luxe? Tout ne vous porte-t-il pas à trouver la médiocrité ridicule & inſupportable? Si les richeſſes ſervoient à faire excuſer les vices, ſi elles faiſoient conſidérer un mal honnête homme; pourquoi ſeriez-vous étonné qu'au mépris de votre honneur & de vos ſermens, les places du Parlement fuſſent vendues, & que ceux qui les auroient achetées les rempliſſent mal? Si l'ambition peut ſe ſatisfaire par des moyens bas & honteux, ſi en trahiſſant la Patrie on peut parvenir à de grands honneurs, faut-il être ſurpris que des hommes qui n'ont fait beaucoup de bruit dans le parti de l'oppoſition, que pour ſe faire craindre & ſe vendre plus chérement, finiſſent par être de déteſtables Miniſtres? Vous vous maintenez moins par vos Loix que par l'eſprit de liberté qu'elles ont donnée autrefois à la multitude, & que le peuple a conſervé; parce qu'il n'eſt pas corrompu par les richeſſes, & qu'il ne peut être ambitieux.

Vous vous alarmez ſur votre ſort, & vous avez raiſon; mais ces alarmes, qui vous ſont néceſſaires pour vous tenir en garde contre les dangers de votre ſituation, ceſſeront quand la corruption aura fait de nouveaux progrès; & quelles ſeront alors vos reſſources? A proprement parler, vous n'êtes pas gouvernés par vos Loix, mais par les événemens, les circonſtances, & ſur-tout par les intérêts & les paſſions des perſonnes qui ſont à la tête des affaires. Les Loix trop flexibles de votre conſtitution, parce qu'elles ne ſe communiquent pas une force mutuelle, ſe prêtent trop aiſément à tout. Nulles ſous Henri VIII. & Eliſabeth, elles reprennent quelque vigueur ſous Jacques, parce que ce Prince timide a moins de talens que ſes prédéceſſeurs pour parvenir à ſes fins. Voyez comme elles changent de forme, &, pour ainſi dire, de nature entre les mains des deux Charles, de Cromwel, de Jacques II. & de Guillaume III.

CHAPITRE III.

Caractere des Loix néceſſaires pour réprimer & régler l'ambition dans l'Etat & dans les Magiſtrats.

MILORD étonné, & peut-être conſterné de ce qu'il venoit d'entendre, parut un moment rêveur & penſif: & il ſe ſeroit abandonné à ſes réflexions, ſi notre Philoſophe ne l'en eût tiré, en m'adreſſant quelques paroles étrangeres aux matieres qui nous occupoient. Revenons à nos Loix, dit Milord avec vivacité. Vous me voyez dans une ſituation violente; ce n'eſt pas vous qui m'affligez, ce ſont les erreurs de mon pays qui m'inquiétent. Plus on médite ſur la nature du cœur humain & les principes qui doivent guider un Légiſlateur, plus il eſt impoſſible de ne pas plaindre les ſociétés. Souvent elles ne ſavent ce qu'elles veulent, & plus ſouvent encore elles ſe livrent à des eſpérances inſenſées, & prennent une route oppoſée à celle qu'elles cherchent. Puiſque les paſſions les plus funeſtes ont dicté preſque toutes les Loix, il

eſt juſte que l'Hiſtoire n'offre qu'un tableau preſque continuel de miſeres, de déſaſtres & de calamités. Le paſſé ne me touche gueres; mais que ce paſſé eſt un malheureux augure pour l'avenir! Que de triſtes réflexions.... Je ne puis cependant réſiſter au deſir de connoître des vérités qui m'affligeront; & je n'ai pas oublié qu'après avoir propoſé des Loix contre l'avarice, vous devez attaquer l'ambition.

Soit, répondit notre Philoſophe, mais je vous avertis que je n'ai rien de conſolant à vous dire. Je crois, pourſuivit-il, avoir prouvé que l'Etat ne pouvoit eſtimer les richeſſes, ſans que les citoyens ne les conſidéraſſent auſſi; j'ajoute actuellement que l'ambition d'une République ſe communiquera néceſſairement à ſes citoyens. Quoique l'avarice & l'ambition expoſent également un peuple à mille dangers, & le conduiſent enfin à ſa ruine, je mets cependant une grande différence entre ces deux paſſions. L'une avilit néceſſairement & dégrade l'ame, l'autre peut quelquefois l'élever & l'agrandir. Une République avare ne fera jamais rien de grand, parce que le citoyen y préfere ſa fortune particuliere à

la fortune publique. Nommez-moi, je vous prie, une vertu utile à la ſociété que le Légiſlateur puiſſe donner à des hommes avares. Il n'en eſt pas de même d'une République ambitieuſe; elle peut aimer la guerre, ſe rendre incommode à ſes voiſins, conquérir des Provinces, & faire cependant envier ſon ſort, ſa gloire & ſon bonheur. Si ſes Loix ont eu ſoin d'aſſocier à cette paſſion les vertus avec leſquelles elle peut s'allier, tels ſont le courage, l'amour de la liberté & de la Patrie, la généroſité, le déſintéreſſement, &c. Le citoyen, ſi je puis parler ainſi, n'eſt alors ambitieux que de l'ambition publique; il s'enyvre de la fortune de l'Etat, & met ſa gloire à le ſervir & à ſe ſacrifier à ſes intérêts. Tels ont été pluſieurs peuples anciens, & ſur-tout les Romains, qui, faiſant une guerre continuelle pour s'agrandir, conquirent l'Italie plus par leurs vertus que par la force de leurs armes.

C'eſt parce que l'ambition peut avoir des commencemens heureux & brillans, que la politique lui fait ſi aiſément grace; & qu'il n'y a preſque point de Légiſlateur, qui, par ſes établiſſemens, n'invite ſa République

à s'agrandir. Quoique l'ambition, habilement ménagée, fonde les reſſorts du Gouvernement, & donne quelquefois aux citoyens des vertus que nous devons aimer & reſpecter, je crois cependant que les Loix doivent proſcrire, ſans pitié, cette paſſion. Les qualités héroïques que nous admirons le plus dans les Romains, peuvent ſe trouver, avec le même éclat, dans une République, qui, par principe de modération, aimera la paix, & ne fera la guerre que pour ſe défendre: Lacédémone en eſt la preuve. N'y a-t-il pas même une gloire ſupérieure à la gloire des conquêtes? J'entends la gloire qui réſulte de la pratique de la juſtice, & qui s'occupe du bonheur de tous les hommes. Avec quelque vertu que l'ambition ſoit aſſociée, n'eſt-il pas vrai qu'elle lui communique inſenſiblement ſa rouille, & l'altére peu-à-peu?

Je ne me trompe point, Milord, quand je dis que l'ambition dénature toujours un peu les vertus qu'on lui joint. Avec cette confiance qu'inſpirent toujours les forces & les ſuccès, conſultera-t-on avec ſoin les regles les plus exactes de la juſtice? Un peuple

peuple ambitieux ne contractera-t-il pas naturellement une certaine âpreté de caractere qui rendra ſes vengeances terribles? Il ne connoîtra point l'indulgence dont les hommes ont tant de beſoin; il ſe fera un droit des gens, qui, par ſa rigueur, ſe rapprochera de l'injuſtice. Déſirera-t-on de ſubjuguer ſes voiſins, prendra-t-on la peine de les ſoumettre, & ne déſirera-t-on jamais de s'enrichir de leurs dépouilles? Tous les peuples ambitieux ont jugé, ſans qu'ils s'en appercuſſent, de l'importance de leurs ſuccès par le butin que leur valoit la victoire. Dans les plus beaux tems de la République Romaine, ſes Généraux expoſoient dans leur triomphe les dépouilles des vaincus; & le peuple qui ſe repaiſſoit avec plaiſir de ce ſpectacle, n'avoit pas, ſans doute, un déſintéreſſement auſſi entier que les Spartiates, qui ne faiſoient la guerre que pour ſe défendre ou protéger leurs alliés. L'ambition ſoutenoit ainſi l'avarice. Chacun voudra étendre ſes héritages, à l'exemple de la République qui veut étendre ſes domaines. Auſſi l'uſure qu'on vouloit proſcrire, ſubſiſta-t-elle; & les riches corrompus par leur ambition, n'oublierent point l'art

de faire valoir leur argent. De-là, la longue réſiſtance qu'on fit à l'établiſſement des Loix agraires, & la négligence éternelle avec laquelle elles furent obſervées.

Enfin n'eſt-il pas vrai que l'ambition détruira toujours la grandeur qu'elle a élevée? Les vertus doivent s'affoiblir inſenſiblement & diſparoître ſans retour, puiſque l'avarice eſt ſans ceſſe excitée. La décadence eſt plus lente tant qu'on fait la guerre à des Nations pauvres; mais avec quelle célérité un peuple ne court-il pas à ſa ruine, quand ſes armées ont vaincu des provinces riches & puiſſantes? Vous vous rappellez ce que je diſois, il n'y a qu'un moment, de la corruption que le butin de Platée fit naître à Lacédémone; je pourrois vous déſigner en détail les vices que les Romains durent à leurs guerres Puniques, & ceux qu'ils rapporterent des différentes contrées de l'Aſie qu'ils ſoumirent. Quand les richeſſes auront enfin détruit les vertus que l'ambition s'étoit aſſociées, la République ſera avilie par les vices bas qu'on reproche aux Carthaginois, ou déchirée par ceux qui allumerent les guerres civiles des Romains. Si la molleſſe, la lâcheté, la

baſſe intrigue & le menſonge n'y régnent pas, il s'élevera des Marius, des Sylla, des Céſar, des Pompée, des Octaves; & ces citoyens ambitieux jetteront les fondemens d'une tyrannie perpétuelle.

Si l'ambition eſt ſi funeſte pour les peuples mêmes qui ont eu l'habileté de lui aſſocier les plus grandes vertus; ſi ces peuples ſe ſont toujours perdus par les ſuccès mêmes qui ont d'abord élevé leur fortune, ſera-t-on ſurpris des maux ſans nombre qui aſſiegent ces Etats qui ont oſé être ambitieux, & aſpirer à faire des conquêtes, quoique leur conſtitution ſe refuſât à toute eſpece d'agrandiſſement? Succombant ſous le poids de leurs entrepriſes, & ſe croyant par vanité dignes d'une grande fortune, des obſtacles inſurmontables les ont inutilement avertis de leur foibleſſe. Ils ont recouru aux expédiens, & épuiſé leurs reſſources. Il auroit été plus commode & plus aiſé de vivre en paix, que de faire ſans ceſſe de nouveaux efforts & des guerres infructueuſes. Le comble du ridicule, c'eſt qu'on ait imaginé que l'argent étoit l'ame des ſuccès. Quelques Princes ont cru qu'avec l'argent, qui a perdu la République

Romaine, ils acheteroient une grandeur qu'elle ne devoit qu'à ſon courage, à ſa diſcipline, à ſa patience, à ſa magnanimité, à ſon déſintéreſſement, à ſon amour de la gloire, de la Patrie & de la liberté, à ſa tempérance, en un mot à ſes bonnes mœurs. Ils ont fait la guerre en banquiers. Qu'en eſt-il arrivé? Ils ont eu l'ambition & les vices de Carthage. Les finances du fiſc ſe ſont épuiſées, les ſujets mercénaires ont mis leurs ſervices médiocres à un prix exorbitant; & ſi ces Etats ſubſiſtent encore, c'eſt que leurs ennemis auſſi vicieux & auſſi foibles qu'eux, ne peuvent avoir que de demi ſuccès qui les ruinent également.

De ces réflexions, Milord, que faut-il conclure? Que le Légiſlateur devant s'occuper du ſoin de former une République éternelle, ne doit donc pas lui permettre d'être ambitieuſe. Qu'il ne croye pas que de grandes provinces faſſent le bonheur & la force d'un Etat, & qu'il lui défende expreſſément de faire la guerre pour agrandir ſes domaines. La guerre offenſive doit être regardée, par le Légiſlateur, comme un crime, & la guerre défenſive comme le rempart de la République; qu'il penſe donc

qu'après avoir rendu les citoyens heureux par la juſtice, il faut en faire des ſoldats capables de défendre leur bonheur. Apprenez-leur à mourir avec plaiſir pour la Patrie. Dès le berceau inſtruiſez les enfans à reſpecter leurs défenſeurs. Que la valeur ſoit, après la juſtice, plus honorée que tout le reſte. Multipliez les récompenſes qui lui ſont dûes, mais avec cette ſage économie qui, loin de les dégrader, les rend plus précieuſes. Les couronnes civiques des Romains étoient un établiſſement admirable; il eſt beau que des hommes qui prodiguent leur ſang, ſachent eſtimer la vie d'un citoyen. Que vos jeunes gens exercés à des jeux qui fortifient le tempérament & donnent du courage, aiment la paix, non pas par crainte des maux & des dangers de la guerre; mais parce qu'ils ſeront contens de leur ſort; mais parce qu'ils ſeront perſuadés que la paix eſt l'état naturel des hommes, & que la force ne doit être employée que contre des animaux féroces qui ne peuvent ſe gouverner par les lumieres de la raiſon.

Je me rappelle un beau morceau de Platon. N'eſt-il pas injuſte, n'eſt-il pas

honteux, fait-il dire à Socrate, que des villes Grecques ſoient miſes en ſervitude par des Grecs? Notre devoir, au contraire, ſi quelque Puiſſance étrangere vouloit les aſſervir, ne ſeroit-il pas de veiller à leur ſûreté & de les défendre? Nos ſoldats ſe déshonorent, & déshonorent leur victoire & le champ de bataille, en dépouillant les ennemis vaincus & privés de la vie; eſt-ce là le prix que doit ſe propoſer la valeur? Craignons de profaner la ſainteté des Temples, en y portant les armes & les enſeignes des vaincus; les Dieux qui nous invitent à nous aimer, rejettent de pareilles offrandes. Reſpectons les fruits de la terre, ne ſoyons jamais des incendiaires; que gagnerons-nous à rendre nos ennemis implacables? il ne peut point y avoir de véritable guerre entre les Grecs; s'ils ſont obligés de prendre les armes les uns contre les autres, qu'ils ſe traitent comme des amis qui doivent bientôt ſe réconcilier; que le vainqueur contraigne moins le vaincu à céder à la néceſſité, qu'il ne l'invite à écouter les conſeils de la raiſon; qu'il le corrige en ami pour le rendre ſage, & non pas en ennemi pour le perdre. Si une ville

a des torts, les femmes, les enfans, les maiſons, les temples, les ſépultures, les murailles ne ſont pas coupables, & nous ne devons punir que les auteurs de l'injuſtice.

Voilà une doctrine très-ſage, la morale l'approuve, parce qu'elle eſt honnête, & la politique doit l'approuver, parce qu'elle eſt utile; mais Platon ne lui donne pas aſſez d'étendue. Ce qu'il dit des Grecs, je voudrois que le Légiſlateur le dit de tous les hommes; car la terre entiere eſt notre Patrie commune, comme la Gréce l'étoit des Grecs. D'ailleurs s'il importe aux Grecs d'être raiſonnables les uns à l'égard des autres, pourquoi leur ſeroit-il avantageux d'être déraiſonnables envers les étrangers? On m'objecte ordinairement qu'il eſt bien difficile d'inſpirer une pareille modération aux citoyens, pendant qu'on fait tous ſes efforts pour en faire d'excellens ſoldats. Auſſi conviens-je qu'il n'eſt pas aiſé de donner de bonnes Loix à une République. Je ſais que les Spartiates mêmes n'ont pas toûjours montré la modération que Lycurgue leur avoit recommandée; on peut leur reprocher la guerre de la Meſſenie, qui ne

finit que par la ruine entiere de ſes habitans. La haine que nous inſpire l'injuſtice d'un ennemi, n'eſt que trop propre à nous faire illuſion. Après s'être défendu avec ſuccès, on ſera porté à croire qu'il eſt permis & utile de ſe venger. L'amour de la gloire nous trompera; on dira, comme Caton, qu'il faut détruire Carthage, parce qu'elle eſt puiſſante; on croira que c'eſt une entrepriſe glorieuſe, parce qu'il faut pour l'exécuter des qualités & des talens que les hommes ont raiſon d'eſtimer. A force de conſidérer les vertus militaires, on craindra qu'une paix trop longue ne ſoit capable de les affoiblir; on penſera que la diſcipline la plus vigilante ne ſuffit pas pour exercer les ſoldats, & qu'il importe de faire quelquefois la guerre pour ne pas laiſſer amollir le courage. Plus je ſens combien les conſeils de cette mauvaiſe politique ou de nos paſſions peuvent nous égarer, plus je ſuis perſuadé qu'il eſt néceſſaire que le Légiſlateur nous avertiſſe de nos devoirs de la maniere la plus claire, & nous montre tous les écueils où nos paſſions, quelquefois déguiſées en vertus, peuvent nous conduire.

Il s'en faut bien que la plus grande modération & le plus grand courage ſoient incompatibles; ſi leur alliance eſt rare, c'eſt que les Loix ne l'ont preſque jamais préparée. Qu'il ſoit donc ordonné à tous les citoyens de croire que la guerre eſt le plus grand des maux après la ruine de la République, & la paix le plus grand des biens après la conſervation des Loix. Que toute guerre qui n'eſt pas entrepriſe pour ſe défendre, ſoit regardée comme une injuſtice; que celui qui l'aura conſeillée, réponde du ſang de ſes citoyens, & puiſſe être cité devant les Tribunaux comme un ennemi public. Que ces maximes, pour devenir l'eſprit national, ſoient enſeignées par les vieillards aux jeunes gens, & que les meres mêmes en inſtruiſent les enfans, dès que leur ame développée commencera à faire uſage de leur ſens. Si vous ne ſavez pas inſtruire & régler le courage de vos ſoldats, s'ils ignorent où, comment & pourquoi ils doivent vaincre, ſoyez ſûr que leur amour pour la gloire & leurs ſuccès ne tarderont pas à donner à la République une ambition ruineuſe. Que ſous prétexte de prévenir l'ennemi, ou pour quelqu'autre

raiſon que ce ſoit, il ne ſoit jamais permis de porter la guerre ſur ſon territoire. Attendez-là ſur votre frontiere, par-là vous lui laiſſerez plus de tems pour calmer ſon emportement, vous ſerez vous-même moins tenté d'abuſer de votre victoire, & les conditions de la paix ſeront moins difficiles. La Loi ordonnera de vaincre ou de mourir, parce qu'elle aura préparé les citoyens à préférer la gloire à la vie; mais elle défendra, ſous peine d'infamie, de pourſuivre un ennemi qui a pris la fuite, de dépouiller les morts, & de faire du butin. Ainſi la victoire vous ſera diſputée avec moins d'opiniâtreté, & vous ne vous laiſſerez corrompre, ni par l'ambition, ni par l'avarice.

Ne vous contentez pas d'avoir, à l'exemple des Romains, un college de Prêtres Feſſaliens pour juger de la juſtice ou de l'injuſtice de la guerre, & remplir les lentes formalités avec leſquelles elle doit être déclarée. Vous ſeriez trop heureux qu'on vous reprochât la ſage lenteur que les Grecs reprocherent aux Lacédémoniens. Une déclaration de guerre ne peut être méditée trop long-tems; ce n'eſt que quand

elle eſt faite qu'il faut agir avec célérité pour étonner ſes ennemis & hâter le retour de la paix. Etabliſſez une claſſe de Magiſtrats, dont la ſeule occupation ſoit de conſerver la paix. Ils ſeront toujours prêts à réparer les torts & les injures que vous aurez pu faire par ignorance ou par emportement. Il leur ſera ordonné de prévenir tout ſujet de rupture & de cultiver l'amitié de vos voiſins. S'il s'éleve quelque différend entr'eux, ils travailleront à les concilier. Ils négligeront, par généroſité, toutes ces bagatelles puériles dont l'Europe fait aujourd'hui des affaires ſi grandes & ſi difficiles. Faire beaucoup de bruit, s'irriter ou s'alarmer pour des riens; c'eſt bien plus déceler la petiteſſe de ſes vues, que montrer une attention diligente à manier ſes intérêts.

Que veut-on, que ſe propoſe-t-on avec cette politique de jalouſie & de défiance que les peuples ont les uns à l'égard des autres? Elle n'eſt bonne qu'à hâter le mal qu'on craint, & qui ne ſeroit peut-être jamais arrivé. Quelle folie de nous affoiblir pour empêcher que nos voiſins ne s'agrandiſſent! Toutes ces ſpéculations ſur l'ave-

nir, ſont d'autant plus vaines aujourd'hui, que l'Europe ſemble ſe conduire au haſard, & que les alliances n'ont aucune ſtabilité. Si vos Magiſtrats de la paix jugent en arpenteurs de la puiſſance des Etats, je vous prédis que vous ne jouirez jamais d'un moment de repos. Il faudra imaginer un mot d'équilibre entre les puiſſances. Pour ſe faire une grande réputation de prudence, il faudra que vos Magiſtrats ſoient inquiets, hargneux, taquins, jaloux, incommodes, viſionnaires & ambitieux. Il faudra qu'ils viennent, comme des chevaliers errans, ſe mêler des choſes qui ne les regardent point, & réparer des torts dont ils n'ont point à ſe plaindre. En vérité, Milord, cette routine de tracaſſerie & d'inquiétude, que nos paſſions ont honorée du nom de politique, a été une des plus grandes ſources des malheurs de l'humanité. Je ne conçois point pourquoi les Légiſlateurs qui ont réglé les droits & les devoirs réciproques des citoyens pour entretenir la paix dans l'Etat, ont toujours négligé de faire des Loix pour régler les devoirs de leur Nation envers les étrangers, & conſerver ainſi la paix dans la ſociété générale des hommes.

N'eſt-il pas évident que ſans ce ſecours le droit des gens ne ſera jamais établi ſur des principes fixes, que la politique d'un peuple ſera toujours incertaine & flottante, & que ſes intérêts changeront auſſi ſouvent que les vues & les paſſions des perſonnes qui les gouvernent ſucceſſivement?

Vos compatriotes, Milord, ſe ſont fait beaucoup plus de mal par la politique que je blâme, qu'ils n'en auroient reçu de leurs ennemis; & je ſuis fâché que par une ſuite des anciens préjugés que la guerre de Guſtave-Adolphe, en Allemagne, nous a donnés, nous nous occupions tant des forces & des intérêts de quelques puiſſances qui devroient nous être indifférentes. Placés à l'extrémité de l'Europe, bornés par la mer, la Norvege & la Laponie, nous n'avons à craindre que la Ruſſie qui ne peut avoir de conduite conſtante, & qui nous craindroit, ſi nous pouvions donner une certaine conſiſtance à notre Gouvernement. Notre premier ſoin doit être de nous occuper de nous-mêmes. Que nous ſerions forts, ſi en marchandant notre alliance, les étrangers ne nous diviſoient pas! Oſons croire que nous pouvons nous ſuffire à nous-mêmes;

déclarons à toute l'Europe que nous voulons la paix & que nous ne ferons la guerre que pour défendre nos poſſeſſions; c'eſt-là le ſeul moyen d'arrêter le cours de cette corruption que les étrangers ont introduite parmi nous, & qui nous ſera plus funeſte que l'indifférence dont ils nous menacent.

Si ces réflexions ſont juſtes, il eſt aiſé de deviner les Loix que le Légiſlateur preſcrira aux Magiſtrats de la paix. L'ambition nous fait regarder nos voiſins comme des ennemis naturels qui nous gênent, nous empêchent de nous agrandir, & dont il faut ſe défier; la juſtice nous les repréſentera comme des amis qui doivent nous aider & nous ſecourir, & la Loi doit nous ordonner de les traiter en alliés fideles; & de les guérir, par notre indulgence, des ſoupçons & de la jalouſie qu'ils pourroient avoir. S'ils ſont attaqués par une Puiſſance étrangere qu'ils ont offenſée, faites tous vos efforts pour les concilier, & montrez que vous aimez la juſtice; s'ils ſont attaqués injuſtement, vous les défendrez, parce qu'ils forment une barriere qui vous couvre. Vous ne vendrez point vos ſervices pour

ne pas ouvrir votre ame à l'avarice, & pour apprendre à vos alliés à ne pas vendre leurs ſecours. L'amitié n'eſt point vénale, & les Etats, de même que les particuliers, n'ont pu compter ſur rien, dès qu'ils en ont fait un commerce honteux. Une République ſe piquera de généroſité, ſi elle a reçu & non pas acheté vos bienfaits; elle vous ſervira avec zele, ſi vous l'avez ſervie avec déſintéreſſement. Je le répete, Milord, c'eſt pour avoir abandonné cette partie importante de la ſociété aux caprices de nos paſſions, au lieu de la gêner par des Loix, que la politique trafiquant de ſes ſervices & de ſes ſecours, a pris l'eſprit d'un marchand ou d'un agioteur. Elle a cru les vendre toujours à trop bon marché, & les acheter trop cherement; elle a mis une ſorte de gloire à tromper & à faire des dupes avec ſubtilité. De-là l'inutilité de preſque toutes nos alliances; de-là nos intrigues & les plaintes éternelles que des alliés font les uns des autres.

Vos Loix ſeront plus ou moins ſages, ſuivant qu'elles ſeront plus ou moins propres à vous lier avec vos voiſins, de façon que vous ne formiez qu'une République fédé-

rative : voilà le plus haut degré de perfection où la politique puiſſe s'élever. Si vous voulez y réfléchir, vous verrez que les Grecs dûrent autrefois leur bonheur à cette confédération, & que la perte de leur liberté ſuivit de près leurs diviſions. C'eſt l'alliance des Treize Cantons qui fait encore aujourd'hui la ſûreté de la Suiſſe. Chacune de ces Républiques eſt foible par elle-même, toutes ſont fortes par l'intérêt commun qui les unit. Aucun de leurs voiſins ne ſonge à s'agrandir à leurs dépens. Suppoſez-les diviſées entr'elles, & ſur-le-champ vous verrez que des alliés perfides leur offriront des ſecours dangereux, & que ſous prétexte de les ſervir, on ne cherchera qu'à les ſubjuguer.

Les poſſeſſions étrangeres ſeront ſévérement interdites. Si je demande à quoi elles peuvent être utiles, l'expérience de tous les tems me répond qu'elles ſont toujours pernicieuſes. Des provinces ſéparées donnent néceſſairement deux intérêts à un Etat. Ont-elles des forces égales? elles ſe défieront l'une de l'autre, & leur jalouſie les rendra ennemies. Ont-elles des forces inégales? je puis vous répondre que jamais le

giſlateur ne parviendra à établir entr'elles des Loix impartiales. Si la province la plus puiſſante n'a pas la ſageſſe d'affranchir celle qui lui eſt ſoumiſe, elle en voudra devenir le tyran; elle ne travaillera qu'à l'affoiblir pour conſerver plus aiſément ſon empire; & ſi elle ne ſe fait pas une ennemie, elle n'aura du moins que des ſujets qui la ſerviront mal. Eſt-ce pour lever des tributs ſur une province étrangere, que vous voulez la poſſéder? En ce cas craignez d'être punis de votre avarice par les maux qu'elle vous cauſera. D'ailleurs ſongez que des poſſeſſions éloignées coûtent toujours plus qu'elles ne rapportent. Si c'eſt l'ambition qui vous conſeille, ſi elle vous perſuade qu'il eſt beau d'avoir des ſujets, vous ne ſerez pas long-tems ſans vous appercevoir qu'elle vous trompe. En vérité, j'ai regret que les Puiſſances qui nous ont dépouillés de la Livonie & de quelques Principautés que nous avions conquiſes en Allemagne dans le dernier ſiecle, ne nous aient pas rendu le ſervice de nous enlever la Poméranie; car nous n'aurons pas le courage de l'abandonner. Je voudrois bien ſavoir à quoi nous ſert cette province. Elle nous ouvre,

dit-on, l'Allemagne; j'en conviens: mais qu'avons-nous affaire en Allemagne? Que votre pays ne ſoit ouvert à perſonne, ſi vous voulez être libres & indépendans; mais auſſi n'ayez point de porte pour entrer chez les autres, ſi vous ne voulez pas vous expoſer à la tentation d'être avares, injuſtes & ambitieux. C'eſt à cette malheureuſe facilité de porter la guerre dans toute l'Europe, que l'Eſpagne, autrefois ſi floriſſante, doit en partie ſa foibleſſe & l'engourdiſſement où elle ſe trouve. La France n'auroit-elle pas été trop heureuſe que l'Italie, l'Empire & les Pays-Bas lui euſſent été éternellement fermés?

Que ne pourroit-on pas dire de cette manie qui dépeuple l'Europe pour peupler l'Amérique après l'avoir dévaſtée? Les Grecs ſeuls ont compris ce que devoient être des Colonies; elles ſervoient à les débarraſſer des citoyens qu'un heureux Gouvernement multiplioit trop, car la trop grande abondance d'hommes eſt un mal, comme la dépopulation; & jamais ils n'ont penſé que des citoyens, qui alloient cultiver une terre étrangere, ne dûſſent pas jouir d'une entiere indépendance. Tantôt c'eſt l'ambition,

tantôt c'eſt l'avarice qui a fondé nos Colonies, & elles ont eu le ſort qu'elles devoient avoir. Vous voyez les ſuites de l'ambition Eſpagnole; l'Amérique eſt devenue inutile à cette Monarchie, elle a changé en déſert les provinces qu'elle y poſſede, & ſes mines d'or & d'argent ne l'ont pas même enrichie. Selon les apparences, Milord, vous allez voir les ſuites funeſtes de l'avarice de vos compatriotes. Ils n'ont ſongé qu'à ouvrir de nouvelles branches à leur commerce; & ce commerce a déjà cauſé des guerres qui ont coûté preſque autant d'argent que le commerce en a rapporté. Mais ce n'eſt pas tout, pour rendre ces Colonies avantageuſes, il a fallu les ſacrifier à la Métropole, & rien n'étoit plus aiſé. Des Etats qui ſe forment & qui ont beſoin de protection, reçoivent les Loix qu'on veut leur impoſer, mais ils acquierent peu-à-peu des forces, & quand ils s'apperçoivent enfin qu'ils peuvent ſe ſuffire à eux-mêmes & déſobéir impunément, devez-vous compter ſur leur docilité? L'avarice de la Métropole a fondé le grand ouvrage de vos Colonies, & l'avarice de vos Colonies détruira les projets & les eſpérances de la Métropole.

Vos Colonies s'eſſayent à l'indépendance, & vous êtes accoutumés à une domination que vous ne pouvez, ni conſerver, ni abandonner. Peut-être vous en coûtera-t-il & beaucoup de ſang & beaucoup d'argent pour perdre l'Amérique que vous devriez affranchir: c'étoit bien la peine de vous faire de ſi grands établiſſemens ſous un autre ciel. Quoiqu'il en ſoit, nous avons eu, comme vous, le goût des Colonies, & je ne ſuis pas fâché que la nouvelle Suede ſoit devenue la Penſylvanie.

Mais revenons à nos Magiſtrats de la paix; la Loi doit en former un college toujours ſubſiſtant, afin que le même eſprit, les mêmes maximes, la même doctrine ſe conſervent parmi eux. Il faut leur accorder une aſſez grande autorité, pour qu'ils puiſſent inſpirer à la République leurs ſentimens, au lieu d'obéir aux volontés capricieuſes d'une multitude ſouvent trompée par un avantage paſſager, & toujours incapable de lire dans l'avenir, & d'y voir ce qu'elle doit attendre de ſes entrepriſes.

Ce ſeroit, ſans doute, beaucoup que d'avoir établi les Loix dont je viens d'avoir l'honneur de vous parler; mais en Légiſlation rien n'eſt vraiment bon, rien n'eſt vraiment utile qu'autant que toutes ſes parties, faites les unes pour les autres, ſe prêtent une force mutuelle; & mes Loix ne produiroient qu'un bien très-médiocre ou très-court, ſi le Magiſtrat qui, pour me ſervir de l'expreſſion de Ciceron, eſt une Loi parlante, comme la Loi eſt un Magiſtrat muet, peut troubler, altérer & déranger, par ſon ambition, les mœurs & la conſtitution de l'Etat. En lui donnant un très-grand pouvoir pour conſerver & protéger efficacement les Loix, faites en ſorte qu'il n'en puiſſe abuſer pour les faire obéir à ſes volontés. Comment le Légiſlateur parviendra-t-il à la fin que je deſire? C'eſt, pourſuivit notre Philoſophe, en partageant la Magiſtrature, ou la Puiſſance exécutrice, en différentes parties qui ſeront confiées à différens citoyens. L'un ſervira de ſurveillant à l'autre, tous ſeront continuellement avertis par leurs collégues, que leur pouvoir eſt limité. Tant que le Magiſtrat ne paſſe point les bornes qui lui ſont preſcrites, que rien ne lui puiſſe réſiſter. Dès qu'il ne ſe contente pas d'être le miniſtre des Loix, qu'il trouve de tous

côtés des obſtacles qui le faſſent rentrer dans ſon devoir, ou qu'il ne puiſſe échapper au chatiment, s'il eſt incapable de ſe corriger.

Un Légiſlateur prudent ſait qu'il n'a affaire qu'à des hommes, il n'exigera donc point des Magiſtrats un courage, des forces & une ſageſſe qui ne peuvent appartenir qu'à des intelligences ſupérieures. Il ne leur impoſera pas des devoirs trop étendus ou trop nombreux. Il écartera les tentations auxquelles leur vanité eſt expoſée, & qui pourroit dégénérer en ambition. La Loi doit donc abréger le tems des Magiſtratures, à raiſon du pouvoir qui leur eſt confié. Les Romains étoient admirables dans cette partie. Le Dictateur qui avoit, pour ainſi dire, dans ſes mains le ſort de la République, ne régnoit que pendant ſix mois, & ſa Magiſtrature étoit réſervée pour des circonſtances extraordinaires; chargé d'un poids au-deſſus des forces de l'humanité, on n'exigeoit qu'un effort court & paſſager. Il n'avoit pas le tems de ſe former de grandes eſpérances, & moins encore de ſe ſervir de ſon pouvoir pour le rendre dangereux aux Loix & à la liberté. Le cenſeur dont le Magiſtrature demandoit plus d'auſtérité que de talens, exerçoit pendant cinq ans une autorité que l'Etat ne craignoit point, parce qu'elle étoit redoutée des citoyens. Mais la Magiſtrature des Conſuls, des Préteurs & des Tribuns étoit annuelle, parce que leurs fonctions étoient plus pénibles, & que leur adminiſtration étoit telle qu'ils pouvoient aiſément ſe faire un grand nombre de créatures & de partiſans. En un mot, vous ne redouterez point l'ambition des Magiſtrats, ſi vos Loix ſont telles qu'ils aient toujours devant les yeux, que bientôt ils ſe trouveront dans la claſſe ordinaire des citoyens, & ſeront obligés de rendre compte de leur conduite.

Rien n'eſt plus ſcandaleux que ces fortunes ſubites qui portent les citoyens des occupations les plus obſcures aux emplois les plus relevés & les plus importans. Si la Loi ne trace pas la route par laquelle on parviendra aux premieres Magiſtratures, ſi elle n'exige pas des épreuves rigoureuſes, vous verrez que des hommes qui n'ont eu, ni le tems, ni les occaſions de mériter l'eſtime & la confiance du public, s'empareront du Gouvernement. Quoiqu'on penſe

aujourd'hui que l'eſprit, & peut-être le bel eſprit, ſupplée à tout, je crois que l'art de commander veut être étudié même par un homme de génie. Avec des talens ordinaires qu'on parvienne ſubitement à un emploi ſupérieur, & je ſuis ſûr qu'on ne montrera qu'une préſomption inſupportable; avec beaucoup d'eſprit même, on fera cent fautes qu'on ſera incapable de réparer, & ce n'eſt pas là le ſeul inconvénient qu'il faille craindre. Dès que les Loix ne conduiront pas par degrés le citoyen à la plus haute élévation, toutes les Magiſtratures ſubalternes en ſeront avilies & dégradées. On ſe croira déshonoré, ſi on n'eſt pas Conſul, quand à peine on mériteroit d'être Edile. Une ambition ridicule tournera toutes les têtes, & il n'en faut pas davantage pour dégoûter les perſonnes qui ont de la vertu & des talens, & les éloigner du Gouvernement. On ne trouvera dans les premieres Magiſtratures que des intrigans, & dans les Magiſtratures ſubalternes que des ſots qui n'auront pas même aſſez d'eſprit pour devenir des intrigans, ou des gens d'eſprit qui ſe contenteront d'être de bas fripons. La République eſt alors perdue, l'ambition n'aura aucune des

des vertus avec leſquelles elle peut être aſſociée, & tous les vices des Magiſtrats ſe trouveront dans les citoyens. Qu'il s'éleve alors un homme courageux & capable de profiter de cette anarchie pour établir ſa fortune; s'il ne devient pas un tyran, ſon ambition cauſera du moins des maux innombrables dans l'Etat.

Le Légiſlateur ne doit jamais permettre que ſous prétexte du bien public, un Magiſtrat conſerve la dignité dont il eſt revêtu, lorſque le tems où il doit l'abandonner eſt arrivé. Les Romains ſe ſont mal trouvés de n'avoir pas connu cette Loi; en prolongeant les Magiſtratures, en faiſant des Proconſuls, ils dérangerent tout l'équilibre & toute l'harmonie de leur Gouvernement. L'ambition acquit des forces. Corrompu par l'exercice d'un trop long pouvoir, on ſe livra à de trop vaſtes eſpérances. Quand on obéit à un Themiſtocle ou à un Phocion, il eſt bien ſûr que ſon ſucceſſeur ne le vaudra pas. N'importe, il faut avoir le courage de préférer une bonne conſtitution à ces grands hommes. Si Themiſtocle & Phocion ſont prolongés dans leur Magiſtrature, un ſot un fripon, dans dix ans, obtiendront le

même honneur. Je voudrois cependant que le Magiſtrat pût ſe flatter de parvenir encore aux premiers honneurs après avoir été confondu quelque tems avec les ſimples citoyens; cette eſpérance lui donnera un zele qui ne laiſſera jamais languir les Loix & le Gouvernement.

Je comprends à merveille, dit Milord, combien il eſt néceſſaire de multiplier les Magiſtratures, de changer ſouvent les Magiſtrats, de ne conférer à vie aucun pouvoir, & de ne point permettre de paſſer ſans interſtice d'une dignité importante à une autre dignité importante. Mais ſi cette regle eſt ſage à pluſieurs égards, elle m'embarraſſe à d'autres. Quelle République pourra vous fournir un aſſez grand nombre d'hommes excellens pour toutes les Magiſtratures dont vous aurez beſoin? J'admire la Suede, ſi tous les trois ans elle peut envoyer à ſa diete des Repréſentans dignes des fonctions auguſtes dont ils ſont chargés; ce que je ſais bien, c'eſt que l'Angleterre ne jouit pas du même bonheur. Pour avoir un Parlement compoſé de perſonnes telles que je les ſouhaite, je n'oſe vous dire à quel petit

nombre de Repréſentans il faudroit le réduire.

Réduiſez votre Parlement, réduiſez-le tant qu'il vous plaira, repartit notre Philoſophe, & je vous prédis qu'après l'avoir mutilé, vous aurez encore plus de ſujets de plainte que vous n'en avez actuellement. Ce ne ſont pas les hommes, ce ſont les Loix qui vous manquent de même qu'à nous. Comment les vertus & les talens perceroient-ils avec éclat, tandis que nous permettons à l'avarice & à l'ambition de faire ſans ceſſe de nouveaux efforts pour les étouffer? Tant que Rome a ſu ſe préſerver de ces deux paſſions, n'a-t-elle pas trouvé tous les ans les Conſuls, les Préteurs, les Tribuns qui lui étoient néceſſaires? Sparte qui n'avoit qu'un petit nombre de citoyens, ne manqua jamais d'aucun talent utile, parce qu'elle étoit pauvre, qu'elle aimoit ſa pauvreté, & que pour obtenir une place de Sénateur, il n'étoit queſtion que de ſe diſtinguer par ſes vertus.

Plus il y aura de citoyens qui pourront raiſonnablement eſpérer de parvenir aux Magiſtratures, moins la République ſera expoſée à manquer de Magiſtrats capables de

la gouverner. Si les ſeuls Patriciens de Rome avoient pu être Dictateurs, Conſuls, Préteurs, Cenſeurs, &c. ils n'auroient fait certainement que des efforts médiocres pour devenir de grands hommes. A peine les Plébéyens laiſſerent-ils voir qu'ils aſpiroient aux grandes dignités, qu'une émulation plus conſtante & plus active développa les vertus & les talens dans les deux ordres de la République. Faut-il vous l'avouer? Juſqu'à préſent nous n'avons eu preſque aucun Sénateur dont nous ayons été parfaitement contens; à chaque diete nous faiſons des réformes dans le Sénat: mais ce n'eſt pas que les grandes vertus & les grands talens manquent en Suede, c'eſt que nous les étouffons en conſervant des Magiſtatures à vie. Des Magiſtrats perpétuels ne ſentent pas la néceſſité de ſe hâter de faire de grandes choſes; & le parti qui aſpire à poſſéder leur dignité, n'a pas la patience d'attendre leur mort. On intrigue pour s'ouvrir une place au Sénat, & il eſt naturel que les Sénateurs ſe défendent par des intrigues. Voilà une des principales ſources de nos maux, & ſi nous voulions y remédier, il faudroit commencer par ne plus faire des Sénateurs perpétuels. Permettons même aux différens ordres de pouvoir entrer dans le Sénat, & ſur-le-champ chaque ordre qui ne s'occupe en quelque ſorte que de ſes intérêts particuliers, embraſſera les intérêts généraux de l'Etat & prendra un nouvel eſprit.

Plus une Nation eſt bien conſtituée, moins elle exige de talens extraordinaires dans ſes Magiſtrats; l'eſprit général de la République ſupplée à tout ce qui leur manque. A meſure que les difficultés deviendront plus grandes, les reſſorts du Gouvernement ſe tendront avec plus de force; & de grandes vertus ne manqueront jamais de produire de grands talens. Les Gaulois aſſiégent Rome, ne ſoyez pas inquiet, il paroîtra un Camille. Annibal créera des Fabius, des Marcellus, des Scipion, & il ſera vaincu par des Généraux inférieurs, mais animés, pour ainſi dire, & protégés par le génie de la République. Si toutes les villes de la Gréce avoient été autant de Lacédémone, ſi pluſieurs d'entr'elles n'avoient pas été aſſez lâches pour s'allier avec Xercès; ſi les Athéniens eux-mêmes avoient été capables d'abandonner leur ville pour

conſerver leur liberté, auroit-il été beſoin d'un Thémiſtocle pour triompher des Perſes ?

Je vous prie, Milord, de faire attention que les Etats ſont plus ou moins expoſés à ſe trouver dans ces conjonctures terribles qui demandent des talens extraordinaires, ſuivant qu'ils ſont plus ou moins éloignés des principes dont je viens de vous entretenir. Une République qui a de bonnes Loix, eſt peu ſujette à éprouver les caprices de la fortune ; comme ſes maux ſont médiocres, des talens médiocres & qui ne ſuppoſent que du bon ſens, ſuffiront pour y faire d'excellens Magiſtrats. A meſure que vous laiſſerez prendre au contraire plus de force à l'avarice & à l'ambition, l'adminiſtration deviendra plus difficile. Dans la ſituation où ſe trouvent la plupart des peuples de l'Europe, la Providence nous prodigueroit inutilement des Lycurgue. Au milieu des paſſions inſenſées & des intérêts mobiles & capricieux qui nous gouvernent, comment la politique pourroit-elle ſe preſcrire quelque regle certaine ? Nos vices oppoſent par-tout des obſtacles ſupérieurs à nos talens.

CHAPITRE IV.

Caractere des Loix néceſſaires pour réprimer & régler l'ambition dans les citoyens.

JE ne ſuis pas au bout de mes réflexions, pourſuivit notre Philoſophe ; & quoique les Loix que je vous ai propoſées juſqu'ici, ſoient néceſſaires à l'établiſſement du bon ordre, je crois qu'elles ne ſeroient point capables de le conſerver, ſi le Légiſlateur négligeoit de régler l'ambition des ſimples citoyens. Je l'ai déja dit, les vices de ceux qui gouvernent ne manquent jamais de ſe communiquer à ceux qui ſont gouvernés ; mais n'eſt-il pas également prouvé que les vices de ces derniers corrompent toujours le Gouvernement & les Magiſtrats ?

On fait trop peu d'attention aux intérêts de cette multitude qu'on appelle la populace. Ces citoyens qui ſont toujours prêts à oublier qu'ils ſont hommes, au lieu de les avilir chaque jour davantage, il faudroit leur apprendre à connoître leur dignité.

Plus on les humiliera, plus la vanité des grands & des riches ſera inſenſée & oppreſſive : de-là ces guerres d'eſclaves, ces révoltes de payſans & ces émeutes d'ouvriers qui ont ſouvent mis la République en danger. Quand le Légiſlateur parle à la multitude, pourquoi prend-il toujours le ton d'un deſpote menaçant? Que n'a-t-il quelquefois la douceur d'un pere indulgent? Il eſt barbare de punir le peuple de la ſtupidité à laquelle on la condamne. Le ſentiment de la crainte n'eſt pas le ſeul que la nature nous ait donné pour nous rendre diſciplinables ; pourquoi donc la politique n'emploie-t-elle que celui-là? Si elle y eſt forcée, c'eſt une preuve que les Loix ſont extrêmement vicieuſes, & il faut ſe hâter de les corriger. Puiſque les derniers citoyens ont des devoirs bas & pénibles à remplir, ennobliſſez leur état, en récompenſant ceux qui s'acquittent de leurs devoirs d'une maniere ſupérieure. Tentez tout d'abord pour les retirer de cette miſere qui les abrutit. La mendicité déshonore & affoiblit un Gouvernement. Les aumônes des riches ne réparent pas le mal ; & ſi vous ne voulez pas que les vices des riches profitent des vices des pauvres, proſcrivez la pauvreté.

Que les citoyens regardent les Magiſtratures comme la plus haute récompenſe du mérite, & qu'ils ſoient ſûrs de les obtenir en ſe diſtinguant par leurs vertus & leurs talens. Si les Loix ſont parvenues à établir cette maniere de penſer, vous avez excité une émulation générale, vous aurez de grands Magiſtrats, & les citoyens qui aſpirent aux honneurs de la République, empêcheront que ceux qui y ſont parvenus ne ſe négligent ou ne s'égarent. Solon ne conſultoit pas cette regle quand il vouloit qu'on recueillît une certaine meſure d'huile ou de froment pour s'élever aux Magiſtratures ; c'étoit, ſi je ne me trompe, un aſſez mauvais moyen de corriger les Athéniens de leurs vices, que de rendre les richeſſes plus néceſſaires que les vertus & les talens, pour parvenir aux honneurs de la République. Qu'en réſulta-t-il? D'abord la tyrannie de Piſiſtrate, qui ſe ſervit du mécontentement des pauvres pour opprimer les riches, & dans la ſuite l'inſolence de la multitude, qui voulant poſſéder toute l'autorité ſans pouvoir exercer les Magiſtra-

tures, jetta Athenes dans la plus monſtrueuſe anarchie. Je ne vois qu'un pays au monde, ajouta notre Philoſophe d'un ton moitié railleur, moitié ſérieux, où tout ſe vend, s'achete, ſe brocante, où toutes les dignités, toutes les charges ſont tarifées, & où l'on n'eſt cependant jamais embarraſſé de trouver à point nommé des hommes très-excellens pour toutes les parties de l'adminiſtration.

Je voudrois ſavoir comment ſe fait ce miracle; mais ce que je ſais très-bien, c'eſt que chez quelques peuples où les Loix ordonnent de tout donner au mérite, tout va cependant auſſi mal que ſi l'argent y décidoit de toutes les diſtinctions. Sans doute qu'à force d'artifice, de fraudes, de menſonges & de baſſeſſes, des intrigans y obtiennent les dignités que les riches achetent ailleurs. Je conclus de-là, Milord, qu'il ne ſuffit point de ne pas vendre les Magiſtratures, il faut empêcher que l'intrigue ne s'en empare. Qui de vos compatriotes ou des miens ont pris à cet égard les meſures les plus ſages? En Angleterre tout ſert à faire au Roi des flatteurs & des partiſans; c'eſt lui ſeul qui donne, ôte, redonne &

confere à ſon gré toutes les dignités. En Suede, au contraire, il faut ſonger à mériter la faveur de la Nation avant que de plaire au Roi; & s'il eſt plus difficile de tromper le public qu'un Prince qui ſouvent ne voit rien & quelquefois eſt intéreſſé à mal faire, vous conviendrez que devant avoir beaucoup moins d'intrigans que vous, le mérite eſt plus ſûr d'être récompenſé en Suede, qu'en Angleterre.

L'intrigue reſſemble à l'hydre de la Fable, coupez une tête, il en renait une autre. Toujours variée dans ſa conduite, toujours nouvelle, toujours infatigable, toujours inviſible, quoique toujours préſente, elle trompe la vigilance des Magiſtrats ou ſe ſert de leur pouvoir, & élude la force des Loix en feignant de les reſpecter. Combien de meſures n'a pas priſes une République célebre pour empêcher que l'intrigue ne diſpoſât de ſa premiere Magiſtrature? De l'avenue qui y conduit, les Loix, ſi je puis parler ainſi, ont fait un labyrinthe tortueux, dans l'eſpérance que les intrigans s'y perdroient; mais ils ont ſu ſe faire un fil qui les conduit avec ſûreté. En ce cas j'aimerois beaucoup mieux la méthode des

Suiſſes, qui tirent au ſort leurs Bailliages: le ſort eſt quelquefois juſte, mais des intrigans ne le ſont jamais.

Si le Légiſlateur veut épier l'intrigue dans toutes ſes manœuvres, & oppoſer une Loi à chacune de ſes ruſes, je l'avertis que jamais entrepriſe ne fut plus inſenſée. Il faut remonter à la ſource du mal; donnez des mœurs à vos citoyens qui ſont corrompus. Quoiqu'en diſent aujourd'hui nos grands philoſophes, tout dépend des mœurs; & plus on approfondit les opérations de la politique, plus on eſt convaincu de cette vérité. S'il s'eſt formé des partis dans la République, travaillez à détruire ce qui les diviſe; tachez de les concilier, avant que de leur ordonner d'être juſtes les uns à l'égard des autres. *Chapeau*, *Bonnet*, *Whig*, *Thorys*, chacun préférera le plus médiocre perſonnage de ſon parti au plus grand homme qui lui eſt oppoſé. Je voudrois que les Loix, après avoir établi quelques diſtinctions pour récompenſer le mérite dans les ſimples citoyens, ordonnaſſent que ſans ces récompenſes de la vie privée, on ne pût aſpirer aux emplois publics. Par-là il n'y aura point de jour où l'on ne ſonge à

ſe faire des titres pour ſe rendre digne des Magiſtratures. On contractera l'habitude d'aimer le bien, & de reſpecter le mérite. Les eſprits en peu de tems ſeront accoutumés à un certain ordre, & s'il peut paroître ridicule de demander une Magiſtrature ſans prouver qu'on l'a méritée, il paroîtra inſenſé de l'accorder. Ce ſeroit encore une aſſez bonne Loi que celle qui ordonneroit de ſolliciter ouvertement les honneurs auxquels on aſpire. Je ne crains rien tant que ces ambitieux honteux, qui, ſous le maſque de la modeſtie & de la modération, ſemblent ſe tenir à l'écart, tandis qu'ils rempliſſent la République de leurs intrigues. Toutes leurs démarches ſont tortueuſes & ténébreuſes; & qui agit ainſi dans le ſecret pour tromper & ſéduire, emploie ſans ſcrupule la fraude, l'artifice, le menſonge & la calomnie.

Sous prétexte d'écarter les cabales du peuple & de faire de meilleures choſes, ne permettez jamais aux Magiſtrats de nommer aux Magiſtratures vacantes. Vous ouvririez la porte à un grand abus pour en prévenir un petit. Les Magiſtrats ne manqueroient pas de favoriſer leurs parens & leurs amis.

Au lieu de ſonger au bien général, ils s'occuperoient du bien particulier de leurs Magiſtratures; & ſous la protection de cette Ariſtocratie naiſſante, vous verriez bientôt ſe former des familles privilégiées, qui abuſeroient de l'autorité. Si le peuple n'eſt pas corrompu au point de vendre ſes ſuffrages au plus offrant & dernier enchériſſeur, je préfere ſes choix à ceux des Magiſtrats. Le peuple peut ſe tromper, mais ce n'eſt point une raiſon pour le priver d'un droit qui lui appartient, & ſans lequel il tomberoit dans la ſervitude. S'il a des erreurs, il faut l'éclairer en l'intéreſſant à la choſe publique, & prendre des précautions pour qu'il ne puiſſe pas perſévérer dans ſes fautes. Que la Loi ne permette donc pas d'opiner ſecretement par la voie du ſcrutin. Vous ſavez, Milord, combien cette méthode introduiſit d'abus & de corruption dans les Comices des Romains. Ciceron s'en plaint amérement. Chaque citoyen abuſa du myſtere qui le déroboit aux reproches, pour commettre les plus hautes injuſtices. Peu d'hommes, en effet, ſavent rougir à leurs propres yeux de leurs foibleſſes; on écrit ſans pudeur ce qu'on ne

prononceroit pas ſans être déconcerté. Si le ſcrutin paroît néceſſaire dans quelques Etats, concluez-en que la vérité & la probité ne peuvent s'y montrer impunément; dites que la vertu y eſt timide, & par conſéquent ſans force; dites que la main de la tyrannie commence à s'appéſantir ſur toutes les têtes, & que bientôt rien ne pourra lui réſiſter.

Vous voyez, reprit notre Philoſophe, après s'être tû un moment, que je fais tous mes efforts pour ſubſtituer l'émulation à l'ambition. C'eſt dans la vue d'encourager & de favoriſer la vertu embellie par les talens, que je voudrois proſcrire par mes Loix mille uſages connus en Europe, & dont elle n'a pas l'eſprit de connoître le danger. Je l'avouerai; je ſuis choqué des diſtinctions héréditaires, quand je vois qu'un grand homme n'eſt ſouvent que le pere d'un ſot. Si vous me le permettiez, je mettrois tout le monde à ſa place; mais puiſque nous ſommes convenus que c'eſt une entrepriſe impoſſible, il n'eſt queſtion que d'examiner par quels moyens on peut ſe rapprocher de l'égalité naturelle, & ne la bleſſer que légérement, en laiſſant ce-

pendant subsister ces distinctions dont la vanité est si jalouse.

Je ne veux pas qu'un bourgeois de la cité de Londres soit l'égal du premier Pair d'Angleterre; à Dieu ne plaise: j'ordonnerai à chacun de payer un tribut de respect aux personnes que la fortune & le préjugé élevent audessus de lui. Laissez-moi faire, j'établirai à cet égard une étiquette sévere & rigoureuse; mais en imposant des obligations aux petits, j'espere que vous voudrez bien me permettre de ne pas affranchir les Grands de tout devoir. Que ceux-ci soient aussi hauts qu'ils le voudront, pourvû que les autres ne soient pas obligés d'être vils & bas. Je vous laisse le maître d'établir toutes les distances & toutes les préférences que vous voudrez, pourvû qu'il n'en résulte, ni la tyrannie, ni la servitude, & que les droits les plus incontestables de l'humanité soient respectés.

Par exemple, Milord, les Gentils-hommes forment en Suede le premier corps de l'Etat, & sont supérieurs aux Ecclésiastiques, aux Bourgeois & aux Payſans; & je voudrois qu'en conservant tous les privileges & toutes les prérogatives qui ne don-

nent que de la considération, nous ne fissions que partager avec les autres Ordres les droits qui donnent de l'autorité. Il me semble qu'il ne résultera pas de grands inconvéniens de l'inégalité de rang & de distinction entre les citoyens, si tout se réduit à des formalités de politesse & d'égards entre les particuliers. Quelque peu importantes, quelque vaines cependant que soient les prérogatives que le Législateur est obligé d'accorder aux différens Ordres d'une République; je voudrois qu'il se défiât de la vanité, la plus frivole & la plus confiante des passions. En jouissant de distinctions purement honorifiques, on les regardera comme un titre, pour avoir une autorité réelle; les sophismes paroîtront autant de démonstrations. Ce sont les respects inutiles rendus à l'ancienneté ou à l'illustration des races, qui ont donné à la noblesse l'ambition de se rendre puissante. D'abord elle réussira à s'attribuer quelques dignités ou quelques Magistratures particulieres, & si on ne s'oppose à ses entreprises, le Gouvernement le plus libre, inclinera vers l'Aristocratie.

Je suis d'autant plus attaché à ce partage

égal de l'autorité entre les différens Ordres de l'Etat, & j'exige de la part du Légiſlateur une exactitude d'autant plus ſcrupuleuſe à ce ſujet, que ſes fautes les plus légeres, ont ſuffit pour ruiner la liberté de pluſieurs Nations qui avoient, comme nous, des diètes ou des aſſemblées generales. Si la nobleſſe de Dannemarck, pour vous en donner un exemple, n'avoit pas joui de pluſieurs privileges particuliers à ſon Ordre, tels que de poſſéder les charges les plus importantes & d'entrer dans le Sénat; jamais ſa vanité, ſon orgueil & ſon ambition ne l'auroient portée à ces excès qui firent conjurer ſa perte. Si les autres Ordres avoient été aſſez puiſſans pour réſiſter à la nobleſſe, jamais ils n'auroient regardé l'établiſſement d'une Monarchie arbitraire, comme la ſeule reſſource contre les vexations d'une Ariſtocratie injuſte. La même cauſe, ſous le regne de Charles XI, a déjà produit les mêmes effets en Suede; & pour prévenir une ſeconde révolution dont les ſuites ſeroient, ſelon les apparences, plus longues & plus funeſtes que les maux de la premiere, je ſouhaite, de tout mon cœur, que nos Eccléſiaſtiques, nos

Bourgeois & nos Payſans, auſſi ſages que les Plébéyens de Rome, penſent que la Patrie leur appartenant autant qu'à la nobleſſe, ils y doivent jouir des mêmes droits. Je deſire que pour affermir l'égalité que nous prétendons tous aimer, & ſans laquelle il n'y a point de liberté véritable, il oſent tous aſpirer aux mêmes dignités. Si mes camarades les Gentilshommes blâment le vœu que je fais, je dirai qu'ils décelent leur ambition; je dirai que leur chagrin ou leur inquiétude eſt une preuve que mes alarmes ſont juſtes, & qu'il eſt tems de donner des bornes à notre ambition. Je fais ici le rôle que Valérius Publicola faiſoit à Rome; les Patriciens de ſon tems l'accuſerent de trahir leur cauſe, & la poſtérité jugea qu'il avoit défendu leur fortune en les empêchant d'en abuſer.

J'ai dit qu'il falloit oppoſer des Loix agraires à l'avarice, pour l'empêcher d'envahir toutes les richeſſes; j'ajoute actuellement qu'il faut oppoſer à l'ambition des Loix que j'appellerai, ſi vous voulez, *dignitaires*, pour l'empêcher de s'emparer de toute l'autorité: & ces Loix ſeront plus ou moins parfaites, ſuivant qu'elles établi-

ront une égalité plus ou moins entiere entre les différens Ordres. S'il eſt impoſſible d'ôter à l'un d'eux quelque juriſdiction ou quelque adminiſtration qui rompt l'équilibre du pouvoir; un Légiſlateur ne peut-il pas ſe retourner avec adreſſe? Ne peut-il pas tenter de l'affoiblir, en créant quelque nouvelle Magiſtrature qu'il confiera à l'Ordre le moins puiſſant? La nobleſſe ſera moins haute & moins entreprenante, ſi elle ſait que dans certains cas elle eſt ſoumiſe à un tribunal de bourgeois, & la bourgeoiſie ſe laiſſera moins dégrader, ſi elle ſent que les Gentilshommes ont beſoin d'elle. Tels ſont les devoirs d'un Légiſlateur qui veut former une Nation libre. Mais quand la République eſt une fois établie & fait elle-même ſes Loix, il me ſemble que les ordres inférieurs doivent ſe dégrader de jour en jour, s'ils ſouffrent patiemment les plus petits abus, & ne travaillent pas à ſe rendre plus puiſſans. Je ſais bien qu'on les accuſera d'être des ſéditieux, des ennemis du repos public; mais on a fait les mêmes reproches aux Tribuns des Romains; & je n'ignore pas que les Patriciens dûrent à l'inquiétude de ces Tribuns l'avantage d'être

les premiers citoyens de la République la plus illuſtre.

Après le pouvoir que donnent les Magiſtratures, rien n'eſt plus propre que les richeſſes à inſpirer une ambition démeſurée. Si à la ſupériorité du rang vous joignés la ſupériorité des richeſſes, il en réſultera l'eſpérance de réuſſir dans toutes ſes entrepriſes, & cette eſpérance n'eſt point diſtinguée de l'ambition, ou du moins elle en eſt toujours accompagnée. Pour vous oppoſer aux ravages dont cette paſſion vous menace, que les Loix aſſignent donc des bornes à la fortune du premier Ordre. Que la nobleſſe ait un patrimoine qu'elle ne puiſſe augmenter, que ſous aucun prétexte il ne lui ſoit permis de poſſéder les terres ou les héritages qui ſont deſtinés à un autre Ordre de citoyens. Chez vous, Milord, la nobleſſe n'étant compoſée que d'un petit nombre de Pairs, vous avez peut-être pu vous paſſer de prendre ces précautions; car quelque conſidérables que ſoient ſes richeſſes, elles n'ont aucune proportion avec celles des Communes. Mais en France, par exemple, où l'on a d'autres idées de la nobleſſe, où tout le monde a

la fureur d'être Gentilhomme, où il eſt ſi aiſé de s'annoblir, il eſt évident que ſi on ne s'oppoſe pas aux progrès de cette claſſe de citoyens, le Tiers-Etat, compoſé de familles pauvres & ſans conſidération, n'aura aucune force, & languira bientôt ſous les Loix les plus rigoureuſes de l'Ariſtocratie ou de la Monarchie.

Pour maintenir un juſte équilibre entre tous les Ordres de l'Etat, & c'eſt aujourd'hui la ſeule égalité qu'on puiſſe établir & conſerver parmi les hommes, le Légiſlateur ne doit point ſouffrir qu'il y ait des citoyens qui ne ſoient pas compris dans quelqu'un de ces Ordres, ou qui n'y jouiſſent pas d'un droit réel. Ces hommes dont on auroit négligé le ſort, ſeroient ſemblables aux eſclaves des anciens qui ne faiſoient point partie de la République: ils auroient certainement beaucoup d'indifférence pour l'Etat, & en deviendroient peut-être les ennemis. N'étant pas ſous la ſauvegarde & la protection d'un Corps puiſſant, le Gouvernement les ménageroit peu, & il finiroit par les opprimer. Si par leur nombre ils ſont en état de ſe faire craindre, & de forcer les Magiſtrats à des condeſcendances, ils ne manqueront pas de les déshonorer. Si les caprices & les émeutes de cette multitude ne ſont pas réprimés, elle jouira d'un pouvoir irrégulier & ſans regle, qui ne laiſſera aucun empire aux Loix. C'eſt alors que l'ambition enfante les plus vaſtes projets: & il ne faut qu'un citoyen audacieux qui ſache ſe ſervir des mouvemens convulſifs de la multitude, pour que la tyrannie ſoit établie ſur la ruine des anciennes Loix.

Tous les peuples de l'Europe ont eu des dietes ou des aſſemblées nationnales qui poſſédoient la puiſſance légiſlative, & les Princes n'étoient que les exécuteurs de la Loi: mais je vois conſtamment dans leur Hiſtoire qu'un des principaux moyens qu'on a employé pour établir le pouvoir arbitraire, c'a été de jetter des germes de diviſion dans chaque Ordre de l'Etat. Par-là, chaque Ordre a perdu la force qui lui eſt propre, & il a ſuccombé, parce qu'il eſt devenu incapable de réſiſter à ſes ennemis. Les Loix, Milord, ne donneront donc pas à chaque Ordre le pouvoir qui doit lui appartenir, ſi elles ſont aſſez imprudentes pour ne former qu'un ſeul Ordre d'une

foule de citoyens qui ſe mépriſent, qui ont des prétentions oppoſées, ou qui ne peuvent avoir un même intérêt. Ce corps ainſi compoſé de parties peu faites les unes pour les autres, ne ſeroit qu'un corps monſtrueux, incapable d'agir, ou s'il agiſſoit, ce ne ſeroit que pour ſe déchirer de ſes propres mains.

Ce que vous appellez la Commune en Angleterre, devroit peut-être compoſer quatre ou cinq claſſes de citoyens. J'en dirois autant de la nobleſſe de France, ſi on ne m'a pas trompé. On dit, pourſuivit notre Philoſophe, en m'adreſſant la parole, que les perſonnes dont l'origine ſe perd dans l'obſcurité & la grandeur de vos anciens fiefs, s'opiniâtrent à ne regarder que comme leurs affranchis ou des bourgeois, tous ces Annoblis, qui de leur côté ſont bien décidés à ſe croire gentils-hommes. Eſt-il vrai que chaque famille ſe faſſe un petit ſyſtême de vanité, & que mépriſant ſes inférieurs pour s'égaler à ſes ſupérieurs, chacun ſe perſuade qu'il forme un ordre à part? Eſt-il vrai que la même manie régne parmi les Bourgeois? Il n'y a pas là de quoi plaiſanter, me dit notre Philoſophe, en voyant que je ne pouvois m'empêcher de

de ſourire à ſa queſtion; car cette vanité puérile doit produire pluſieurs inconvéniens. Quoiqu'il en ſoit, je croirois que quand les citoyens d'un même Ordre ſe haïſſent, ſe mépriſent & ne peuvent avoir un même intérêt, il faut en compoſer des Ordres différens. C'eſt en faiſant deux Ordres de nobleſſe, connus ſous les noms d'ancien & de nouveau *Portiques*, que Gênes eſt parvenue à terminer les querelles de ſes Patriciens. Quand des citoyens ſont rejettés par l'Ordre dans lequel ils voudroient entrer, & dedaignent celui qui voudroit les recevoir, la Loi doit alors en former une claſſe à part, ſi elle ne veut pas qu'ils deviennent les ennemis de tous les Ordres.

La diſtribution des citoyens en différentes claſſes, mérite une attention particuliere de la part d'un Légiſlateur. En général, je puis dire, qu'on ne peut trop multiplier les Ordres. Rappellez-vous combien il y avoit de tribus, ou plutôt de centuries dans la République Romaine, & toutes avoient leur voix. Plus ces Ordres ſeront nombreux, moins il y aura de diſproportion ou de diſtance entr'eux; & preſque tous les citoyens ſeront réellement attachés

à la République. Plus leur nombre ſera grand, plus l'autorité ſera partagée; chaque Ordre par conſéquent ſera moins puiſſant; il s'accoutumera à agir avec une certaine circonſpection, & il ſera moins tenté d'abuſer de la puiſſance qu'il poſſede. Si je ſuppoſe dans un Etat huit Ordres dont le concours ſoit néceſſaire pour faire annuler, changer ou modifier les Loix: je ſuis ſûr d'y trouver plus de ſtabilité que dans une République, qui ne partageroit ſes citoyens qu'en trois ou quatre claſſes. Je ſuis perſuadé qu'aucune affaire n'y ſera négligée ou regardée avec dédain; les intérêts des hommes les moins conſidérables, & partout ailleurs mépriſés, y ſeront diſcutés & défendus avec autant de courage que de prudence.

Suppoſons actuellement, Milord, qu'au lieu d'être diſtribuée en quatre claſſes, la Suede n'en comptât que trois, & je vous prie d'examiner ce qui en réſulteroit. N'eſt-il pas évident que la nobleſſe trouvant moins d'obſtacle aux progrès de ſon ambition, s'y livreroit avec moins de retenue? Qu'elle gagne aujourd'hui un Ordre, elle n'eſt pas plus avancée qu'auparavant: tout reſte dans

la même ſituation; rien n'eſt changé, & la diéte ne peut porter aucune nouvelle Loi. La néceſſité de gagner deux Ordres affermit notre Gouvernement; qu'il ſuffiſe d'en gagner un, je vous réponds que l'ambition ſera plus hardie & plus entreprenante; je ſuis ſûr que cette corruption dont nous nous plaignons, augmentera avec les intrigans; & vraiſemblablement le meilleur moyen pour empêcher les Etrangers de nous corrompre, ce ſeroit de les mettre dans le cas d'acheter beaucoup de citoyens. Cinq Ordres ne produiroient pas à cet égard un meilleur effet que quatre; mais ſix feroient beaucoup plus favorables à la conſtitution, parce que les ambitieux auroient beſoin de ſéduire ou de corrompre trois Ordres pour faire adopter leurs projets & leurs Loix. Sans doute c'eſt dans la vue de ſe préparer des ſuccès plus aiſés que notre Nobleſſe voudroit exclure le Clergé de nos dietes; mais j'eſpere que ſon entrepriſe ne réuſſira pas. J'eſpere que les bourgeois & les payſans ſentiront combien il leur importe de conſerver au Clergé ſes droits, s'ils ſont jaloux des leurs. Je ſouhaite même, que compoſant deux nouveaux ordres des gens de

Loi, & des perſonnes qui ont des profeſſions utiles à l'Etat, ils les aſſocient au partage de la Souveraineté. Mépriſons, puiſqu'on le veut, ce qu'on appelle la multitude, la lie du peuple; mais c'eſt une faute impardonnable de ne pas traiter en citoyens des hommes qui méritent de l'être, que leurs fonctions rendent conſidérables, & qui peuvent ſe ſervir de leur crédit pour ſe venger de l'injure que leur fait la République. J'excepte cependant les Milices qui ne doivent jamais former un Ordre dans le corps légiſlatif. Ce ſeroit ouvrir la porte à la violence & à la tyrannie; cette claſſe de militaires Légiſlateurs intimideroit & ſubjugueroit tous les autres Ordres. Je conclus de cette vérité, que c'eſt un vice monſtrueux en politique d'avoir ſéparé l'état du ſoldat de celui de citoyen. Pour ne pas craindre les Militaires, on eſt obligé de les traiter en mercénaires & en ſujets; & il eſt inſenſé d'avilir, de dégrader ou de mécontenter les défenſeurs de la Patrie.

Me permettrez-vous, Milord, de vous communiquer quelques réflexions, au ſujet de la maniere dont vous avez partagez l'Etat en trois Ordres, le Roi, les Pairs, & le

reſte des Citoyens? Pouvez-vous ne pas trembler, en voyant que vous avez établi pour le premier Ordre, non pas une corporation de citoyens, mais un ſeul homme à qui vous avez confié toute la puiſſance exécutrice, de qui découlent tous les pouvoirs particuliers, qui a des revenus immenſes, qui créé tous les Magiſtrats, qui fait des Grands à ſon gré, & qui a le droit ridicule de ſuſpendre toute activité dans les deux autres Ordres qui ſont deſtinés à le balancer? Auſſi avez-vous ſouvent courbé la tête ſous la main accablante du deſpotiſme. Votre Parlement fait pour veiller à la liberté de la Nation, & défendre ſes droits, l'a trahie cent fois, & a forgé lui-même les chaines qu'on lui préparoit. Ce n'eſt point à la force de votre conſtitution que vous devez le rétabliſſement de votre liberté; mais à des haſards extraordinaires; mais à des évenemens qui lui ſont étrangers. Ce n'eſt point parceque l'autorité des Pairs & des Communes étoit ſupérieure, ou du moins égale à celle du Prince que vous avez ſecoué le joug, c'eſt parce qu'il y avoit en Hollande un Stadhouder dont l'ambition étoit ſans bornes, & qui avoit

autant d'élévation, de courage & de reſſources dans l'eſprit que Jacques II en avoit peu. Votre haine & vos plaintes auroient été impuiſſantes, ſi le Stadhouder des Provinces-Unies ne fût venu à votre ſecours.

Vous me direz, Milord, que votre liberté eſt en ſûreté, parce qu'une maxime fondamentale de votre conſtitution ordonne que le conſentement unanime du Roi, des Pairs & des Communes ſoit néceſſaire pour faire une Loi. Voilà qui va le mieux du monde; mais je vous réponds qu'il eſt inutile d'avoir une maxime fondamentale à laquelle on peut déſobéir impunément. Comment les Anglois ne s'apperçoivent-ils pas que cette unanimité des trois Ordres, pour donner force de Loi à un Bill, eſt extrêmement favorable au Roi, puiſqu'elle lui laiſſe le pouvoir de rejetter tout ce qui lui eſt contraire, tandis qu'il a d'ailleurs tant de moyens pour ramener les Pairs & les Communes à ſon opinion? Voilà le danger qu'on court à donner une partie de la puiſſance légiſlative à ceux qui ſont chargés de la puiſſance exécutrice. Mais ce n'eſt pas tout; & voici un autre inconvénient de ce mélange des deux autorités: il arrive qu'un Roi d'Angleterre, dont on aiguillonne ſans ceſſe l'avarice & l'ambition, ne peut être jugé & puni légalement, s'il viole les devoirs que vous lui avez preſcrits; & que vous ne pouvez rétablir l'ordre que par une émeute, une commotion & une guerre civile.

Le Gouvernement de Suede me paroît préférable à cet égard; nous avons parfaitement diſtingué & ſéparé la puiſſance légiſlative de la puiſſance exécutrice. L'ambition de nos Magiſtrats ne nous cauſe aucune inquiétude; ils nous gouvernent, mais de la maniere dont nous voulons être gouvernés; & s'ils trahiſſent nos eſpérances nous les puniſſons. Rien n'arrête & ne ſuſpend l'action de notre diete, & l'activité de votre Parlement eſt ſuſpendue par le pouvoir du Roi. Nous avons ſenti que ſi le Roi & le Sénat formoient un cinquiéme Ordre dans la diete, ils abuſeroient aiſément du crédit que leur donne leur Magiſtrature; leur ambition ſeroit irritée, en partageant la Souveraineté qu'ils voyent aujourd'hui au-deſſus de leur tête. Ils ſeroient à portée de nous intimider & de nous corrompre; ils pourroient avec un

peu d'adreſſe éluder la force des Loix qui leur déplairoient, & les condamner enfin à ſe taire.

Malheureuſement les Loix ont preſque toujours été faites au haſard; ouvrages de la raiſon, elles nous auroient procuré le bonheur auquel nous ſommes appellés: ouvrages des paſſions, elles ont fait notre malheur. Elles n'ont ſervi qu'à nous égarer, elles n'ont ſervi qu'à nous attacher à nos erreurs. Après nous avoir appris cette grande vérité, qu'il faut reſpecter les Loix, on abuſe de ce reſpect pour nous faire aimer & vénérer des injuſtices & des abſurdités. Levons-nous, continua notre Philoſophe, achevons notre promenade, & mocquons-nous de ces Politiques ſublimes qui chargent l'avarice & l'ambition de faire le bonheur des peuples, ou qui ſe flattent de faire dans un Etat des réformes avantageuſes en ménageant ces deux paſſions.

Fin de la premiere Partie.

DE
LA LÉGISLATION,
OU
PRINCIPES DES LOIX.

DE

LA LÉGISLATION,

OU

PRINCIPES DES LOIX.

Par M. l'Abbé DE MABLY.

Ad Reſpublicas firmandas, & ad ſtabiliendas vires, ſanandos populos, omnis noſtra pergit oratio. *Cic. de Leg. l. 1. c. 37.*

SECONDE PARTIE.

A LAUSANNE.

Chez la SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

M. DCC. LXXVII.

TABLE

DES CHAPITRES de la ſeconde Partie.

LIVRE TROISIEME.

CHAP. I. *DEs précautions avec leſquelles le Légiſlateur doit préparer les citoyens d'un Etat corrompu, à ſe rapprocher des vues de la nature.* Pag. 1

CHAP. II. *Ce qu'on ne peut attendre, & ce qu'on peut eſpérer des divers Gouvernemens connus en Europe, relativement à la Légiſlation.* 32

CHAP. III. *Des regles générales que la Puiſſance légiſlative doit ſe preſcrire à elle-même pour ne pas s'égarer. Principes généraux par leſquels elle doit juger de l'importance de la néceſſité de chaque Loi.* 55

CHAP. IV. *Que le Légiſlateur doit faire aimer ſes Loix. Les châtimens doivent être doux. Du pouvoir des bonnes mœurs pour attacher les citoyens au Gouvernement.* 87

LIVRE QUATRIEME.

CHAP I. *Des Loix relativement à l'éducation que la République doit donner aux citoyens.* 125

CHAP. II. *De la néceſſité de reconnoître un Etre ſuprême. Des maux que produit l'Athéiſme. Des Loix qu'on doit lui oppoſer.* 155

CHAP. III. *De la néceſſité d'un culte public. Que le Légiſlateur doit le faire reſpecter, & empêcher que la Religion ne dégénere en fanatiſme & en ſuperſtition.* 196

CHAP. IV. *Des Loix néceſſaires pour établir l'union entre la religion & la philoſophie, ou pour empêcher que l'une ne dégénere en ſuperſtition, & l'autre en impiété. Concluſion de cet Ouvrage.* 219

Fin de la Table.

DE LA LÉGISLATION, OU PRINCIPES DES LOIX.

LIVRE TROISIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Des précautions avec leſquelles le Légiſlateur doit préparer les citoyens d'un Etat corrompu, à ſe rapprocher des vues de la nature.

PRENONS cette route à gauche, dit Milord; gagnons le fond de la vallée, nous ne courons aucun riſque de nous égarer, en allant le long du côteau par lequel nous ſommes venus. Quand le tems ne nous inviteroit pas à prolonger notre promenade, je prends

un intérêt trop vif à la doctrine que vous venez de nous expoſer, pour ſonger à retourner par le chemin le plus court. Je l'avoue, pourſuivit-il, vos premieres propoſitions m'ont d'abord paru autant de paradoxes ; mais actuellement la vérité m'en paroît démontrée. Que vous m'auriez épargné d'erreurs & de mauvais raiſonnemens, ſi, dès que nous avons commencé à parler de nos Loix, vous m'aviez préſenté vos idées dans toute leur étendue. Plus j'applique vos principes, à ce que je me rappelle de l'Hiſtoire, & à ce qui ſe paſſe ſous nos yeux dans toute l'Europe ; plus je ſuis perſuadé avec vous que tous les maux de la ſociété ſont le fruit de l'avarice & de l'ambition. Par-tout, je vois que ces deux paſſions gouvernent les Conſeils des Princes & les aſſemblées des Nations, & cauſent de plus grands ou de moindres maux, ſuivant que les Loix leur laiſſent une carriere plus ou moins libre.

J'en ſuis convaincu ; ce n'eſt que par haſard que ces deux paſſions ont quelquefois procuré des avantages paſſagers. Quelques Princes & quelques Magiſtrats ont eu l'adreſſe de s'en ſervir pour former & exécuter de grandes entrepriſes ; & ſur-le-champ de mauvais raiſonneurs n'ont pas manqué de préſenter ces ſuccès pernicieux, comme des modeles qu'il falloit imiter : mais que cette prétendue proſpérité a été courte ! Avant que de louer l'avarice & l'ambition qui ont fait gagner quelquefois des batailles, & paroître un peuple avec éclat ; avant que de les regarder comme le principe & le reſſort d'un bon gouvernement ; il falloit examiner quelles ont été les ſuites néceſſaires de ces ſuccès momentanés. Après avoir irrité ces deux paſſions pour leur donner plus de force & d'énergie, eſpérera-t-on de s'en rendre le maître & d'arrêter leur mouvement deſtructif ?

Je le dirai ſans flatterie : les Loix que vous venez de nous propoſer me paroiſſent très-ſages, & les ſeules capables de rendre la ſociété heureuſe. Vous pouvez, je crois, ſouffrir cet éloge que je vous donne groſſierement, puiſque ces Loix ne ſont pas de vous : vous ne les avez point imaginées, vous n'avez fait que les recueillir chez les peuples dont nous admirons le plus les vertus, & dont nous envions le bonheur. Quoique vous ne parliez plus de

nous ramener à la Communauté des biens: quoique vous nous laiſſiez nos propriétés & les miſeres de notre vanité, eſpérez-vous, dans la malheureuſe poſition où ſe trouve l'Europe, qu'elle ne rejettera pas vos Loix ? Vous aurez beau faire, nous ſerons plus dépravés que vous ne ſerez indulgent. Nous reſſemblons à ces malades qui ſe plaignent, qui deſirent, diſent-ils, la ſanté, & qui n'ont pas le courage de ſuivre le régime qui la leur rendroit. Qu'un Légiſlateur oſe propoſer ſérieuſement vos Loix, & vous verrez avec quel dédain elles ſeront accueillies. Chimeres s'écriera-t-on, rêveries de l'enfance du monde ! Nous ne voulons point de votre bonheur; épargnez-vous la peine de fonder, à l'exemple de Platon, une République imaginaire; & donnez-nous des Loix qui ne commencent pas par nous rendre malheureux, en nous privant de tous nos plaiſirs.

Je ſuis tout conſolé, répondit notre Philoſophe, du mepris que vous m'annoncez: mais notre objet n'eſt pas dans cet entretien, d'imaginer des Loix qu'on veuille recevoir. Si j'avois formé ce deſſein, je ſais bien, Milord, comment je m'y prendrois:

au lieu de parler à la raiſon; je parlerois aux paſſions & aux préjugés. Je flatterois la manie de chaque peuple à qui j'aurois affaire; & de mauvais raiſonnemens paſſeroient pour des démonſtrations. Je ferois un ample recueil des fripponneries & des ſubtilités qui ont eu quelque ſuccès; je parlerois du pouvoir de l'argent, je peindrois le monde ſoumis à des ambitieux, je donnerois de belles eſpérances; & ſans doute mes leçons procureroient quelque avantage paſſager à des Puiſſances avares & ambitieuſes. Mais il ne s'agit pas de cela entre nous. Je cherche les Loix auxquelles la nature nous a ſoumis, & ſans leſquelles les hommes ne feront jamais que de vains efforts pour établir une ſociété heureuſe & perpétuer ſon bonheur. Il faut donc ſe réſoudre, répartit Milord, à penſer triſtement que nous ſommes condamnés à être pour toujours les victimes de nos paſſions. J'en ai peur, répliqua notre Philoſophe, & je voudrois, pour ma conſolation, être aſſez viſionnaire pour croire aux charmes de l'évidence, & me perſuader qu'un jour viendra, où les paſſions ſoumiſes & reſpectueuſes ſe taiſant en ſa préſence, nous pren-

drons ſans effort le parti d'être juſtes & raiſonnables ; mais, à ne vous pas mentir, cette révolution ne me paroît pas auſſi prochaine qu'aux Economiſtes.

Cependant, il faut vous l'avouer, j'ai quelquefois mes accès d'eſpérance ; quelquefois je me demande, pourquoi nous ne pourrions pas faire un pas vers le bonheur, en adoptant les Loix un peu ſéveres dont je viens de vous parler. Pourquoi, me dis-je, ſerions-nous incapables de faire aujourd'hui, ce qu'ont fait autrefois des peuples, qui peut-être ne valoient gueres mieux que nous ? Les Spartiates & les Romains avoient nos vices, avant que d'avoir les vertus que nous admirons. Les uns & les autres connoiſſoient la fatale propriété, & ils ne l'avoient point établie parmi eux impunément. Là-deſſus, je me fais un tableau de l'ambition des Spartiates, quand Lycurgue leur donna des Loix, & de l'avarice des Romains, quand la liberté ſuccéda aux Tarquins. C'eſt ainſi, Milord, que par d'agréables rêveries je cherche à me conſoler.

Non, non, interrompit Milord, avec vivacité, ce ne ſont point là des rêves. Vous m'avez parlé, il n'y a qu'un moment,

de je ne ſais combien de circonſtances, de haſards & d'événemens extraordinaires par leſquels la fortune change quelquefois les mœurs & l'eſprit d'une Nation. Voilà ce qui fonde mes eſpérances : laſſés du mal, il nous peut prendre fantaiſie de faire un pas vers le bien : revers, proſpérité, diſgraces, pourquoi voulez-vous que tout ſoit éternellement perdu pour la Société ? Après tout, les hommes raiſonnent, & l'expérience peut les éclairer. A force d'être les dupes de cette mauvaiſe politique dont l'avarice & l'ambition ſont les auteurs & les inſtrumens : pourquoi n'ouvriroient-ils pas enfin les yeux ? Vous m'avez converti, pourquoi voulez-vous que d'autres ſoient plus attachés que moi à leurs préjugés ? Il eſt doux d'eſpérer, & j'eſpere en effet, puiſque le tems emmene tout, qu'il paroîtra enfin un Légiſlateur inflexible & courageux, qui, ſans ménagement pour nos vices nous forcera d'être heureux.

Eh ! voilà préciſément, s'écria notre Philoſophe, le mal-à-droit Légiſlateur que je redoute. S'il ne falloit que du courage pour corriger les hommes, ils auroient déjà été corrigés cent fois ; car l'Hiſtoire eſt pleine

de ces braves Légiſlateurs qui ont voulu nous arracher à nos vices. Mais il faut de la patience ; mais il faut un art extrême à manier des paſſions ſoupçonneuſes & toujours prêtes à s'aigrir & à s'irriter. Quel eſt le Légiſlateur qui peut s'oppoſer au torrent des paſſions & de l'opinion publique ? Il y a, Milord, dans la politique comme dans la médecine, des remedes qui par leur nature ne ſont pas deſtinés à guérir ; mais qui préparent le bon effet de ceux qu'on emploie enſuite, & qui attaqueront le ſiege ou la ſource du mal. Les Légiſlateurs, je ne ſais par quelle fatalité, moins habiles que les médecins, ont rarement connu la différence de ces remedes, & les ont preſque toujours adminiſtrés au haſard. Quand il falloit ſe contenter d'inviter, de ſolliciter, de préparer, ils ont voulu contraindre ; mais on n'obtient rien en demandant trop & mal-à-propos. Sans doute il auroit été avantageux aux Romains, que les citoyens qui s'étoient retirés ſur le Mont ſacré, au lieu de rentrer à Rome avec des Magiſtrats qui n'avoient ſimplement que le pouvoir de s'oppoſer aux décrets du Sénat qui feroient tort au peuple, y fuſſent revenus avec des Tribuns, revêtus de l'autorité qu'ils acquirent dans la ſuite peu-à-peu, & qui fut ſi utile à la République. Il auroit été avantageux, pour prévenir les diſſenſions de la place publique, de régler les droits des deux ordres, & de porter en un jour toutes ces Loix favorables à l'égalité, & qui firent la grandeur des Romains. Mais en voulant trop obtenir, il eſt vraiſemblable que les Plébéyens n'auroient rien obtenu. Les Patriciens fiers, courageux & accoutumés à être des tyrans, auroient préféré leur ruine entiere à la perte de leur autorité. Il eût été à craindre que ces Tribuns, trop puiſſans à leur naiſſance, ne fuſſent à leur tour devenus des tyrans. Ils auroient eu d'abord trop d'avantage ſur les Patriciens, pour ſentir combien il leur importoit de ſe conduire avec modération. N'ayant pas eu le tems, au milieu des agitations & des intérêts oppoſés de la nobleſſe & du peuple, de ſe faire une politique & des maximes convenables au bien public, ils auroient excité les commotions violentes de l'Anarchie, au lieu d'établir l'ordre & la paix.

En voyant devant lui le but où l'Etat doit tendre, que le Légiſlateur ne ſoit jamais la

dupe de ſon zele pour le bien public ; il s'en éloigneroit en voulant s'en approcher trop bruſquement. Jamais il ne me perſuadera s'il n'a pas mérité ma confiance & mon eſtime. Qu'il travaille à ſe réformer lui-même, qu'il paroiſſe oublier ſes propres intérêts, s'il veut que je me fie à ſes Loix. Qu'il prépare enſuite & conduiſe la réforme qu'il médite, avec la lenteur que la nature emploie elle-même pour changer le génie, les mœurs & le caractere d'une Nation. Faites attention, Milord, que ſa marche n'eſt jamais bruſque ni précipitée. Remarquez qu'en vertu du pouvoir qu'elle a donné à l'habitude ſur notre eſprit, pouvoir qui contribue tant à notre tranquillité, nous tendons tous à une ſorte d'inertie qui nous porte à être encore aujourd'hui & demain ce que nous étions hier. Un événement, quelque important qu'il ſoit, n'ayant jamais changé en un jour le caractere d'un peuple ; la politique ſeroit inſenſée, ſi avec le ſecours d'un nouveau Code de Loix, elle ſe flattoit de donner ſubitement à une Nation un génie nouveau. J'ai étudié ces événemens mémorables, qui au rapport des Hiſtoriens, ont fait une révolution entiere & prompte

dans les Sociétés ; & je crois avoir toujours remarqué que ces événemens créateurs, ſi je puis parler ainſi, n'auroient rien produit, s'ils ne s'étoient préſentés après une foule d'autres événemens, & dans des circonſtances qui avoient préparé peu-à-peu la révolution. Le ſpectacle de Lucrece violée & qui ſe punit du crime de Tarquin, ne détruit la Royauté à Rome, que parce qu'on y avoit conſervé d'anciennes idées de liberté, & que les Rois, par leurs vexations & leurs injuſtices, avoient laſſé la patience de leurs ſujets, ſans avoir encore éteint leur courage. Si Tarquin n'avoit été qu'un Prince ordinaire, l'attentat de ſon fils n'auroit cauſé qu'une émeute paſſagere. De même ſi les Plébéyens ſe fuſſent retirés ſur le Mont ſacré à la premiere injuſtice des Patriciens, tout ſe ſeroit promptement accommodé. Les Grands auroient fait des promeſſes vagues & incertaines, le peuple s'en ſeroit contenté ; & au lieu de cette conſtance héroïque qui ramena l'égalité entre les deux Ordres de la République, les Patriciens auroient encore exercé leur tyrannie ſur le peuple.

L'amour de la nouveauté auquel la plu-

part des Hiſtoriens accordent tant de pouvoir, & qui leur eſt ſi utile pour expliquer les événemens qu'ils rapportent, n'eſt en vérité qu'une chimere. Examinez la nature de notre cœur & de notre eſprit, & vous jugerez que nous ſommes au contraire portés à nous défier de toutes les choſes avec leſquelles nous ne ſommes pas familiariſés. Ce qu'on appelle amour de la nouveauté, n'eſt en effet qu'une laſſitude de la ſituation dont nous avons raiſon de n'être pas contens. C'eſt parce que nous nous trouvons mal dans la place que nous occupons, que nous voulons en changer; & remarquez qu'alors même nous y revenons ſans nous en appercevoir, & comme entraînés par une ſorte d'inſtinct. Les Hollandois ſont-ils las de la tyrannie de Philippe II? Ils ne travaillent point à ſe rendre libres; ils ne cherchent qu'un nouveau Maître, & c'eſt parce qu'ils n'en trouvent point qu'ils fondent enfin une République.

Prendre un mécontentement paſſager pour une diſpoſition habituelle, regarder un moment d'effervescence, d'engouement ou d'enthouſiaſme, comme le principe d'une révolution, c'eſt une erreur groſſiere. Nous

avons nos habitudes qu'il faut rompre; & le Légiſlateur qui l'ignore ne fera que des Loix inutiles. Je vous citerai un exemple remarquable. Quand Votre Charles II. remonta ſur le Trône de ſes peres, vos compatriotes, Milord, ſortirent en quelque ſorte de leur caractere. Ils montrerent une joie exceſſive au retour de ce Prince fugitif qu'ils avoient proſcrit, & dont le pere étoit mort ſur un échauffaud. C'eſt une yvreſſe générale qui s'étend de Londres juſqu'aux extrémités de l'Angleterre. Au milieu des fêtes & des illuminations, on ſe hâte de faire le procès à pluſieurs perſonnes qui avoient été exceptées de l'amniſtie; on exhume les corps de Cromwel, de ſon Gendre Ireton & de Bradſlau, pour les attacher à un gibet. L'engouement du peuple juſqu'au Parlement; on prend ce mouvement convulſif de la Nation pour une diſpoſition au pouvoir arbitraire; & un Bill eſt porté pour preſcrire l'obéiſſance aveugle. Comment votre Parlement, Milord, ne s'apperçut-il pas que le regne auſtere & dur de Cromwel n'avoit pas ſuffi pour étouffer chez vous l'amour de la liberté & de l'indépendance que vos guerres civiles

n'avoient rendu que plus actif? Pourquoi vos bons patriotes, indignés de tout ce délire; crurent-ils voir la ruine entiere de votre liberté? Il ne falloit pas prendre la choſe ſi ſérieuſement. La joie du peuple ne prouvoit point qu'il aimât le deſpotiſme, & la nouvelle Loi du Parlement ne devoit avoir aucune autorité. Charles II. ne s'y trompa pas; il ſentit qu'il ne devoit pas tout oſer ſur un trône dont les marches étoient encore enſanglantées. Il conſulta plus le caractere de ſa nation, que la nouvelle Loi, & il fit bien. Quand ſon ſucceſſeur, moins prudent, voulut agir en Maître abſolu, il ſouleva les eſprits, & les Stuards ſont allés régner à Saint-Germain-en-Laye & à Rome, ſur quelques Valets & quelques Catholiques ſuperſtitieux.

Le Légiſlateur ne peut donc compter ſur ſes nouvelles Loix, qu'autant qu'elles ont quelque analogie avec le caractere de la Nation qu'il veut réformer. Mais je le plains beaucoup, ſi cette Nation n'a aucun caractere; ſi énervée par ſes vices elle ne deſire rien, ou ne deſire que foiblement. Comment s'y prendra-t-il pour fixer ce protée inconſtant? La conſtance du Légiſlateur ſe

laſſera; & un moment de diſtraction détruira ſon ouvrage. Si les citoyens ne ſont que de grands enfans que tout affecte également, je voudrois qu'on ſongeât d'abord à leur donner un caractere. Examinez ſi cette molleſſe de l'ame ne tient pas à l'habitude de s'occuper de choſes qui ne peuvent occuper qu'un moment, c'eſt-à-dire, à des plaiſirs ou à des niaiſeries dont on eſt néceſſairement bien-tôt las. Il faut alors préſenter aux eſprits, des objets capables de faire une impreſſion plus vive, & ſur-tout plus durable. Tâchez de donner à l'ame des élans ou des ſecouſſes qui la retirent de ſon oiſiveté. Sans proſcrire trop rigoureuſement les anciennes mœurs, renfermez d'avantage le citoyen en lui-même, qu'il ait un intérêt à changer de conduite. Si l'ame eſt affaiſſée par la crainte & l'habitude de la miſere, commencez à vous montrer moins ſévere & plus indulgent. Commence-t-on enfin à ſe former un caractere nationnal? Profitez-en pour encourager quelques vertus & quelques talens, excités de l'émulation. Bien-tôt le Légiſlateur ne marchera plus à tâtons, & ſes premiers

ſuccès lui apprendront ce qu'il peut eſpérer.

Si vous êtes obligé de réformer le caractere d'un peuple pour le préparer à recevoir un nouveau Gouvernement, tentez de donner plus d'activité aux paſſions qui ſont les plus favorables à l'exécution de votre projet. Sur-tout, étudiez avec ſoin quelle eſt la paſſion qui vous oppoſe les plus grands obſtacles; mais gardez-vous de l'attaquer directement & de front; vous la révolteriez, & elle triompheroit de vos Loix. Pour préparer les Romains à la ſervitude, Auguſte employa la crainte; pour les accoutumer à la perte de leur liberté, il ſe garda bien de les accabler du poids de ſon pouvoir. C'eſt un monarque abſolu qui feint de s'honorer des Magiſtratures de l'ancienne République. Il promet d'abdiquer la Souveraineté qui lui eſt plus chere que la vie. Pour faire oublier les anciennes Loix, il en fait deſirer de nouvelles. Enfin ces Romains, ſi fiers, ſi braves, ſe courbent ſans déſeſpoir ſous le joug de Tibere. S'il eſt poſſible d'amener pas-à-pas les hommes juſqu'à aimer & louer la ſervitude; ſoyez

ſûr, Milord, qu'avec un peu de ſoin, il eſt plus aiſé de réveiller dans leur ame le ſentiment preſque éteint de la liberté. L'Hiſtoire de la Ligue des Achéens vous prouvera cette vérité. Mais ſans remonter ſi haut, examinez comment les Suiſſes ſont parvenus à ſecouer le joug des Seigneurs qui les opprimoient.

Si l'avarice des citoyens rend l'Etat malheureux, que le Légiſlateur commence par intéreſſer la vanité ou l'ambition des principaux citoyens à ſe moins occuper du ſoin de leur fortune domeſtique. Diminuez peu-à-peu leurs beſoins; diminuez les récompenſes pécuniaires; mais en rendant plus précieuſes celles qui honorent. Moins je ſerai ſenſible à cet intérêt qui avilit l'Europe, plus je ſerai prêt à aimer le bien public. C'eſt beaucoup gagner que de ſubſtituer l'ambition à l'avarice; car cette derniere paſſion eſt toujours baſſe; & l'autre, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, peut s'aſſocier à des qualités eſtimables. Mais ſi l'ambition des citoyens trouble le Gouvernement, que le Légiſlateur ſonge moins à le détruire par la force des Loix, qu'à la diriger & l'éclairer, en lui aſſociant

les vertus avec leſquelles elle peut s'allier : Si l'ambition ne peut plus compter ſur la faveur ; ſi vos réglemens ſont faits de façon qu'elle ne puiſſe raſſembler des forces pour troubler l'Etat, ou par ſes baſſeſſes & ſes importunités s'emparer des récompenſes que la juſtice deſtine au mérite, cet ambitieux que vous craignez, deviendra enfin un bon citoyen. Je ne finirois point, Milord, ſur cet article ; & je vous dirai, en un mot, qu'un Légiſlateur habile prend alors le ton & la conduite d'un ami qui corrige ſon ami. Quelquefois il diſſimulera par prudence ſes vrais ſentimens. Ce n'eſt point dans le moment que je jouis, pour ainſi dire, de tous les plaiſirs de mon vice, que vous devez me reprendre avec aigreur ; je ne vous écouterois pas. Vous attendrez l'inſtant où je commence à éprouver les inconvéniens qui accompagnent une mauvaiſe conduite ; ma raiſon alors eſt plus capable de vous entendre.

Votre nouvel établiſſement déplaira à toutes les perſonnes qui profitent des abus que vous voulez détruire ; elles ſe réuniront pour le ruiner : cabales, intrigues, ruſes, violences, rien ne ſera négligé ; &

tant d'efforts ne ſeront point inutiles, ſi vous n'oppoſez des forces ſupérieures à celles de ces ennemis du bien public : toute Loi doit avoir des gardiens & des conſervateurs ; & cette vérité n'a pas beſoin de preuve. Tout conſervateur doit être intéreſſé à conſerver la Loi, & doit avoir la force néceſſaire pour la défendre ; ſans cet intérêt, il s'aſſoupira ; ſans force, il ſuccombera ſous les efforts de ſes ennemis : l'habitude reprendra ſon cours, & le Légiſlateur qui s'eſt endormi ſur la confiance de la Loi, ne la retrouvera point à ſon réveil, & tentera en vain de la rétablir. Je ne me fierois ni à des promeſſes, ni à des chartes, ni à des diplômes, ni à des traités, ni à des ſermens ; l'hiſtoire m'en prouve l'inutilité ; & il n'y a point de peuple eſclave qui n'ait dans ſes archives les plus beaux titres du monde, pour aſſurer ſa liberté. Une Loi qui doit faire une révolution, doit être protégée par une Magiſtrature nouvelle. Ce fut une choſe très-ſage aux Plébéyens de Rome, de prévoir qu'en rentrant dans leur Patrie, chacun d'eux ſeroit diſtrait par ſes affaires domeſtiques, de la Loi que le Sénat avoit portée contre les uſures & les vexations

de la nobleſſe ; & que les Grands ne tarderoient pas à reprendre tous les vices du Gouvernement ariſtocratique, ſi le peuple n'étoit pas continuellement averti par des Tribuns du danger qui le menaceroit, & de la néceſſité de réunir ſes forces.

Votre Hiſtoire, Milord, confirme mes réflexions. Cette grande charte du Roi Jean, que vous regardez comme la baſe fondamentale de votre gouvernement, à quoi doit-elle la réputation qu'elle a acquiſe parmi vous? C'eſt que vos peres eurent le bon eſprit d'oppoſer à la puiſſance de Jean ſans-Terre une puiſſance ſupérieure. Vos Barons, plus aviſés que par-tout ailleurs, comprirent que leurs forces ne ſeroient rien, ſi elles n'étoient ſecondées de celles du peuple; ils traiterent donc des intérêts de la Commune, & s'en déclarerent les protecteurs. Formant enſuite des eſpérances de Tribuns parmi eux pour veiller à la conſervation de la Loi, ils établirent un Conſeil, auquel tous les particuliers qui avoient à ſe plaindre de quelque vexation ou de quelque injuſtice de la part du Roi, devoient avoir recours. Si quatre de ces Barons trouvoient la plainte légitime, ils s'adreſſoient

au Roi, ou, dans ſon abſence, à ſon Chancelier, pour demander une juſte réparation. Si quarante jours après cette demande, la partie offenſée n'étoit pas ſatisfaite, les quatre Barons rendoient compte de leur démarche au Conſeil, & à la pluralité des voix il prenoit les meſures qu'il croyoit les plus convenables pour obtenir juſtice. Il avoit droit d'armer la Commune, & de contraindre le Roi par le pillage ou la ſaiſie de ſes domaines, à réparer les torts qu'il avoit faits.

Ce qui ſe paſſe actuellement en Pologne, eſt encore une preuve bien convaincante des différentes vérités dont je vous parle. Je ſuppoſe, avec vos beaux eſprits de France, continua notre Philoſophe en ſe tournant de mon côté, que la Czarine ait voulu de bonne foi retirer les Polonois de leur anarchie, & que c'eſt dans cette vue qu'elle a entrepris de leur donner des Loix. Dans ce cas je demande ſi cette Princeſſe n'a pas été trompée par ſon amour extrême pour le bien. Comment ſon Conſeil a-t-il pu penſer que les Polonois, les hommes de l'Europe les plus jaloux de leur indépendance, reſpecteroient des Loix qu'on

leur donnoit par force, contraires à tous leurs préjugés, & qui, en bouleverſant leur conſtitution, les rendoient eſclaves? Quelles meſures avoit-on priſes pour préparer cette grande révolution? Avoit-on tenté de retirer les Polonois de leur erreur? Avoit-on eſſayé de les ſéduire par des bienfaits ou des promeſſes? Avoit-on du moins attendu pour propoſer une réforme, que la Pologne, ravagée par ſes propres armées, ouvrît les yeux, & commençât à ſe laſſer de ſes déſordres? Non, & j'oſe vous prédire que les malheurs qu'elle éprouve & les prétendues bonnes intentions de la Cour de Petersbourg lui ſeront inutiles.

Mais laiſſons la Ruſſie, qui veut aſſervir & non pas corriger la Pologne; & pour faire connoître tout ce qu'on attend de la ſageſſe d'un Légiſlateur, il vaut mieux vous raconter comment nos peres parvinrent autrefois à nous délivrer de notre anarchie & de l'empire des Danois. Vous ſavez quelle étoit notre ſituation vingt ou trente ans avant que Guſtave Vaſa fût placé ſur le trône. Nous ne reſſemblions pas mal à ces anciens Goths qui ont ruiné l'Empire Romain. Nos Loix étoient informes & groſſieres; & pour comble de maux, en les aimant

nous ne pouvions nous réſoudre à y obéir. Tourmentés par l'ambition du Clergé, l'inquiétude de la nobleſſe, la brutalité des payſans & l'oiſiveté des bourgeois; ſans puiſſance publique, ſans Magiſtrats, nous voulions être libres, ſans ſavoir ce que c'eſt que la liberté, ni comment on doit la conſerver. Le Dannemarck ſe flatta de profiter de nos déſordres pour nous aſſervir, comme la Ruſſie profite aujourd'hui de ceux de la Pologne pour la ſubjuguer. Un Prince qu'on a appellé le Néron du Nord, Chriſtierne ne réuſſit que trop à briſer les reſſorts, de notre foible Gouvernement. Il voulut glacer toutes les ames par la terreur. Le ſang de nos peres couloit de tous côtés; les Danois opprimoient la Suede conſternée: mais comme vous voyez aujourd'hui ſe former des confédérations dans toutes les provinces de Pologne que les Ruſſes dévaſtent, il s'éleva, du milieu de nos ruines, un grand homme qui forma le projet de rompre nos fers après avoir rompu les ſiens.

Guſtave avoit préparé une révolte dans la Dalécarlie, & il ſe fit un parti aſſez puiſſant pour que ſon armée ſervît d'aſyle &

de point de réunion à tous les citoyens qui avoient encore la force d'aimer leur Patrie & leur liberté. Supposons que ce Prince, qui sentoit la nécessité de faire finir l'anarchie & de donner une forme au Gouvernement, un protecteur aux Loix, & de la majesté à la puissance publique, se fût fait proclamer Roi à la tête de son camp : supposons encore qu'on lui eût conféré une autorité beaucoup plus étendue que celle de ses prédécesseurs, & qu'il eût fait les Loix les plus sages & les plus salutaires. Qu'en seroit-il arrivé ? Gustave se seroit rendu suspect à sa Nation. Quoique les Suédois eussent déjà assez souffert pour devoir se courber sous la main bienfaisante du Législateur, ils se seroient défiés de ses intentions. Les ennemis de Christierne seroient allés à lui avec moins d'empressement, ses soldats mêmes craignant de s'être donné un maître trop puissant l'auroient servi avec moins de zele. Un moment de prospérité auroit suffi pour faire revivre les anciens préjugés. En voyant au milieu de nous un pouvoir qui nous étoit inconnu, nous aurions cru que la tyrannie de Gustave avoit succédé à la tyrannie de Christierne. Le Clergé,

Clergé, dont l'avarice & l'ambition auroient été également alarmées, se seroit livré à l'emportement le plus dangereux, & pour conserver son empire ébranlé se seroit ligué avec les ennemis de la Patrie. La Noblesse inquiete & jalouse auroit vu avec indignation la fortune d'un Gentilhomme qui n'avoit eu que son courage & ses talens pour s'élever au-dessus de ses pareils ; & auroit jetté le Royaume dans de nouveaux troubles. En se hâtant trop, Gustave auroit également mal servi son ambition & sa Patrie ; & le titre de Roi, à la faveur duquel il auroit cru donner plus de force aux Loix, ne lui auroit en effet conféré qu'un pouvoir plus incertain & plus contesté que celui dont les Administrateurs avoient joui avant lui, & qui fût incapable de prévenir ou d'arrêter les désordres de l'Etat.

Je ne vous dirai point, Milord, que Gustave, occupé du bien public, négligea les intérêts de sa fortune ; je ne vous parle ni d'un Aristide, ni d'un Fabricius, & depuis bien des siecles l'Europe ne mérite plus de voir de tels hommes. Quoiqu'il en soit, ce Prince ne forma qu'un seul projet des deux desseins de rendre à sa Patrie son indépen-

dance, & de s'élever ſur le trône pour le laiſſer à ſa poſtérité. Il crut que le Gouvernement ne prendroit aucune conſiſtance; que les Loix ſeroient ſans vigueur, & les Suédois par conſéquent malheureux, tant que la couronne élective ſeroit achetée à prix d'argent ou donnée à l'intrigue. Pour rendre la Nation libre ſans que ſa liberté pût dégénérer en anarchie ; pour établir un ordre fixe dans ſes dietes & faire agir le Sénat avec dignité, il crut qu'il devoit ſe rendre plus puiſſant que ne l'avoient été les anciens Rois : car ſi la premiere Magiſtrature de l'Etat n'eſt pas ſolidement affermie, n'attendez rien de celles qui lui ſont ſubordonnées : voilà le projet de Guſtave. Mais remarquez avec quelle ſage lenteur, avec quelles ſages précautions il tâche d'arriver au but qu'il s'eſt propoſé. D'abord il ſe contente de réveiller dans tous les cœurs les ſentimens d'indignation, d'audace & de généroſité que la tyrannie de Chriſtierne étoit prête à y étouffer. Il excite la haine pour bannir la crainte & diſpoſer à la vengeance. A la tête des Payſans de la Dalécarlie il ne paroît que leur égal. Avant que de vouloir paroître puiſſant, il veut ſe faire aimer. Il ſait que ſi les Suédois deſirent pendant long-tems de le porter ſur le trône, ſa fortune ſera plus ſolidement établie. Eſt-il parvenu, par une longue ſuite de ſuccès & de proſpérités, à ébranler l'empire de Chriſtierne ? il ne prend encore que le titre d'Adminiſtrateur, & continue à ſe rendre néceſſaire. Voilà comment ce Prince eſſaie, pour ainſi dire, la couronne, & réforme notre Gouvernement ; voici par quels moyens il affermit & conſomma ſon ouvrage.

Il s'agiſſoit de réprimer l'autorité du Clergé qui poſſédoit des richeſſes immenſes, formoit le premier Ordre du Royaume, occupoit pluſieurs fortereſſes importantes, & s'étoit accoutumé depuis trop long-tems à commander pour ne pas conjurer la ruine du nouveau Gouvernement. Les Eccléſiaſtiques étoient d'autant plus redoutables, qu'ils pouvoient nous perſuader, tant nous étions ignorans & ſuperſtitieux, que c'eſt offenſer la Religion que de ne pas reſpecter les uſurpations & les injuſtices de ſes Miniſtres. Ajoutez à tous ces avantages, que quelles que fuſſent leurs manœuvres & leurs prétentions, ils étoient ſûrs de la protection de la Cour de Rome, dont les

bulles, les interdits & les excommunications faiſoient alors trembler les Monarques les plus puiſſans. A quoi auroient ſervi les Loix, ſi on avoit laiſſé ſes forces au Clergé? Guſtave s'appliqua d'abord à faire conférer les principales Prélatures à des hommes qui lui fuſſent dévoués, & qui, par la nonchalance & la timidité de leur caractere, ſeroient ſur-tout incapables de protéger & de ſoutenir les prétentions de leur Ordre. Ces richeſſes, qui rendoient le Clergé ſi fier & ſi puiſſant, on s'en ſert adroitement pour lui faire des ennemis. On ne permet pas au peuple de s'accoutumer à ſa miſere; en lui donnant l'eſpérance d'avoir une fortune moins malheureuſe, on lui apprend à murmurer, à ſe plaindre, & on l'invite à croire que le ſuperflu des Eccléſiaſtiques eſt le patrimoine des pauvres; ſi Guſtave dépouille les uns pour ſoulager les autres, il donne des partiſans au nouveau Gouvernement, & affoiblit ſes ennemis. On demande que le Clergé contribue aux charges de l'Etat avec ceux qui le défendent; & tous les Ordres du Royaume ſont intéreſſés à protéger la juſtice de cette Loi. Bientôt on fait ſouhaiter à la Nobleſſe de

rentrer dans les terres dont ſes peres s'étoient dépouillés pour doter des Egliſes & des Monaſteres: les diviſions des deux premiers Ordres empêchent qu'ils ne ſe réuniſſent, & le Gouvernement en profite pour s'affermir.

Guſtave porta le dernier coup à la puiſſance du Clergé, en inſpirant à la Nobleſſe l'ambition de former le premier Corps du Royaume. On ne tarda pas à lui enlever les fortereſſes qu'il poſſédoit & dont il avoit ſi ſouvent abuſé. En ne parlant que de la ſainteté du miniſtere & des devoirs des Evêques, on leur ferma l'entrée du Sénat, ſous prétexte de ne les pas détourner des ſoins ſpirituels qui devoient les fixer dans leurs dioceſes. Ces Prélats ainſi dégradés, ne trouverent aucun vengeur dans les Provinces; car Guſtave, toujours attaché aux mêmes principes, avoit fait perdre aux Moines la conſidération & le crédit dont ils jouiſſoient. Ils étoient laſſés de leur profeſſion & mépriſés, parce qu'on les avoit réformés malgré eux. Ne craignez pas que le fanatiſme ſoulève la multitude, ni que la Cour de Rome interpoſe ſon autorité pour conſerver à l'Egliſe de Suede ſes anciennes

prérogatives. Le Prince a tout prévu. Il a favoriſé depuis long-tems les opinions naiſſantes de Luther, il a appellé dans ſes Etats des docteurs Allemands, qui, pour le moins, ſongeoient autant à rendre l'Egliſe Romaine odieuſe & ridicule, qu'à rappeller le ſouvenir de la doctrine & de la diſcipline des premiers ſiecles. Pour mieux ſeconder leur zele & leurs prédications, il ſe garda bien de profeſſer ouvertement la confeſſion d'Augsbourg. Il paroît attaché à l'ancienne Religion, afin que perſonne n'oſe s'en déclarer le protecteur & le défenſeur; Guſtave ne feint de la pratiquer que pour mieux l'accabler, & il ne montre enfin ſes vrais ſentimens, que quand le Clergé a ceſſé d'être redoutable.

C'eſt en préparant ainſi les nouveautés, c'eſt en ne publiant des Loix qu'après les avoir fait deſirer, leur avoir ménagé une protection puiſſante & changé la forme du Gouvernement, que nous parvinmes à ſortir de notre anarchie. Nous changeâmes de Religion & de Gouvernement, ſans éprouver aucune de ces ſecouſſes ou de ces convulſions violentes auxquelles les autres Etats ont été expoſés, quand ils ont été partagés ſur le culte, ou qu'ils ont voulu établir l'adminiſtration publique ſur de nouveaux principes. Je ne dis point que Guſtave ait fait tout ce que ſa Patrie étoit en droit d'exiger de lui; avec tant de courage, tant de prudence, tant d'art & d'adreſſe, y auroit-il eu pour lui quelque entrepriſe impraticable; ſi l'intérêt de ſa fortune particuliere ne lui avoit fait négliger la fortune de l'Etat, ou s'il eût vécu dans un ſiecle qui n'eût pas ignoré quelles ſont les ſources de la félicité publique? Quoiqu'il en ſoit, Milord, la Suede eſt une grande preuve que rien n'eſt impoſſible à un Légiſlateur habile; il tient, pour ainſi dire, notre cœur & notre eſprit dans ſes mains, il peut faire des hommes nouveaux.

CHAPITRE II.

Ce qu'on ne peut attendre, & ce qu'on peut eſpérer des divers Gouvernemens connus en Europe, rélativement à la Législation.

JE vous ai écouté avec la plus grande attention, dit Milord ; plus vous vous êtes étendu ſur les ſages précautions avec leſquelles un Légiſlateur doit ménager les vices & les préjugés d'un peuple, & plus je crains que vous n'ayez eu raiſon de n'appeller vos Loix que d'agréables rêveries. La révolution de Guſtave Vaſa prouve que rien n'eſt impoſſible à un Légiſlateur habile ; mais tous les talens de ce grand homme n'auroient-ils pas été perdus pour ſa Patrie, ſi au lieu de naître dans une Nation violemment agitée par ſes déſordres, & dont les Loix n'avoient aucune conſiſtance, il eût paru chez un peuple qui auroit vécu tranquillement au milieu de ſes vices, de ſes préjugés & des malheurs avec leſquels il auroit été familiariſé ? Toute réforme eſt praticable ſous la main d'un homme de génie ;

mais il faut qu'il lui ſoit permis d'agir. A l'exception de la Pologne qui eſt trop malheureuſe aujourd'hui pour ne pas ſe prêter à de nouvelles Loix, & où il pourroit par conſéquent s'élever un Guſtave Vaſa ; je ne vois dans toute l'Europe que des Gouvernemens propres à déſeſpérer tous les Lycurgues & tous les Solons du monde.

Je vous en prie, continua Milord, comment voudriez-vous qu'un Sultan yvre de ſon pouvoir, & abymé dans l'ignorance & la crapule de ſon ſerrail, qui ne voit rien, qui n'entend rien, où qui ne voit & n'entend que des femmes & des hommes qui lui reſſemblent, & qui jouiſſent de ſon pouvoir & de ſa ſtupidité ; oſât s'élever juſqu'à penſer qu'il eſt de ſon devoir de rendre heureux les eſclaves qu'il mépriſe ? Son ame eſt toute dans ſes ſens, & ſes ſens raſſaſiés ne l'avertiſſent de rien que de l'ennui qui l'accable. Quelle autre réforme peut-il méditer que celle d'une Sultane ou d'un favori qui ne ſavent pas avec aſſez d'art préparer ſes plaiſirs, ou prévoir ſes caprices ? Tout Conſtantinople eſt en feu ; les Janiſſaires furieux ont pris les armes ; ils demandent à grands cris la tête du Sultan

ou de ſon Viſir ; on veut un autre maître ; mais perſonne n'a l'eſprit de demander un autre Gouvernement. Voilà l'image de l'Empire des Turcs. Placez-là Guſtave Vaſa : Qu'y fera-t-il ? Mais ſoyez ſûr que tous les Sultans & tous les ſots peuples de l'Europe ne ſont pas à Conſtantinople.

Ce qu'on appelle communément une Monarchie tempérée, ne me donne pas de grandes eſpérances. Les ames, il eſt vrai, ne ſont point encore glacées par la crainte ; mais elles ſont cependant aſſez dégradées pour ne rien deſirer avec force. Familiariſé avec les abus, & trop ignorant pour en prévoir les ſuites ; on eſt bien plus diſpoſé à en laiſſer naître de nouveaux, qu'à réprimer les anciens par des Loix ſalutaires. Je me mets à la place d'un Prince qui commande une Nation accoutumée à s'accommoder de tout. Qu'arrivera-t-il ? Je jouirai d'une fortune & d'une ſécurité aſſez grandes pour me croire au-deſſus de ces Loix, par leſquelles je dois, dit-on, me gouverner, & qui contrarient toujours quelqu'une de mes paſſions. Diſtrait par des plaiſirs, entourré de flatteurs qui forment une barriere entre la vérité & moi ; les

foibles murmures, les plaintes légeres de mon peuple ne monteront point juſqu'aux pieds de mon trône, pour m'avertir de mes devoirs. Quand rien ne me manque, convenez qu'il ſeroit fort étrange que je m'aviſaſſe de ſoupçonner que mon Royaume peut avoir des beſoins.

Mais je ſuppoſe que par un effort de génie je me dérobe à mes préjugés, & veuille ſuſpendre quelques déſordres ; quelle alarme ne répandrai-je pas dans ma Cour ? Ces hommes en apparence ſi dociles & ſi rampans, craignent trop que je ne ſois juſte, pour ne pas faire avorter mes généreux projets. Ruſe, fraude, intrigue ; ils tenteront tout ; & je vous avoue qu'il eſt très-vraiſemblable que je n'aurai pas le courage & la fermeté dont j'aurois beſoin pour réuſſir. Vous voyez ce qui réſultera de là. Tenter inutilement de corriger de mauvaiſes Loix, c'eſt les confirmer. On s'accoutume à ſes vices, les abus ſe multiplient, & les maux de l'Etat deviennent incurables. Tel eſt le progrès des paſſions lâches qui aviliſſent & dégradent une Nation, que ce que je pourrois encore exécuter aujourd'hui avec un courage & une prudence

médiocres ; mon Succeſſeur avec les vertus & les talens d'un Trajan ou d'un Marc-Aurele, n'oſera pas même y penſer.

Paſſons actuellement dans les pays où la Puiſſance légiſlative eſt dépoſée dans les mains des citoyens. Je ſais que les devoirs de la juſtice & de l'humanité y ſont mieux remplis qu'ailleurs ; cependant combien leur conſtitution n'eſt-elle pas encore éloignée de ce point de perfection auquel vous aſpirez. Qu'importe que nous ayons un Parlement, & que nous puiſſions élire librement nos Repréſentans, ſi nos mœurs ſont telles que nous abuſions de notre liberté, & que nous vendions nos ſuffrages ? Dans toutes les Nations libres de l'Europe, l'avarice ou l'ambition infecte les hommes que nous avons chargés de nous faire des Loix : comment donc peut-on eſpérer qu'ils proſcriront des paſſions dont ils ſont eſclaves ? Plus vous m'avez fait ſentir le prix de l'égalité, moins je ſuis raſſuré. Nulle part je ne trouve une balance égale entre les différens Ordres de l'Etat ; chez nous elle penche continuellement du côté du Roi, & chez vous du côté de la Nobleſſe ; ainſi les deux Nations les plus libres de

l'Europe & les mieux conſtituées, tendent continuellement à ſe déformer ; & bien loin d'eſpérer des Loix plus ſalutaires, je crains la ruine entiere de celles que nous avons.

Ce ne ſont pas nos mœurs ſeules, pourſuivit Milord, ni les vices de nos Gouvernemens qui m'effrayent ; c'eſt l'étendue même des Etats qui m'ôte toute eſpérance. Créez à votre gré des Ariſtides, des Epaminondas, des Catons ; répandez-en une douzaine ou deux en Suede & en Angleterre ; & vous verrez que nous n'en ſerons pas plus avancés qu'auparavant. Je vais plus loin, & quand ces ſages ſeroient chargés de nous donner des Loix, je gagerois que nous trouverions le ſecret d'y déſobéir. En effet, quel homme peut avoir aſſez de génie & de courage pour imprimer un mouvement nouveau, & donner de nouvelles mœurs à cette maſſe énorme de grandes Provinces qui ne compoſent qu'une ſeule Société ? Il ſuccombera néceſſairement ſous le poids d'une pareille entrepriſe. Si un ancien, je crois que c'eſt Ariſtote, a eu raiſon de dire qu'un Dieu même ne pouroit établir une bonne police dans une Cité trop

nombreuſe : que penſeroit-il de nos vaſtes Etats, où le vice s'accrédite ſi aiſément dans l'obſcurité, & n'eſt ſouvent connu des Magiſtrats que quand il eſt aſſez fort pour les braver ?

Les petites Républiques des anciens avoient un grand avantage ſur nos Etats modernes, qui ſont ſi fiers de ces grandes poſſeſſions qui les affoibliſſent, en relâchant tous les reſſorts du Gouvernement. La médiocrité de leur fortune modéroit les deſirs des Magiſtrats & des Citoyens ; on y étoit plutôt ambitieux qu'avare. En Europe tous nos vœux ſont immodérés. Les Etats qui ſe croient forts font des entrepriſes au-deſſus de leurs forces, & les citoyens ne ſont qu'avares. Le petit nombre des citoyens n'en compoſoit en quelque ſorte qu'une ſeule famille. Ils ſe connoiſſoient tous ; ils pouvoient s'entendre aiſément & ſe concilier. Aujourd'hui une Société eſt, pour ainſi dire, compoſée de pluſieurs peuples qui ont, ou croient avoir des intérêts oppoſés. Les Comices des anciens étant très-fréquentes, parce qu'elles pouvoient s'aſſembler ſans peine & ſans frais ; les intérêts publics n'étoient jamais oubliés. Pour nos

aſſemblées générales, elles ſont à charge aux citoyens, par conſéquent elles ſont rares ; & on y arrive plus plein de ſes affaires domeſtiques que de celles de la Patrie. Autrefois, ſi une République avoit un vice, ſouvent tous les citoyens en ſouffroient, & faiſant un effort général pour ſe corriger, il étoit bien difficile qu'on ne trouvât pas enfin un remede à ſes maux. Il ne falloit qu'un bon citoyen, un bon Magiſtrat, un bon moment pour faire prendre une réſolution ſalutaire. C'eſt ainſi qu'en un jour Lycurgue fit de Lacédémone une République nouvelle. C'eſt ainſi que les différens partis qui diviſoient Athenes ſe laſſerent enfin de leurs haines, & convinrent de prendre Solon pour arbitre, & d'obéir aux Loix qu'il leur dicteroit. Enfin, c'eſt ainſi que les Romains, avant qu'ils ſe fuſſent agrandis & corrompus par leurs conquêtes, trouverent toujours, dans la ſageſſe de leurs Magiſtrats, un remede efficace pour tous leurs maux. Chez nous, au contraire, tout eſt ſi bien ordonné que ce qui fait le malheur des uns fait le bonheur des autres. La conſtitution n'a pas un vice qui ne ſoit avantageux à un grand nombre de

citoyens ; & comptez que plus ce vice ſera conſidérable, plus ſes protecteurs ſeront puiſſans. En voyant ce qu'il faudroit faire, jamais on ne le fera. Un abus diſparoît, mais il n'a pas été corrigé ; un autre abus lui a ſuccédé, & nous aurions à la fois tous les vices, ſi heureuſement ils n'étoient pas tels, qu'ils ne peuvent point ſubſiſter enſemble.

Courage, Milord, répondit notre Philoſophe, il me ſemble que vous avez fait des progrès aſſez rapides dans la bonne doctrine. Mais permettez-moi de vous le dire, peut-être donnez-vous aux anciens quelques éloges qu'ils ne méritent pas, & peut-être déſeſpérez-vous trop aiſément des modernes. Si vous me tranſportez à Conſtantinople ou dans quelqu'autre pays abruti par le deſpotiſme, je conviendrai ſans peine qu'il n'y faut attendre aucune révolution heureuſe. Mais il n'en eſt pas tout-à-fait de même à l'égard des Monarchies que vous appellez tempérées. Si rien ne s'oppoſe à la pente naturelle de ce Gouvernement, j'avoue qu'il deviendra en peu de tems le deſpotiſme de Turquie & de Perſe. C'eſt ici que j'implore les caprices heureux de la

fortune. Puiſque le nom du deſpotiſme eſt odieux dans ces Monarchies tempérées ; puiſque le Prince ſe ſoumet encore à de certaines formalités ; puiſqu'il daigne écouter des remontrances ; puiſque l'eſprit de la Nation eſt encore un frein capable de l'arrêter & de ſuſpendre les abus ; pourquoi ces mœurs nationales ne pourroient-elles pas cauſer une révolution ? C'eſt ainſi que ſous Jacques I. vous commençâtes à vous plaindre du joug rigoureux que vous portiez depuis le regne de Henri VIII, & vous êtes parvenus à le ſecouer. C'eſt ainſi que vous avez vu ſe former une République dans les Pays-bas, quand Philippe II. traita en eſclaves des hommes qui n'étoient pas encore familiariſés avec l'eſclavage. S'il ſuffit d'un Jacques I. ou d'un Philippe II. Princes qui ne ſont pas rares, pour produire de grands changemens ; vous voyez, dit notre Philoſophe en riant, qu'il ne faut déſeſpérer de rien. Mais parlons ſérieuſement. Sans prendre les armes, ſans faire la guerre civile, parti que je condamne pour cent raiſons, & que je crois très-dangereux dans une Monarchie où le Prince tient entre ſes mains toutes les richeſſes & toutes les forces

de l'Etat ; pourquoi ne reſteroit-il aucune reſſource à une Nation qui eſt ſur le penchant de ſa ruine ?

Tout bien conſidéré, bien peſé, bien examiné, on trouve dans l'Hiſtoire quelques Princes qui, ayant la ſageſſe d'être effrayés de leur toute-puiſſance, en ont remis volontairement une partie à leur Nation. Pourquoi ce qui eſt déjà arrivé n'arriveroit-il pas encore ? Calculez, ſi vous le voulez, combien il faut de ſiecles pour produire un Théopompe, un Trajan, un Antonin, un Charlemagne, je vous accorderai tout le tems que vous demanderez ; mais enfin ces grands hommes peuvent renaître, & je ſuppoſe qu'il en naiſſe un ſur le trône d'une Monarchie tempérée : voici mes raiſonnemens. D'abord il ne ſera point gâté par ſon éducation, parce que ces ames ſupérieures tiennent tout d'elles-mêmes, s'élevent par leurs propres forces & ne cédent point à l'exemple. J'eſpere enſuite qu'on lui dira au moins une fois qu'on n'eſt pas Roi ſeulement pour ſon plaiſir, & qu'un Prince eſt obligé de rendre ſes ſujets heureux. Cette vérité ne ſera pas perdue. A peine mon jeune Monarque commencera-t-il à

réfléchir, qu'il ſentira toute l'étendue de ſes devoirs. On aura beau lui dire qu'il eſt l'image de Dieu ſur la terre, il verra bien qu'il n'eſt qu'un homme, & qu'en ſe chargeant de tout faire dans ſon Royaume, il ſe réduit à la condition humiliante d'un automate qui n'agit que par des impreſſions & des mouvemens étrangers. Bientôt la grande ame ſe déploie, & mon héros ne ſe charge que d'un fardeau qu'il puiſſe porter.

Tenant cependant par quelque fil aux foibleſſes de l'humanité, ce ne ſera point ſans une ſorte d'étonnement qu'il balancera à ſe dépouiller de ſa toute-puiſſance ; mais la magnanimité l'emportera enfin ſur la vanité. Il verra qu'en ſe démettant de ſon pouvoir, il l'augmentera encore, & que ſes ſujets, conduits par l'amour, la confiance, l'eſtime, le reſpect & la vénération, ſe précipiteront à ſes pieds. Toute l'énergie de ſon ame ſe montrera alors ; il jouira du pouvoir le plus étendu que puiſſe poſſéder un homme, de la gloire d'avoir fait une Nation libre, du plaiſir d'avoir affermi la fortune de ſa maiſon, & de penſer que les générations vertueuſes & heureuſes qui vont

ſe ſuccéder, ſeront ſon ouvrage. Croyez-vous, Milord, que mon Théopompe ou mon Charlemagne ne puiſſe pas triompher de la corruption de ſa Cour, & briſer tous les obſtacles qu'on voudroit lui oppoſer? Voyez ce que Pierre I. a fait chez les Ruſſes. Le Prince que je vous prédis, fera, ſans doute, toutes les réflexions que nous venons de faire. N'en doutez pas. C'eſt dans la nature même de l'homme & de la ſociété, qu'il puiſera ſes Loix. En établiſſant le grand intérêt du bien public, en nous le faiſant aimer, il nous détachera ſans effort de tous ces petits vices obſcurs & bas qui nous lient ſi étroitement à notre intérêt perſonnel.

Quoiqu'il en ſoit du ſort qui attend les Monarchies tempérées, il s'en faut bien que je déſeſpere des peuples libres. Je vois, comme vous, en Angleterre & en Suede, trop d'inégalité entre les différens Ordres de l'Etat; ce vice de notre conſtitution produit de grands maux, il en produira de plus grands encore s'il augmente; mais l'Hiſtoire Romaine vient encore à mon ſecours, & m'apprend qu'il peut être corrigé. Les Patriciens s'étoient emparés de toute

l'autorité que les Rois avoient uſurpée, & vous ſavez avec quelle vigueur ils en uſoient quand ils apprirent la mort de Tarquin. Voilà des maux extrêmes, la tyrannie paroît inévitable, & pour voir s'élever la liberté, il ne faut cependant que porter la Loi qui créera le Tribunat. Analyſez, Milord, l'Hiſtoire Romaine; recherchez la cauſe de cette révolution qui fit prendre à la République une face nouvelle, & vous n'en trouverez point d'autre que l'amour de la liberté & des Loix. Dès qu'il y a des Tribuns, le peuple commence à aimer une Patrie où il ne craindra ni injuſtice ni vexation. Les Grands, avertis qu'un Magiſtrat veille à la porte du Sénat pour s'oppoſer à leurs décrets s'ils bleſſent la dignité du peuple, agiſſent avec plus de circonſpection, & leur timidité les prépare à être juſtes. Les mœurs changent inſenſiblement, & l'égalité la plus parfaite eſt enfin établie.

Or je vous le demande, Milord, l'amour de la liberté & des Loix eſt-il éteint en Angleterre? Cet amour n'eſt-il pas un ſurveillant toujours attentif à la conduite du Miniſtere? N'empêche-t-il pas que le Roi ne ſe ſerve des avantages de ſa prérogative,

pour étendre ſon autorité ? Je ne me fierois pas à votre Parlement, il peut être acheté, il peut être corrompu, il peut vendre la Nation ; & vos mœurs & vos richeſſes ne ſe prêtent que trop à ce trafic abominable. Mais à votre ancien parti des Wighs & des Thoris, a ſuccédé ce que vous appellez le parti de l'Oppoſition ; & voilà votre Tribunat. Je ſais que le parti de l'Oppoſition n'eſt pas compoſé des plus honnêtes gens du monde, & que la plupart ne font tant de bruit que pour ſe faire craindre & ſe vendre plus chérement ; mais croyez-vous que les Tribuns de la République Romaine fuſſent les citoyens les plus zélés pour la Patrie ? L'ambition de ces Magiſtrats s'oppoſoit à l'ambition & à l'avarice des Patriciens, & tendoit à l'égalité ; de même l'ambition & l'avarice de vos Oppoſans eſt une barriere contre l'ambition du Roi & l'avarice des membres du Parlement qui ſe vendent. L'Oppoſition eſt l'ame de l'Angleterre, elle la tient attentive à ſes intérêts, elle réunit ſes forces ; & dans le cas où le Roi profiteroit avec aſſez d'art de la puiſſance pour conjurer, de concert avec le Parlement, la ruine de la liberté, les

Oppoſans jetteroient l'alarme ; il ſe feroit une révolution : & pourquoi vos compatriotes n'en profiteroient-ils pas pour établir le Gouvernement ſur de plus ſages proportions.

On ne l'a pas fait encore, me direz-vous, j'en conviens ; mais faut-il en conclure qu'on ne le fera pas ? Avant le Tribunat de Licinius Stolon, les Plébéyens de Rome n'avoient pu parvenir à partager avec les Patriciens, les Magiſtratures curules ; falloit-il en conclure que cet honneur leur ſeroit toujours réfuſé ? Quinze jours avant la mort de Charles XII. qui auroit pu prévoir que nous touchions au moment d'être le peuple le plus libre de l'Europe ? Ce qu'on croit impoſſible aujourd'hui, arrivera peut-être demain. C'eſt un bon augure pour l'avenir que cette eſpece d'obſcurité où la prérogative royale & les privileges de la Nation ſe trouvent enveloppés parmi vous. N'eſt-ce pas beaucoup que l'embarras & l'incertitude de vos Juriſconſultes, quand ils veulent en fixer les bornes reſpectives ? Cet embarras & cette incertitude vous les devez au parti de l'Oppoſition ; c'eſt une preuve que la liberté nationale a autant

de partiſans que la prérogative royale. Les armées, ſi je puis parler ainſi, ſont en préſence ; le Roi a de meilleures armes que la nation, il eſt vraiſemblable qu'il vaincra, mais ce n'eſt pas cependant une victoire certaine.

Avec le ſecours de votre Oppoſition, Milord, vos compatriotes ne peuvent trembler pour leur liberté, que quand ils auront affaire à un Prince aſſez hardi & aſſez ambitieux pour vouloir décider par la force la grande queſtion de ſes droits ; & alors je ne vous vois de reſſource que dans un courage héroïque. Mais dans un tems calme, dans un tems ordinaire, votre Gouvernement en équilibre entre la Monarchie abſolue & la franche République, ne penche d'aucun côté. Si vous en profitez pour diminuer inſenſiblement la prérogative royale, vous verrez bientôt, Milord, qu'avec de nouvelles Loix vous perdrez promptement ces mœurs qui vous épouvantent, & qui ſont ſi favorables aux deſſeins de la Cour. Dès que le Prince ne ſera plus aſſez riche pour corrompre le Parlement ; dès que les forces qu'il commande ne pourront plus lui donner de trop grandes eſpérances ; ſoyez

ſoyez ſûrs que vous prendrez ſans effort des mœurs convenables à votre liberté. Vous connoîtrez les erreurs de la politique qui vous a conduits juſqu'ici, & vous trouverez le bonheur qui eſt deſtiné aux hommes.

A l'égard de ma Patrie, ce n'eſt point l'Ariſtocratie que je redoute. Je ſais bien que la Nobleſſe ne s'emparera pas de la puiſſance publique ; jamais il ne lui viendra dans l'eſprit d'employer la force pour ſervir ſon ambition ; & il eſt impoſſible que par des voies d'artifice & de corruption, elle parvienne à ſe faire déférer par la diete la ſouveraineté. Mais je crains cette vanité que nous donnent des privileges particuliers ; elle ne nuit pas à la liberté publique, mais elle nous empêche de jouir des avantages dont notre Gouvernement eſt ſuſceptible. Je voudrois que nous perdiſſions nos prérogatives, parce qu'elles rallentiſſent notre émulation, & ne permettent pas à tous les Ordres d'aimer également leur Patrie. Enfin, Milord, ſongez, pour votre conſolation, que dans tous les pays, la liberté produira toujours quelques-unes de ces ames fortes qui ſont incorruptibles, & qui n'aiment que le bien. Quand les mœurs ſont,

corrompus, il reſte encore quelque reſſource. Il n'y a pas juſqu'aux intrigans même qui ne puiſſent ſervir leur Patrie ; il n'y a pas juſqu'à un V... dont on ne puiſſe tirer parti. Des frippons, obligés de ſe déguiſer & de montrer les ſentimens les plus honnêtes pour s'accréditer, ne rappellent-ils pas tous les jours les principes de la plus ſaine politique ? & ils empêcheront qu'ils ne ſoient oubliés.

Plus les Etats ſont étendus, plus les abus s'y gliſſent facilement ; on ne peut nier cette vérité. Quelque vaſte cependant que ſoit un Empire, le nombre ni l'étendue de ſes provinces n'oppoſent pas à la politique des obſtacles inſurmontables, ſoit qu'on veuille le réformer, ſoit qu'on veuille ſimplement y conſerver le bon ordre. Les hommes ont par-tout la même raiſon, les mêmes beſoins, les mêmes qualités ſociales & le principe des mêmes paſſions ; voilà un grand point de réunion. Un Légiſlateur habile en ne donnant à différentes provinces que les mêmes Loix, le même Gouvernement & le même intérêt, peut n'en former qu'un ſeul Etat dont les reſſorts & les mouvemens ſeront réguliers. A

force d'art il peut oppoſer aux abus qui naiſſent dans une ſociété étendue, des Magiſtrats auſſi vigilans que ceux d'une petite République. Il ne faut, pour réuſſir dans cette entrepriſe, que décompoſer, pour ainſi dire, un Etat, & faire de toutes ſes provinces autant de Républiques fédératives. Leur union fera leurs forces au dehors, & la médiocre étendue de leur territoire fera leur ſûreté au dedans.

Charlemagne nous offre l'exemple & le modele de cette politique. Il commença par diviſer les terres de ſa domination en cent provinces différentes ; tout ſon ſecret fut d'y former des aſſemblées particulieres, où tous les Ordres des citoyens furent admis ; & qui furent chargés de veiller à tous les beſoins de leur diſtrict, d'y réprimer les abus & d'y faire reſpecter les Loix. Par ce partage chaque province prit ſans effort le mouvement qu'on vouloit lui imprimer, & l'Empire entier eut un nouvel eſprit & de nouvelles mœurs. Ce Gouvernement auroit été ſolidement affermi, ſi les circonſtances malheureuſes où Charlemagne ſe trouva, lui euſſent permis de faire tous les établiſ-

ſemens que lui dictoit ſa ſageſſe ; ou ſi ſon fils eût été aſſez courageux & aſſez éclairé pour mettre la derniere main à ce grand ouvrage ; je veux dire pour conſerver à chaque province ſa forme de République, & faire reſpecter ces champs de May ou ces aſſemblées générales qui ſervoient de lien à toutes les parties de l'Empire, en ne leur donnant qu'un même intérêt.

Athènes, Corinthe, Thebes & les autres Républiques de la Grece étoient, par les raiſons que vous avez dites, plus ſuſceptibles d'une réforme, que de grands Etats ; mais je vous prie de remarquer, Milord, que les mêmes cauſes qui les rendoient plus propres à ſe corriger de leurs vices, contribuoient auſſi à rendre leurs Loix plus incertaines & plus flottantes. De-là cette inconſtance dans les principes de leur Gouvernement ; de-là ces factions qui ſe ſuccédoient tour-à-tour, & qui, en détruiſant tour-à-tour toutes les Loix qui leur étoient contraires, n'en laiſſoient enfin ſubſiſter aucune. Quand tous les citoyens d'une République ſont aſſemblés, l'Etat n'a plus de frein. Qui peut modérer ſes caprices ? Qui

peut lui preſcrire des Loix ? Qui peut l'obliger d'obéir à celles qu'il a faites ? N'eſt-il pas le maître de les changer, de tout diſſoudre & de donner, en un mot, une nouvelle forme au Gouvernement ? A qui doit-il compte de ſa conduite ? Ce qui eſt arrivé dans pluſieurs Républiques anciennes, eſt une preuve que dans un moment de fermentation, d'enthouſiaſme, de colere ou de reconnoiſſance, les Loix les plus ſages & les plus reſpectées n'y étoient pas toujours en ſûreté. Il n'en eſt pas de même dans les pays où la Nation trop nombreuſe n'eſt aſſemblée que par ſes Repréſentans ; ces dietes ſont moins hardies, moins capricieuſes, moins légeres, moins inconſtantes, parce qu'elles ont un cenſeur dans le Corps de la Nation qui les obſerve. Des députés qui naturellement doivent deſirer l'eſtime de leurs commettans, & qui pouvant en être déſavoués, ont ſans effort une circonſpection & une retenue que les Athéniens, par exemple, ne pouvoient point avoir dans leur place publique. Ils ſont ſoumis aux regles établies ; s'ils les violent, leurs actes ſont nuls, & le cri de la Nation les avertit qu'ils ont trahi leur devoir. Je

croirois, pour le dire en paſſant, que les Loix auroient eu plus de ſtabilité dans les Républiques anciennes, ſi, au lieu d'aſſembler tous les citoyens dans la place publique, le peuple diviſé en Tribus comme nous le ſommes en Provinces, en Comtés ou en claſſes différentes de citoyens, n'eût eu dans ſes Comices qu'un certain nombre de Repréſentans. Peut-être qu'on auroit alors reproché à la Démocratie moins de ces vices qui l'ont ſi ſouvent perdue.

CHAPITRE III.

Des regles générales que la Puiſſance légiſlative doit ſe preſcrire à elle-même pour ne pas s'égarer. Principes généraux par leſquels elle doit juger de l'importance & de la néceſſité de chaque Loi.

PUISQUE vous le voulez, reprit, Milord, il faut bien conſentir à ce que quelques Etats de l'Europe rétabliſſent les Loix que vous aimez; j'y conſens: ils s'appliqueront à réprimer l'avarice & l'ambition; voilà un grand édifice élevé, mais il ſera peu ſolide. N'étant pas poſſible de proſcrire la propriété qu'accompagne toujours l'inégalité des fortunes & des conditions, vous devez vous attendre que l'avarice & l'ambition lutteront encore ſourdement contre le Légiſlateur. Ce que ces paſſions ingénieuſes, actives & puiſſantes ont fait à Sparte; ce qu'elles ont fait à Rome, m'apprend ce qu'elles feront encore dans la République que vous vous êtes donné la peine d'imaginer, & que vous ne vous flattez pas ſans doute de porter à un plus

haut degré de perfection. Ces paſſions ne ſe montreront d'abord qu'avec une ſorte de pudeur & de retenue, elles ſe déguiſeront, elles prendront même le maſque de quelque vertu pour tromper les Magiſtrats & ſe faire ſouffrir. Elles ramperont humblement pour ſe mettre en état d'élever une tête altiere contre les Loix, & en les foulant enfin aux pieds, elles entraîneront les Magiſtrats & les Légiſlateurs. Je ſuis fâché de vous prédire la décadence de votre République; mais voyez avec quel art l'ambition de Lyſander a corrompu les Lacédémoniens. C'eſt ſous prétexte de ſervir leur amour de la gloire & de la Patrie, qu'il les rend avares; & c'eſt en feignant de perfectionner les inſtitutions de Lycurgue qu'il les détruit. Chez les Romains on commença par dépouiller la vertu d'une certaine auſtérité qui lui donne de la force, & on crut qu'on ne faiſoit qu'adoucir les mœurs. Elles s'adoucirent en effet, les Magiſtrats s'accoutumerent malgré eux à l'indulgence, & une véritable corruption en fut la ſuite néceſſaire. Que voulez-vous que je vous diſe? Les Loix s'uſent inſenſiblement, & quand l'Etat commence à s'appercevoir de ſa dé-

cadence, il n'eſt déjà plus tems d'y remédier.

Vous ne craindriez pas, Milord, répondit notre Philoſophe, que les paſſions triomphaſſent des Loix, ſi la Puiſſance légiſlative s'acquittoit de tous ſes devoirs, ou commençoit à s'impoſer à elle-même des regles pour ne pas s'égarer dans ſa marche. Nos paſſions ſont pleines de ruſe, d'adreſſe, d'artifice; mais c'eſt devant un Légiſlateur qui ne leur fait pas ſentir que tout ce manege ne ſera bon à rien. Nos paſſions ſont trop habiles pour ſe propoſer long-tems un but qu'il leur ſeroit impoſſible d'atteindre; leur activité eſt toujours proportionnée à leur eſpérance de réuſſir. En me diſant, Milord, que les Loix s'uſent, j'avoue que je n'entends pas bien ce que vous voulez me dire. Entendez-vous que le tems uſe les Loix comme des meubles & mon habit? Je vous répondrai que le tems, au contraire, donne de la force aux Loix, & les rend plus cheres & plus reſpectables; parce que l'habitude a un pouvoir merveilleux ſur nous. Des Loix établies par un préjugé, une mode, un caprice, s'uſent & s'affoibliſſent de jour en jour; c'eſt que de jour en jour on

s'apperçoit davantage de leur inutilité. Mais des Loix qui nous rapprocheroient des vues de la nature, des Loix véritablement utiles à la ſociété ; leur autorité s'affermiroit, au contraire, de jour en jour, ſi la Puiſſance légiſlative ne concouroit elle-même à les affoiblir par ſa mauvaiſe conduite.

Vous me demanderez quelles ſont donc ces regles que le Légiſlateur doit d'abord s'impoſer à lui-même : les voici. Son premier ſoin doit être de mériter la confiance publique & de ſe faire reſpecter. Une Nation qui ne contribue en rien aux Loix, ne manquera jamais de les prendre pour un joug incommode. Elle ſe défiera toujours d'un Prince & d'un Sénat de Patriciens qui veulent décider de ſon ſort. Cette défiance ôte aux Loix leur force dans le moment même où elles ſont publiées. Citez-moi quelque Ariſtocratie, & ſur-tout quelque Monarchie où les Loix aient été obſervées pendant quelque-tems avec une ſorte de religion. La légéreté avec laquelle on les multiplie, dégrade le Légiſlateur ; il a beau aſſurer que ſon Edit irrévocable eſt fait pour ſubſiſter éternellement ; on ne le croira pas : on ſait, par expérience, que

l'ouvrage d'un caprice doit être bientôt détruit par un autre caprice. Auſſi voit-on quelquefois que des Princes décriés ſont obligés de convoquer des aſſemblées de Notables ou même des Etats-Généraux pour terminer les troubles où l'irrégularité & la confuſion de leurs Loix ont jetté le Gouvernement.

Je conclus de-là, Milord, qu'un peuple n'aura de confiance en ſes Loix, qu'autant qu'il ſera lui-même ſon propre Légiſlateur. Ne craignez pas cependant que je confie la Puiſſance légiſlative à la multitude. L'Hiſtoire de la Grece m'a trop appris combien la Démocratie eſt capricieuſe, volage & tyrannique. Quand le peuple fait ſes Loix, il ne manque jamais de les mépriſer ; parce que c'eſt l'intrigue, l'engouement, la précipitation, la cabale, ou l'eſprit de parti qui les a publiées. C'eſt donc aux hommes que chaque Ordre a choiſi pour le repréſenter, que cette autorité ſuprême doit être confiée. Je vous avertis même que je ſerai prévenu peu favorablement pour cette auguſte aſſemblée, ſi elle n'eſt pas ſoumiſe à de certaines formalités qui me répondent en quelque ſorte de la ſageſſe avec laquelle

elle procédera dans ſes opérations. Que rien ne puiſſe ſe décider par acclamation. Que le projet d'une Loi nouvelle ou d'une Loi qu'on veut corriger, ſoit remis à un Comité chargé d'en faire l'examen. Huit jours après que les Commiſſaires auront fait leur rapport, il ſera permis à chaque membre de l'aſſemblée de parler pour ou contre la Loi; on laiſſera encore paſſer huit jours avant que d'aller aux opinions. La Puiſſance légiſlative ne ſauroit trop réfléchir, &, ſi je puis parler ainſi, ſe replier ſur elle-même. Alors on recueillera les ſuffrages de la maniere la plus propre à entretenir l'ordre & prévenir la confuſion.

En empêchant qu'on ne ſe livre à l'engouement & à l'enthouſiaſme, craignez de laſſer & de fatiguer les eſprits. J'aime aſſez cette Loi Polonoiſe qui défend de délibérer aux lumieres. En effet, Milord, l'attention des hommes a ſes bornes; & s'il eſt ridicule de fixer le tems que doit durer une diete, il eſt ſage de limiter celui de chaque ſéance. J'ai de la peine à comprendre comment vos compatriotes, qui ne ſortent quelquefois du Parlement qu'à deux ou trois heures du matin, ont pu conſerver cette

fraîcheur de tête que doit avoir un Légiſlateur. J'ai peur que dans ces ſéances éternelles la raiſon n'accorde, par laſſitude, tout ce que l'opiniâtreté demande.

Si chaque député n'a pas le droit de propoſer à ſon gré une Loi nouvelle ou la réformation d'une ancienne, vous expoſez la Puiſſance légiſlative aux plaintes d'une partie de l'Etat. S'il faut des formalités pour obtenir cette permiſſion, vous ouvrez la porte à l'intrigue; & l'intrigue ne fera jamais que des Loix injuſtes. Un député qui ne dépend point de ſes commettans, peut croire qu'il a une autorité qui lui eſt propre, & trahir leurs intérêts. Qu'il ne puiſſe donc faire quelque demande qu'autant qu'il y ſera autoriſé par ſes inſtructions. Cette methode liera plus étroitement les citoyens à la Puiſſance légiſlative, elle attachera les Repréſentans à leur devoir, la confiance naîtra, & les Loix ſeront plus reſpectées.

Je n'entends point la penſée de quelques Politiques qui recommandent à la Puiſſance légiſlative de s'exprimer avec une majeſtueuſe brièveté; ils veulent que la Loi ſe contente d'ordonner ou de défendre. Mais ſi le Lé-

giſlateur n'eſt pas d'une eſpece ſupérieure à l'homme, pourquoi dédaigneroit-il de motiver ſes ordres? Parlant à des êtres raiſonnables, & étant lui-même ſujet à l'erreur, n'eſt-il pas de ſon devoir de convaincre la raiſon de ceux qui doivent obéir, & de profiter de leurs lumieres? Une Loi qui diſcute avec moi mes propres intérêts, me prévient en ſa faveur; je crois entendre les conſeils d'un ami, & non pas la voix impérieuſe d'un maître; j'obéis avec zele, ou du moins ſans répugnance; & le Légiſlateur ne perd ſa majeſtueuſe briéveté que pour acquérir plus d'empire ſur mon eſprit. C'eſt à cette ſéchereſſe des Loix que je ſerois tenté d'attribuer une grande partie des vices de la Légiſlation. De quel front auroit-on oſé publier tant de Loix qui offenſent & déshonorent l'humanité, ſi on eût été obligé d'expoſer les motifs qui les dictoient? Le Prince le plus ignorant & le plus eſclave de ſes paſſions, auroit rougi lui-même des raiſonnemens abſurdes & ſophiſtiqués dont il auroit tâché de couvrir ſes injuſtices; & les peuples mieux inſtruits auroient été plus reſpectés, ou du moins plus ménagés. Jamais l'eſprit de la Loi n'au-

roit été douteux ni équivoque: peu de Loix par conſéquent nous auroient ſuffi. C'eſt en abandonnant les regles de notre conduite & de nos droits aux diſcuſſions intéreſſées des citoyens & des juriſconſultes, que nous ſommes en quelque ſorte parvenus à n'avoir plus de Loix, en étant accablés ſous le nombre des volumes monſtrueux qui les renferment. Quelque demande qu'on faſſe, quelque droit qu'on défende, on aura des Loix pour & contre ſoi; & ſi, je ne ſais quelle routine, qu'on appelle Juriſprudence, n'a pris la place des Loix, les Juges embarraſſés prononceront des jugemens arbitraires.

Je voudrois, Milord, que le Légiſlateur ne ſe contentât pas d'expoſer vaguement à la tête de ſa Loi, le bien qu'il en attend; je voudrois qu'il rendit compte des réflexions qui l'ont guidé, qu'il démontrât la néceſſité de ſon réglement pour réprimer l'abus qu'il attaque; & fit ſentir à quels périls on s'expoſeroit en ceſſant d'y obéir. Outre que par cette méthode on gagneroit néceſſairement la confiance des citoyens, il arriveroit qu'en peu de tems les préambules des Loix formeroient le Traité le

plus complet & du Droit naturel & du Droit politique. J'en ſuis fâché, mais j'ai à cette occaſion un reproche à faire à Lycurgue. En faiſant une réforme qui devoit faire des Spartiates un peuple tout nouveau, il leur repréſenta, ſans doute, tous les avantages qui en réſulteroient, & c'étoit une raiſon pour les attacher à leurs nouvelles Loix. Mais ne les auroit-il pas attachés par un ſecond lien, & plus fort que le premier, ſi, prévoyant d'avance les tentations & les périls auxquels ils ſeroient expoſés dans la ſuite des ſiecles, il leur avoit appris à n'y pas ſuccomber. Toutes mes Loix, devoit dire le Légiſlateur, ſe prêtent un ſecours mutuel, elles tendent toutes à un objet unique, c'eſt de vous faire aimer la juſtice, la tempérance, la gloire & la Patrie; & je ſuis ſûr qu'à la ſuite de ces vertus vous trouverez le bonheur. Si vous ceſſez un jour d'obéir religieuſement à un de mes réglemens, n'eſperez pas de conſerver les autres; votre ame une fois ouverte à une paſſion deſtructive de la ſociété, n'aura plus la force de réſiſter aux autres.

Si Lycurgue eût démontré qu'un vice en entraîne toujours un autre à ſa ſuite, qu'un

peu d'argent donne néceſſairement l'envie d'en avoir beaucoup, & que beaucoup d'argent détruit infailliblement les mœurs & les Loix; s'il eût prouvé, à la tête de ſes Loix, que l'ambition d'un peuple le conduit toujours à ſa ruine; s'il eût fait voir qu'il faut d'autant plus ſe précautionner contre cette paſſion, qu'elle ſéduit par des ſuccès, flatte l'amour de la gloire, & ſemble nous donner des forces; les Spartiates, prémunis d'avance contre les tentations auxquelles ils furent expoſés, auroient vu, avec moins de danger, les reſpects de la Grece, les richeſſes des Perſes & les dépouilles de Mardonius après la journée de Platée. Leur ambition n'auroit pas été flattée de l'eſpece d'empire qu'ils avoient acquiſe ſur les Grecs, ils n'auroient été touchés que de la gloire de les tenir unis & de conſerver la paix. Ils auroient mépriſé les richeſſes de Xercès, & leur avarice naiſſante ne leur auroit pas perſuadé qu'il importoit à leur gloire d'avoir une part du butin. Loin d'être irrités contre l'ambition des Athéniens après la guerre Médique, ils les auroient plaints. Au lieu d'oppoſer de l'ambition à de l'ambition, & de montrer

des ſoupçons, des haines & une rivalité qui allumerent la guerre funeſte du Péloponeſe; ils ne ſe ſeroient occupés qu'à calmer la jalouſie des Athéniens, & rétablir ſur des fondemens plus ſolides l'ancienne confédération des Grecs. Les raiſons qu'ils auroient lues à la tête des Loix de Lycurgue pour aimer la paix, leur auroient ſervi à convaincre la Grece entiere. Si un malheureux eſprit de vertige avoit enfin allumé la guerre, Sparte ne ſe ſeroit point abandonnée ſans retour à ſon reſſentiment; elle auroit travaillé ſans ceſſe à calmer les paſſions; elle auroit attendu qu'Athenes déſabuſée de ſon erreur, eût compris qu'elle avoit fait une entrepriſe au-deſſus de ſes forces. Jamais Lyſander, ſous prétexte d'acquérir de la gloire & de la puiſſance, n'auroit oſé propoſer à ſes concitoyens de ruiner Athenes, de devenir les tyrans de la Grece, de lever des tributs ſur les alliés, & de former un tréſor public. Les Loix de la République lui auroient impoſé ſilence; & cet homme qui fut le deſtructeur de ſa Patrie & de la Grece, auroit conſacré ſes talens à leur bonheur.

Mais il ne ſuffit pas de connoître la fin

prochaine qu'on ſe propoſe par une Loi, il faut découvrir, ſi je puis le dire, les fins les plus éloignées; car une route, d'abord agréable & fleurie, peut conduire à un précipice. Que m'importe, en effet, d'avoir aujourd'hui des établiſſemens utiles, ſi je dois en abuſer demain pour me rendre malheureux? C'eſt le tort qu'on peut reprocher aux Romains, & vraiſemblablement ils ne l'auroient point eu, ſi cette République, ſi ſavante dans l'art de gouverner les hommes, toujours ſi ſage, toujours ſi courageuſe, n'avoit pas imprudemment oublié de ſe demander à elle-même à quoi aboutiroit tant de prévoyance, de ſageſſe & de fermeté. Vos Loix, pouvoit-on lui dire, vous ont appris à mépriſer les richeſſes, à n'aimer que la gloire, votre liberté & votre Patrie; aucun talent, ni aucune vertu ne peut être chez vous ſans récompenſe, votre diſcipline militaire eſt admirable, & aucun de vos voiſins ne vous attaquera impunément. Voilà, ſans doute, bien des choſes propres à rendre une ſociété heureuſe & floriſſante; vous avez élevé un grand édifice, mais faute de porter vos regards dans un avenir éloigné, peut-être

n'avez-vous pris aucune meſure pour l'élever ſur des fondemens inébranlables. L'éclat vous a ſéduits, & vous avez négligé la ſolidité. Peut-être que ſans vous en appercevoir, vous travaillez vous-même à hâter la ruine de votre grandeur.

Examinons votre conduite, dirois-je aux Romains; quelles Loix avez-vous faites pour vous empêcher d'abuſer un jour de vos talens & même de vos vertus? Sans ces Loix cependant vous n'êtes que dans une route qui conduit à un précipice. Vous vous croyez deſtinés à gouverner le monde, vous ne méditez que des conquêtes, & je ſais que les moyens que vous employez pour former un grand Empire, vous répondent du ſuccès; mais ce ſont préciſément les choſes dont vous vous glorifiez, qui me font trembler pour vous. Croyez-m'en, faites de nouvelles Loix pour éterniſer celles qui ſont aujourd'hui votre bonheur. Je vous demande ſi, trouvant beau de vaincre & de ſubjuguer vos voiſins, vous réſiſterez conſtamment à l'orgueil qu'inſpire la victoire. Au milieu de vos triomphes votre vanité ne vous rendra-t-elle pas durs, impérieux & enfin inhumains? En voyant

l'humiliation des vaincus, en ferez-vous toujours des alliés, n'en ferez-vous jamais des ſujets? Au lieu de laiſſer leurs Coutumes, leurs Loix & leur Gouvernement, ne voudrez-vous pas un jour les forcer d'obéir à vos Préteurs? Un peuple qui a des forces ſupérieures, a beſoin de plus de précautions & de Loix qu'un autre, pour ne pas s'écarter des regles de la juſtice. Que tardez-vous donc d'oppoſer des barrieres inſurmontables à votre ambition? Tant que vous ſentirez que vos vertus vous ſont néceſſaires pour ſubjuguer vos ennemis, je crois que vous les garderez; mais le moment fatal arrivera enfin où vos forces ſeules paroîtront vous ſuffire pour achever vos conquêtes. Corrompus alors par les vices ſéduiſans des vaincus, cette pauvreté que vous aimez, vous paroîtra incommode. L'ambition d'un peuple conquérant eſt elle-même un commencement d'avarice; & dès que vous commencerez à être avares, vous ne le ſerez point comme des hommes foibles & timides. Votre ſoif de l'or ne pourra s'étancher; les richeſſes du monde entier que vous aurez pillé, ne vous ſuffiront point. Après être devenus des tyrans au dehors,

ſerez-vous encore capables d'être libres au dedans ? Les Loix qui établiſſent votre liberté, ſeront détruites par vos vices ; vos citoyens diviſés s'armeront les uns contre les autres, & la ruine de votre République vengera l'univers opprimé.

Que jamais le Légiſlateur ne s'occupe du ſeul moment préſent, s'il ne veut pas que les Loix qui paroiſſent les plus ſages, ne deviennent une ſource de malheurs. J'en ſuis fâché, Milord, & je croirois que votre Parlement a un peu négligé cette regle importante, quand il a donné à vos Colonies des Loix qui ne pouvoient être bonnes que pour un tems très-court : je veux parler de ce réglement qui ſacrifie leurs intérêts à ceux de la Métropole. Ces Loix vous ont d'abord procuré les avantages que vous en attendiez ; votre commerce s'eſt étendu, & vos Colons d'Amérique vous ont enrichis en s'enrichiſſant eux-mêmes. Mais faute d'avoir prévu qu'en devenant puiſſantes, vos Colonies n'auroient plus beſoin un jour de votre protection, & ſe croiroient opprimées par les Loix qui ont fait leur proſpérité, vous vous trouvez aujourd'hui dans le plus grand embarras. Vous êtes à la veille

de perdre votre Empire d'Amérique & votre commerce ; je ne dis pas que ce ſoit un mal réel pour vous, mais vous croyez que c'en eſt un ; & peut-être vous ruinerez-vous pour conſerver vos prétendus avantages : voilà un malheur ; & un Légiſlateur prévoyant vous l'auroit épargné.

Après que le corps légiſlatif a pris les meſures néceſſaires pour ne pas abuſer de ſon autorité, il doit travailler à la conſerver toute entiere, & ſe défier du pouvoir qu'il confie aux Magiſtrats. J'ai déjà dit, Milord, comment je croyois qu'on devoit ſe prémunir contre leur ambition ; je me contenterai d'ajouter que les Loix ne peuvent déſigner d'une maniere trop claire ni trop détaillée les devoirs de chaque Magiſtrature : la moindre confuſion à cet égard produira des tyrans. Je vous prédis que tout eſt perdu, ſi, ſous prétexte de faire un plus grand bien qu'on ne demande, le Magiſtrat abuſe du mot d'adminiſtration pour vouloir être plus ſage que les Loix. Si vous ne puniſſez pas un Magiſtrat qui ſe rend criminel en faiſant le bien contre les regles, vous aurez bientôt à la tête des affaires, des intrigans & des frippons, qui violeront impu-

nément les Loix. Que les Magiſtrats ſoient obligés de rendre compte de leur conduite, qu'on l'examine avec attention, mais ſans haine. J'ai bien peur que l'impunité dont vos compatriotes ont fait une prérogative royale, ne devienne une prérogative miniſtérielle ; il eſt trop aiſé d'éviter le châtiment, quand on ſert un maître qui ne peut être puni.

Dans la ſituation où la propriété des biens a réduit les ſociétés, on ne fait rien pour rien ; l'Etat doit donc avoir des revenus pour payer les travaux ou les ſervices publics. S'il exige des corvées, il ſera mal ſervi, & il en naîtra chaque jour mille injuſtices criantes. Prendez-vous le parti d'aſſigner à la République des domaines particuliers ? Je vous réponds que vous expoſez les Magiſtrats à la tentation de faire des marchés frauduleux avec les fermiers publics ; & à la fin la tentation ſera plus forte que la vertu. D'ailleurs il réſulteroit de cette méthode que les revenus n'étant pas égaux tous les ans, l'Etat ſeroit tantôt trop riche & tantôt trop pauvre, & les adminiſtrateurs profiteroient de cette incertitude, pour pêcher, comme on dit, en eau trouble. Si la Loi

Loi n'accorde au Gouvernement d'autres fonds que des contributions ſur les citoyens, il ſera certainement plus attentif à l'adminiſtration des finances. J'aime aſſez qu'à l'avarice des Magiſtrats on oppoſe l'avarice des particuliers. Que chaque année le public regle les dépenſes de la République ; puiſqu'il doit les payer, il faut eſpérer qu'il ſera plus économe que les Magiſtrats. Sous prétexte de ſubvenir à des frais imprévus, ne permettez jamais de lever des ſubſides ſurabondans. L'exactitude la plus ſcrupuleuſe eſt ici de la plus grande importance ; après avoir laiſſé aux adminiſtrateurs des finances des occaſions & des moyens de les piller, ce ſeroit envain que vous porteriez les Loix les plus ſéveres contre leurs malverſations. Voilà les regles fondamentales de la régie des finances ; elles ſont ſi importantes que je ſerois tenté de vous répéter tout ce que je vous ai dit ſur l'avarice ; mais je me contente d'ajouter que l'honneur & non les richeſſes, doit être la récompenſe d'une ſage adminiſtration dans cette partie. L'ame des jeunes gens eſt rarement ouverte à l'avarice, confiez-leur donc le ſoin de percevoir & de

manier les revenus de l'Etat ; mais qu'ils aient toujours préſent à l'eſprit, qu'on ne veut qu'eſſayer leur vertu, les accoutumer à l'ordre, & les préparer à remplir des Magiſtratures plus élevées.

S'il eſt néceſſaire de refuſer aux Magiſtrats des richeſſes avec leſquelles ils acheteroient la Puiſſance légiſlative, il faut ſe garder, avec le même ſoin, de leur abandonner des forces avec leſquelles ils la ſubjugueroient. L'Hiſtoire n'eſt pleine que d'hommes riches à qui on a vendu le privilege de violer toutes les Loix, ou de ſoldats heureux qui l'ont uſurpé. Rappellez-vous, je vous prie, ce que je diſois ; il n'y a qu'un moment, de l'alliance étroite que l'avarice & l'ambition ont contractée. Si le Magiſtrat eſt riche, il aura bientôt des forces ; s'il a des forces, il vous contraindra bientôt à l'enrichir. Concluez de-là que la principale attention du Légiſlateur, en donnant des défenſeurs à la République contre ſes ennemis étrangers, doit être de n'y pas faire naître des ennemis domeſtiques.

On peut s'inſtruire, dans l'Hiſtoire Romaine, des regles les plus ſalutaires à cet égard, & du danger qu'on court à les violer. Tant qu'il fallut commencer par être ſoldat pour devenir Magiſtrat, & qu'on n'admit dans les légions que les citoyens qui avoient au moins quatre cents dragmes de bien, il régna une harmonie parfaite entre les fonctions civiles & les fonctions militaires ; & la République n'eut rien à craindre de ſes Généraux ni des armées. Mais dès que le luxe eut, en quelque ſorte, avili la profeſſion des armes, que les fatigues de la guerre parurent inſupportables, & qu'on voulut être voluptueux ou puiſſant à Rome, ſans avoir paſſé par les différens grades de la milice ; il fallut remplir les légions de cette populace indigente qu'on n'y avoit pas autrefois admiſe. Ces nouveaux ſoldats n'eurent plus le même intérêt que les anciens, & la révolution fut prompte. A peine Marius, en portant la guerre contre Jugurtha, eut-il donné l'exemple d'enrôler de ces citoyens qui reſſemblent à nos mercénaires, que la République dut ſentir qu'elle n'avoit plus la même autorité ſur ſes Généraux. Des ſoldats qui, en quelque ſorte, n'étoient plus citoyens, furent moins attachés au Sénat & à la Nation qu'au Proconſul qui les commandoit. De-là les guerres

civiles, la ruine de la liberté & l'établiſſement de la tyrannie. De ces événemens néceſſaires & tous liés les uns aux autres, ne faut-il pas conclure que la défenſe de la Patrie ne doit être confiée qu'aux citoyens les plus intéreſſés à ſa conſervation? Si la milice, en qui réſide la force de la République, n'eſt pas plus conſidérée que toute autre claſſe de citoyens, elle aura de la jalouſie, elle aura de la haine; & quelque ambitieux profitera de ces paſſions pour s'emparer de l'autorité publique. Que les Loix ne ſéparent jamais les fonctions militaires des fonctions civiles; ſi les premieres ſont ſubordonnées aux autres, l'Etat n'aura que les plus mauvaiſes troupes du monde; ſi les ſecondes, au contraire, ſont ſubordonnées aux premieres, les Loix civiles ſeront ſans force, & la fortune des citoyens ne ſera jamais aſſurée.

Des troupes mercenaires ne conviennent qu'au pouvoir arbitre, & ne peuvent s'aſſocier avec la liberté. Pour avoir ſéparé la qualité de ſoldat de celle de citoyen, combien vos peres, Milord, n'ont-ils pas éprouvé de malheurs? Rappellez-vous la guerre que vous fites à Charles I. A peine l'armée du

Parlement connut-elle ſes forces par ſes ſuccès, à peine eut-elle triomphé des Royaliſtes, que ſon Général accabla le Parlement & ſoumit la Nation. Tout peuple qui veut être libre, doit donc adopter la méthode des Suiſſes, qui, ſans troupes réglées & ramaſſées de toutes parts, ne diſtinguent point leurs citoyens de leurs défenſeurs. J'avoue que la Suede a encore bien des choſes à deſirer à l'égard des milices, & je ne ſerai raſſuré & content que quand nous formerons nos armées comme les Romains formoient les leurs.

Vous m'objecterez, ſans doute, que des ſoldats levés tous les ans & ſuivant le beſoin, n'auront jamais les mœurs, l'eſprit & la diſcipline qu'ils doivent avoir. Vos frontieres, direz-vous, ne ſeront point reſpectées par des voiſins qui auront des milices uniquement & continuellement occupées de la diſcipline & des exercices militaires. Je le nie hardiment. Ces milices de citoyens auront une diſcipline & un courage ſupérieur à la diſcipline & au courage de vos ſoldats mercénaires, ſi les Loix s'étudient à leur faire aimer leurs devoirs. Quand les fonctions du ſoldat ne ſeront pas diſtinguées

de celles du citoyen, quand il faudra paſſer par les grades de la milice pour parvenir aux Magiſtratures ; ſoyez ſûr qu'il s'établira dans l'Etat de nouveaux principes d'éducation. Vous verrez les jeunes gens ſe former, dans leurs jeux, aux exercices militaires, & acquérir, ſans efforts, les qualités que vous ne donnez qu'imparfaitement à des ſoldats qui ont vendu leur liberté & leurs ſervices. Votre Nation pourra être vaincue à pluſieurs repriſes ; elle ſera cependant indomptable, parce qu'il faudroit l'exterminer pour s'établir ſur ſes terres ; & ſon courage lui fournira ſans ceſſe de nouvelles reſſources. La Pologne a certainement un mauvais Gouvernement, tout lui manque pour ſe faire craindre de ſes voiſins, on la diviſe ſans peine, on pénétre dans ſes provinces, on les ravage. Toujours prête à ſuccomber, elle a cependant toujours conſervé ſon indépendance. Pourquoi ? c'eſt que le génie militaire de ſa Nobleſſe a ſuppléé, juſqu'à préſent, à tout ce qui lui manque. Que craindroit cette République ſi elle avoit des Loix propres à lui faire aimer la diſcipline, l'ordre & l'union, & que l'intrigue, la faveur, la force & l'eſprit de parti n'y

décidaſſent pas de tout ? Qu'une armée ennemie deſcende ſur les côtes d'Angleterre, qu'un nouveau Guillaume gagne deux ou trois batailles, & je ſuis perſuadé, Milord, que vous ſerez ſubjugués ſans retour. Vos citoyens accoutumés aux ſeules fonctions civiles, au commerce, à l'agriculture, ne jugeront point que leur liberté eſt plus précieuſe que leur fortune, & après une molle réſiſtance, traiteront avec le vainqueur.

Paſſons aux autres maximes fondamentales de la Puiſſance légiſlative. Elle doit être perſuadée que peu de Loix ſuffiſent, leur grand nombre les affoiblit, & prouve que l'ignorance les a faites. Au lieu d'en publier de nouvelles, il ſeroit très-ſouvent utile de ſe borner à prendre des meſures pour faire obéir aux anciennes. Le plus grand ſervice qu'on pût rendre à quelques Nations de l'Europe, ce ſeroit peut-être de débrouiller le chaos de leurs Loix, & d'apprendre du moins aux Juriſconſultes quelles parties de leur Code ſont en vigueur, & quelles parties ne ſubſiſtent plus.

Avant que de publier une Loi, que le Légiſlateur ſe demande ſi elle eſt néceſſaire ; car toute Loi inutile eſt néceſſairement

pernicieuſe. Peut-être ne produira-t-elle pas un mal poſitif, mais elle embarraſſera du moins l'ordre de la ſociété, elle en gênera le mouvement. Il eſt injuſte, il eſt ridicule d'inquiéter les citoyens pour l'obſervation d'une Loi qui ne peut produire aucun bien. Quand il n'en réſulteroit pour eux que l'inconvénient d'être fondés à ſe plaindre, ce ſeroit un grand mal. Il eſt fâcheux que des hommes raiſonnables puiſſent refuſer leur approbation à la Loi ; ils auront moins de confiance dans le Légiſlateur, & ſeront, par conſéquent, moins dociles & moins attachés à la ſociété. Si vous exigez qu'on reſpecte & qu'on aime une Loi dont ont ne dévine pas l'utilité, vous nous empêchez de faire uſage de notre raiſon, vous nous rendez imbécilles autant que vous le pouvez ; & de quel droit exigerez-vous enſuite que nous ayons pour votre adminiſtration & pour la Patrie ce reſpect & cet amour qui forment le caractere d'un citoyen utile ? Le Magiſtrat lui-même deviendra incapable de remplir les fonctions pour leſquelles vous l'avez créé. Plus il ſera éclairé, plus il ſe laſſera promptement de veiller à l'obſervation d'une Loi qu'il mépriſe. Quelqu'idée qu'il ait de ſes devoirs, ſon attention ſe relâchera ; malgré lui il aura de l'indulgence pour des citoyens qui ne ſont pas coupables, quoique prévaricateurs. Bientôt cette indulgence deviendra une foibleſſe dans le Gouvernement ; une adminiſtration arbitraire ſuccédera aux Loix, & les Loix ne ſeront enfin que des armes dont les paſſions ſe ſerviront ou qu'elles négligeront à leur gré.

Il eſt inſenſé de prétendre oppoſer une Loi particuliere à chaque vice de la République ; ce ſeroit ne vouloir jamais finir & entaſſer inutilement Loix ſur Loix. En ſuivant cette méthode, le Légiſlateur le plus fécond & le plus infatigable, ne ſe flatteroit pas de remédier à tous les inconvéniens de certains Gouvernemens. Cent abus tiennent à une cauſe commune ; que le Légiſlateur remonte donc à la ſource du mal, & une ſeule Loi fera diſparoître cent abus. C'eſt ainſi qu'une Loi qui nous porte à aimer l'argent, nous donnera cent vices ; & que celle qui nous invite à le mépriſer, nous donnera cent vertus. Les Loix ont leur ordre que le Légiſlateur doit ſe garder d'invertir. Que me ſerviroit de proſcrire en particulier

& ſous les peines les plus ſéveres chaque abus qui réſulte de l'Anarchie Polonoiſe ? Que je parvienne, au contraire à y ſubſtituer une Puiſſance légiſlative ; que j'affermiſſe le pouvoir de la diete ſur des fondemens ſolides ; & les Polonois prendront ſur-le-champ un génie nouveau. La licence & la liberté ne ſeront plus confondues ; on haïra l'une, on aimera l'autre. Les Loix particulieres, qui ſont aujourd'hui oubliées ou mépriſées, acquerront de la force, dès qu'elles ſeront protégées par des Magiſtrats à qui la diete aura conféré tout le pouvoir néceſſaire pour faire le bien & empêcher le mal.

Il y a une épreuve infaillible pour juger de la ſageſſe d'une Loi ; elle conſiſte à ſe demander, ſi la Loi propoſée tend à mettre plus d'égalité entre les citoyens. Eſt-elle propre à produire cet effet ? ne balancez point à la juger très-bonne ; elle corrigera néceſſairement pluſieurs abus & procurera pluſieurs avantages. Vous me direz peut-être que cette Loi dont j'augure ſi favorablement, ſera contraire à l'eſprit de pluſieurs Loix anciennes, & entraînera à ſa ſuite quelques inconvéniens. Cela peut être, mais ce n'eſt

point une raiſon pour ne la pas publier. Ces Loix anciennes, qui favoriſent l'inégalité, ſont autant de vices qu'il faut détruire, & ſi le Légiſlateur ne doit pas les attaquer bruſquement & ſans préparation, qu'il ſe garde bien de les protéger quand les circonſtances lui permettent de les affoiblir.

Si nous ſuppoſons, Milord, un Gouvernement où régne la plus parfaite égalité entre les citoyens ou du moins entre les différens ordres de la ſociété, je conviendrai qu'un établiſſement nouveau qui dérangeroit, ſoit directement ou indirectement, l'équilibre de cette conſtitution, ſeroit un vice. Mais ſuppoſons un Gouvernement où des préjugés impérieux ne permettent pas de propoſer & d'établir l'égalité ; pourquoi ſeroit-il indigne d'un ſage Légiſlateur, en feignant de ne pas toucher aux coutumes anciennes, de porter de nouvelles Loix qui prépareroient une révolution ? La contrariété dans les Loix eſt un mal, quand elle trouble les reſſorts d'un Gouvernement établi ſur de ſages proportions ; mais elle eſt un bien ſi elle ſuſpend l'activité d'un mauvais Gouvernement, & peut en changer inſenſiblement les principes. Gardons-nous

d'un reſpect ſuperſtitieux pour les Loix actuellement en vigueur. Je demande ſi la contrariété que l'établiſſement du Tribunat mit dans la République Romaine, ne fut pas un bien, & je ne me laiſſerai point intimider par les plaintes & les cris des Patriciens.

Peres conſcripts, leur dirai-je, ceſſez de vous alarmer, vous êtes trompés par votre avarice & votre ambition. Cet établiſſement des Tribuns que vous regardez comme le plus grand malheur de la République, en fera la proſpérité. Plus vous êtes irrités contre cette nouveauté, plus je vois qu'elle eſt néceſſaire. Vous dites que Rome va être agitée par des querelles & des diſſenſions continuelles; mais croyez-vous qu'il lui fut plus avantageux d'être opprimée par votre tyrannie? Vous vous plaignez de la ruine de votre pouvoir; mais faites attention que ce pouvoir étoit un vice inſupportable. Le peuple connoît mieux vos intérêts que vous-mêmes, les Loix qu'il demandera & qu'il obtiendra, en vous empêchant d'être des tyrans, vous ſeront auſſi favorables qu'à lui-même. Si on vous abandonnoit à vos paſſions, vous ne ſeriez bientôt que les premiers citoyens d'une République malheureuſe & mépriſée; & ne ſentez vous pas qu'en la perdant, vous perdriez enfin ces diſtinctions & cette autorité dont vous êtes ſi jaloux?

Je voudrois, Milord, qu'il ſe formât une eſpece de Tribunat en Angleterre; je voudrois qu'il s'y élevât une Puiſſance dont l'effort continuel fût dirigé contre ces branches de la prérogative royale, qui ne peuvent s'aſſocier avec une vraie liberté. Tant que vous manquerez de ce reſſort, vous vous plaindrez des abus de votre Gouvernement ſans pouvoir les corriger. Tant que vous conſerverez vos anciens préjugés; tant qu'une Loi nouvelle ou un événement nouveau, ne vous donnera pas un nouvel eſprit, vous ne ferez aucun progrès, & la fortune vous ramenera inutilement les révolutions dont vous vous applaudiſſez, & dont cependant vous n'avez tiré aucun avantage durable.

Les vœux que je fais pour l'Angleterre, Milord, vous penſez bien que je les fais avec le même zele pour ma Patrie. Je vais peut-être paſſer dans votre eſprit pour un homme trop extraordinaire & trop biſarre;

je ſouhaiterois que la Nobleſſe ſe hâtât d'abuſer des privileges qui lui ſont particuliers, ſi j'eſpérois que les autres Ordres fuſſent aſſez ſages pour la corriger efficacement, c'eſt-à-dire, pour établir une parfaite égalité. Malheureuſement nous avons nos préjugés comme vous avez les vôtres; & peut-être que nos neveux ſont deſtinés à imiter plutôt les Danois, qui ſe donnerent à un maître pour ſe venger des injures de la Nobleſſe, que ces braves Plébéyens de Rome qui ne ſongerent point à rétablir le thrône des Tarquins pour ſe faire un défenſeur. Je ne ſais par quelle fatalité les hommes laſſés d'une tyrannie ne font preſque jamais que lui en ſubſtituer une autre.

CHAPITRE IV.

Que le Législateur doit faire aimer ſes Loix. Les châtimens doivent être doux. Du pouvoir des bonnes mœurs pour attacher les citoyens au Gouvernement.

IL eſt certain, continua notre Philoſophe, que quand nos premiers Peres firent entr'eux des conventions, des traités, des Loix, & jetterent en un mot les fondemens de la ſociété, chacun d'eux ne put avoir d'autre motif que ſon intérêt particulier pour renoncer à ſon indépendance. L'idée du bien public n'étoit pas encore née; & en parler alors aux hommes, c'eût été leur parler une langue étrangere. C'eſt parce que chacun ſentoit dans ſa foibleſſe le beſoin de s'unir à ſes pareils pour en être ſecouru, & l'avantage de s'engager à remplir à l'égard des autres des devoirs que tous s'engageroient de remplir au ſien, qu'on fit des alliances, & qu'on ſe ſoumit à une autorité publique. La Légiſlation dût donc ſe propoſer de rendre chaque citoyen heureux; & je vous demande, Milord, de

quel droit les Législateurs se sont affranchis d'une obligation sans laquelle la société n'auroit jamais été formée. S'est-il fait une révolution dans la nature du cœur & de l'esprit humain ? Si nous avons encore les mêmes affections que nos premiers peres ; s'il est encore impossible à chacun de nous de renoncer au desir d'être heureux ; si je suis forcé de préférer mon bien particulier à celui des autres ; si cette Loi, selon l'expression de Ciceron, ne peut être violée sans détruire toutes les regles de nos devoirs & de nos vertus ; n'est-il pas évident que ce que nous appellons le bonheur public, ne peut être composé que du bonheur particulier de chaque citoyen ? N'est-il pas absurde qu'un Législateur espere de faire aimer ses Loix à des hommes dont il a négligé les intérêts ou qu'il immole à ses caprices ? N'est-il pas insensé de vouloir fixer le bonheur dans un Etat, où la plupart des citoyens sont mécontens de leur condition ? Les passions ne feront-elles pas un effort continuel pour secouer le joug qu'on leur a imposé ? Quels désordres n'en doivent pas résulter ? bientôt les tyrans de la société

feront presque aussi malheureux que les victimes mêmes de leur tyrannie.

Je dis que le bien public résulte de l'amour que les Magistrats & les citoyens ont pour leurs Loix ; parce qu'avec cet amour rien ne manque pour rendre une République heureuse & florissante, & que sans cette affection elle est divisée au dedans, & ne se défendra point au dehors contre les attaques de ses ennemis. Je conclurai de cette vérité que ce n'est que par une sottise monstrueuse que tant de Législateurs ont cru faire le bien public, en portant des Loix qui devoient être odieuses. Pourquoi, je vous prie, dans quelques Etats où tout est évidemment sacrifié aux intérêts de quelques personnes, ose-t-on prononcer le mot de bien public, & sous ce prétexte exiger des sacrifices de la part des citoyens ? Après n'avoir fait que des mécontens, il est assez plaisant, de s'attendre à ne trouver que des héros. En un mot, tout Législateur est insensé, qui, en voulant faire le bien public, ignore que je ne puis être remué que par mon avantage particulier.

Peut-être, me direz-vous, Milord, que les peuples dont nous admirons le plus la

ſageſſe, ont ſouvent exigé de grands ſacrifices; mais je le nie. Jamais, dans ces Républiques, les Loix n'ont été aſſez brutales & aſſez ineptes pour ordonner au citoyen de préférer le bien public à ſon avantage particulier; elles ſe ſont bornées à l'inviter de s'oublier lui-même pour s'occuper de l'intérêt général: & ſi elles avoient paru l'exiger, elles auroient éteint cette flamme qui fait les Codrus & les Décius. C'eſt en faiſant aimer les Loix & le Gouvernement, que les Légiſlateurs ont eu l'art de faire aimer la Patrie juſqu'au point qu'on ſe dévouoit avec tranſport à ſon ſervice. On lui ſacrifioit ſa fortune, parce qu'elle la protégeoit véritablement; on lui ſacrifioit ſa vie, parce qu'elle enyvroit les citoyens de l'amour de la gloire. C'étoit dans l'amour de ſoi-même qu'on cherchoit & qu'on trouvoit le principe de l'amour du bien public; c'eſt ainſi qu'un Spartiate, avant la guerre du Péloponeſe, un Athénien dans les beaux jours d'Athenes, & un Romain dans le ſiecle de Décius, trouvoit ſon bonheur particulier dans ce qui faiſoit le bonheur de la République; & ce n'eſt qu'en vivant ſous des Loix qui nous rendent heureux, que

nous pouvons nous faire cette heureuſe illuſion.

Que toutes vos Loix ſoient donc impartiales, car il n'y a que celles-là de juſtes. Qu'elles nous rapprochent, autant qu'il eſt poſſible, de l'égalité; car les citoyens dégradés ne prendront qu'un intérêt médiocre à l'Etat, & les autres ſeront plus attachés à la conſervation de leurs prérogatives, qu'au bien de la République. Que vos Loix apprennent aux citoyens à ſe contenter de peu; car on a remarqué que moins les hommes ſont occupés de leur fortune domeſtique, plus ils s'intéreſſent au bien public; & que l'héroïſme s'éteint à meſure que les richeſſes, le luxe & les voluptés ſe multiplient. Chez un peuple ainſi gouverné, il n'y aura que des diſtractions à punir, puiſque l'amour de l'ordre & de la juſtice ſera dans tous les cœurs; que vos Loix ſoient donc infiniment douces & humaines. Vois-je infliger des châtimens ſéveres? j'accuſerai le Légiſlateur d'ignorance & de dureté. S'il prétend ſe faire redouter des coupables ſans ſe faire aimer des gens de bien, il n'atteindra point le but qu'il ſe propoſe: des Loix trop dures n'empêcheront pas plus

le mal, que des Loix trop molles ne porteront au bien, en prodigant mal à propos les récompenſes.

Pour n'être pas réduit à la fâcheuſe extrémité d'écrire les Loix en caracteres de ſang, & de conduire les citoyens par la terreur & la crainte, que le Légiſlateur ſoit aſſez habile pour profiter des qualités ſociales que la nature nous a données. Qu'il avertiſſe pluſieurs fois avant que de punir; qu'il travaille à nous rendre honteux de nos fautes, & que le châtiment, ſi je puis parler ainſi, frappe l'ame plutôt que le corps. Enfin un Légiſlateur éclairé s'occupera plus des moyens de prévenir les délits, que de la maniere dont il les punira. Il le faut avouer, les Romains ont eu, à cet égard, une ſageſſe qu'on ne peut trop admirer. Leurs Cenſeurs, comme autant de ſentinelles, avoient les yeux continuellement ouverts ſur les vices qui cherchoient à ſe gliſſer dans la République. Ils écartoient les tentations; ils empêchoient qu'on ne tombât dans le précipice, parce qu'ils ne permettoient pas d'en approcher. Des peines légeres, telles que de priver un Chevalier de ſon anneau ou de ſon cheval, de fermer

l'entrée du Sénat à un Sénateur, ou de faire deſcendre un ſimple citoyen dans une Tribu moins honorable que celle où il étoit inſcrit, ſuffirent, pendant long-tems, pour ne voir à Rome aucun des délits que la corruption des mœurs y fit enfin paroître, & dont nos ſupplices atroces n'ont pu arrêter le cours.

Quand les punitions ordinaires ſemblent n'être plus capables d'empêcher les délits, je voudrois que les Loix, au lieu de devenir plus ſéveres, ſe contentaſſent d'être plus vigilantes. Que ne tâche-t-on de connoître la ſource du mal dont on ſe plaint. Pour n'avoir pas à punir rigoureuſement les excès honteux où l'avarice & l'ambition ſe porteront, arrêtez, par des châtimens doux & nouveaux, tout ce qui peut éguiſer & favoriſer ces deux paſſions. Des Loix qui ont ſuffi pour gouverner les peres, pourquoi ne ſuffiroient-elles pas pour gouverner les enfans, dans un tems que les vices, encore nouveaux, conſervent une certaine timidité? Que le Légiſlateur s'oppoſe donc aux premiers progrès du mal. Alors il ſuffira peut-être, pour corriger les citoyens, de retirer les Magiſtrats de l'eſpece d'aſſou-

piſſement où ils ſe laiſſent quelquefois tomber. Je tâcherois de donner une nouvelle autorité au Gouvernement; je créerois, s'il le faut, une Magiſtrature extraordinaire & paſſagere, qui, en donnant une ſecouſſe aux eſprits, romproit les habitudes nouvelles, & remettroit en vigueur les anciennes Loix. Voilà, Milord, ſi je ne me trompe, la ſeule méthode qu'un Légiſlateur doive employer pour nous corriger. Le ſang des hommes eſt aſſez précieux pour devoir l'épargner. A meſure que les vices deviennent plus audacieux & plus entreprenans, ſi les Loix s'arment d'une ſévérité nouvelle, il faudra donc ne donner aucune borne à notre cruauté. Vous ſubſtituerez la roue au gibet, mais qu'ajouterez-vous bientôt à la roue? Vous étonnerez les eſprits, & vous ne les corrigerez pas. Ce n'eſt point en étouffant les ſentimens d'humanité que la nature nous a donnés, que vous contraindrez les hommes à devenir meilleurs. Des Loix ſanguinaires hâteront la décadence que vous voulez ſuſpendre. En voulant effrayer les coupables, vous abrutirez les gens de bien. Des hommes qui ne ſont retenus que par la crainte, ſe familiariſeront peu-à-peu avec

l'idée des nouveaux ſupplices; leur ame deviendra atroce. En ôtant toute proportion entre les délits & les peines, vous vous verrez enfin obligé de jetter dans ſon four un boulanger pour avoir vendu ſon pain à fauſſe meſure. L'Etat ne ſera peuplé que de ces eſclaves timides qui déshonorent l'Aſie, qui ne ſont que des imbécilles ou des ſcélérats, & le Légiſlateur ne ſera plus qu'un bourreau occupé à inventer de nouvelles tortures.

Je ſuis ravi, dit Milord à notre Philoſophe, de vous entendre, & j'adopte avec avidité les principes humains que vous venez d'établir. Je ſuis perſuadé que c'eſt la faute des Loix ſi les hommes ſont méchans. Après avoir tout arrangé de la maniere la plus propre à multiplier & irriter nos beſoins & nos paſſions, on veut ſans ménagement nous empêcher d'être vicieux, & le Légiſlateur nous punit barbarement de ſes erreurs. Si les nations de l'Europe avoient fait elles-mêmes leur code criminel, ſans doute elles auroient eu cette douceur que vous deſirez, & nos citoyens ſeroient traités comme l'ont été autrefois ceux de la Grece & de Rome. Mais ce ſont des maîtres élevés

au-deſſus des Loix & qui peuvent les violer impunément, qui ont été & ſont encore les Légiſlateurs de preſque toutes les nations. Fiers de leur pouvoir, endurcis par la proſpérité, & accoutumés à mépriſer leurs ſujets; ils ne croient pas que leur Royaume mérite qu'ils ſe donnent la peine de penſer pour le gouverner. Châtimens & récompenſes, tout eſt décerné au haſard & ſans diſtinction. Comme on fait un premier Viſir, d'un homme à peine capable d'être un Cady, on fait périr du dernier ſupplice un malheureux dont il auroit été aiſé de faire un aſſez bon citoyen.

Quoiqu'il ſoit, pourſuivit Milord, il y a long-tems que je ſuis ſcandaliſé que les Loix infligent la peine de mort contre des coupables. J'ai beau me demander à quel titre nous oſons avoir envers nos pareils une barbarie dont la nature a cherché à nous éloigner par les ſentimens de tendreſſe, de ſenſibilité & de pitié qu'elle a gravés dans notre cœur. Je ſais que cette Juriſdiction que la Société exerce ſur des êtres non-libres & indépendans eſt juſte & légitime, puiſqu'ils lui ont abandonné le droit de faire des Loix & des Magiſtrats; je ſais que les Loix

Loix ſeroient inutiles, ſi nous n'étions pas ſoumis à des châtimens en les violant: nous avons beſoin de cette ſanction pour mettre une barriere entre nos paſſions & nous, & oppoſer un contre-poids aux plaiſirs qu'elles nous promettent, & qui nous ſéduiront. Je ſais tout cela, auſſi reſpecterai-je cette puiſſance, tant qu'elle ſe tiendra dans les bornes qui lui ſont naturellement preſcrites, & que ſes punitions ne ſeront que des avertiſſemens pour nous rendre meilleurs & plus heureux. Mais dès que je vois le Légiſlateur & les Magiſtrats armés de l'épée, je ſens une indignation ſecrette dont je ne ſuis plus le maître. Qui leur a donné ce droit funeſte? Les citoyens, me direz-vous. Je le nie, & j'inſiſte, en diſant que ſi les citoyens ont fait cette conceſſion odieuſe, ils ont fait ce qu'ils n'avoient pas droit de faire; c'eſt un axiôme trivial, que perſonne ne peut donner à un autre ce qu'il n'a pas; or, puiſque perſonne n'a le droit de diſpoſer de ſa vie, la peine de mort ne peut ſe juſtifier par le pacte qui a formé la Société.

Quand je me ſuis entretenu ſur cette matiere avec des Philoſophes, on n'a pas

manqué de me répondre que le Législateur qui prononce peine de mort, & le Magistrat qui fait exécuter sa Loi, font les fonctions d'un Général d'armée, & usent du droit de guerre contre un coupable qui s'est déclaré l'ennemi de la Nation, ou d'un de ses membres qu'elle doit défendre & protéger. Ce droit de guerre, ajoute-t-on, appartenoit à tous les hommes, dans l'état de nature, puisque n'ayant point de Tribunal pour juger leurs différens, ils ne pouvoient les terminer que par la force; & ils ont résigné ce droit au Législateur, quand ils ont formé des sociétés. Voilà pourquoi les Etats qui sont encore les uns à l'égard des autres dans cette indépendance primitive, & n'ont point de Juge, jouissent du droit de l'épée, pouvant tuer légitimement un ennemi étranger qui les attaque injustement, pourquoi n'useroient-ils pas du même droit contre un ennemi domestique qui les offense?

J'entends à merveille ces beaux raisonnemens, mais je ne suis pas convaincu. Une République de Quakers n'est qu'une République d'imbécilles, qui en outrant la morale, la détruit; défendre à la justice de

repousser l'injustice, c'est encourager les méchans, & leur abandonner l'empire du monde. Je conviens donc qu'un Etat doit opposer la force à la force, & peut livrer bataille à une puissance étrangere qui veut l'asservir, qui pille ses domaines, qui veut s'en emparer, ou qui refuse opiniâtrement d'écouter les conseils de la raison. Un Etat n'a que ce moyen pour conserver sa liberté & ses biens; & la nécessité où il est de réduire son ennemi par la force, est une preuve certaine qu'il a le droit de le faire. Mais la République n'est jamais dans ce cas à l'égard des citoyens criminels qu'elle fait périr tous les jours à un gibet ou sur un échauffaud. Le coupable dont elle s'est saisie, ne peut plus lui nuire. Chargé de fers, dans une prison, comment peut-il être encore assez à craindre, pour qu'on soit autorisé à le faire mourir? Il demande grace, il demande la vie, il ne peut plus être suspect à la Société, il est dans une situation encore plus graciable que cet ennemi étranger qui a jetté ses armes, qui fuit ou qui s'humilie, & qui implore ma clémence. Si je suis obligé, ainsi que vous nous l'avez prouvé, d'être alors généreux, & d'écouter

les ſentimens de l'humanité, ſi je viole tous les droits des hommes en me livrant alors à mon reſſentiment, ſerois-je moins coupable, en faiſant périr de ſang froid un coupable qui m'eſt attaché par des liens plus étroits qu'un ennemi étranger? Nous n'aurions donc rien gagné à vivre en ſociété, & le ſort des citoyens ſeroit pire que celui des hommes qui vivent dans l'état de nature.

Milord, lui répondit notre Philoſophe, je voudrois de tout mon cœur que vous euſſiez raiſon, & ce n'eſt qu'à regret que je ne me rends pas à vos argumens. Voilà ce que c'eſt que d'avoir établi cette propriété qui a fait naître tant de vices dans le monde, & qui force preſque le Légiſlateur à être barbare. Il eſt vraiſemblable que ſi les hommes avoient vécu dans cette heureuſe communauté de biens que je regretterai éternellement; leurs paſſions ſages, prudentes & tranquilles ſans effort, n'auroient pas eu beſoin d'être reprimées par cette ſévérité terrible dont la juſtice eſt aujourd'hui obligée de s'armer. Quoique les Loix ne puiſſent jamais être trop douces, il faut cependant ſe garder de proſcrire toute peine

capitale. Si notre cœur dépravé ſe porte aux plus grands excès, ſi la politique a épuiſé inutilement toutes ſes reſſources pour nous corriger, n'eſt-il pas raiſonnable d'effrayer nos vices, & les Loix ne doivent-elles pas alors leur oppoſer un frein plus puiſſant? Ne croyez point, Milord, que pour dépoſer l'épée dans les mains du Légiſlateur, nous ayons dû avoir le droit de diſpoſer de notre vie. C'eſt au contraire pour la défendre contre les attaques ouvertes ou cachées d'un meurtrier, que nous avons demandé ces Loix ſanguinaires qui vous révoltent. Dans l'état de nature, j'ai droit de mort contre celui qui attente à ma vie; & en entrant en ſociété, j'ai reſigné ce droit au Magiſtrat; pourquoi n'en uſeroit-il pas? Les citoyens n'ont pas accordé au Légiſlateur le droit de ſe jouer arbitrairement de leur vie; cette conceſſion eût été inſenſée & nulle: mais ils ont exigé que le Légiſlateur veillât à leur ſureté, & que l'épée à la main il écartât les dangers dont ils ſont menacés, ou les défendit contre un ennemi domeſtique qui voudroit les perdre.

Vous avez dit, Milord, que la néceſſité

où ſe trouve une République d'oppoſer la force à un ennemi étranger, eſt une preuve certaine du droit qu'elle a de le faire, & il me ſemble qu'avec ce même argument auquel il eſt impoſſible de rien répondre de ſolide, je puis vous prouver que les Loix doivent quelquefois prononcer la peine de mort. Je dis que dès qu'il y a des hommes capables de commettre un meurtre volontaire & médité, des empoiſonneurs & des aſſaſſins, le Légiſlateur doit les condamner à perdre la vie. Tout me dit qu'il n'y a plus d'ordre, de regle, de ſûreté, ni de droit ſacré parmi les hommes, ſi le ſort d'un citoyen vertueux eſt pire que celui d'un meurtrier : c'eſt cependant ce qui arriveroit, ſi je perdois le premier, le plus grand & le plus irréparable des biens, tandis que mon aſſaſſin conſerveroit la vie. Tout me démontre que les Loix contre le meurtre ſeront inutiles, ſi on ne condamne pas le meurtrier à mort. Sans cette Loi, la haine ou la vengeance d'un lâche pourroit ſe ſatisfaire, en jouant, ſi je puis parler ainſi, un jeu trop inégal contre le citoyen dont il méditeroit la mort : l'un ne mettroit au jeu que ſa liberté, & l'autre y mettroit ſa vie.

Je connois, Milord, les raiſonnemens de quelques Philoſophes qui voudroient, comme vous, proſcrire les peines capitales. S'il faut les en croire, il y a des gênes, des priſons, des fers, des travaux qui peuvent rendre la vie plus terrible que la mort ; mais en ce cas, je leur demande ce que c'eſt donc que ces beaux ſentimens d'humanité dont ils ſe parent, & je ſuis fâché pour eux qu'à force de méditations, ils ſoient parvenus à cette cruauté ſublime de Tibere qui ne faiſoit mourir ſes ennemis que quand il avoit épuiſé tous les moyens de les tourmenter. Il eſt vrai que ſi un malheureux qui eſt condamné à une priſon perpétuelle, devoit conſerver pendant toute ſa vie les mêmes ſentimens de trouble, de crainte & de déſeſpoir qu'il éprouve dans le premier inſtant qu'on l'a précipité dans un cachot, il ſeroit plus puni que par la mort ; mais dans ce cas, ne faudroit-il point, par humanité le débarraſſer du poids de la vie ? Ne nous faiſons pas illuſion ; la vie paſſera toujours chez les hommes pour le plus grand des biens ; & il eſt ſi certain que la crainte de

la mort augmente le trouble & le malheur des prisons, qu'il n'y a aucun de ces scélérats qu'on mene au gibet, qui ne regardât comme une faveur la prison la plus dure, & les travaux les plus pénibles. Un assassin croit faire le plus grand mal à son ennemi en lui ôtant la vie, il regarde donc la mort comme le plus grand des maux ; c'est donc par la crainte de perdre la vie qu'il faut arrêter les emportemens de la haine & de la vengeance.

On parle fort à son aise de ces travaux pénibles qu'on veut substituer à la peine de mort ; mais ne feroit-on point embarrassé, si je demandois qu'on entrât là-dessus dans quelques détails ? Ces travaux, quelque durs qu'ils soient, ne sont-ils pas dans toute la terre le partage de l'indigence ; & pourquoi voulez-vous que le criminel & l'indigent aient le même sort ? D'ailleurs, pouvez-vous espérer qu'on ne se relâchera point dans les travaux que vous imposerez ? Où trouverez-vous tous les bourreaux qui vous sont nécessaires ? De quel nombre d'hommes atroces n'avez-vous pas besoin, pour que vos Loix soient rigidement exécutées ? Quoi, jamais la pitié n'entrera dans

leur cœur ? Quoi, jamais ces bourreaux ne se laisseront surprendre à un sentiment d'humanité ? Prenez-y garde ; vous exigez qu'il y ait parmi vous des monstres ; & ces hommes odieux, s'ils existoient, le Législateur devroit peut-être les traiter comme des assassins. Ce n'est pas tout, je consens que la pitié soit éternellement inconnue à ces bourreaux ; mais feront-ils assez généreux pour ne jamais vendre une indulgence qui affoiblîroit le pouvoir de vos Loix ? Enfin, je sais que la force de l'habitude est telle que les hommes s'accoutument à tout. Ces criminels dont on prétend que la vie malheureuse doit servir d'un grand exemple aux citoyens, offrent peut-être paroître gais & heureux au milieu de leur infortune. Il n'y a pas quinze jours que je rencontrai une bande de malheureux qu'on envoyoit aux galeres ; & je vous réponds que jamais spectacle ne fut moins propre à servir d'exemple & d'instruction. Ils chantoient de toute leur force ; s'ils n'avoient pas mendié, si je n'avois pas vu leur chaîne, je crois que j'aurois envié leur sort. Je n'ajoute qu'un mot : aucun de ces criminels que vous condamnez à l'esclavage pour toute leur vie, ne rompra-

t-il ſes fers ? aucun ne recouvrera-t-il ſa liberté en fuyant ? Si quelques-uns échappent à leurs bourreaux, il n'en faut pas d'avantage, (tant l'eſpérance ſe gliſſe aiſément dans le cœur humain), pour que cent coquins ſe livrent au crime avec confiance.

Je ſuis ébranlé par vos raiſons, reprit Milord, & je conviens avec vous que le Légiſlateur ne peut trop nous éloigner du crime, en mettant ſous nos yeux des exemples frappans des malheurs dans leſquelles le vice nous entraîne ; mais je nie que la peine de mort ſoit néceſſaire pour produire cet effet. La mort n'eſt qu'un inſtant. Les ſcélérats ſavent qu'elle eſt inévitable ; ils ſe familiariſent avec cette idée, ils s'accoutument à n'en être point effrayés, l'ignominie de leur fin ne les touche pas, puiſque toute leur vie eſt pleine d'ignominie. Ce qui les frapperoit avec plus de force, c'eſt la crainte d'un avenir où ils ne verroient que des cachots, des fers, & des travaux continuels. Remarquez, ajouta Milord, que le ſupplice d'un criminel condamné à mort, n'eſt pour la plupart des hommes qu'un ſpectacle qui ne laiſſe point dans leur eſprit des

traces aſſez profondes. On n'y voit qu'un objet de compaſſion ou d'indignation. On ne ſent point cette terreur ſalutaire qu'imprime le long ſupplice d'un homme condamné à la ſervitude la plus dure. D'ailleurs cette derniere maniere de punir inſtruit continuellement les citoyens ; & l'autre au contraire ne donne qu'une inſtruction paſſagere.

Fort bien, Milord, répondit notre Philoſophe ; la mort n'eſt qu'un inſtant, je l'avoue, mais c'eſt un inſtant qui décide de tout, il termine le tems & ouvre les portes de l'Eternité. Cet inſtant fait frémir la nature. Il n'eſt pas auſſi facile que vous le penſez à un coupable de ſe familiariſer avec l'idée de la mort qu'il mérite tous les jours, puiſque ces malheureux qu'on traîne au gibet tremblent & frémiſſent, & qu'on en voit ſi peu qui s'en approchent avec fermeté, alors même le courage n'eſt qu'une brutalité farouche. Quoiqu'il en ſoit, il s'agit moins de punir le coupable, que de détourner du crime les citoyens qui pourroient l'imiter. Quel eſt l'homme qui ne ſera pas plus ému en voyant exécuter ſon pareil dans la place publique, qu'en viſitant des priſons ou une galere, quand l'image de la

douleur & de la miſere y ſeroit toujours préſente ?

On ne voit, dites-vous, dans le ſpectacle d'un criminel condamné au dernier ſupplice, qu'un objet de compaſſion ou d'indignation. Si cela eſt vrai, ſoyez ſûr que vos Loix criminelles ſont injuſtices, abſurdes, inhumaines & barbares. C'eſt qu'elles puniſſent une fragilité d'un moment comme un crime ; c'eſt que confondant un valet frippon & un meurtrier, elles les font périr du même ſupplice ; c'eſt que vous révoltez la raiſon en condamnant à mort un coupable qui pourroit ſe corriger, & dont le délit ne ſuppoſe qu'un commencement de corruption. Vous faites pis encore, vous conduiſez ſur un échaffaud un citoyen qui n'a rien fait de bas, dont je ſuis obligé d'eſtimer le courage & la probité, qui a obéi à un préjugé ou à une erreur que vous n'avez pas détruit, & que je mépriſerois, s'il avoit été aſſez lâche pour préférer ſa vie à ſon honneur. Ne croyez pas que dès qu'on établit la peine de mort, il faille qu'elle ſoit fréquente pour réprimer les paſſions, & produire l'effet que le Légiſlateur en attend. Vous dites que la ſervitude que vous voulez ſubſtituer aux peines capitales, aura l'avantage d'avertir continuellement les citoyens du pouvoir des Loix. Mais j'ai déjà répondu à cette objection, & j'ajoute que ce qui avertit continuellement, finit par n'avertir jamais. On ſe familiariſe avec tout ; & c'eſt peut-être parce que la peine de mort eſt trop commune dans quelques pays, qu'elle y inſpire une terreur moins ſalutaire. Plut au ciel, que ces exemples terribles de la juſtice fuſſent plus rares ! Si les délits qui méritent la mort ne ſont pas fréquens, il eſt inutile que les punitions faites pour les prévenir ſe multiplient ; cette rareté ſera la preuve la plus forte que les Loix ſont ſages.

Nous allons nous rapprocher, Milord, & certainement nous n'aurons plus qu'une même opinion, quand je vous aura dit qu'il n'y a que deux coupables qui méritent la mort. L'un eſt l'aſſaſſin, & j'en ai déjà dit les raiſons ; & l'autre eſt celui qui, ſelon nos principes ſnédois, trahiroit ſa patrie, ſoit pour y établir le pouvoir arbitraire, ſoit pour la ſoumettre à une puiſſance étrangere. Prenez bien garde, je vous prie, à mes expreſſions, car je ſerois fâché que vous puiſſiez croire que je regarde comme

criminel & perturbateur du repos public, un citoyen qui a le courage de ne pas flatter sa nation, & qui desire des changemens qui la rendroient heureuse. Il est assez singulier que je sois obligé d'avertir qu'il ne faut pas punir un citoyen qu'on doit aimer & respecter. Mais ce n'est pas ma faute, s'il y a aujourd'hui tant de pays où Caton ne pourroit paroître sans danger. Quand la vérité est punie, soyez sûr que les Loix ont été faites par ceux à qui l'erreur, les abus & les vices sont utiles; & qu'elles préparent & annoncent la ruine d'un Etat.

Pour les autres délits, imaginez des peines différentes, des prisons plus ou moins dures, le banniſſement, des amendes & d'autres pareilles corrections. Gardez-vous d'infliger les mêmes punitions pour des délits qui offensent inégalement la Société; vous choqueriez la raison des citoyens, vous leur ôteriez toute confiance en vous, & vous devez cependant songer à les mettre dans vos intérêts. En admettant dans mon code la peine de mort, mais dans deux occasions seulement, je n'ai cherché qu'à me rapprocher des vues de la nature. C'est par humanité que je me suis armé de rigueur.

J'ai cru remarquer que les peuples les plus sages ont cru cette sévérité nécessaire; & que la douceur trop indulgente des Loix ne produit, comme chez les Barbares, que des mœurs atroces. J'ajouterai que la mort la plus douce est le supplice le plus cruel que puisse admettre un Législateur prudent. Pere de la patrie, il punira en pere; il punira à regret. Quel funeste emploi que celui d'imaginer des tortures! loin de s'abandonner à cette indignation rigoureuse que le crime inspire naturellement à un homme vertueux, il respectera ce sentiment précieux d'humanité que la nature a placé dans notre cœur.

Ce n'est pas assez que les Loix soient douces & humaines pour être aimées des citoyens; il faut qu'on sache qu'on n'en a rien à craindre en remplissant ses devoirs, & qu'elles accordent une protection certaine à l'innocence. Elles doivent donc toujours présumer que l'accusé est innocent; elles doivent donc le rassurer contre la crainte qui pourroit les troubler, & lui fournir tous les secours possibles pour prouver son innocence. Il vaudroit mieux s'exposer à voir échapper cent & mille coupables au

châtiment qu'ils ont mérité, que de voir punir un innocent. Si ce malheur arrive, que ce ſoit un deuil pour la République, & qu'elle faſſe un examen de ſon code criminel. On diroit que la plupart des Légiſlateurs ont craint d'être les dupes d'un criminel hardi, audacieux, effronté, confirmé dans le mal, & que ſes remords ne trahiſſent jamais. Mais, pourquoi ne ſongent-ils pas que l'innocence peut être timide & déconcertée par l'appareil de la juſtice ? Le premier ſentiment d'un honnête homme qu'on accuſe d'un crime, doit être une certaine honte qui le gêne ; il eſt confus d'avoir à ſe juſtifier, il voit avec terreur l'incertitude des jugemens humains, & il ſeroit abſurde de prendre ſon embarras pour un aveu des faits ſur leſquels on l'interroge.

Vos Loix ſont vicieuſes & barbares, ſi la priſon faite pour s'aſſurer de la perſonne d'un citoyen qu'on ſoupçonne de n'être pas innocent, commence par être une véritable punition. Ne permettez d'arrêter un homme que quand il eſt ſurpris en flagrant délit. La juſtice, Milord, ſe contente chez vous des cautions que donne un accuſé de ſe repréſenter, & cet uſage eſt digne d'un peuple

qui connoît le prix de la liberté. C'eſt pour avoir multiplié ſans beſoin les peines capitales, c'eſt parce qu'on obéit à des Loix timides & tyranniques, que tant de peuples commencent leurs procédures criminelles par enfermer un accuſé dans un cachot. Quelle réparation lui accordera-t-on, s'il eſt jugé innocent ? aucune. Comment donc le Gouvernement ne ſeroit-il pas odieux, puiſqu'il fait des injuſtices qu'il ne répare pas ? Les anciens ajournoient un accuſé pour comparoître devant les Juges ; s'il redoutoit un jugement, il ſe banniſſoit lui-même, & la juſtice étoit ſatisfaite.

Que vous dirai-je de l'uſage de la queſtion ? Elle n'a été imaginée que pour des eſclaves que leurs maîtres ne regardoient pas comme des hommes. Elle eſt d'autant plus inſenſée, que les juges qui l'admettent, ne la regardent pas cependant comme une preuve de la vérité. Tout ce qu'on dit au milieu des tortures, eſt nul ſi on dédit ; pourquoi donc, eſt-on inhumain ſans fruit ? Vous ne connoiſſez point cette malheureuſe queſtion en Angleterre, & nous l'avons proſcrite en Suede ; puiſſions-nous avoir des imitateurs ! Vous parlerai-je des procédés

de ces Tribunaux iniques qui bleſſent la religion, en feignant de la défendre? Je ne penſe pas que ce délire du fanatiſme puiſſe jamais s'introduire dans un Etat paſſablement adminiſtré. L'Inquiſition née dans des ſiecles d'ignorance doit diſparoître dès que la raiſon commence à s'éclairer. Mais ce qui ſe rencontre par-tout ce ſont des Juges qui ont imaginé une gloire funeſte à trouver des coupables. Ames viles & corrompues, ſophiſtes altérés de ſang, ils tendent des pieges à l'accuſé qu'ils interrogent, ils cherchent à le tromper, ils l'entourent d'eſpions & de délateurs, & pour le perdre feignent des ſentimens d'humanité qu'ils n'ont pas.

Qu'il n'y ait jamais de punitions ſans jugement, ni de jugement ſans une procédure réguliere. Agir par une méthode différente, ce ſeroit une injuſtice; & cette injuſtice effraie tout le monde, mais ne corrige perſonne. Etablir des commiſſions, changer l'ordre des Tribunaux & des Juridictions, c'eſt déclarer qu'on veut faire périr un innocent. Pour favoriſer l'accuſé & empêcher en même-tems que les Juges ſoient corrompus ou peu attentifs ſur eux-mêmes; que

les Loix ne craignent point d'entrer dans le plus grand détail, en preſcrivant les regles ou les formalités dont il ne ſera jamais permis de s'écarter. Que tout ſoit ordonné de la maniere la plus claire & la plus préciſe ſur le nombre & la qualité des Juges & des témoins, ſur les interrogatoires, les récollemens & la confrontation. Que le Magiſtrat prononce ſon avis à haute voix; qu'il ſoit obligé de rapporter dans ſon jugement le texte de la Loi qui condamne le coupable; qu'il s'engage par ſerment à ne jamais juger en vertu d'une Loi qu'il croira injuſte. Que les procédures qui ſont enſévelies myſtérieuſement dans l'obſcurité des greffes, ſoient ouvertes au contraire à tous les citoyens qui s'intéreſſent au ſort du condamné: ce ſera une inſtruction pour les citoyens, & un frein pour les juges. J'ai dit qu'il falloit rapporter dans un jugement la Loi qui condamne un coupable; & rien n'eſt plus néceſſaire pour empêcher que des juges corrompus n'écoutent leurs paſſions, & que des juges honnêtes gens ſoient trompés, tantôt par leur pitié, & tantôt par l'amour même de l'ordre: négligez ces regles, il en naîtra une Juriſprudence arbitraire qui

ouvriroit la porte à toutes sortes d'abus & d'injustices. Si la Loi n'a point prononcé contre un délit, que celui qui l'a commis ne subisse aucune peine. Le juge doit seulement avertir le Législateur qu'il manque quelque chose à son ouvrage, & dire au coupable qu'il ne s'est pas conduit en bon citoyen, qu'il a violé le conseil que lui donnoit sa raison, & qu'un honnête homme ne se permet pas tout ce que les Loix n'ont point défendu. On dit qu'en certain pays, c'est sans doute en Barbarie, quand les preuves d'un crime qui mérite la roue, ne sont pas complettes on envoie l'accusé aux galeres : mais j'aime à croire que la raison humaine ne s'égare point à cet excès.

Un coupable ne laisse-t-il aucune espérance de retour à la vertu ? il seroit dangereux de lui permettre de jouir de la société ; ainsi que les Loix le condamnent à une prison perpétuelle. Ce n'est point pour de pareils hommes qu'est fait le bannissement ; par sa nature, cette punition n'est destinée qu'à séparer pour un tems limité un coupable des objets qui lui sont chers, & l'inviter à se corriger en rentrant en lui-même. Mais si un homme méritoit un bannissement perpétuel ou qu'il fût nécessaire de le priver pour toujours de sa patrie, de quel droit envoyeriez-vous cette peste chez vos voisins ? Ce seroit en quelque sorte violer le droit des Nations. Si vous vous donnez cette liberté à leur égard, ils se la donneront à leur tour au vôtre & toutes les nations se corrompront mutuellement. Que jamais la confiscation des biens n'ait lieu. Un citoyen est coupable ; mais pourquoi priveriez-vous ses proches & ses héritiers qui sont innocens, d'un bien qui leur appartient ? D'ailleurs, vous tenteriez la cupidité du Gouvernement. Je voudrois même que les amendes n'eussent lieu que quand il s'agiroit de punir des délits que l'avarice auroit fait commettre : mais que cet argent, le tribut du vice, ne souille jamais les mains des Magistrats, qu'il soit distribué aux indigens.

Un des plus grands inconvéniens des Législations dures, c'est d'avoir ébranlé l'empire des Loix, en autorisant l'usage des lettres de grace. Laissons dire aux gens qui ne pensent pas, qu'il est beau que l'indulgence & le pardon accompagnent les Princes, c'est dire en d'autres termes qu'il est sage d'enhardir les citoyens au mal, en laissant aux

coupables l'eſpérance de n'être pas punis. Dès que la Loi ne ſera pas toujours inflexible, toujours agiſſante, elle ne tardera pas à être mépriſée. Le bien que vous croyez faire, ſervira de prétexte pour faire le mal. Il y aura des familles puiſſantes par leurs dignités ou par leurs richeſſes, qui jouiront bientôt de l'impunité; & cependant ce ſont les coupables puiſſans par leur rang & leurs richeſſes, qu'il importe davantage de punir.

Si vous voulez que les Loix paroiſſent douces & humaines quoique ſéveres, établiſſez des Loix qui, ſi je puis parler ainſi, tempérent & corrigent cette rigueur que vous craignez tant; accordez des récompenſes aux actions qui ſont contraires aux délits que vous puniſſez. Quand la peine de mort, par exemple, ſera portée contre ceux qui trahiſſent la République. Il eſt ſûr qu'elle paroîtra moins dure, à proportion que le Légiſlateur aura été plus attentif à récompenſer les citoyens qui aiment la patrie & qui la ſervent avec diſtinction. Voulez-vous qu'une Loi ſévere contre le meurtre médité paroiſſe douce? Que celui qui aura ſauvé un citoyen prêt à périr, ſoit honoré, comme chez les Romains d'une couronne civique.

Pour accoutumer les hommes à ſe gouverner par le ſentiment de la vertu & de l'honneur, attachez une certaine honte à chaque punition; mais établiſſez en même-tems des moyens par leſquels un coupable pourra ſe laver de l'eſpece de flétriſſure que lui aura imprimé un jugement; car il eſt dangereux de le jetter dans le déſeſpoir, & doux de rendre à la République un homme de bien. Ce n'eſt qu'en réparant mes torts, ce n'eſt qu'en montrant que je me ſuis corrigé, qu'il doit m'être permis de me réhabiliter. Le Légiſlateur haït les délits, mais il plaint les coupables. Semblable à la providence dont il eſt le coopérateur, il doit pardonner à un repentir ſincere. Dieu lit au fond du cœur nos ſentimens; mais le Légiſlateur ne les connoît que par les actions qu'ils produiſent.

C'eſt par cette méthode, Milord, qu'on établira une ſociété heureuſe, &, ſi je ne me trompe, on ne peut employer d'autres moyens ſans s'égarer. Que la vigilance des Magiſtrats ne ſe relâche jamais; un inſtant de négligence produit des ſiecles de calamités. Que les Loix ſoient telles que les Magiſtrats voient tout par eux-mêmes, &

que, ſous prétexte de chercher le vice dans l'obſcurité où il ſe cache encore, ils n'écoutent jamais la voix des délateurs & des eſpions. Qu'un Etat eſt malheureux, s'il a beſoin de ces funeſtes inſtrumens ! Ils ne ſont néceſſaires qu'à l'injuſtice & à la tyrannie. Il importe aux hommes d'être unis par une confiance mutuelle ; que les Loix qui veulent ſe faire aimer, ne le privent donc pas de ce bien. A quels déſordres ne faudroit-il pas s'attendre, ſi la délation étoit ordonnée, & qu'on ſe rendît quelquefois coupable en n'étant pas un traître & un délateur? Tout me dit que j'ignore ce que je fais ſous la religion du ſecret ; de quel droit les Loix me regarderont-elles comme criminel, ſi je n'ai pas trompé la confiance de mon ami ? Puis-je ne les pas haïr, ſi elles me mettent dans la néceſſité de rougir ſi je leur obéis, ou de périr, comme de Thou ſur un échaffaud, ſi je ſuis honnête homme ?

Je ne me déguiſe point, Milord, qu'en ſe conformant aux principes dont je vous ai entretenu dans notre promenade, ma République ne fût encore expoſée à des diſgraces & à des revers. N'oubliez pas, je vous prie, qu'obligé par condeſcendance pour

pour la méchanceté & la ſottiſe des hommes, de ne pas détruire la propriété des biens, & l'inégalité des fortunes & des conditions ; je ſuis reſté bien éloigné des vues de la nature. J'ai laiſſé parmi mes citoyens un germe d'avarice & d'ambition qui ne tendra qu'à ſe développer. Les paſſions feront un effort continuel contre mes Loix, elles parviendront à corrompre le Légiſlateur même ; tout l'édifice s'écoulera en peu de tems, ſi vous n'avez pas commencé par donner des mœurs aux citoyens, & pris les meſures les plus prudentes pour les conſerver. Puiſque la nature bienfaiſante ſeme autour de nous dès plaiſirs, ſachons en jouir, mais ne les frelatons pas ; voilà en quoi conſiſtent les bonnes mœurs. L'art gâte tout ; que nous ſerions heureux ſi la nature ſeule préparoit nos plaiſirs ! La tempérance, la frugalité & le travail ont leurs délices, & un peuple qui s'en contenteroit, n'auroit preſque pas beſoin d'avoir des Loix. J'en appelle à l'Hiſtoire, j'en appelle, Milord, à votre propre expérience : qui ſont les Anglois les plus attachés au bien public & les plus diſpoſés à s'y ſacrifier ? Sont-ce ces hommes fatigués de leur oiſiveté & de leurs voluptés qui

emploient tant d'artiſtes à leur bonheur, ou ces citoyens modeſtes qui connoiſſent & ſentent le prix d'une vie frugale & laborieuſe?

Il faut faire attention que les Loix ne s'alterent jamais que par la décadence même des mœurs. Tant que les mœurs ſubſiſtent, les revers, les diſgraces, les orages, les malheurs ne ſont rien, parce que la République retrouve en elle-même un reſſort capable de la remonter. L'amour de l'ordre & du bien public la guide encore quand elle s'égare, & la ramene enfin dans le chemin qu'elle avoit abandonné par mégarde ou par ſurpriſe. Les mœurs commencent-elles à ſe corrompre? ſoyez ſûr que les Loix commencent auſſi à perdre de leur crédit & de leur autorité. On déchoit ſans qu'on s'en apperçoive; on eſt déchû avant que de connoître ſa décadence, avant que d'en être averti; on ne peut plus remonter au point d'où l'on eſt tombé; on n'a pas même la force de le déſirer. Le propre des mauvaiſes mœurs, c'eſt de s'applaudir elles-mêmes de leur dépravation. Dans une pareille République où trouverez-vous des hommes qui oſent propoſer le bien? Quand de nouveaux Catons s'écrieroient: O tems! ô mœurs! quel en

ſeroit le fruit? Ces Loix, cette ſageſſe, cette ſimplicité de nos peres qu'on voudroit encore nous faire aimer, nous ne les regardons plus que comme des monumens de leur groſſiéreté.

Ce n'eſt point, Milord, par des préceptes de pédanterie, ni par de faſtidieux diſcours, ni en nous accablant d'une foule de devoirs minutieux, qu'on parvient à conſerver les mœurs chez un peuple; c'eſt en donnant aux enfans une éducation qui les prépare à être des hommes juſtes & tempérans, c'eſt en les accoutumant de bonne heure, par le ſecours de la religion, à penſer que nous ſommes ſous les yeux & ſous la main d'un juge dont il eſt impoſſible de tromper la vigilance & la juſtice. Une bonne éducation nous fait contracter des habitudes honnêtes, & nous fournit ainſi un préſervatif contre les paſſions; tandis que Dieu qui eſt devenu, ſi je puis parler ainſi, le premier Magiſtrat de la République, ſupplée à ce qui manque à nos Loix & les protege. C'eſt pour cette raiſon que les Légiſlateurs anciens regardoient l'éducation des enfans & la religion des peres, comme le fondement des Loix & de la félicité publique. Platon &

Ciceron valoient bien nos politiques modernes, qui prétendent ſe paſſer de probité. Et puiſque nous ne découvrons point encore le ſommet de la tour qui couronne le château, nous avons le tems de nous entretenir, à leur exemple, de ces matieres importantes, & d'examiner par quels principes le Légiſlateur doit ſe conduire à l'égard de l'éducation & de la religion.

DE LA LÉGISLATION, OU PRINCIPES DES LOIX.

LIVRE QUATRIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Des Loix rélativement à l'éducation que la République doit donner aux citoyens.

SUIVANT l'uſage que les hommes feront de leurs qualités ſociales, pourſuivit notre Philoſophe, ils ſeront des Miltiade, des Ariſtide, des Fabricius; ou des Tibere, des Caligula & des Néron. C'eſt aux Loix, je l'ai déjà dit, qu'il appartient de nous diriger; & c'eſt pour nous diſpoſer à leur

obéir, que la Providence nous a condamnés à une longue enfance. Il falloit nous laiſſer languir long-tems dans cet âge où nos vertus & nos vices ne cherchent qu'à ſe développer; où l'ame, encore ſans idée & ſuſceptible de toutes les impreſſions qu'on veut lui donner, contracte ſans peine des habitudes, & commence à prendre un caractere. Mais cette ſage économie de la Providence eſt perdue pour nous, ſi le Légiſlateur n'acheve pas l'ouvrage qu'elle a préparé, & en ſe rendant le maître de nos goûts & de notre volonté, ne nous donne les mœurs dont il aura beſoin. Les anciens n'ignoroient pas que c'eſt en nous familiariſant de bonne heure avec la vertu, que l'éducation doit nous diſpoſer à remplir un jour les devoirs que la ſociété nous preſcrit. Ils ſavoient que les premieres idées qu'on imprime dans l'eſprit, y laiſſent des traces profondes; & ils n'étoient pas aſſez inſenſés pour eſpérer que des enfans mal élevés deviendroient des citoyens eſtimables.

Tous les momens de l'enfance, Milord, ſont précieux. Dès que des enfans ſont en état de jouer entr'eux, il eſt tems de former des hommes; & c'eſt en leur fourniſ-

ſant des plaiſirs, que nous devons commencer à les inſtruire. Au milieu de leurs jeux accoutumez-les à être juſtes & bienfaiſans les uns à l'egard des autres : que ces mots ſoient les premiers qu'ils apprennent. N'oublions jamais qu'il faut les conduire par leur cœur qui ſent, & non par leur eſprit qui eſt encore incapable de raiſonner; offrez donc peu de regles à un enfant, ſi vous ne voulez pas fatiguer ſon attention. Vos leçons ſeront pernicieuſes, ſi elles ſont trop gênantes; votre éleve, accablé ſous le poids de ſes devoirs, s'étudiera à vous tromper. Il contractera, en grandiſſant, l'habitude de la fauſſeté, & vous n'aurez formé qu'un hypocrite qui ne cherchera un jour qu'à ſe dérober à la vigilance des Loix & des Magiſtrats. Un enfant commence-t-il à être ſenſible à l'amitié? il ne tient qu'à vous de lui donner des leçons de déſintéreſſement & de généroſité; ſans ſavoir qu'il s'exerce à des vertus héroïques, il s'accoutumera à trouver ſa ſatisfaction dans celle de ſes amis. Vous voyez, Milord, qu'en travaillant à faire contracter des habitudes aux enfans, je dois toujours m'occuper des qualités dont eux & la ſociété auront un jour beſoin. Si

je me proportionne à leur foibleſſe, c'eſt pour leur communiquer peu-à-peu ma force, & les aider à ſortir plus promptement de l'enfance. Si vous voulez qu'ils paſſent ſans danger à l'âge de virilité, où les paſſions ſe montrent avec tant d'emportement, accoutumez-les à la docilité, mais ſans leur inſpirer de la crainte; vous aviliriez leur ame, & détruiriez ce courage dont les hommes, dans tout le cours de leur vie, ont tant de beſoins. C'eſt ma faute ſi je ne trouve pas dans le cœur d'un enfant l'amour de la gloire que la nature y a placé; dès qu'il eſt remué par ce ſentiment, j'entrevois un citoyen qui ſe dévouera un jour au bien de la patrie.

Je ſens qu'il n'eſt pas poſſible que les Loix preſcrivent en détail tout ce qu'il faudroit pratiquer pour donner aux enfans de la République une excellente éducation; mais le Légiſlateur a rempli ſon devoir à cet égard, quand il a pris des meſures certaines pour empêcher que les peres ne fuſſent corrumpus; la tendreſſe & la vertu des peres lui répondront des mœurs naiſſantes des enfans. L'âge dangereux de l'adoleſcence eſt-il arrivé? c'eſt alors que les Loix doivent

ſe défier de la tendreſſe trop indulgente des peres. Qu'elles viennent au ſecours des parens, qu'elles les débarraſſent d'une partie des ſoins pénibles & continuels de cette ſeconde éducation, & ſurtout qu'elles ſe précautionnent contre les ſaillies d'une jeuneſſe qui, ne ſachant point encore être circonſpecte, s'élance avec emportement & ſans choix au devant de tous les plaiſirs. Si elle eſt abandonnée à elle-même dans ce moment critique, ne doutez pas qu'elle ne ſe laiſſe prendre aux amorces de la volupté, & ne parvienne peu-à-peu à mépriſer les conſeils & la cenſure des citoyens plus âgés. Si elle n'eſt réprimée, elle opprime tôt ou tard, parce qu'elle eſt entreprenante & téméraire; & ſes caprices devenant enfin la ſeule regle des mœurs publiques, elle décidera arbitrairement des Loix & du ſort de la République.

En oppoſant à l'impétuoſité des jeunes gens, des Loix trop ſéveres & trop nombreuſes, je craindrois de les révolter au lieu de les diriger. Je dois avertir ſouvent, parce qu'ils ſe défient encore de leurs lumieres, mais n'ordonner que rarement, parce qu'ils ſouffrent impatiemment la con-

trainte. Qu'un Légiſlateur ſoit effrayé des excès auxquels la jeuneſſe eſt toujours prête à ſe livrer, j'y conſens ; mais qu'il ſache que des jeunes gens trop circonſpects & qui n'ont qu'une prudence timide, ne ſeront dans un âge plus avancé que des hommes médiocres & des Magiſtrats mols & ſans caractere. Des défauts qui n'annocent pas des vices, ne ſont rien, & des vices qui n'amolliſſent pas l'ame, méritent quelque indulgence. Lorſque mon ſang bouillonne avec ardeur dans mes veines, n'exigez pas que toutes mes démarches ſoient ſages & meſurées ; c'eſt à la Loi qui doit me conduire à être prudente pour moi. Si je ſuis dans un chemin gliſſant & bordé de précipices, il n'eſt pas queſtion de m'empêcher de tomber ; mais élevez des barrieres pour que je puiſſe faire un faux pas ſans tomber dans un précipice. Le devoir du Légiſlateur eſt d'écarter de moi cette oiſiveté toujours compagne de l'ennui & du vice, & qui briſe tous les reſſorts de l'ame. Ayez ſoin, en un mot, de m'offrir des plaiſirs utiles, ſi vous ne voulez pas que je m'en faſſe de pernicieux. Les inſtitutions des Républiques anciennes étoient admirables à cet égard.

Voyez avec quelle adreſſe on s'y ſervoit de l'inſtinct qui porte les jeunes gens à l'action & aux plaiſirs, pour les rendre capables de remplir un jour les devoirs de citoyen. Combien les Loix de la Gymnaſtique ne préparoient-elles pas la jeuneſſe à l'ordre, à la regle, au travail & à la tempérance ? Des couronnes étoient diſtribuées aux vainqueurs, & les plaiſirs ainſi annoblis par la gloire élevoient l'ame aux grandes choſes. Combien les exercices pénibles, mais agréables du champ de Mars ne développerent-ils pas de talens & de vertus chez les Romains ? Quelle eſpérance pour l'Etat que cette jeuneſſe infatigable & courageuſe parmi laquelle il ſe formoit ſans ceſſe des Camille & des Scipion.

Pour nous, Milord, que pouvons-nous attendre de cette jeuneſſe évaporée, impudente, préſomptueuſe & libertine qui nous incommode par tout ? Elle ne répond que trop bien aux ſoins que nous avons pris de corrompre ſon enfance. Après avoir, pour ainſi dire, careſſé les paſſions naiſſantes de nos enfans, il eſt juſte que nous en ſentions les inconvéniens. Tentons-nous au moins de réparer nos premiers torts quand nous com-

mençons d'en ſouffrir ? point du tout. Nous les prolongeons, nous les multiplions, & nous avons le bon eſprit de finir l'éducation dans le moment où elle eſt plus néceſſaire. Nos jeunes gens, dégoûtés de tout & fatigués de leur oiſiveté, craignent également de penſer & d'agir. Pour ſe débarraſſer d'eux-mêmes, ils s'abandonnent à la crapule ou à la volupté. Introduits dans le monde par des coquettes, ils deviennent dignes d'elles pour leur plaire, & ne s'inſtruiſent qu'à corrompre la pudeur & l'innocence. Toutes leurs occupations les amolliſſent, leurs jeux n'ouvrent leur ame qu'à l'avarice, & ils traînent ainſi juſqu'à la vieilleſſe des graces décrépites & de jour en jour plus ridicules.

Un Légiſlateur eſt bien ignorant, s'il laiſſe à une jeuneſſe incapable de prévoir les choſes dont elle aura un jour beſoin, la liberté de décider de ſes plaiſirs : il fait encore une faute qui n'eſt pas moins conſidérable, s'il n'a le ſecret de répandre ſur les amuſemens honnêtes & utiles qu'il établit, cette variété piquante qui les rend toujours nouveaux. Ne permettez jamais que les jeunes gens ſe raſſaſient des jeux que vous

leur préſentez ; en les variant, vous leur apprendrez, ſans qu'ils s'en apperçoivent, à jouir avec modération de leurs amuſemens & à s'en ſéparer ſans chagrin. Si vous ne ſoumettez pas à une diſcipline exacte cette inquiétude naturelle qui nous porte, dans notre déſœuvrement, à chercher des plaiſirs nouveaux, vous ne tarderez pas à voir naître une corruption générale. L'opiniâtreté perſévérante des jeunes gens triomphera de la ſageſſe nonchalante de leurs peres ; on aura de la foibleſſe en croyant n'avoir que de l'indulgence. Si on commence à mitiger l'auſtérité des Loix, elles ſeront bientôt ſans autorité. Pour obtenir encore quelque choſe de la jeuneſſe indocile, on s'expoſera à devenir ſon eſclave ; & chaque génération nouvelle verra paroître quelques vices nouveaux qui en prépareront de plus grands encore.

C'eſt au relâchement qui s'introduiſit dans l'éducation Athénienne, que Platon attribue la principale cauſe des malheurs qui affligerent ſa Patrie après la guerre Médique. Des Auteurs, dit-il, mêlerent & confondirent les différens genres de muſique, & les Magiſtrats ne s'étant pas oppoſés avec

aſſez de force à cette nouveauté dangereuſe, les jeunes gens ne ſe contenterent plus de la ſimplicité majeſtueuſe des ſpectacles anciens. Les plaiſirs qui leur avoient ſuffi, leur parurent inſipides; & au lieu de cette muſique mâle & courageuſe qui élevoit l'ame, ils voulurent que le théatre retentît des ſons qui n'inſpiroient qu'une folle gaieté ou une volupté encore plus inſenſée. La modeſtie ne régna plus dans les ſpectacles, les applaudiſſemens & les ſifflets furent également tumultueux; & la révolution qui s'étoit faite aux théatres, en produiſit une dans le gouvernement de la République. La jeuneſſe, fiere de s'être rendue l'arbitre & le juge des plaiſirs publics, ne regarda plus qu'avec un certain dédain les ſages qui prévoyoient la ruine de la liberté, en voyant la décadence des mœurs, & elle ne tarda pas à penſer qu'elle devoit avoir dans l'adminiſtration des affaires, la même autorité qu'elle avoit uſurpée ſur les Hiſtrions, les Poëtes & les Muſiciens. Les peres ne trouverent plus, dans leurs familles, la même déférence à leurs conſeils, & bientôt ils donnerent inutilement des ordres. On ne voulut plus obéir aux Magiſtrats, & tout annonça à la République qu'elle n'auroit plus de Miltiade, d'Ariſtide, de Thémiſtocle, ou qu'elle les auroit ſans conſentir à les conſulter & à les croire.

Milord, pourſuivit notre Philoſophe, je m'apperçois au ſourire qui vous échappe, que vous prenez tout ce que je viens de vous dire de la décadence des Athéniens, pour ce qu'on appelle communément les réveries ou les chimeres de Platon; mais permettez-moi de vous le dire, ſi ces réflexions vous paroiſſent tirées de trop loin & plus ſubtiles que vraies, n'eſt-ce point parce que nous jugeons de la ſituation d'Athenes par celle de la plupart des Etats modernes? A force de nous être corrompus, nous avons oublié l'hiſtoire de la génération de nos vices & la véritable origine de notre corruption. Tourmentés par les bévues & les paſſions tantôt odieuſes & tantôt ridicules de nos vieillards & de nos Magiſtrats dont l'influence eſt directe & ſenſible, nous ne ſongeons point à nous en prendre à la licence dans laquelle nous élevons nos jeunes gens. Il eſt vrai qu'ils n'ont aucune autorité, mais ils en auront un jour, & l'on ſouffrira alors des vices qu'ils auront contractés dans leurs

premieres années. Nos maux ſont ſi anciens, & ils tiennent à la fois à tant de cauſes différentes, qu'il eſt preſque impoſſible d'aſſigner les effets que chacune d'elles a produits. Mais Platon étoit témoin de la révolution dont il ſe plaint, il voyoit qu'à meſure que les jeunes Athéniens avoient été moins modeſtes dans leurs plaiſirs, ils avoient moins reſpecté les talens & les vertus; que chaque citoyen avoit été moins attaché à ſes devoirs; que les mœurs publiques s'étoient altérées, & que les Loix qui avoient ſuffi autrefois pour entretenir l'ordre & la paix, n'étoient plus capables de prévenir les diviſions, les intrigues & le déſordre. Il ſentit par-là de quelle importance étoit une bonne éducation, & bientôt nous ſerions convaincus, comme lui, de cette vérité, ſi nous parvenions, par une ſorte de miracle, à bien élever notre jeuneſſe. Nous verrions qu'en lui donnant des mœurs, nous aurions travaillé indirectement, mais efficacement à réformer nos Loix, notre Gouvernement & nos Magiſtrats. Nous verrions que nos chefs & nos conducteurs qui s'applaudiſſent aujourd'hui d'être aimables & frivoles, retenus alors par la cenſure des jeunes gens,

commenceroient à avoir quelque honte de leurs vices. Des Loix que nous tolérons, que nous aimons même, nous paroîtroient bientôt intolérables; & nous devrions autant de bien à une bonne éducation, que les Athéniens dûrent de mal aux événemens qui dérangerent les mœurs de la jeuneſſe.

Je me rappelle ce que me diſoit à Zurich un Suiſſe, homme digne des anciens tems, & dont je cultiverai toujours avec ſoin la précieuſe amitié. Vous êtes aſſez content, me diſoit-il, de notre Gouvernement; nos Loix vous paroiſſent ſages, & quoiqu'elles aient été faites dans un tems où l'Europe barbare ne nous donnoit que des exemples d'injuſtice & de tyrannie, elles ſont aſſez juſtes. Tout tend à nous faire aimer l'égalité, nos Magiſtrats ſont ſans faſte, les ſimples citoyens ne craignent point leurs caprices, & on s'attendroit à trouver parmi nous l'amour le plus vif pour la patrie. Cependant j'y vois je ne ſais quelle tiédeur qui n'eſt point digne de notre liberté, & que les Grecs & les Romains auroient regardée comme un grand vice. Perſonne ne ſe plaint, ni ne peut ſe plaindre que le Gouvernement l'opprime, tout le monde convient de ſa dou-

ceur ; & cependant nos Loix nous ſont, en quelque ſorte, indifférentes. Quoiqu'elles nous ſoient néceſſaires pour éviter l'oppreſſion & conſerver la tranquillité publique, nous n'avons pas le courage de les aimer avec cette chaleur qui éleve l'ame des vrais Républicains.

J'ai beau chercher, ajoutoit-il, les cauſes de cette malheureuſe nonchalance, je n'en vois point d'autre que notre négligence à nous faire d'excellens citoyens par une excellente éducation. Nous n'avons pas aſſez de ſoin de préparer nos jeunes gens à ſe contenter du bonheur que notre Gouvernement doit leur offrir. Nous les laiſſons dans une trop grande oiſiveté, nous leur permettons trop de choiſir à leur gré leurs plaiſirs ; & ces plaiſirs n'étant que trop ſouvent différens de ceux que demande ou doit permettre la conſtitution d'un peuple libre, nous ſommes toujours prêts à dégénérer. Nos jeunes gens voyagent enfin ſans être préparés à mépriſer le faſte & le luxe qui dévaſtent nos voiſins ; & ils ſe laiſſent éblouir par l'éclat trompeur qui les acompagne. A peine voyent-ils des vices inconnus parmi nous, qu'ils plaignent leur Patrie de ne les

pas avoir. Ils ſouffrent avec peine qu'on leur reproche une ſimplicité dont ils ſeroient fiers, s'ils avoient été bien élevés. Ils apprennent à eſtimer cent miſeres dangereuſes que nos Loix ont eu raiſon de proſcrire comme autant de pieges de la tyrannie. Ils copient avec effort des vices qui les rendroient malheureux, ſi nos Magiſtrats n'étoient pas ſages & aſſez vigilans pour les étouffer dès qu'ils oſent ſe montrer. En faiſant un examen de nos mœurs, peut-être ſeroit-il aiſé de nous dire : C'eſt d'Italie que nous avons apporté cette ſottiſe ; celle-ci nous vient en droiture de France, celle-là d'Allemagne, & cette derniere de Hollande ou d'Angleterre. Que Lycurgue avoit raiſon de défendre aux Spartiates la communication des autres Grecs ! Nos jeunes gens reviennent dans nos montagnes bien déterminés à trouver leurs compatriotes inſupportables ; ils n'obéiſſent qu'à regret à des Loix qu'ils trouvent gênantes ; on ſe plaint de leur pédanterie, on voudroit s'y ſouſtraire, & notre Gouvernement ne produit que la moitié du bien que nos Légiſlateurs s'en étoient promis. Nous aimons encore notre liberté & notre Patrie, mais mollement, parce que

nous n'avons pas accoutumé dès l'enfance nos citoyens à haïr les vices ſouvent agréables qui ſuivent ou qui préparent la ſervitude : quel préſage funeſte pour l'avenir !

Quoiqu'il en ſoit, Milord, de ces réflexions qui mériteroient un long commentaire ; je crois que vous ſerez bientôt perſuadé, avec moi, que la République ne formera jamais d'excellens citoyens, tant que l'éducation ne ſera pas publique & générale. Permettez-vous aux peres de famille de ſe faire arbitrairement des regles à cet égard ? Il me ſemble dès-lors qu'il doit y avoir dans les mœurs une variété qui n'y permettra aucune conſiſtance. La jeuneſſe trompera des peres & des meres à qui leur tendreſſe n'eſt que trop propre à faire illuſion ; & ſans perdre aucun de leurs vices, les enfans ſe hâteront de prendre ceux de leurs parens. Ces citoyens, nés avec des caractères, des tempéramens & des inclinations différentes, mais à qui la République doit donner des principes communs d'union, de paix & de concorde, pour n'avoir, s'il eſt poſſible, qu'un même eſprit, ne porteront dans la ſociété que les préjugés domeſtiques de leur éducation & de

leur profeſſion. Chacun ne conſidérera le bien de l'Etat que par l'avantage de ſon Ordre en particulier ; on ſe craindra, on ſe mépriſera, on ſe haïra. Attendez-vous donc à n'avoir qu'une République diviſée par les intérêts contraires de ſes citoyens, & gouvernés par des intrigans qui ne ſeront occupés que de leur fortune domeſtique.

Dans la ſituation actuelle des choſes en Europe, je ne nie pas que l'éducation domeſtique ne puiſſe être préférable à ce que nous appellons communément une éducation publique. Je le ſais, & ce n'eſt point dans le château où nous nous trouvons actuellement qu'on en pourroit douter ; il y a encore des familles qui ont réſiſté à la contagion générale, & où l'honneur ſemble ſubſtitué comme les terres. Je conviens que des parens vertueux & éclairés donneront une meilleure éducation que des maîtres mercénaires, dont tout l'objet eſt d'enſeigner péniblement dans un College, un peu de mauvais latin & beaucoup de ſottiſes, & qui ne raſſemblent, pour ainſi dire, une foule d'enfans, que pour qu'ils ſe communiquent plus aiſément leurs vices & leurs préjugés. Je conviens de tout ce que vous

voudrez ; mais que réſulte-t-il de cette éducation domeſtique ? Quelques honnêtes gens qui feront le bonheur de leur famille & de leurs amis, mais qui n'auront aucune influence ſur les mœurs publiques. Eſt-ce là tout l'avantage que doit ſe propoſer un Légiſlateur ?

Quand je parle, continua notre Philoſophe, de l'éducation publique, Dieu me préſerve de penſer aux Univerſités & aux Colleges établis en Europe ; il n'appartient pas à des pédans qui n'ont aucune idée de la ſociété ni des reſſorts qui la font mouvoir & fleurir, de prétendre à l'honneur d'élever des citoyens. Je demande que dans chaque ville & chaque canton, la jeuneſſe ait un lieu d'exercice où elle ſe raſſemble à des heures marquées. Je déſire avec les plus ſages Légiſlateurs de l'antiquité, qu'elle s'y forme à tout ce qui peut fortifier ſon tempérament & élever l'ame en écartant les voluptés & les délicateſſes qui énervent le corps. Que les jeunes gens trouvent du plaiſir & de la gloire à porter des fardeaux, à courir, à nager, à lutter, à lancer des pierres & des javelots. Tantôt qu'ils creuſent une tranchée, & que tantôt ils la

comblent. Qu'ils apprennent à braver toutes les intempéries des ſaiſons & à ne rien craindre. Il faut commencer par s'accoutumer au mal-aiſe pour être heureux toute ſa vie. Enfin, que les éleves de la République ſe familiariſent avec les armes qui doivent ſervir à la défenſe de la Patrie, & exécutent avec la plus grande préciſion toutes les évolutions militaires.

Si vous avez réglé de telle maniere la diſcipline de ces champs de Mars, que les jeunes gens diſtribuent eux-mêmes les récompenſes qui ſont dûes au mérite ; ſoyez convaincu que vous avez formé une école où l'amour de la gloire élevera des héros. Ils s'inſtruiront journellement à la pratique de la juſtice, & l'émulation ne dégénérera ni en envie ni en jalouſie. Voulez-vous accoutumer la jeuneſſe à l'obéiſſance & à la ſubordination ſi néceſſaires parmi les hommes, & lui apprendre en même-tems à commander ? Diviſez-la en turmes ou en compagnies, & que chacune ait ſes chefs ou ſes capitaines qu'elle aura choiſis. Par cette méthode vous parviendrez même à vous faire des Magiſtrats qui gouverneront un jour la République ſans arrogance &

ſans orgueil ; parce qu'ils ſe feront accoutumés de bonne heure à commander ſans caprice & ſans hauteur des camarades qui ignoroient l'art de flatter le vice. Ce n'eſt ni un pédant ni un mercénaire qui doit préſider à la police de ces jeux ; cet honneur doit être la paiſible récompenſe des Magiſtrats qui ont vieilli en ſervant utilement la Patrie, & qui l'aiment aſſez pour s'occuper de la génération ſuivante. Platon établit des banquets publics pour la jeuneſſe de ſa République, & il veut que la joie libre & naïve qui regne dans ces fêtes, prête aſſez de graces à la frugalité & à la tempérance, pour qu'on n'y ſonge point à la volupté. Cet établiſſement eſt très-ſage ; je voudrois que chaque turme ou chaque compagnie eût ſes feſtins, & que ſon chef fût chargé lui-même d'élever une barriere entre les plaiſirs & la licence. Les jeunes gens ſeront moins tentés de s'écarter de leurs devoirs, quand ils en ſeront avertis par un homme de leur âge. Ne craignez pas que celui-ci ſe négligé, il aura ſans effort la vigilance & l'exactitude qui fatiguent ſouvent un vieux Magiſtrat. Il aimera à exercer ſon autorité ſur ſes pareils ; & s'il s'étudie à

à ne leur pas déplaire, il craindra en même-tems les reproches de ſes ſupérieurs.

La République n'eſt pas compoſée d'hommes ſeuls, & je vous avertis que vous n'avez rien fait ſi vous négligez l'éducation des femmes. Il faut choiſir ou d'en faire des hommes comme à Sparte, ou de les condamner à la retraite. Si vous ne leur donnez pas la force, le courage & l'élévation dont je parle, elles vous communiqueront toutes leurs foibleſſes. Elles veulent dominer comme nous, mais par de petits moyens, la ruſe, l'artifice, les larmes, les bouderies, la pitié & toutes le reſſources inépuiſables de la coquetterie. Il n'en faut pas davantage pour ſubjuguer le plus brave homme ; & ſi nous ſommes domptés, vous n'aurez qu'une République de femmelettes. Nous ſerons les eſclaves de nos femmes, elles ſeront les tyrans de leur maiſon, & bientôt des Magiſtrats & des Loix. Elles feront un commerce de leur pudeur, & moins elles en auront, plus le commerce ſera lucratif. Je vous défie de me citer un Etat où les femmes aient eu du pouvoir ſans détruire les mœurs, les Loix & le Gouvernement. Elevez donc les jeunes filles à la

modeſtie & à l'amour du travail. Formez leurs premieres mœurs de façon qu'elles n'ambitionnent point d'autre gloire que celle d'être d'excellentes meres de famille. Si elles ſont oiſives dans leur maiſon, la retraite leur paroitra inſupportable ; & dès que la diſſipation leur ſera néceſſaire, elles aimeront toute autre choſe que leur mari & leurs enfans.

Quelque attention, Milord, que j'aie apportée pour faire de bons citoyens, ne croyez pas en être quitte à ſi bon marché. Je connois trop le pouvoir des paſſions dans une République où l'inégalité des fortunes & des conditions les échauffe & les irrite continuellement, pour ne pas vous parler encore de quelques établiſſemens que je crois indiſpenſables. Platon, que j'aime à vous citer, croyoit que les Grecs pouvoient aiſément abuſer des qualités un peu rudes & ſauvages que leur donnoit la Gymnaſtique ; & c'eſt pour prévenir cet abus, qu'il vouloit tempérer par la groſſiéreté ou l'eſpece de brutalité qu'on ne contracte que trop ſouvent au milieu des exercices violens du champ de Mars. A ſon exemple, je voudrois éclairer l'eſprit, & conduire périodiquement nos jeunes citoyens dans des écoles où l'on formeroit leur raiſon ; & c'eſt-là que ſans être oiſifs, ils ſe délaſſeroient utilement de leurs fatigues.

Que la baſe de ces études ſoit une ſaine morale, ou la connoiſſance des regles par leſquelles doit ſe conduire un être raiſonnable qui ne peut être heureux qu'en obéiſſant à ſa raiſon. Mais je vous prie de faire attention que ſi on ne préſente pas à vos jeunes éleves des vérités ſimples, certaines & évidentes, les paſſions produiront bientôt des ſophiſtes, qui, à force de ſubtiliſer, répandront le doute ſur tout, & corrompront les mœurs. Ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez pas qui vous ſoit fait. C'eſt de cette vérité que part tout Légiſlateur qui veut faire de ſages Loix ſur nos devoirs mutuels ; & ſon premier ſoin eſt qu'elle ſoit gravée dans l'eſprit de tous les citoyens. Toute la morale conſiſte à développer les conſéquences de ce précepte dont l'obſervation nous rendra ſenſibles, humains, bienfaiſans, & nous inſpirera, par conſéquent, une confiance réciproque. Que le Légiſlateur ordonne d'accoutumer les jeunes ci-

toyens à juger du plus grand bien ou du plus grand mal d'une action, par le plus grand avantage ou le plus grand tort qui réſultera pour les autres. Avec le ſecours de cette meſure, nous apprendrons à donner à chaque vertu & à chaque vice la place qui lui appartient naturellement. A la tête de cette échelle morale ſe trouveront les vertus & les vices qui intéreſſent le corps entier de la ſociété, & dans un rang inférieur ceux qui ne regardent que la vie privée & domeſtique. Il n'en faut pas davantage pour voir diſparoître cette foule innombrable de préjugés qui a exercé, & qui exerce encore aujourd'hui un empire ſi cruel & ſi inutile ſur le monde entier. Vos citoyens philoſophes ne ſe tourmenteront point pour acquérir & pratiquer des vertus qui ne ſont bonnes à rien; & qui ne ſont eſtimées, que parce qu'elles ſont bizarres, extraordinaires, peu conformes à notre nature, d'une pratique difficile, & conſervées par la mode & l'habitude.

Le but de la ſociété n'étant que de conſerver à tous les hommes les droits qu'ils tiennent des mains libérales de la nature,

& le Légiſlateur ne devant nous impoſer que des devoirs qu'il nous importe à chacun de remplir; vous ſentez aiſément de quelle importance il eſt d'étudier le droit naturel que je pourrois appeller le droit de l'égalité entre les hommes. Sans cette étude, la morale qui n'a que des principes incertains, courra riſque de s'égarer à chaque pas. Connoiſſez ce que la nature exige de nous; & vous verrez qu'il n'y a point, comme nous le croyons ordinairement, différentes morales pour le riche, pour le pauvre, pour le grand, pour le petit, pour le Magiſtrat, le Souverain & le ſimple citoyen; vous verrez que le pere dans ſa famille, le ſénateur dans la République, & la République dans le monde entier, doivent avoir les mêmes principes de conduite. Enſeignez à vos jeunes éleves l'Hiſtoire de leur Nation, & celle des anciens & de vos voiſins; mais je n'entends point que vous les occupiez de ces événemens obſcurs, que des pédans ont retirés de l'obſcurité où ils devoient tomber & reſter. Attachez-les à l'étude des peuples les plus célebres par leurs mœurs, leur prudence, leur courage &

leur amour de la juſtice & de la Patrie. En étudiant leurs Loix, faites remarquer le bien & le mal qu'elles ont produits ; & votre Légiſlation ſe perfectionnera ſans effort. Tous les peuples ont éprouvé des révolutions, & rien n'eſt plus néceſſaire que d'en connoître les cauſes, ſi vous voulez prévoir d'avance les biens que vous pouvez eſpérer & les maux que vous devez craindre. Plus les jeunes citoyens acquerront de connoiſſances dans cette partie, plus ils déteſteront cette politique ruineuſe qui croit qu'il eſt utile d'être injuſte, fourbe, diſſimulé & méchant. Ils ſe convaincront, par l'expérience de tous les tems, que les paſſions, telles que l'avarice & l'ambition, ne donnent qu'une proſpérité paſſagere ; que la vertu ſeule a fait fleurir les ſociétés, & que le vice ſeul les a ruinées. Ils apprendront à mépriſer ce que l'Europe eſtime ; & s'ils ne poſſédent pas encore toutes les vérités, ils ſeront du moins dégagés d'une foule innombrable d'erreurs.

L'éducation doit nous diſpoſer à aimer le Gouvernement auquel nous devons obéir, mais craignez d'inſpirer un amour aveugle

& ſuperſtitieux qui nous empêcheroit de voir les vices de nos Loix & d'en deſirer de meilleures. Que voulez-vous qu'on eſpere d'un peuple qui éprouve tous les jours les inconvéniens de ſa conſtitution, & qui cependant eſt toujours perſuadé qu'il obéit au plus ſage Gouvernement ? Il nous importe, à nous autres Suédois, de connoître les défauts de nos Loix ; & permettez-moi de vous le dire, Milord, c'eſt l'admiration que vous avez pour votre forme de Gouvernement, qui ne vous a pas permis de profiter des occaſions fréquentes que vous avez eues de la corriger, & qui perpétue les maux dont vous vous plaignez. Il n'appartient qu'au Légiſlateur, dont toutes les vues ſont conformes à celles de la nature, de prendre les meſures les plus efficaces pour fixer les principes de ſon adminiſtration. Tenter cette entrepriſe, y réuſſir même, s'il étoit poſſible, quand les principes du Gouvernement ſont encore vicieux, ce ſeroit attacher les citoyens à leurs vices & à leurs erreurs, & ſous l'apparence d'un grand bien, produire un grand mal.

Pour me faire entendre, Milord, il faut

ſe rappeller que toute ſociété qui n'eſt pas parvenue au plus haut degré de perfection, c'eſt-à-dire, qui n'a pas encore établi la plus parfaite égalité entre les citoyens, ou du moins entre leurs différentes claſſes, éprouve néceſſairement mille agitations qui troublent l'harmonie de ſes parties & doit être tôt ou tard la victime des vices de ſon adminiſtration. Si, dans cette ſituation fâcheuſe, la République n'eſt pas inſtruite de ce qui lui manque; ſi les citoyens ignorent ce qu'ils doivent deſirer, n'en doutez pas, on ſe conduira au haſard, les vices de l'Etat deviendront de jour en jour plus conſidérables, & cauſeront enfin ſa ruine. Rappellez-vous ce que tant de peuples anciens & modernes ont éprouvé dans de pareilles circonſtances. Les citoyens ſe ſont ſervis des vices du Gouvernement pour avancer leur fortune particuliere, & tandis que les Loix perdoient inſenſiblement leur autorité, les Magiſtrats abuſoient de leur pouvoir, & la République eſt devenue la proie du deſpotiſme ou de l'anarchie.

Voulez-vous perſévérer dans votre état de perfection après y être parvenu, ou vous

mettre à portée de vous en approcher chaque jour davantage? Que les Loix de l'éducation établiſſent l'égalité la plus entiere entre les enfans. Accoutumez-les à l'aimer. Quand ils ſeront bien perſuadés que la nature n'a point fait des nobles & de roturiers, des riches & des pauvres; quand ils auront contracté de bonne heure l'habitude de ne s'eſtimer & de ne ſe conſidérer que par leurs qualités perſonnelles, ſoyez ſûr que dans la ſuite, s'ils vivent ſous les Loix de la Démocratie, ils ſeront moins tentés de créer un Ordre de Patriciens & un Ordre de Plébéyens. S'ils vivent ſous un Gouvernement moins ſage, les grands & les riches ne penſant point que tout doit leur appartenir, ſeront moins attachés à leurs diſtractions; & la réforme de la République ſera par conſéquent plus aiſée. Moins le premier Ordre des citoyens ſera avare, orgueilleux & inſolent, plus le peuple ſans haine, & preſque ſans envie & ſans jalouſie, ſera diſpoſé à ſe tenir ſans murmurer dans la place où la fortune l'aura mis. Quand il s'agira de réformer quelque Loi, & de ſe rapprocher encore davantage de l'égalité, ce ne ſera

point tumultuairement & en formant des conjurations, des cabales & des partis. Je voudrois que les grands euſſent appris, dans leur éducation, qu'ils ne peuvent rien perdre à ſe faire aimer, & à rendre conſidérables ceux qui leur ſont inférieurs. Je voudrois que ceux-ci fuſſent convaincus qu'il leur ſuffit d'avoir des vertus & des talens pour être ſûrs de l'eſtime & de la conſidération du public.

CHAPITRE II.

De la néceſſité de reconnoître un Etre ſuprême. Des maux que produit l'Athéiſme. Des Loix qu'on doit lui oppoſer.

JE comprends à merveille votre penſée, dit Milord, je vois que toute votre éducation tend à donner de bonnes mœurs aux citoyens ; & je ſens que ces bonnes mœurs ſont des guides également néceſſaires pour empêcher que la République ne s'égare, ſi elle eſt dans le bon chemin, ou pour l'y amener ſi elle le cherche encore. Je n'en doute pas, des hommes élevés ſuivant vos maximes, feroient ſouvent de ces actions grandes & ſublimes que le Légiſlateur auroit tort de nous preſcrire. Que les Loix ordonnent de faire ce que firent les deux Décius & Horatius Coclès, & je ne ſais ſi on y obéira. Mais formez une ſeconde République Romaine, & bientôt des héros ſe dévoueront pour le ſalut de la Patrie, ou s'oppoſeroient ſeuls à l'effort d'une armée entiere. L'objet que vous vous propoſez dans

votre éducation, c'eſt que chaque citoyen devienne pour lui-même un Magiſtrat plus ſévere que celui que les Loix établiſſent; & je conviens que ſi nous ne ſommes toute notre vie que de grands enfans que le Gouvernement ſoit obligé de tenir, pour ainſi dire, à la liſiere pour nous empêcher de tomber, nous n'aurons qu'une République mal affermie. Mais vous flattez-vous, pourſuivit Milord, que vos Loix faſſent aſſez aimer l'ordre & le bien, pour rendre facile la pratique des vertus les plus pénibles; & que vous verrez naître & ſubſiſter longtems un peuple de héros dans une ſociété où la propriété des biens tend, au contraire, à donner ſans ceſſe de nouvelles forces à l'avarice & à l'ambition?

Sparte, que Lycurgue avoit ſi bien prémunie contre tous les vices, s'eſt corrompue; ainſi votre République ſe corrompra, elle contractera inſenſiblement de nouveaux vices. Combien d'ames n'ont aucun reſſort! Il n'eſt que trop commun de trouver de ces hommes froids & inſenſibles à l'aiguillon de la gloire. C'eſt au milieu de cette multitude innombrable de citoyens ſans caractere que ſe formera la corruption que vous

craignez. Il ſuffit que quelques citoyens, gouvernés par des paſſions impérieuſes, ſoient rébelles à la voix du Légiſlateur, pour qu'ils ruinent les fondemens de votre République. Ils ſe livreront ſourdement à leurs vices, il leur ſera facile de tromper la vigilance des Magiſtrats, & l'impunité les rendant de jour en jour plus entreprenans, ils violeront bientôt l'ordre avec impudence, & obtiendront enfin des Loix qui les favoriſent.

Raſſurez-vous, Milord, répondit notre Philoſophe, & ne craignez point une révolution de la part de ces hommes ſans caractere dont vous avez d'abord parlé. Ils obéiſſent nonchalamment à l'eſprit de la République qui les entraîne; & ſans être vertueux, ils ne ſont pas cependant méchans: ce ne ſont point eux qui préparent ou hâtent la décadence des Gouvernemens. Je conviens, avec vous, qu'il y a des citoyens qu'on ne peut ſans danger perdre un ſeul moment de vue; leurs paſſions les rendent capables de tout, & leur adreſſe leur aſſure l'impunité. Voilà les ennemis des Loix & des Etats. Qu'il y ait donc des cenſeurs infiniment ſupérieurs en ſageſſe, en vigi-

lance, en exactitude à ceux de la République Romaine, & qu'il soit impossible de se soustraire à leurs regards. C'est la religion seule qui peut apprendre aux hommes qu'ils ont à leur côté un juge toujours présent qui les observe, qui lit dans leurs pensées & descend dans les abymes de leur cœur. Platon l'a dit, qu'aucun délit ne soit sans punition, où vous verrez les citoyens se familiariser peu-à-peu avec le mal, & violer enfin ouvertement les Loix les plus sacrées & les plus importantes. Mais comment chaque délit sera-t-il puni ? Comment les citoyens qui connoissent les bornes étroites de la sagesse humaine, seront-ils persuadés que le coupable n'échappe jamais au châtiment, s'ils ignorent qu'ils sont sous la main & sous les yeux d'un Etre suprême qui gouverne le monde, & dont la justice récompense la vertu & punit le vice ? Si cette doctrine ouvre une source nouvelle de plaisir pour l'homme de bien ; si son ame, occupée délicieusement de ses devoirs, les remplit avec zele & en attendant une récompense encore plus délicieuse, jouit en quelque sorte dans cette vie du bonheur de la vie future ; avouez qu'elle inspire une terreur

salutaire aux méchans, les retient ; ou par la voie des remords les rappelle au repentir.

Je vous dirai donc, avec Ciceron, dans son Traité des Loix, que les citoyens soient convaincus que les Dieux sont les maîtres de toutes choses, que leur providence préside à tout, qu'elle est la source de tous nos biens, & qu'ils tiennent un compte exact de toutes nos actions. Voilà la premiere, la plus importante & la plus nécessaire de toutes les Loix ; car s'il n'y a point de Dieu, il n'y a point de morale. Il est impossible d'offrir à l'homme des motifs suffisans pour l'engager d'obéir plutôt à sa raison qu'à ses passions ; & il ne sera juste qu'autant qu'il ne pourra se soustraire à la vigilance des Loix & des Magistrats.

On appelle ordinairement Athées, ces philosophes si communs aujourd'hui, qui nient l'existence d'un Etre suprême ou la Providence, croient que tout est matiere. Ils disent qu'une certaine propriété de cette matiere, qu'ils appellent l'ame du monde, & qu'ils répandent libéralement dans toutes ses parties, fait penser l'homme, rouler la masse des corps célestes sur nos têtes, &

végéter les plantes ſous nos pieds. Par une ſuite de cette admirable doctrine, ils vous ſoutiendront qu'une fatalité aveugle & irréſiſtible gouverne tout. Elle a lié les événemens avec une chaîne que rien ne peut rompre. L'homme ſans liberté n'eſt qu'un inſtrument paſſif, il veut ce que la néceſſité lui fait vouloir, il eſt pouſſé par les objets qui le frappent comme les nuages par les vents. Il ne délibere point quand il croit délibérer; il ne ſe détermine point, il eſt déterminé; & il n'y a, par conſéquent à ſon égard, ni bien ni mal moral, ni juſte ni injuſte: en un mot, tout eſt égal pour lui hors la douleur & le plaiſir qui déchire ou chatouille ſes ſens.

Je ſais que d'autres philoſophes moins entreprenans contre Dieu, reſpectent ſon trône; mais ils ne veulent point qu'il s'abaiſſe juſqu'à laiſſer tomber ſes regards ſur la terre. Nous ne méritons pas, quoique nous ſoyons ſon ouvrage, qu'il daigne s'occuper de nous. C'eſt à nous à nous arranger comme nous pourrons, pour diminuer nos maux; nous n'avons rien à attendre de Dieu, & notre ame eſt condamnée à la mort, lorſque les organes qu'elle fait agir ſont uſés

par le tems ou les maladies. Ces philoſophes doivent être mis, par le Légiſlateur, dans la même claſſe que les matérialiſtes. L'effet de ces différentes opinions eſt le même pour la ſociété, puiſqu'elles coupent également toute rélation entre Dieu & les hommes. Dieu eſt pour l'homme comme n'étant pas, dès que nous ne le regardons point comme notre juge. Qu'importe ce qu'on penſe de la nature de Dieu, de notre ame, de notre liberté, de notre raiſon, de nos paſſions, de nos devoirs, de nos vertus & de nos vices, dès qu'un même ſort attend les gens de bien & les méchans.

J'en demande pardon à tous ces philoſophes, mais il me ſemble qu'ils ſont néceſſairement inconſéquens, s'ils s'opiniâtrent à avoir de la probité dans les occaſions qui ne ſe préſentent que trop ſouvent de faire le mal impunément & même avec avantage. Quoi de grands philoſophes ſeroient aſſez ſots pour agir ſans motifs, & ſe ſacrifier à une vertu imaginée par le vulgaire ignorant? Tranchons le mot, cette philoſophie fait néceſſairement des hypocrites dans le cours ordinaire de la vie, & des ſcélérats s'ils peuvent eſpérer de l'être avec quelque ſuccès.

Tandis qu'il n'y a point d'homme qui n'éprouve en lui-même un combat continuel entre ſa raiſon & ſes paſſions ; tandis que des Gouvernemens groſſiers & des Loix ineptes nous invitent puiſſamment au mal ou le défendent foiblement ; tandis que le vice éleve cent coquins autour de nous, & que la vertu languit ſouvent mépriſée ; tandis que tout ce que nous voyons, tout ce que nous éprouvons, nous apprend que la pratique de nos devoirs exige de la vigilance, du courage, de la fermeté & une conſtance précautionnée pour réſiſter aux amorces du vice ; je croirai bonnement que ces philoſophes prennent la peine de réſiſter à leurs paſſions ? Ils ſe refuſeront à une perfidie, à un menſonge, à une baſſeſſe, à une calomnie qui feroit leur fortune ? Ils ſacrifieront des goûts & des plaiſirs qu'ils croient innocens & même louables, à une chimere de vertu difficile dont ils ſe moquent aſſez librement, quand ils parlent devant des perſonnes qui ſont dignes d'écouter leur doctrine ? Malgré la crédulité que nous reprochent ces grands philoſophes, je les avertis que nous ne croyons pas volontiers à leur probité. Ils ont beau

parler de leur amour pour la vertu en termes magnifiques, on les voit à travers le maſque dont ils tâchent de ſe couvrir, & on les voit tels qu'ils ſont. S'ils prennent même le parti déſeſpéré de faire avec éclat quelque action honnête, on aura encore la malice de penſer qu'ils ne cherchent qu'à jetter un voile ſur cent choſes peu régulieres ou honteuſes qu'ils ſe permettent tous les jours.

Lorſque Cynéas expliquant à Fabricius le ſyſtême d'Epicure, lui dit que cette philoſophie étoit la doctrine la plus accréditée chez les Grecs ; le Romain pria les Dieux que les ennemis de ſa Patrie penſaſſent toujours ainſi pour n'être pas redoutables. Fabricius avoit raiſon de croire que des philoſophes qui anéantiſſent le Légiſlateur & le Magiſtrat ſuprême de l'univers, anéantiſſent en même-tems tous les droits de notre raiſon, & laiſſent une libre carriere à nos paſſions. Dès que l'homme eſt aveuglé au point de ne pas diſtinguer le bien & le mal moral ; dès qu'il eſt privé du ſentiment intérieur de ſa conſcience, où trouvera-t-il un guide ? Quel Légiſlateur, quelles Loix, quel Gouvernement fourniront au citoyen

des motifs pour lui faire aimer conſtamment ſes devoirs ? Puiſqu'on peut tromper les Loix & les Magiſtrats, quel ſera le garant de la probité publique ? Au lieu d'être unis par les liens de la confiance, les citoyens doivent tous ſe défier les uns des autres ; & la ſociété en quelque ſorte diſſoute, n'eſt plus qu'un aſſemblage de brigands.

Je penſe preſque comme vous, dit Milord en interrompant notre Philoſophe, & je ſerois aſſez diſpoſé à croire qu'un Athée conſéquent n'eſt pas en effet un fort honnête homme. Cependant permettez-moi de vous demander pourquoi l'Athéiſme ſeroit plus funeſte pour la ſociété, que ces religions ridicules, qui, en nous faiſant adorer des Dieux fourbes, injuſtes, cruels, capricieux, &c. nous invitent, en quelque ſorte, au vice. J'ajoute que ſi l'Idolâtrie eſt un plus grand mal aux yeux de Dieu, que l'Athéiſme, elle doit auſſi produire de plus grands maux parmi les hommes ; & il me ſemble qu'il eſt aſſez naturel que Dieu penſe comme Plutarque, qui a dit qu'il aimeroit mieux qu'on aſſurât qu'il n'y a jamais eu de Plutarque, que ſi on diſoit qu'il a été un mal honnête homme. Or on ne peut nier

que malgré la religion la plus abſurde & la plus ſcandaleuſe, la Grece & Rome n'aient produit les hommes de la terre les plus vertueux ; pourquoi donc l'Athéiſme ne pourroit-il laiſſer ſubſiſter la vertu dans un pays où il ſeroit établi, avec de certaines précautions ? Pourquoi une République ne pourroit-elle ſubſiſter ſans religion ? Des voyageurs aſſurent qu'ils ont trouvé des peuples qui n'avoient aucune idée de la Divinité. On prétend qu'avec des Loix plus ſéveres, plus exactes & plus vigilantes que les nôtres, on pourroit contraindre des Athées à ſe conduire auſſi réguliérement que s'ils avoient une morale. Vous ſavez qu'un philoſophe moderne a fait des raiſonnemens aſſez forts pour prouver que leur ſociété pourroit être heureuſe & floriſſante.

Milord, dit notre Philoſophe, il faudroit une journée entiere pour répondre à vos queſtions ; mais ſans entreprendre d'expliquer l'eſpece de myſtere qui enveloppe le Paganiſme & ſes Dieux, ce qui nous écarteroit trop de nos Loix ; permettez-moi de vous faire ſimplement remarquer, que ſi les Romains n'avoient retiré aucun avantage du culte religieux qu'ils rendoient à Jupiter,

Vénus, Mercure & autres mal honnêtes Divinités, jamais Fabricius, dont je viens de vous parler, & qui entre nous avoit le ſens commun, n'auroit été aſſez inſenſé pour le préférer à l'Athéiſme de Cynéas. Quelque contraire aux mœurs que fût la religion des anciens, ce vice étoit ſans doute corrigé par une doctrine particuliere qui leur apprenoit que Jupiter puniſſoit ſévérement dans les hommes, les libertés que prenoient les Dieux. Peut-être regardoit-on les contes ridicules du Paganiſme comme des myſteres, des emblêmes, des allégories; peut-être croyoit-on que ce qui étoit mal dans les hommes, étoit bien dans les Dieux dont l'état eſt ſi différent du nôtre: c'eſt ainſi que les petits, parmi nous, approuvent dans les grands, ce qu'ils blâment dans leurs pareils. Quoiqu'il en ſoit, cette religion, malgré ſes folies, étoit ſans doute utile à la ſociété, puiſque les politiques les plus éclairés, s'en ſervoient avec avantage pour affermir la probité des citoyens, & qu'ils ont conſtamment regardé ſa décadence comme le ſigne des malheurs publics. A ces Dieux mépriſables qu'on adoroit & qu'on n'auroit oſé imiter, étoit jointe

l'idée d'un Tartare & des Champs Eliſées; dans l'un on puniſſoit les hommes qui auroient voulu prendre les mêmes licences que les Dieux; & dans les autres on récompenſoit les vertus qui honorent le plus l'humanité. Dès que les vertus & les vices attendoient un ſort différent dans une ſeconde vie, la religion n'étoit-elle pas un plus ſûr garant de la probité que l'Athéiſme? Quelque inſenſée qu'elle ſoit, un ſage Légiſlateur en ſaura tirer parti; mais il ne peut rien eſpérer de l'Athéiſme. On peut avoir de fauſſes regles de la juſtice & de ſes devoirs, & c'eſt un mal; mais ce mal n'eſt-il pas moindre que celui de n'en avoir aucune notion, ou de croire que tout ce qui nous fait plaiſir eſt bien? Laiſſez à la raiſon le tems de s'éclairer & de ſe perfectionner; & la théologie la plus abſurde peut devenir peu-à-peu la religion d'Ariſtide, de Socrate & de Platon.

La penſée de Plutarque eſt très-raiſonnable, & cependant il pourroit ſe faire que l'Athéiſme fût un plus grand mal aux yeux de Dieu, que l'idolâtrie la plus monſtrueuſe. Je ne ſuis point aſſez téméraire pour vouloir pénétrer les jugemens de la ſageſſe

divine ; mais ne pourroit-on pas dire qu'elle voit avec indulgence le culte le plus inſenſé, parce que l'intention de ceux qui l'ont établi & qui le pratiquent eſt ſage ; certainement s'ils avoient pu mieux faire ils l'auroient fait. Sa bonté lui repréſente ſans ceſſe qu'il nous a donné une raiſon ſujette à l'erreur & lente à ſe former. Dieu n'eſt pas Plutarque, il n'eſt pas homme pour être bleſſé de nos injures. Peut-être n'exige-t il pas des temples, des autels, un culte pour lui, mais pour nous. Il n'a pas beſoin de nos ſacrifices, il ſe ſuffit à lui-même ; mais il nous importe, mais nous avons beſoin de lui rendre nos hommages. C'eſt parce qu'il nous a faits pour vivre en ſociété, c'eſt parce qu'il veut être le lien qui nous unit, & ſe rendre le garant de la foi que nous promettons, que ſa cenſure nous eſt néceſſaire & qu'il l'exerce ſur nous. C'eſt parce que l'Athéiſme dégrade l'homme en ôtant à l'univers une Magiſtrature dont il ne peut ſe paſſer ; c'eſt parce que cet Athéiſme perd la ſociété en détruiſant toute confiance & toute ſûreté entre les citoyens, que Dieu le punira. Il doit être plus indulgent pour la doctrine d'un Muphti ou d'un Bracmane

Bracmane que pour celle d'Epicure ou de Spinoſa.

Je crois, ſi l'on veut, que les voyageurs ont trouvé des peuples qui n'avoient aucune idée de Dieu, de la ſpiritualité de notre ame, ni des récompenſes & des châtimens qui nous attendent dans une autre vie ; mais ſi cet Athéiſme peut ſubſiſter parmi des ſauvages qui vivent encore à la maniere des brutes, & que la faim, la miſere & la nudité pourſuivent dans leurs retraites ; qu'en peut-on conclure pour des ſociétés régulieres & qui ſont éclairées par les lumieres de la politique, des ſciences & des arts ? A-t-on jamais vu des hommes avoir des Loix & des Magiſtrats, & ne point avoir de culte religieux ? Si les voyageurs avoient abuſé du privilege de mentir juſqu'au point de publier de pareilles relations, la philoſophie n'auroit pas dû les croire. Remarquez d'ailleurs que des ſauvages peuvent ignorer qu'il y ait un Dieu, mais ils ne nieront point ſon exiſtence. Ils ne prétendront point qu'il n'y a ni bien ni mal moral ; & quelque groſſier que ſoit leur inſtinct, ils mettront une différence entre tromper & dire la vérité, entre ſecourir ſon voiſin prêt à périr & l'aſ-

faſſiner. Il y a un Athéiſme qui ignore qu'il y a un Dieu & des regles de morale, & un Athéiſme qui enſeigne qu'il n'y en a point. L'un ſuppoſe une extrême ignorance, mais l'autre ne peut s'aſſocier qu'avec une extrême dépravation.

Je ne ſais quel Empereur, dont je ſuis fâché d'avoir oublié le nom, vouloit, dit-on, donner une iſle aux philoſophes Platoniciens, pour éprouver s'ils pourroient y fonder une République ſur le plan que leur maître en a tracé; pour moi, ſi j'étois Prince, j'accorderois volontiers une de mes provinces à tous les Athées du monde pour y établir la merveilleuſe République de Bayle. Voulez-vous permettre, Milord, que pour répondre à vos queſtions, je ſuive cette idée biſarre? Ma charte de conceſſion ne tardera pas à être dreſſée, & la voilà publiée; & vous penſez bien que l'Europe va retentir de mes éloges, car nos philoſophes ſont merveilleuſement enclins à la flatterie; & il eſt bien décidé que je ſuis le plus puiſſant génie de l'univers. Bientôt nos Athées, trop vains pour douter du ſuccès de leurs Loix & de leur Gouvernement, s'empreſſeront à venir prendre poſſeſſion de leurs

nouveaux domaines. Voilà d'abord de grands philoſophes, les uns plaiſans, les autres ſérieux, qui ont tout vu, tout examiné, tout généraliſé; ils n'ignorent rien, & trainent après eux mille petits beaux eſprits, qui ſe ſont hâtés de dire quelque impiété triviale pour tâcher de faire du bruit & ſortir de leur obſcurité. A leur ſuite arrive pêle-mêle une foule de femmes galantes plus ou moins philoſophes, ſuivant qu'elles ont eu ou qu'elles ont plus ou moins d'amans. Voici de jeunes libertins qui, pour ne rien craindre, voudroient apprendre à ne rien croire. Vous voyez d'aſſez beaux commencemens, & que la République naiſſante ne manquera, ni de Magiſtrats, ni de ce qu'on appelle ailleurs le peuple ou la populace.

On s'aſſemble donc pour donner une forme au Gouvernement; & comme je ſuis de bonne compoſition, je ſuppoſe que tous ces ſages, qui dans le fond ſe haïſſent & ſe mépriſent, rendront cependant juſtice au plus grand mérite, & conviendront entr'eux de quelque ſubordination. Ils ont lu l'*Eſprit des Loix*, ainſi je ne doute point que leur Gouvernement politique ne ſoit admirable. Ils ont tant dit que l'homme eſt un animal

vicieux & méchant par ſa nature, qu'il faut s'attendre à leur voir prendre les meſures les plus ſages pour épouvanter les coupables, & inviter les citoyens à faire des actions utiles à la ſociété.

Ces philoſophes ſont ſi perſuadés que la philoſophie & la politique conſiſtent à mépriſer la ſuperſtition ; & ils ont ſi ſouvent répété que toute religion n'eſt qu'une vaine & barbare ſuperſtition, qui abrutit notre raiſon ; qu'ils ne manqueront pas de faire un catéchiſme qui porte la lumiere dans l'eſprit de leurs enfans, & les prémuniſſe contre l'erreur qui leur eſt naturelle. Agir autrement, ce ſeroit une inconſéquence, ou une indifférence pour le bien public dont il ſeroit injuſte de les croire capables. Si ce n'eſt pas dans la premiere aſſemblée de la Nation, ce ſera du moins dans la ſeconde, que ſon Sénat lui repréſentera, avec beaucoup d'éloquence, que la République, à peine formée, eſt menacée d'une décadence prochaine, ſi on n'oppoſe pas de bonne heure une carriere inſurmontable aux erreurs qui aſſiegent la raiſon humaine. Nos Loix politiques, dira le Conſul ou le Tribun du peuple, ne nous ſuffiſent pas ; ayons des

penſées dignes de nous ; en éclairant nôtre ſiecle, préparons le bonheur des races futures. Pour faire ce grand ouvrage, il eſt queſtion de nous ménager une poſtérité digne de nous, & qui nous ſurpaſſe même s'il eſt poſſible. Les peuples ſuperſtitieux établiſſent d'abord les Loix de leur religion ; & c'eſt ainſi qu'en trompant l'eſprit des enfans, ils ſont parvenus à faire régner impérieuſement l'ignorance & l'erreur, & à contraindre la philoſophie à n'oſer ſe montrer, ou à ſe rétracter quand elle avoit laiſſé percer quelques-uns de ſes rayons. A leur exemple, & pour le triomphe de la vérité, faiſons ce qu'ils ont fait en faveur de leurs préjugés. Les tems, continuera-t-il, ſont arrivés où la philoſophie peut ſe montrer toute entiere, tous les voiles qui couvrent la nature doivent tomber à la fois. N'ayons aucun de ces ménagemens pernicieux par leſquels nous étions obligés de déguiſer notre doctrine, tandis que nous vivions au milieu d'une multitude aveugle, intolérante & incapable de s'élever juſqu'à nous. N'ayons plus de ſecrets, prodiguons toutes nos richeſſes, montrons que nous ſommes des peres tendres, en épargnant à nos enfans

les fatigues que nous a cauſées la recherche de la vérité : laiſſons-leur un héritage qui ne leur aura rien coûté. On ne peut familiariſer de trop bonne heure les eſprits avec nos principes ; il faut apprendre à nos enfans nos conſéquences, avant qu'ils ſoient en état de les appercevoir par eux-mêmes. C'eſt par cette ſage éducation que les hommes les plus groſſiers comprendront ſans peine nos écrits les plus profonds & les plus ſublimes.

Après avoir entendu un ſi beau diſcours, la diete nationale portera ſans doute une Loi pour ordonner aux peres d'enſeigner à leurs enfans qu'il n'y a point de Dieu, & que les ignorans ont appellé de ce nom effrayant une certaine harmonie, un certain mouvement, un certain rapport, en vertu deſquels toutes les parties de l'univers agiſſent enſemble, ſe ſoutiennent, ſe défendent & ſe détruiſent tour-à-tour pour ſe reproduire ; de maniere que le monde, ouvrage à quelques égards admirable, eſt plein cependant de tant de défauts & d'imperfections, qu'il ne peut avoir été fait par un être infiniment intelligent, infiniment ſage & infiniment puiſſant. Pour prouver cette vérité fondamentale, on étalera avec

ſoin cette longue ſuite de miſeres & de calamités qui pourſuivent le genre humain. La Providence n'eſt donc qu'un mot vuide de ſens que les ſots ont imaginé contre raiſon, pour exprimer une chimere qui n'exiſte pas, c'eſt-à-dire, l'action par laquelle un Etre ſuprême eſt ſuppoſé conſerver & gouverner l'univers. Après cette premiere leçon, il ſera ordonné à tout pere d'ajouter que le monde eſt éternel & ſubſiſte par lui-même ; puiſque la création, qui eſt l'action de tirer une choſe du néant, eſt impoſſible. Mais ſi on aime mieux que l'ordre que nous voyons dans l'univers, ait ſuccédé à un chaos, & ait eu un commencement, il ſera permis de dire que c'eſt l'ouvrage du haſard & le fruit d'une combinaiſon fortuite des élémens.

Après avoir développé d'une maniere ſi claire & ſi ſatisfaiſante ce que c'eſt que l'ame du monde, on paſſera à l'explication de la nôtre. La ſubſtance qui penſe en nous, demandera-t-on à un enfant, eſt-elle diſtinguée par ſa nature de la matiere qui compoſe notre corps ? Et la Loi ordonnera qu'avant de répondre, on l'accoutumera à faire un éclat de rire, ou à laiſſer comme échapper un ſourire dédaigneux : cela revient au

même. Il dira enſuite que la ſpiritualité de l'ame eſt une de ces rêveries agréables qui doivent être réleguées dans le pays des Sylphes & des Gnomes ; que la penſée eſt une propriété de la matiere, quand elle eſt organiſée d'une façon propre à former un homme, un ſinge, un chien, un cheval, &c. & que la matiere, ſuivant qu'elle eſt arrangée pour former des organes plus ou moins ſubtils, plus ou moins déliés, plus ou moins diſpoſés à agir de concert & rapidément les uns ſur les autres, eſt auſſi plus ou moins propre à penſer.

Demanderez-vous à un petit Athée de huit ou dix ans ce que c'eſt que la mort ? Il ſera aſſez bien inſtruit pour vous répondre que c'eſt la ceſſation du mouvement néceſſaire pour entretenir la ſorte d'organiſation qui fait penſer, boire, manger, voir, marcher, entendre, toucher, &c. S'il a même quelque mémoire, & qu'on ait pris un ſoin particulier de ſon éducation, il vous fera quelques plaiſanteries ſur les fables dont on a la folie de nous attriſter en nous parlant d'une autre vie. Il prendra même quelquefois le ton de ſon précepteur, & ne manquera pas de ſe féliciter du bonheur qu'il a

d'avoir tété en naiſſant le lait de la philoſophie, & d'être débarraſſé pour toujours des terreurs paniques qui déſolent les hommes aveuglés par le menſonge & les préjugés, & qui n'oſant jouir ſans crainte & ſans remords des douceurs de la vie, ſe rendent en effet malheureux dans l'eſpérance d'un bonheur chimérique.

A peine ſera-t-il inſtruit qu'il n'y a point de Dieu, & que cette vie n'eſt ſuivie d'aucune récompenſe ni d'aucun châtiment, qu'il ſera tems de lui apprendre que l'homme n'eſt point libre, & qu'il doit ſe défier de ce ſentiment intérieur qui voudroit lui perſuader qu'il eſt le maître de ſes actions. Il faudra dire & redire à cet enfant que toute la ſageſſe humaine conſiſte à éviter la douleur & trouver le plaiſir ; que ces Loix naturelles dont les ſots & les pédans font tant de bruit en voulant relever les droits de la raiſon, ne ſont que cet amour de ſoi-même par lequel chaque individu ſe regarde & doit ſe regarder comme le centre, l'objet & la fin de tout ; que l'empire du monde eſt abandonné à nos paſſions ; & que notre raiſon, deſtinée à les ſervir, parce qu'elle a moins de force qu'elle, doit

leur fournir ſimplement les moyens de ſe ſatisfaire avec plus de facilité.

Vous n'êtes pas au bout, Milord, des ſublimes inſtructions qu'une République d'Athées doit donner à ſes jeunes éleves. Après leur avoir bien gravé dans l'eſprit qu'il n'y a ni juſtice ni injuſtice, ni vertu ni vice; & en attendant qu'ils puiſſent lire par eux-mêmes dans quelques ouvrages admirables la démonſtration de ces vérités, les inſtituteurs ſeront chargés, par la Loi, de ne rien négliger pour les prémunir contre les préjugés de l'ignorance & de la ſuperſtition, & les accoutumer à une logique mâle & vigoureuſe qui ne ſe laiſſe point effrayer par des conſéquences quelquefois un peu révoltantes. Pour eſſayer les forces d'un enfant, on lui propoſera différens petits problêmes à réſoudre. Par exemple, on lui demandera s'il regarde du même œil la perſonne qui lui donne un jouet & ſon camarade envieux qui le briſe par jalouſie, ou qui le dérobe. S'il héſite à répondre, & que ſa reconnoiſſance & ſon indignation lui faſſent en quelque ſorte oublier le grand principe que toutes les actions ſont égales, il eſt eſſentiel de lui faire honte de ſon embarras.

On n'aura pas fait vingt fois à un enfant des queſtions pareilles à celles que vous venez d'entendre, que ſon eſprit aguerri contre je ne ſais quels ſentimens que la nature a placés dans notre cœur, s'accoutumera à cette humanité indulgente qui excuſe tout; & acquerra cette nobleſſe de penſer qui ne s'étonne de rien. A quinze ans un jeune Athée ſera aſſez formé pour n'être point ſurpris que ſes maîtres ne mettent aucune différence entre Caton & Catilina, & les eſtiment également.

Voilà, Milord, la doctrine funeſte dont l'Athéiſme infecte néceſſairement les eſprits; voilà ce que devient la morale, après qu'on a ceſſé de reconnoître l'exiſtence d'un Dieu; & je vous demande à mon tour ſi une République qui pouſſeroit l'abſurdité juſqu'à vouloir faire de bons citoyens en jettant dans toutes les ames des ſémences de ſcélérateſſe, pourroit ſubſiſter. Je vous demande, Milord, ſi ces philoſophes ſublimes qui connoiſſent tout hors les hommes au milieu deſquels ils vivent, pourroient porter leurs Loix & inſtruire leur jeuneſſe, ſans s'appercevoir de leur extravagance. Qui d'entr'eux ſeroit aſſez hardi pour ne pas

trembler en voyant qu'il confie ſes intérêts les plus chers, ſon repos, ſa fortune & ſa vie, à une canaille dont il faut continuellement ſe défier ? Qui d'entr'eux ne ſentiroit pas enfin le beſoin que nous avons d'un Dieu, d'une Providence & de la morale, & que la probité de nos pareils nous eſt néceſſaire pour dormir tranquillement.

Si la vérité, Milord, eſt toujours utile, l'Athéiſme n'eſt donc pas la vérité, car il eſt toujours plus funeſte aux hommes que la guerre, la famine & la peſte. Meſſieurs, prendrois-je la liberté de dire à la diete générale de la République de Bayle; j'admire l'art extrême avec lequel vous entaſſez précautions ſur précautions pour vous engager à être honnêtes gens; mais pourquoi ne remarquez-vous pas qu'avec un peu de vertu vous produiriez, d'une maniere plus ſimple, plus facile & plus ſûre, les effets que vous attendez inutilement de vos Loix ? Les philoſophes ſont amis d'une certaine ſimplicité dans leurs opérations, pourquoi donc votre code eſt-il ſi compliqué ? Pourquoi avez-vous tant de Loix ? J'ai peur que quelque eſprit malin ne diſe que vous vous défiez de votre philoſophie & de vos citoyens.

Voulant faire ce qu'on appelle vulgairement des Magiſtrats integres, vigilans, courageux & juſtes, il me ſemble que vous devriez donner quelque valeur à la vertu. Pourquoi donc élevez-vous vos enfans dans une doctrine qui leur apprend que les hommes ſont ce qu'il plaît à un deſtin aveugle, & non pas ce qu'ils deſirent d'être; & que l'intégrité, la vigilance, le courage & la juſtice, vains noms, ne valent pas mieux dans le fond que la fraude, la négligence, la poltronnerie & l'injuſtice ? ſi la vertu n'eſt qu'un préjugé inutile, tâchez de vous en paſſer; ſi elle eſt un bien réel, ayez le bon ſens d'y préparer le cœur de vos enfans. Vous aurez beau faire, je craindrai toujours que vos Loix ne ſoient jamais aſſez ſéveres pour contenir des hommes aguerris à la magnanimité de vos principes. Si n'oubliant pas votre doctrine ſur la méchanceté du cœur humain, vous prenez le parti de doubler le nombre de vos Magiſtrats, je prendrai la liberté de vous repréſenter que cette reſſource n'aura aucun ſuccès; & que deux Magiſtrats choiſis parmi des citoyens malhonnêtes gens, ne ſont pas plus utiles à la ſociété qu'un ſeul.

En effet, Milord, il ne faut pas penſer que les citoyens de la République de Bayle imitaſſent dans leur conduite, ces Athées qui ſont aujourd'hui diſperſés dans toute l'Europe. Si ceux-ci ne ſont pas les plus méchans des hommes ; s'ils dérogent quelquefois aux principes de leur philoſophie ; ſi des mouvemens involontaires de probité préviennent leurs réflexions quand il faut agir, ils le doivent à l'éducation humaine qu'ils ont reçue. Quand ils ont commencé à philoſopher, ils avoient déjà dans le cœur des principes aſſez profondément gravés pour ne pouvoir être entiérement effacés ; ils avoient déjà contracté des habitudes ; & leur caractere qui étoit formé, a pu s'altérer, mais n'a pas entiérement été changé par leurs ſpéculations. Aujourd'hui que nos Athées vivent avec des hommes moins habiles qu'eux, & aſſez ſimples pour croire au vice & à la vertu ; ils ſont invités, par leur propre intérêt, par la crainte du mépris & de la haine publique, à ſe refuſer aux conſéquences pratiques de leur philoſophie ; ils contrefont les honnêtes gens par condeſcendance pour nous, & parce qu'ils font encore quelque cas de l'opinion publique. Mais toutes ces barrieres ne ſeront elles pas levées dans une République d'Athées ?

Meſſieurs, dirois-je encore, vous vous vantez de connoître tous les myſteres & tous les ſecrets de ce que vous appellez la grande ame de l'univers ; mais pour former une ſociété, n'auriez-vous pas dû prudemment commencer par étudier le cœur humain ? Pouvez-vous ignorer que les vertus & les vices qui font fleurir ou qui perdent les Etats, ne ſont rares ou communs qu'autant que le Légiſlateur prend un ſoin particulier de cultiver les bonnes mœurs ? Pourquoi ne ſavez-vous pas que ces Loix perdent beaucoup de leur pouvoir, ſi l'éducation ne nous fait contracter des habitudes louables, avant même que notre raiſon ſoit en état de juger de tout le mal que les vices font aux hommes ? Nous avons beſoin d'apprendre à voir une conſcience & des remords avant même que de connoître le prix de la vertu. Pour votre honneur ne ſoyez plus en contradiction avec vous-mêmes ; ne dites plus que des politiques adroits ont imaginé un Dieu, une Providence, l'immortalité de l'ame, des peines & des

récompenſes dans une ſeconde vie, pour gouverner plus aiſément les hommes dans celle-ci; ou convenant de l'utilité de cette doctrine, ne ſoyez point aſſez mal-habiles pour n'en vouloir tirer aucun ſecours. Vous avez, ſans doute, trouvé quelquefois en vous-mêmes des ſentimens de juſtice, d'humanité & de bienfaiſance; ſi la nature nous les a donnés pour notre avantage commun, pourquoi travaillez-vous, je vous prie, à les étouffer? S'ils ſont l'ouvrage de l'art & de l'éducation, pourquoi voulez-vous que votre éducation nous rende méchans, tandis qu'il ſeroit aiſé de nous rendre meilleurs? Je vous le demande, votre haute prudence n'a-t-elle point là-deſſus quelque reproche à ſe faire? Le ſentiment de la honte que nous éprouvons quand nous ſommes blâmés, eſt un des préſens les plus précieux que la nature ait pu nous faire. De grace, Meſſieurs, pourquoi n'en profitez-vous pas pour nous détourner des actions qui ſont nuiſibles à la ſociété? Si les peines que vous infligerez aux coupables, ne touchent que le corps; ſi elles ne frappent pas l'ame en la couvrant de confuſion, à votre place je n'eſpérerois pas que les ſupplices les plus

durs fuſſent capables d'intimider & d'arrêter vos intrépides citoyens; ils ſeront bien forts contre les Loix, quand ils ſeront parvenus à braver la honte. Dès qu'on eſt ſans morale, il ne faut pas un courage bien extraordinaire pour s'accoutumer à regarder la roue & des tortures encore plus cruelles, comme une violente attaque de goutte ou de colique. Vous aurez le chagrin de voir mille coquins aſſez robuſtes & aſſez philoſophes pour ſe perſuader que ce n'eſt pas un ſi grand malheur de périr ſous la main d'un bourreau. Ils s'enhardiront au crime, en ſe diſant que ſi leur fin eſt douloureuſe, elle eſt courte. Peut-être parviendront-ils à ſe féliciter de n'être pas expoſés à végéter miſérablement dans une triſte vieilleſſe, pour mourir dans un lit, tourmentés par des douleurs aigues, ou par une défaillance encore plus inſupportable. Si les ſupplices ſont inutiles pour détourner du mal, ſoyez ſûr que vos citoyens ſe moqueront des récompenſes que vous leur préſenterez pour les inviter au bien; ils ſe croiroient vos dupes en tâchant de les mériter. En effet, les récompenſes ne ſont rien, quand elles ne ſont pas diſtribuées par des hommes

capables d'apprécier nos actions. Quelle vertu peut-on eſtimer, quand par ſes principes on ne peut mépriſer aucun vice?

Je vous prie de remarquer, Milord, que quand à force de gibets & de roues, la République de Bayle parviendroit à empêcher les grands crimes; jamais elle ne pourroit faire naître cette honnêteté de mœurs qui rend les hommes délicats & ſcrupuleux, je ne dis pas dans leur conduite publique, mais dans leurs penſées & dans l'examen ſecret qu'ils font d'eux-mêmes. Dieu nous préſerve que des Athées retrouvent jamais l'anneau de Gigès. Comment arrêtera-t-on le cours de ces coquineries ſourdes ſur leſquelles les Loix n'ont, pour ainſi dire, aucune priſe? Comment parviendra-t-on à punir ces fauſſetés, ces trahiſons, ces calomnies méditées dans l'obſcurité, publiées avec art, & dont Dieu ſeul peut découvrir la ſource & l'artifice? Qu'un méchant homme qui ne craint ni Dieu ni ſa conſcience eſt à ſon aiſe au milieu de ſes vices! Il nous brave en affectant une fauſſe ſimplicité. Il ſe jouera impunément de la vigilance des Magiſtrats; toujours ſoupçonné, on n'aura que de demi-preuves de ſes crimes.

Vous ordonnerez, ſi vous le voulez, des châtimens contre ces injuſtices, ces fraudes, ces haines, ces vengeances, ces eſcamotteries, ces intrigues auxquelles les Légiſlateurs n'ont infligé juſqu'à préſent aucune peine. Mais je vous avertis qu'on éludera aiſément la force de vos Loix. Croyez-vous qu'il appartienne à tous les Etats d'établir la cenſure de la République Romaine? Des Magiſtrats qui notent & tachent un citoyen ſans forme de procès, ſont l'abus le plus criant & le plus abſurde, ſi les mœurs ne ſont pas ſouverainement reſpectées. Quoi, on trouveroit parmi nos Athées des hommes dignes d'être des Cenſeurs & des Catons! Quoi, ils ſe flatteroient d'établir au milieu d'eux une Magiſtrature que les Romains ne purent conſerver quand leurs mœurs furent corrompues! Non, Milord, ſi ces Magiſtrats avoient d'abord quelque autorité, ils ne s'en ſerviroient que pour établir une inquiſition funeſte, ſervir leurs paſſions & établir leur tyrannie. Ils trouveront le ſecret d'être méchans impunément, en l'étant d'abord avec une ſorte de retenue & de prudence; & bientôt ils ſe ſerviront de leur crédit & des Loix mêmes pour faire des

injuſtices qui hâteront la ruine de l'Etat.

Il eſt aſſez heureux qu'en faiſant tous leurs efforts pour nous prouver que l'Athéiſme peut faire fleurir une République, les ennemis de Dieu nous fourniſſent la preuve peut-être la plus complette de ſon exiſtence. Son nom ſans doute eſt écrit ſur toutes les parties de l'univers, la grandeur & la beauté de l'ouvrage publient, je l'avoue, d'une maniere bien éloquente, la puiſſance & la ſageſſe de l'ouvrier; mais nous ayant faits de façon que nous pouvons nous paſſer de lui, ne ſe montre-t-il pas encore plus clairement à nos yeux? Ce témoin, ce juge de toutes nos actions & de toutes nos penſées qui eſt indiſpenſablement néceſſaire à notre bonheur; c'eſt-là la preuve la plus convaincante qu'il y a un Dieu. Elle eſt à la fois écrite & dans notre eſprit & dans notre cœur. Dieu ne permet pas que nous le méconnoiſſions ou que nous l'oublions, en n'ayant pas permis à la prudence humaine de pouvoir ſe ſuffire à elle-même. Par-tout la ſageſſe des hommes trouve des bornes, & au-delà de ces bornes, elle ne voit qu'un abyme ſans fond, ſi elle ne trouve pas Dieu & la foi des ſermens. Sans

lui nous flotterions dans une incertitude éternelle; ſans lui nous verrions ſans ceſſe s'écrouler l'édifice mal aſſuré de la ſociété. Ma foibleſſe, ma force, mes beſoins, mon bonheur, mes calamités, mes craintes, mes incertitudes, mes eſpérances, tous les ſentimens que j'éprouve, ſont autant de voix qui m'appellent à cet Etre ſuprême. Je ſens qu'il eſt le premier lien qui unit les hommes; ſans lui plus de confiance les uns pour les autres, & nous ne pouvons trouver aucun repos dans le monde. Il doit être le premier garant du pacte que nous avons fait en entrant en ſociété; ce n'eſt que ſur la foi de cette garantie, que je compte ſur la foi de mes concitoyens. Si la juſtice humaine m'opprime, il me reſte un conſolateur; & mon innocence me rendra encore heureux au milieu des malheurs, ſi je puis appeller de la méchanceté ou de la ſottiſe des hommes au tribunal de la ſageſſe divine.

Qu'elle exiſte cette République d'Athées! & ſi ſes citoyens, laſſés les uns des autres, ne ſe fuyent pas en ſe diſperſant dans les pays voiſins, ou ne ſe déchirent bientôt par leurs propres mains, j'oſe vous prédire, Milord, qu'avant qu'il s'y éleve une qua-

trieme génération, elle ſera déſabuſée de ſes erreurs. Fiez-vous-en au deſir que nous avons d'être heureux ; il ne peut s'accommoder d'une philoſophie qui, en ne produiſant que des maux toujours renaiſſans, ne donne même aucune conſolation paſſagere. Je ſais juſqu'où l'on peut aller par engagement de ſyſtême, mais la vanité & l'entêtement ont leurs bornes. Quelques Athées répandus çà & là dans les grandes villes de l'Europe, peuvent, ſans effort, reſter attachés à leur doctrine. Leur vanité eſt ſatisfaite, ils croient ſe faire remarquer par la hardieſſe de leurs ſentimens ; ils croient que les ſots les regardent comme de grands génies, & vivant d'ailleurs dans des Etats religieux, leur doctrine leur paroît commode, & ils ne ſont point inquiétés par les alarmes que leur inſpireroient des citoyens ſans morale. Mais dans la République de Bayle, il n'y aura, au contraire, aucun mérite à être Athée, & chacun craindra ſon concitoyen comme un méchant homme : on ſe laſſera donc de cette ſituation. Après avoir tant publié que la ſuperſtition eſt la cauſe de tous les maux, on ouvrira malgré ſoi les yeux, on verra ſon erreur, on regrettera

les préjugés des peuples voiſins, & on commencera à voir, avec moins de mépris, une doctrine favorable à l'ordre de la ſociété, propre à unir les hommes par quelques vertus, & qui peut ſeule les conſoler dans les adverſités auxquelles leur condition les expoſe. D'abord on donnera des principes moins tranchans à la jeuneſſe. De l'Athéiſme on paſſera au Déiſme. Quelque enthouſiaſte répandra de ces fables qui flattent le goût naturel que nous avons pour le merveilleux, & les Magiſtrats enfin, ſoit pour s'acquitter plus aiſément de leurs devoirs, ſoit pour ſe rendre plus puiſſans à la faveur de la crédulité du peuple, favoriſeront les progrès de la religion ; & la République aura des dogmes, des prêtres & des cérémonies religieuſes.

Je ſuis ravi de votre prédiction, dit Milord en interrompant notre Philoſophe, & je la crois d'autant plus ſûre, que l'Athéiſme, quoique prêché avec une extrême liberté par des hommes qui avoient beaucoup d'eſprit, n'a jamais pu s'étendre au-delà de certaines bornes, & devenir la doctrine générale d'aucune Nation. Malgré notre orgueil, nous ſentons notre néant en admirant

la grandeur & la beauté de l'univers; & notre foibleſſe nous porte naturellement à chercher dans les cieux le maître de la terre. Plutôt que de ne rien adorer nous éleverons des autels à un Jupiter, à une Vénus, à un Apollon, aux légumes de nos jardins, aux volailles de nos baſſes-cours. Mais enfin puiſque l'Athéiſme, ſi peu analogue à notre eſprit & à notre cœur, ne ſera jamais la doctrine que d'un petit nombre d'hommes; puiſque les Athées n'ont aucun intérêt d'étendre leur doctrine, je ſerois aſſez porté à croire qu'ils ne méritent pas que le Légiſlateur les traite avec une extrême ſévérité.

Oui, répondit notre Philoſophe, auſſi ne demandai-je pas qu'on allume des buchers. Dieu n'a pas beſoin de nous pour ſe venger, il ſaura punir l'impiété comme elle le mérite. Ainſi le Légiſlateur doit ſe borner à infliger les châtimens néceſſaires pour intimider l'Athéiſme & l'empêcher de corrompre la ſociété. Mais ne croyez pas Milord, que malgré l'obſcurité à laquelle cette funeſte philoſophie eſt condamnée, elle puiſſe ſe montrer ſans danger. Voyez la Grece où tant de philoſophes parlerent de la Divinité avec

avec la plus grande licence; ils ne parvinrent pas à faire fermer les temples & briſer les autels; mais en diminuant juſques dans le peuple même la crainte des Dieux & le reſpect dû à des choſes qu'il avoit regardé comme ſacrées; la religion qui avoit régné ſur le cœur, ne frappa plus les yeux que par un vain ſpectacle de cérémonies. Une carriere plus libre fut ouverte aux paſſions; en ceſſant de redouter les Dieux, on apprit à tromper les hommes; la foi des ſermens fut ſans force; on viola les Loix, quand on eſpéra de pouvoir les violer impunément; & les Républiques familiariſées peu-à-peu avec tous les vices, tomberent enfin dans cette corruption extrême qui cauſa leur ruine.

L'Athéiſme, il eſt vrai, n'infecte ordinairement que les citoyens les plus conſidérables de la République; mais ce ſont eux qui décident de ſon ſort; & leur conduite irréguliere, en mettant à la mode une certaine indifférence pour la religion, corrompt les citoyens mêmes qui ne penſent pas comme eux. Les hommes dont le cœur eſt le plus religieux, ne le ſont alors qu'avec molleſſe, & ſi je puis parler ainſi, ils aſſo-

cient à leur religion les vices accrédités par l'Athéiſme. Il me ſemble qu'on peut diſtinguer dans les pauvres, les vices qu'ils tiennent du luxe des riches, de ceux qu'ils doivent à leur pauvreté; & peut-être pourroit-on diſtinguer également dans les perſonnes religieuſes les fautes qu'elles commettent par foibleſſe, & celles qu'elles font, parce qu'elles vivent dans un tems où la religion eſt peu reſpectée.

Platon ordonne dans ſon Traité des Loix, que ſi on entend parler des Dieux d'une maniere impie, on en prenne la défenſe; & rien n'eſt plus ſage. Il exige même qu'on en inſtruiſe les Magiſtrats, pour qu'ils y remédient. Mais j'avoue que je ne puis approuver cette Loi; j'ai une averſion ſecrette contre la délation, elle eſt baſſe, elle eſt odieuſe, elle avilit les hommes, elle les rend ſuſpects les uns aux autres; & ſous aucun prétexte le Légiſlateur ne doit l'ordonner. Un mot échappé contre la religion, & qui ne ſuppoſe pas un deſſein clair & formel d'attaquer la Divinité & les principes de la morale, n'eſt jamais excuſable; mais il ſeroit injuſte & cruel de punir comme un crime, ce qui peut n'être qu'une étourderie, ou le premier

mouvement d'un eſprit qui eſt vivement frappé d'une difficulté qu'il ne peut réſoudre. Pour cet inſenſé qui dogmatiſe & travaille, ſoit en public, ſoit en ſecret, à ſe faire des complices ou des diſciples, Platon le condamne à cinq ans de priſon. Séparé pendant tout ce tems du commerce des citoyens, il ne doit voir que les Magiſtrats chargés de l'éclairer & de le faire rentrer en lui-même. Si après cette correction il n'eſt pas corrigé, & continue à publier ſa doctrine, le Légiſlateur n'a plus d'indulgence, Platon le condamne impitoyablement à mort, & ordonne que ſon cadavre, porté hors des terres de la République, ſoit jetté à la voirie. Cette ſévérité me paroît outrée. Et malgré mon reſpect pour le diſciple de Socrate, je croirois ſa Loi plus ſage, ſi elle ſe contentoit d'enfermer un coupable incorrigible dans une priſon perpétuelle.

CHAPITRE III.

De la néceſſité d'un culte public. Que le Légiſlateur doit le faire reſpecter, & empêcher que la Religion ne dégénere en fanatiſme & en ſuperſtition.

EN m'apprenant qu'il y a un Dieu, qu'il eſt mon juge & le diſpenſateur de tous les biens dont je jouis ; ma raiſon m'apprend, continua notre Philoſophe, que je dois le reſpecter, l'aimer, le craindre & lui offrir le tribut de ma reconnoiſſance ; & c'eſt de ces ſentimens réunis qu'eſt né chez tous les peuples le culte religieux qu'ils rendent à la Divinité. Dans leur bonheur ou dans leur malheur, ils ſe ſont raſſemblés comme par inſtinct pour honorer Dieu par leur joie, ou pour implorer ſon ſecours par des prieres & des ſacrifices. Dire que ce culte doit être abandonné au zele & à l'imagination des citoyens, & qu'il eſt inutile d'élever des temples & des autels, d'inſtituer des cérémonies, & d'avoir des prêtres pour y préſider ; c'eſt une opinion auſſi ridicule que

dangereuſe. Il ſuffit que les hommes aient un devoir à remplir, pour que le Légiſlateur ſoit obligé de le ſoumettre à des regles certaines. Je me croirois digne d'un châtiment ſévere, ſi j'oſois décrier un culte utile à mes concitoyens, ou ſi j'entreprenois de le détruire, je mériterois.....

Je vous entends, dit Milord en interrompant notre Philoſophe avec vivacité, mais ne penſez pas qu'après vous avoir abandonné ſans regret les Athées, pour en faire tout ce que vous voudrez, je vous permette de condamner les Déiſtes à la priſon. Quel eſt, je vous prie, leur crime ? Des philoſophes, qui reconnoiſſent dans l'Etre ſuprême les mêmes attributs que vous, qui croient que la Providence gouverne l'univers, & que des récompenſes ou des châtimens nous ſont deſtinés dans une ſeconde vie, qui ordonnent en un mot d'obéir à Dieu en obéiſſant fidélement à la raiſon qu'il nous a donnée pour nous ſervir de guide ; quelles alarmes de pareils philoſophes peuvent-ils donner à la République ? Quelque grand que ſoit Dieu, j'ai l'orgueil de croire, pardonnez-moi ces expreſſions, que l'hommage de reſpect, d'amour & de

reconnoiſſance que lui rendent des êtres raiſonnables dans le fond de leur cœur, peut ne lui être pas déſagréable. Mais pourrois-je penſer qu'il attend de nous ces vaines cérémonies qui ne ſont propres qu'à étouffer le véritable eſprit de la religion, & qui ſont inutiles à la ſociété.

Je conviens avec vous, répartit notre Philoſophe, qu'une religion toute métaphyſique, en dégageant notre ame de nos ſens pour l'élever juſqu'à Dieu, paroîtroit plus ſublime, & me répondroit de la probité du citoyen qui la pratiqueroit. Mais permettez-moi de vous demander ſi elle ſera plus conforme à la nature des hommes. Nous ne ſommes pas des Anges. Si notre ame exerce un grand pouvoir ſur notre corps, il eſt également certain que notre corps exerce à ſon tour un grand pouvoir ſur notre ame; & c'eſt parce que leur action eſt réciproque, que je veux une religion qui, en nous élevant à des idées ſpirituelles, tienne cependant à un culte & à des cérémonies corporelles qui uniſſent les citoyens entr'eux par des actions ſenſibles, & les diſpoſent à n'avoir qu'un même eſprit, & à remplir leurs devoirs mutuels. Vous attendez, Milord,

de grandes choſes de la religion rafinée des Déiſtes, elle produira peut-être quelques ſages; mais ce que je ſais à n'en pouvoir douter, c'eſt que ſi vous négligez de rappeller la multitude par un culte public, périodique & uniforme à la penſée d'un Dieu juſte, bienfaiſant, qui gouverne le monde, & lit dans le fond de notre cœur; vous verrez en quelque ſorte tout ſentiment de religion s'anéantir peu-à-peu, ou ſe défigurer de la maniere la plus étrange.

Quand les ſociétés, en ſe formant, auroient ſuivi avec la plus grande exactitude, les intentions de la nature; quand elles auroient continué à ſe conformer à l'ordre dont je vous ai d'abord parlé, je doute qu'elles n'euſſent pas eu beſoin d'un culte public & régulier pour perpétuer leur bonheur. Mais nous, Milord, nous, accablés ſous le poids des affaires que nous avons eu la ſottiſe de nous faire; nous, enyvrés de nos plaiſirs & de nos voluptés; nous, gouvernés ou plutôt tyranniſés par des paſſions auſſi injuſtes & auſſi violentes que notre avarice & notre ambition; tandis que la terre eſt couverte d'une multitude innombrable d'hommes condamnés à gagner à la

ſueur de leur front le pain qui les nourrit; ſommes-nous faits pour porter métaphyſiquement nos regards vers le ciel? Pouvons-nous nous paſſer d'une religion qui, à des heures marquées & à des jours ſolemnels, nous rappelle dans des temples pour rafraîchir dans notre mémoire la crainte de Dieu & l'amour de nos devoirs? Il ne faut point ſe faire illuſion, voyons les hommes tels qu'ils ſont. Tandis que le culte public & les exercices journaliers de la religion ont ſi peu de pouvoir ſur notre ame toujours diſtraite, comment peut-on eſpérer que votre Déiſme ſera un frein capable d'arrêter les citoyens d'une République où tous les vices ſont encouragés? Il en eſt de la religion comme des Loix civiles. Croyez-vous qu'il ſuffiſe de les publier pour qu'on y obéiſſe? N'avons-nous pas beſoin que des Tribunaux nous avertiſſent continuellement qu'elles ſont en vigueur? Et comme les Loix ſeroient inutiles ſans les Magiſtrats, la religion, loin de conſerver ſon pouvoir, deviendroit une ſource de diſcorde, de haine & d'erreur, ſans un culte autoriſé, & ſans des Prêtres qui en regleroient l'ordre & les cérémonies.

C'eſt d'après ces conſidérations que ſi je conviens avec vous que la religion doit élever notre ame à des penſées ſublimes & ſpirituelles, il faut que vous conveniez avec moi que pour être utile aux hommes, elle doit être accompagnée d'un culte ſenſible & public. Si vous n'admettez qu'une de ces deux vérités, vous tomberez, je crois, dans l'erreur; & c'eſt en les regardant toutes deux comme la regle des Loix qui intéreſſent la religion, que le Légiſlateur ne s'égarera jamais.

Voulez-vous vous en rapporter à un grand homme qui a gouverné ſa Patrie dans les tems les plus difficiles qu'on ne peut certainement pas accuſer de ſuperſtition, & qui a étudié en philoſophe les réglemens les plus propres à faire fleurir une République? Je penſe, dit-il, qu'il doit y avoir des temples dans les villes, & je ne puis adopter l'opinion des Mages de Perſe qui perſuaderent à Xercès de brûler les temples des Grecs, parce qu'ils renfermoient entre des murailles les Dieux à qui tout doit être ouvert, & dont l'univers entier eſt le temple & la demeure. Les Grecs & nos peres, ajoute Ciceron, ont penſé plus ſenſément.

Pour affermir la piété que nous devons aux Dieux, ils ont voulu en quelque ſorte les faire habiter parmi nous ; & cette doctrine eſt avantageuſe à la ſociété, puiſque, ſelon la remarque de Pythagore, la piété & la religion ne ſont jamais tant d'impreſſion ſur l'eſprit, que lorſque nous ſommes occupés du culte des Dieux. C'eſt pour cela que Talès, le plus célèbre des ſt Sages de la Grece, a dit que nous devons être perſuadés que tout eſt plein de Dieux ; car ne les perdant point de vue, nous tâcherons de nous rendre plus dignes de leur protection.

Si je ne puis m'empêcher d'approuver le ſentiment de tous ces Sages, ne dois-je pas croire que c'eſt ſe rendre coupable que de détruire ou d'ébranler ſeulement dans les citoyens les motifs qui les portent à reſpecter le culte religieux qu'ils rendent à la Divinité ? Pourquoi fait-on conſiſter aujourd'hui toute la philoſophie à mépriſer & haïr toutes les religions ? Pourquoi déclame-t-on continuellement contre les cérémonies & les rites dont les hommes ſont convenus pour marquer leur reſpect & leur reconnoiſſance à l'Etre ſuprême ? Il entre, ſans doute,

beaucoup d'ignorance dans cette conduite ; car la plupart de nos philoſophes ne ſont gueres que des eſpeces de beaux eſprits qui ne ſe donnent point la peine de lier enſemble quelques idées. Ils ne prévoient pas que le mépris des cérémonies doit conduire à l'oubli de Dieu. Plus ils ſe plaignent amérement des préjugés religieux qui gouvernent le monde ; plus ils devroient penſer que les hommes, naturellement portés à la ſuperſtition, ont beſoin qu'un culte fixe & certain les préſerve de toutes les folies où leur imagination, leur ignorance, leur crainte, leur eſpérance & leur fanatiſme les porteroient, puiſque la doctrine de ces prétendus philoſophes produit un grand mal, Platon avoit raiſon de les proſcrire ; & quand vous leur accorderiez, Milord, votre protection, je ne pourrois, en votre faveur, me diſpenſer de les ſéparer pour quelque tems de la ſociété.

Tout hommage, diſent ſouvent les Déiſtes, eſt reçu, parce Dieu qui nous juge ſur nos intentions, n'exige pas que nous lui rendions un hommage digne de lui, mais tel que nous ſommes capables de le rendre. Par quelle raiſon s'acharnent-ils donc à décrier

une religion qu'ils ne croient pas désagréable à Dieu & qui est utile à leurs concitoyens? S'ils ne peuvent dire le bien qu'ils se proposent, & si leur témérité est propre à porter le relâchement dans les mœurs & le trouble dans la société; les Loix ne font-elles pas en droit de les réprimer?

Je vous l'avoue, Milord, n'est-ce pas une des plus grandes calamités de l'Europe, que cette licence avec laquelle on attaque ouvertement la religion qu'on y professe? Je ne suis point Théologien, mais quand cette religion seroit aussi fausse que toutes les autres, n'est-il pas vrai que dans la situation actuelle des choses, c'est presque la seule regle de morale qu'aient la plupart des hommes, & que si elle leur manque, ils ne connoîtront plus aucun frein? Que signifient donc toutes ces rapsodies impertinentes qu'on nous débite comme autant de leçons & de préceptes de philosophie? Puisque nous n'avons point de Déiste qui ne se compare modestement à Socrate, je voudrois au moins que tous ces petits Messieurs songeassent à l'imiter. Ce sage, qui parloit de l'Etre suprême avec toute la dignité & la grandeur où peut atteindre

l'esprit humain, vivoit au milieu des superstitions les plus grossieres. Le voyoit-on insulter à la religion publique? Invitoit-il les Athéniens à fermer leur temples & à briser leurs autels? Pensez-vous que ce fut par son conseil qu'Alcibiade mutila les statues de Mercure. Je crois bien qu'en raisonnant avec Platon ou quelqu'autre philosophe, il ne rejettoit pas une plaisanterie qui se présentoit à lui, mais pour corriger le peuple de ses erreurs, il ne prit jamais le parti insensé de se déclarer l'ennemi de Jupiter ou de Minerve. Il ne déclamoit pas contre les Dieux d'Athenes, il se contentoit de montrer la vérité, en parlant de la sagesse & de tous les autres attributs de l'Etre suprême. Avant que d'abandonner le culte de Saturne, de Jupiter, d'Apollon, &c. & de renoncer à toutes ces fables que l'imagination des poëtes avoit créées; il vouloit que les Grecs commençassent à connoître & respecter le Dieu que l'univers doit adorer. Pour tout dire en un mot, il aimoit, il chérissoit dans ses concitoyens le sentiment de piété qui les attachoit à leurs pratiques superstitieuses, & il espéroit d'en profiter pour leur faire embrasser, sans scandale,

ſans trouble, ſans danger pour les mœurs, une religion plus raiſonnable.

Quoiqu'il en ſoit, tout Déiſte qui veut détruire les rites d'une religion pour ramener les hommes à un culte intérieur & purement ſpirituel, doit être contenu comme un viſionnaire & un illuminé dont la doctrine ne convient pas à la ſociété. Je vous laiſſe le ſoin de porter la Loi que vous croirez la plus propre à le guérir; mais ſongez qu'il vaut mieux lui faire prendre de l'ellébore que de la ciguë. La Loi doit infliger une peine à l'impie qui inſulte publiquement la religion par des actions ſacrileges, & au Déiſte qui l'outrage & l'avilit par ſes diſcours. Je crois que nous ſerons bientôt d'accord ſur la nature de ce châtiment; car vous ſavez que je n'aime pas les Légiſlateurs barbares, & une retraite de quelques mois dans une priſon peut ſuffire.

Nos penſées ou nos ſentimens ſecrets ne doivent pas être ſoumis aux Loix humaines; ſi vous ne voulez pas établir la tyrannie la plus révoltante. Que les hommes jugent les actions, Dieu ſeul juge les penſées. Mais ſi ce qu'on appelle philoſophie éclate publiquement & profane avec mépris le culte rendu

à la Divinité, vous devez être d'autant plus indulgent que le public ſcandaliſé & révolté montrera plus de zele à venger la religion. S'il eſt tiede dans un pareil événement, s'il en plaiſante, connoiſſez tout le danger dont vous êtes menacé, mais n'irritez pas le mal par une ſévérité déplacée. Si vos Loix ſont trop ſéveres, vous inſpirerez de la pitié pour le coupable & de l'indignation contre les Magiſtrats & les miniſtres de la religion. D'abord on ne vous obéira qu'à regret, & bientôt l'impunité augmentera le déſordre que vous vouliez empêcher. Prevenez l'impiété pour n'être pas dans le cas de la punir. Cherchez alors par quels moyens vous pouvez rendre à la religion ſon ancienne dignité. Soyez plus attentif à la conſervation des mœurs. Veillez avec plus de ſoin à ce que les Athées & les Déiſtes n'oſent publier leur doctrine; & forcez ſur-tout les miniſtres de la religion, non pas à avoir un zele amer & indiſcret qui les feroit haïr, mais à prendre une conduite qui les fera reſpecter.

Quand un Déiſte ſera enfermé pour avoir violé la Loi du ſilence qui lui eſt impoſée, qu'on n'oublie rien pour l'inſtruire & lui

faire connoître ſa faute. Les Magiſtrats doivent prendre la liberté de lui repréſenter qu'il a été très-imprudent, & que ſon imprudence eſt très-funeſte à la ſociété. Si c'eſt pour faire du bruit & attirer ſur lui l'attention du public, qu'il a répandu des opinions hardies; on lui fera voir le néant de la gloire & de la miſérable célébrité qu'il ſe propoſoit. S'il prétend que l'amour de la vérité le tranſporte, & que ſa grande ame ne peut s'empêcher de montrer l'erreur quand il l'apperçoit; vous le féliciterez d'être le martyr de la philoſophie. S'il feint quelque ſcrupule de pratiquer une religion qu'il ne croit pas vraie; faites lui ſentir la différence qu'il y a entre un hypocrite qui ſe pare baſſement d'un zele menteur, & la ſageſſe d'un homme qui ſe contente de reſpecter une religion dont ſes concitoyens ne peuvent ſe paſſer. Que le coupable ne recouvre ſa liberté qu'en promettant de ſe conduire avec prudence & circonſpection. N'exigez point de lui une rétractation, vous ſeriez dupe ſi vous y comptiez; & vous accorderiez à une action déshonorante une grace qui ne peut être accordée qu'à un repentir ſincere. Une rechûte doit être punie par deux ou trois ans de priſon. Si après cette longue correction, un Déiſte a toujours la même ſoif de la célébrité & du martyr, il faudra bien enfin ſe réſoudre à le traiter comme un Athée.

Vous voyez, Milord, que je ne ſaurois approuver la Loi de Ciceron qui veut qu'on puniſſe de mort celui qui ne ſe ſera pas ſoumis à la déclaration par laquelle les Augures auront décidé que telle choſe eſt faite contre le droit, les auſpices & les regles, ou celui qui aura dérobé par adreſſe ou pris de vive force quelque choſe de ſacré, ou un dépôt mis dans un lieu ſaint. On ne ſauroit trop le répéter, la religion doit être humaine, & pour lui conſerver ſa dignité, ne ſuffit-il pas de ſéparer de la ſociété celui qui a profané les choſes ſaintes?

Vous m'ébranlez, dit Milord à notre Philoſophe, mais vous ne m'avez pas entiérement convaincu. Je ſens que les hommes doivent avoir des temples & un culte public; il en réſulte ſans doute de grands avantages, mais ces avantages ne ſont-ils pas balancés par des inconvéniens à peu-près égaux? Dès que la religion ſera liée

à des pratiques dont il ne ſera pas permis de s'écarter ; dès qu'il ſera ordonné de les regarder comme ſacrées ; dès que les Loix défendront d'examiner & de douter, ſoyez ſûr qu'on ne ſera pas loin de la ſuperſtition, & que la ſuperſtition détruira en peu de tems les principes de la morale. On attribuera quelque vertu ſublime & myſtérieuſe à des pratiques qu'il ne faut conſidérer que comme des cérémonies. Rappellez-vous, je vous prie, quel pouvoir les Grecs & les Romains attachoient à leurs initiations. On penſoit purifier ſon ame ſans ſe repentir du paſſé, & ſans ſe propoſer d'être à l'avenir plus homme de bien. On croira que Dieu, déterminé par notre hommage, va changer à notre gré l'ordre immuable de la nature ; & au lieu de nous étudier à avoir de la prudence & du courage, on attendra froidement des ſuccès qu'il eût fallu préparer. Prenez-y garde, une ſuperſtition en entraîne toujours une autre à ſa ſuite : & quelles miſeres ne ſera-t-on pas enfin obligé de reſpecter ? On croira aux augures, aux ſonges de la nuit, aux jours heureux, aux jours malheureux ; tout deviendra un ſigne de la volonté du

ciel ; & avec ces regles ridicules de conduite, que deviendra le genre humain, & à quoi lui ſervira ſa raiſon ?

Je ne m'en tiens pas là, & ſans vous parler de toutes les erreurs que des religions inſenſées ont répandues dans le monde, j'ajoute, pourſuivit, Milord, qu'en condamnant la philoſophie au ſilence, vous favoriſez les abus que nos paſſions doivent introduire dans la religion même la plus ſainte & la plus reſpectable. Ses miniſtres, après tout ne ſeront que des hommes. Vivant au milieu de nos vices qu'ils ne pourront corriger, parce que toutes les inſtitutions politiques excitent notre avarice & notre ambition ; auront-ils long-tems le courage de réſiſter à la tentation de nous imiter ? S'ils commencent une fois à ne pas mieux valoir que nous, les regles de la morale ne commenceront-elles pas à ſe courber entre leurs mains ? rappellez-vous ce que Paſcal reproche à des Caſuiſtes, qui, avec leur *probabilité* & leur *direction d'intention*, enſeignent l'art de pécher ſaintement ; ou qui pour ſe rendre commodes & agréables, ſubſtituent aux devoirs les plus

eſſentiels les pratiques les moins gênantes & les plus inutiles. Soyez ſûr que ces faux docteurs ſe ſerviront du reſpect dû à la religion pour faire reſpecter leurs erreurs; & dès-lors les ſuperſtitions les plus dangereuſes n'infecteront-elles pas la ſociété?

On imaginera cent manieres différentes d'être à la fois religieux & malhonnête homme. Ne me dites point que je cherche à m'inquiéter en prévoyant des malheurs chimériques. J'en appellerois à l'Hiſtoire de l'Europe entiere. Quel eſt le pays, pendant que la raiſon nous ordonne de nous aimer, où les hommes ne ſe ſont pas haïs & perſécutés, parce qu'ils adoroient Dieu d'une maniere différente? Combien de fois la ſuperſtition n'a-t-elle pas voulu nous perſuader que Dieu eſt cruel & avare? Combien de guerres l'ambition des prêtres n'a-t-elle pas allumées! Combien.....

Fort bien, Milord, reprit notre Philoſophe, vous êtes en train de rapporter la chronique ſcandaleuſe des Eccléſiaſtiques; & quoique je fuſſe charmé, en qualité de bon proteſtant, de vous entendre raconter en détail tous les abus qui excite-

rent enfin la révolte de Luther & de Calvin contre le Pape & ſon clergé, permettez-moi de vous interrompre, & de vous faire remarquer que tout ce que vous pourriez dire des vices des prêtres, ne prouve rien contre la néceſſité d'un culte public & d'une religion. Mais avant que d'en venir-là, il faut répondre à toutes vos objections; & je vais les ſuivre dans l'ordre que vous les avez propoſées.

Vous avez donc peur que l'uſage des prieres & la confiance que nous avons dans les ſecours de Dieu, ne nous jettent dans une apathie groſſiere? raſſurez-vous. N'eſt-il pas ſûr que l'eſpérance d'un bien que nous deſirons, nous éleve le courage, & nous rend, pour ainſi dire, ſupérieurs à nous-mêmes? Pourquoi donc l'homme religieux qui implore la divinité, qui l'aſſocie à ſes entrepriſes, & qui a une eſpérance vive de réuſſir avec ſon ſecours, tomberoit-il dans une lâche & nonchalante puſillanimité? C'eſt le Philoſophe froidement perſuadé qu'il n'eſt que le jouet d'une fatalité aveugle, ou qui connoît l'incertitude des choſes humaines, qui doit reſter engourdi

au milieu des évenemens, ou éprouver une forte de timidité ſtupide. Plus on fait de ſacrifices & de prieres à Dieu, plus l'ame acquiert de cette chaleur qui développe & multiplie les talens, les reſſources & les moyens de réuſſir. Je n'en veux point d'autre preuve que l'attention des Romains à mettre les Dieux dans leurs intérêts.

Il eſt fort ridicule, j'en conviens, de croire aux augures, aux ſonges, aux ſorts, aux oracles; cependant je ne puis m'empêcher d'avoir quelque indulgence pour ces niaiſeries qui s'aſſocient, je ne ſais comment, avec de grandes qualités que je chercherois inutilement dans ces Philoſophes verbiageurs qu'on rencontre par-tout. Je voudrois bien ſavoir ſi la République de Bayle, quand Meſſieurs tels & tels ſeroient ſes Conſuls & ſes Tribuns, ſe conduiroit avec cette ſupériorité de prudence & de courage qu'on ne ceſſera jamais d'admirer dans les Romains. Ils étoient cependant aſſez ſots pour ne rien entreprendre ſans conſulter auparavant le vol des oiſeaux. Leurs poulets ſacrés qui devoient avoir appetit pour qu'on oſât livrer bataille, ne

les empêcherent pas de prendre les meſures les plus efficaces pour parvenir au but que ſe propoſoit leur ambition. Quoique Sylla ait écrit dans ſes mémoires qu'un Général doit être fidele à exécuter les choſes dont il eſt averti en ſonge, n'eſt-il pas mis au rang des plus grands capitaines? Sa conduite n'offre-t-elle que les délires d'un cerveau appeſanti par le ſommeil & troublé par la ſuperſtition? Qu'importe qu'on croye à des jours heureux ou malheureux? cent fois n'y croyent point, & font cependant tous les jours cent ſottiſes; tandis que des hommes de génie & entêtés de quelques erreurs ſuperſtitieuſes, ſont ſages & prudens. Du tems d'Ariſtide, de Themiſtocles & de Cimon, les Grecs conſultoient ſcrupuleuſement l'oracle d'Apollon, avant que de former leurs entrepriſes; firent-ils alors de moins grandes choſes, que quand des Philoſophes leur eurent appris à dédaigner les trepieds de Delphes?

Si je ne me trompe, il faut diſtinguer deux ſortes de ſuperſtitions. L'une telle que celle des augures, des entrailles des victimes & des poulets ſacrés des Romains,

trompe l'eſprit, mais ne le jette dans aucune erreur préjudiciable à la ſociété. L'autre en attribuant à de certaines pratiques la vertu de nous purifier & de nous rendre agréables à la divinité, nous écarte des regles de la morale, & nous fait négliger tous nos devoirs. Il arrive alors que la religion qui doit nous porter au bien par les motifs les plus puiſſans, nous en détourne au contraire, & nous jette dans le relâchement. Mais l'abus que les paſſions des prêtres font de la religion & de la crédulité populaire, n'eſt point la religion. Si la religion dégénere en ſuperſtition, ce n'eſt pas moins la faute du Légiſlateur, que ſi le Gouvernement tombe dans l'Anarchie, ou devient tyrannique. Dès que je vois un de ces deux excès dans la République, je m'en prends aux Loix qui n'ont pas eu l'art d'établir de telle façon les Magiſtratures, que ni les Magiſtrats ne puſſent abuſer de leur pouvoir, ni les citoyens de leur liberté. De même quand je découvre des pratiques ſuperſtitieuſes dans une religion, j'accuſe le Légiſlateur de négligence. Je lui reproche de n'avoir pas été aſſez en garde contre les paſſions des prêtres.

Pourquoi,

Pourquoi, lui dirai-je, n'avez-vous pas contenu les miniſtres de la religion dans leur devoir? Pourquoi avez-vous permis qu'ils oubliaſſent leurs propres regles? Pourquoi ne vous êtes-vous pas défié de leur avarice & de leur ambition? Pourquoi n'avez-vous pas été attentif à conſerver les principes de la morale dans leur pureté? Mais comme les abus d'un Gouvernement ne doivent point faire diſſoudre la ſociété, ceux de la religion ne doivent pas faire renoncer à un culte public.

Il faut établir, Milord, une alliance étroite entre la religion & la philoſophie. Quelle alliance, me direz-vous, eſt-elle poſſible? oui, elle eſt poſſible, & même elle ſeroit tres-aiſée, ſi les prêtres & les philoſophes ne nous trompoient pas, quand ils diſent qu'ils aiment la vérité & notre bonheur. Voilà un intérêt commun qui doit les réunir; & j'entreprendrois avec empreſſement cette négociation, ſi j'étois perſuadé que les puiſſances belligérantes parlaſſent avec ſincérité & vouluſſent la paix. Par malheur, l'amour de la vertu & du bien de la ſociété ne ſont plus que de grands mots que les hommes profanent, & avec leſquels ils tâchent de ſe tromper. La vraie philoſophie eſt auſſi rare que le vrai

eſprit de religion ; la charlatanerie s'eſt gliſſée par-tout, & c'eſt ce qui fait qu'avec tant de prêtres & de philoſophes tout va ſi mal dans ce monde. Je ne déſeſpérerois pas cependant de leur alliance, ou du moins de les voir vivre ſans diſſention, ſi un Légiſlateur avoit la ſageſſe de porter les Loix qu'on eſt en droit d'attendre de lui.

CHAPITRE IV.

Des Loix néceſſaires pour établir l'union entre la religion & la philoſophie, ou pour empêcher que l'une ne dégénere en ſuperſtition, & l'autre en impiété. Concluſion de cet Ouvrage.

JE ſerois aſſez curieux, dit Milord en ſouriant, de connoître ces Loix ; car à entendre les reproches que les prêtres & les philoſophes ſe font depuis ſi long-tems, on ſeroit tenté de croire que leur haine eſt irréconciliable. Vous me rappellez je ne ſais quel Préteur Romain dont j'ai oublié le nom & qui commandoit dans la Grece. Etourdi & ſcandaliſé des diſputes éternelles des philoſophes, il leur offrit ſa médiation pour faire la paix, & promit de défendre de toutes ſes forces les vérités dont on ſeroit convenu. La Grece & Rome rirent de la bonhommie du Préteur, il ne réuſſit pas ; & je craindrois que vous n'euſſiez pas aujourd'hui un ſuccès plus heureux dans l'entrepriſe que vous croyez aiſée. Peut-être que

vous propoſerez des Loix qui formeroient en effet une alliance entre les prêtres & les philoſophes, ſi on y obéiſſoit; mais on n'y obéira pas. Vous aurez beau marquer les limites reſpectives de la religion & de la philoſophie, & défendre de les paſſer ſous les peines les plus ſéveres, on les paſſera. Attendez-vous des deux côtés à des hoſtilités & à des incurſions. L'envie de dominer ſur les eſprits, ſans parler du reſte, n'eſt pas une paſſion dont il ſoit facile de corriger les hommes; & quand ils ſont réſolus à ſe haïr, ils ne manquent jamais des raiſons les plus ſpécieuſes pour colorer leurs injuſtices.

Vous avez raiſon, répondit notre Philoſophe, & je n'oſerois rien eſpérer, ſi dans cette grande affaire, je me comportois comme de certains négociateurs qui croient qu'il ſuffit de ſigner un traité pour faire une paix ſolide; ou comme de certains Légiſlateurs qui penſent qu'un abus eſt réprimé, quand ils ont porté une Loi pour le proſcrire. Mais avec votre permiſſion; il me ſemble que je procéderois différemment. Vous n'avez peut-être pas remarqué que dans tout le cours de notre entretien, j'ai

regardé comme le fondement d'une bonne Légiſlation, le ſoin d'un Légiſlateur à connoître ſes devoirs & à ſe preſcrire des regles à lui-même. Avant donc que d'intimer mes ordres aux miniſtres de la religion, je commencerois par me convaincre que je dois me borner à rendre les hommes heureux dans ce monde, & à regarder la religion comme le lien des citoyens, & comme le garant de leur probité.

En effet, Milord, ſi je veux faire l'Apôtre au lieu d'être Légiſlateur, n'y a-t-il pas mille à parier contre un, que confondant des idées différentes, & aveuglé par un zele indiſcret, je négligerai les choſes de cette vie? J'abuſerai bientôt de mon pouvoir pour accréditer ma doctrine & mes opinions; je croirai que je réponds de l'ame de mes concitoyens; par amour pour eux, je les forcerai à faire leur ſalut à ma maniere; je préſiderai à des Conciles; j'entreprendrai de régler les dogmes & les cérémonies de la religion. Que réſultera-t-il de ce fanatiſme? Je révolterai les conſciences, je me rendrai odieux; pour intimider mes ennemis & me faire des partiſans, il faudra répandre d'une main les châtimens, & de

l'autre les faveurs, c'eſt-à-dire, que je ferai des hypocrites, des parjures, que j'accréditerai pieuſement la plupart des vices que j'aurois dû détruire avec le ſecours de la religion. Ce ne ſont pas là les ſeuls inconvéniens que je crains. Dès que j'aurai fait une ligue avec les prêtres pour contraindre les eſprits, au lieu de perſuader, je ne tarderai pas à obéir à toutes leurs paſſions. Comme j'aurai ceſſé d'être Légiſlateur pour devenir Théologien, ils ceſſeront de leur côté d'être Théologiens pour devenir Légiſlateurs. La religion mépriſée par ſes miniſtres mêmes, ne ſera plus un frein pour les citoyens. Les prêtres abuſeront de leur crédit & de ma foibleſſe : bientôt ils ſeront aſſez hardis pour demander les Loix les plus favorables à leur avarice & à leur ambition, & moi aſſez imbécille pour me croire ſacrilege ſi je ne leur obéis pas. La religion dégénerera alors en ſuperſtition. Si des gens ſenſés réclament les droits de la vérité & crient à l'abus, il faudra les punir comme des impies ; vous verrez enfin ſe former des intrigues, des cabales, des partis ; les cruautés, les violences, les fraudes ſeront appellées pieuſes ; & un Etat tourmenté par

tous les vices que la ſuperſtition & le fanatiſme traînent à leur ſuite, éprouvera les plus grands malheurs.

Je ne fais, Milord, que vous montrer bien imparfaitement la marche, l'ordre & les progrès des paſſions humaines & de leurs abus ; mais s'il étoit néceſſaire, il me ſeroit bien facile de vous démontrer l'injuſtice des reproches que les Athées & les Déiſtes font à notre religion. Quelle abſurdité d'accuſer une doctrine qui ne prêche que l'union, l'ordre, la paix, la bienfaiſance & la charité, d'avoir produit tous les maux qui ſont l'ouvrage du fanatiſme ! Je vous abandonne les prêtres, car ils ſont hommes, & capables par conſéquent des plus grands excès ; & je vous prie d'obſerver attentivement dans toutes les hiſtoires, ſi la corruption du ſacerdoce n'a pas pris ſon origine dans la faute qu'ont faite les Légiſlateurs de ne pas ſe borner à rendre les hommes heureux dans ce monde. Pour moi je crois avoir remarqué que le vrai moyen de ne tirer aucun avantage de la religion, & de corrompre ſa morale ; c'eſt d'avoir donné aux prêtres une autorité temporelle. Il ſe fait alors un mélange de la religion & de la po-

litique ; & elles ſe dénaturent & ſe corrompent mutuellement. L'Hiſtoire ancienne & l'Hiſtoire moderne ne prouvent que trop cette triſte vérité. Que le Légiſlateur, en ſe bornant à nous rendre heureux dans ce monde, force donc les miniſtres de la religion à ne s'occuper que de l'autre : qu'il y ait donc des Loix fondamentales qui tiennent toujours ſéparées les choſes ſpirituelles & les choſes temporelles.

C'étoit une mauvaiſe Loi que celle qui accordoit aux Augures une ſi grande autorité dans l'adminiſtration de la République Romaine. Si le vol des oiſeaux & les entrailles des victimes ne leur paroiſſoient pas favorables, ils ſéparoient les Comices, quelque fût le Magiſtrat qui les eût aſſemblés ; ils annuloient les actes & les Loix que ces aſſemblées avoient portées : ils ordonnoient aux Conſuls d'abdiquer leur Magiſtrature, & décidoient ; ajoute Ciceron, de tout ce qui ſe faiſoit au-dedans & au-dehors. C'étoit leur donner une conſidération politique ; & ils ne devoient avoir qu'une conſidération religieuſe ; c'eſt-à-dire, que les miniſtres de la religion doivent êtres reſpectés par leurs vertus & leur doctrine, & non par

l'autorité dont ils jouiſſent. Cette Loi devoit ſoumettre les Romains aux Augures, comme les Gaulois le furent à leurs Druïdes ; elle devoit déranger l'ordre de leur haute deſtinée. Si elle ne produiſit aucun mal, ſi elle fut même utile à la République, c'eſt que les Augures ne formant point un ordre diſtingué du reſte des citoyens, n'avoient point d'autre intérêt que celui des Patriciens, & ne pouvoient en défendre & protéger les prérogatives, qu'autant qu'ils n'abuſeroient pas de leur divination, pour exiger du peuple des ſacrifices incompatibles avec ſon amour extrême pour la liberté. C'eſt que dans une République qui avoit des mœurs, & où l'on aimoit malgré la fureur des partis, la gloire & ſa patrie ; leur qualité de citoyen contenoit leur pouvoir d'Augure ; c'eſt qu'ils craignoient les Dieux, étoient pauvres, & avoient cette heureuſe ſimplicité qui accompagne la tempérance.

Si les Augures ne s'emparerent pas du Gouvernement, ou du moins ne le troublerent pas par leurs intrigues, quand il fut corrompu par ſes victoires ; ne l'attribuez qu'aux paſſions des Romains qui étoient alors remués par de trop grands objets d'avarice

& d'ambition, pour craindre encore les Dieux, reſpecter la religion, & laiſſer à ſes miniſtres quelque crédit. Quand un Augure, ſelon l'expreſſion d'un ancien, ne pouvoit rencontrer un autre Augure ſans rire ; quand il n'y avoit plus à Rome que quelques vieilles femmes qui cruſſent à Pluton, aux Furies & aux enfers ; ce tems n'étoit-il pas bien favorable aux Augures pour avoir de l'ambition & gouverner la République ? Ainſi Rome n'échappa d'abord à la tyrannie des prêtres, que par des accidens qui ne pouvoient toujours ſubſiſter ; & enſuite par des vices qui la précipiterent ſous le joug de ſes Généraux.

Quelque ferme réſolution, continua notre Philoſophe, que le Légiſlateur ait priſe, de ne laiſſer aux prêtres aucune adminiſtration politique, pour conſerver à la religion ſa pureté & la confiance des citoyens ; jamais il ne réuſſira dans ſon entrepriſe, s'il n'affermit l'ordre, & ne prend des meſures pour forcer ſans violence les miniſtres de la religion à ſe contenter d'une fortune qui peut s'allier avec de bonnes mœurs. Vous ſavez ce que les gens de bien & les ſavans qui regrettent les premiers ſiecles de l'Egliſe,

ont dit du pouvoir des richeſſes & de la corruption qui les accompagnent ; voilà la ſource du mal, & c'eſt là qu'il faut remonter. L'Etat doit pourvoir à la ſubſiſtance des prêtres. Mais il y doit pourvoir avec modeſtie. Qu'ils aient des ſalaires, comme en Hollande, & non pas des domaines comme en Allemagne & en France ; de petites terres donneroient envie d'en avoir de grandes ; & de grandes terres corrompent leurs poſſeſſeurs. Si le prêtre manque des choſes dont un homme frugal & tempérant ne peut ſe paſſer, vous l'aviliſſez. S'ils manquent du néceſſaire, ils ſe plaindront de leur ſort, ils voudront le changer, ils ſe ſerviront de la religion en intrigans. S'ils ne réuſſiſſent pas, on aura pour eux le mépris qu'on a pour des pauvres qui eſtiment les richeſſes, & qui font des efforts inutiles pour s'enrichir. S'ils réuſſiſſent, les temples ſeront infectés par l'avarice, & vous y trouverez bientôt tous les vices qui accompagnent les richeſſes, le luxe & l'oiſiveté.

Ce n'eſt point ſans raiſon que les philoſophes les plus ſages de l'antiquité vouloient bannir les richeſſes des temples, & y ſubſtituer une ſimplicité auguſte. Dieu n'a que

faire, dit Ciceron, de notre faſte, & c'eſt par les ſentimens de notre cœur qu'il nous juge. Peut-il ſouffrir qu'en exigeant de riches offrandes, on ferme l'entrée de ſes temples aux pauvres : les impies, ajoute-t-il, n'ont qu'à écouter Platon, pour apprendre combien ils ſont inſenſés de prétendre appaiſer les Dieux par des préſens. Ce philoſophe leur demande ſi Dieu eſt plus foible & moins généreux que les gens de bien qui rejettent les bienfaits des méchans. L'or & l'argent, dit encore Platon, ne ſont point employés impunément à la décoration des temples. L'ivoire qu'on tire d'un vil cadavre, ne paroît pas un préſent aſſez pur pour être offert aux Dieux ; & l'airain & le fer conviennent plus aux uſages de la guerre qu'au ſervice des temples. Si on veut dédier une ſtatue de bois ou de pierre, qu'elle ſoit toute de la même matiere. Ne donnez aux Dieux que des vêtemens faits ſans art, & réſervez les étoffes teintes pour les enſeignes militaires : en un mot, que toutes vos offrandes ſoient ſimples, mais préſentées par des mains pures.

Les prêtres voudront avoir des richeſſes & des palais, & quoique vous puiſſiez faire,

ils les auront, ſi les temples ſont riches & ſomptueux. En effet, Milord, on ne peut ſe déguiſer que les libéralités indiſcrettes des premiers Chrétiens n'aient corrompu les mœurs de leurs paſteurs, les charités des uns devinrent un piege pour la vertu des autres. Au milieu de l'or & de l'argent dont les Eccléſiaſtiques étoient les dépoſitaires & les diſpenſateurs, ils commencerent à s'appercevoir qu'ils ne poſſédoient rien, & ils ſe dégoûterent de leur pauvreté. Ils ſe perſuaderent, (tant les paſſions ſont propres à faire illuſion,) que Dieu vend ſes graces & ſes faveurs, & que les dons qu'on faiſoit à ſes miniſtres lui étoient agréables. Ils eurent un patrimoine, & l'Egliſe déjà trop riche pour conſerver ſon ancienne ſimplicité, quand Conſtantin la fit triompher, touchoit au moment où elle alloit perdre la plupart de ſes vertus. Après avoir acquis des richeſſes, on voulut acquérir du pouvoir ; & on ne ſe ſervit des richeſſes & du pouvoir que pour troubler le monde entier. Les Evêques fréquenterent les cours, & au lieu d'y répandre quelques vertus, ils y prirent eux-mêmes les vices des courtiſans. Il n'étoit plus tems pour le Légiſlateur de

les arrêter par ſes Loix ; ils s'étoient ſouſtraits à ſon autorité ; & on devoit s'attendre que formant un ordre indépendant & ſéparé de la ſociété, ils ne ſongeroient qu'à l'aſſervir. Il eſt juſte que les prêtres ſoient juges ſouverains dans les choſes qui regardent la religion ; mais il eſt pernicieux que leur perſonne ne reſte pas ſoumiſe aux Loix civiles. En leur laiſſant des richeſſes & des honneurs qui les forçoient à être avares & ambitieux ; il étoit impoſſible qu'ils renonçaſſent à leur avarice & à leur ambition.

Ces deux paſſions, Milord, ont fait les mêmes plaies à la religion, qu'elles ont faites à la ſociété. Je ne me contenterois donc pas dans ma nouvelle République, de borner la fortune des miniſtres de la religion ; je diminuerois leur nombre autant que peuvent le permettre leurs fonctions ; afin qu'ils ſentiſſent leur foibleſſe, & ne formaſſent pas des projets trop hardis. En établiſſant entr'eux la ſubordination la plus exacte, je les rapprocherois, autant qu'il me ſeroit poſſible de l'égalité la plus parfaite. Le clergé de Hollande me paroît établi ſur les plus ſages principes. Que voulez-vous attendre de vos Lords ſpirituels ? Ils

jouiſſent d'une dignité trop éminente dans leur ordre. C'eſt encore pis dans l'Egliſe Romaine ; le ſacerdoce y eſt à la fois & trop puiſſant & trop avili, pour que la religion ſoit reſpectée comme elle doit l'être.

Tant que les prêtres feront conſidérer leur doctrine par la ſageſſe de leurs mœurs & de leur conduite, vous ſentez, Milord, que la religion ne peut être expoſée à aucune injure ; car l'envie & la jalouſie ne lui feront point d'ennemis. Des hommes qui ne la regardent aujourd'hui que comme une invention humaine, n'oſeroient l'offenſer, quand même le Légiſlateur n'auroit porté aucune Loi contre les impies ; la crainte ſeule de révolter les eſprits & de ſe rendre odieux, les retiendroit dans le devoir. Mais dès que des prêtres profanes incommoderont la ſociété par des prétentions injuſtes, par leur avarice, leur luxe, leur faſte, leur oiſiveté & leur gentilleſſe ; dès que ne valant pas mieux que nous, il nous choqueront également, & par leur indulgence relâchée, & par l'amertume de leur zele : comment ſera-t-il poſſible d'établir une ſorte d'alliance entre la religion & la philoſophie ? Tant qu'on aura du bon ſens, on ſera indigné &

ſcandaliſé ; & comment empêchera-t-on de tourner en ridicule des hommes qui ordonnent au nom de Dieu d'avoir des vertus dont ils ont un ſoin extrême de ſe préſerver ? Quand leur conduite les aura rendu mépriſables, il n'y aura qu'un public hébêté & ſtupide qui puiſſe les reſpecter ; & ſi le public eſt hébêté & ſtupide, la République n'eſt-elle pas perdue ? S'il reſte quelque lumiere, il ne tardera pas à s'élever des hommes irréligieux qui auront l'audace d'attaquer la religion même, & de perſuader aux perſonnes peu attentives que les vices des prêtres appartiennent à la religion ; on dira qu'elle ne peut faire que du mal, parce que ſes miniſtres ſont devenus incapables de faire du bien.

Pour faciliter l'accord de la religion & de la philoſophie, j'ai encore quelques meſures à prendre ; & je vous avertis que la religion ſera obſcurcie & défigurée par des ſuperſtitions inſenſées, ſi la ſociété à laquelle vous donnez des Loix, ne cultive pas ſa raiſon, & néglige de s'inſtruire par l'étude du droit naturel & de la morale dont nous parlions il n'y a qu'un moment. Si les laïques ſont ignorans, le clergé ſera

tenté d'abuſer de ſes connoiſſances, & bientôt il ne ſe donnera pas la peine néceſſaire pour devenir ſavant ; l'ignorance va régner & avec quelle facilité les pratique les plus indifférentes, les plus puériles & les plus ſuperſtitieuſes ne prennent-elles pas alors la place des devoirs les plus eſſentiels ? c'eſt alors que pour ſatisfaire leur avarice & leur ambition, des prêtres oſeront vous dire que Dieu aime l'argent, & lui prêter leur colere, leur haine & leur emportement. Rien n'eſt plus aiſé que de ſe perſuader ce qu'on a intérêt de croire ; & bientôt des vices qu'on appellera des beaux noms de charité & de zele, réſiſteront à toute la force des Loix.

Voyez avec quelle facilité tout s'altere & ſe corrompt dans l'ignorance ; elle change en quelque ſorte la nature des choſes ; & je ne vous en citerai qu'un exemple, mais bien propre à vous faire ſentir l'importance de la vérité que je vous propoſe. C'étoit ſans doute bien fait d'autoriſer la piété qui portoit les fideles à viſiter les tombeaux des Saints ; car il eſt naturel, que s'occupant des vertus des hommes célebres dont ils alloient honorer les reliques, ils conçuſſent un deſir plus vif de

les imiter. Ces ſortes de pélerinages produiſirent un effet ſalutaire tant qu'on les fit dans l'eſprit qui les avoit établis; mais la ferveur des fideles diminuant enfin de jour en jour, on ne jugea pas que ces pélerinages devenoient plus rares, parce qu'on étoit moins pieux, mais qu'on étoit moins pieux, parce qu'ils étoient moins fréquens. Des Eccléſiaſtiques, peut-être zélés, vraiſemblablement intéreſſés, mais ſûrement ignorans, travaillerent donc à ranimer la foi des fideles: ils ſongerent à les tromper pour leur bien; on ne parla plus que des miracles qui s'opéroient ſur les tombeaux des Saints, & ſans qu'on s'en appercut, on prêtoit à la religion le ſecours du menſonge. Cette ferveur ne fut encore que paſſagere; car il n'y a que la vérité dont on ne ſe laſſe jamais; & pour ranimer la piété, il fallut donc enſeigner qu'avec le ſecours de ces pélerinages on obtenoit la remiſſion de tous ſes péchés.

L'ignorance qui avoit établi ce beau principe, ne manqua pas d'en conclure, que ſi les tombeaux des Saints avoient le privilege de purifier les ames, la terre ſainte

devoit avoir une vertu bien plus efficace & plus étendue. Voilà donc les voyages d'outremer à la mode, & les prêtres les ordonnerent comme les médecins ordonnent aujourd'hui les eaux de Spa & de Barege. De ce qu'il étoit ſi utile pour le ſalut d'aller viſiter les lieux ſaints, on en conclut aſſez naturellement qu'il ſeroit encore plus méritoire d'en chaſſer les infideles qui les profanoient. Voilà donc la folie des Croiſades établie, & tous les principes du droit des gens & des Nations anéantis. Mais ne croyez pas qu'on s'en tienne là; plus l'erreur à laquelle on s'abandonne eſt grande, plus les conſéquences qu'on en tirera ſeront nombreuſes. Puiſqu'on efface les plus grands péchés en répandant le ſang des infideles; pourquoi la guerre contre les hérétiques ne ſeroit-elle pas agréable à Dieu? Pourquoi ne les dépouilleroit-on pas de leurs biens? Pourquoi les Princes ſuſpects d'héréſie reſteroient-ils tranquillement ſur leur trône? Si les Eccléſiaſtiques peuvent faire la guerre, pourquoi ne pourroient-ils pas faire des conquêtes? Puiſque tout appartient à Dieu, pourquoi ceux qui

le repréſentent ne ſeroient-ils pas les maîtres de tout?

Mais ſi l'ignorance avilit & dégrade la religion, il y a, Milord, une ſcience qui ne lui eſt pas moins funeſte. Il falloit que les hommes qui ont établi des chaires & des docteurs en Théologie, ignoraſſent parfaitement la nature de notre cœur & de notre eſprit. Ils ne connoiſſoient pas ſans doute notre curioſité, notre préſomption, notre audace, notre vanité, ni combien il nous paroît doux de régner ſur les opinions. La religion ne peut être enſeignée avec trop de ſimplicité; & comment a-t-on pu ſe flatter qu'en établiſſant des diſputes réglées entre les Théologiens, on parviendroit à faire triompher la vérité, & n'établir qu'une même doctrine? La véritable ſcience de la religion conſiſte à connoître ſes dogmes & ſes rites, & à les tranſmettre à ſes enfans comme on les a reçus de ſes peres. Dès que vous permettez aux Théologiens de ne s'en pas tenir aux leçons d'un ſimple cathéchiſme; ſoyez ſûr que toutes les Loix que vous ferez pour rendre utiles leurs controverſes, ne produiront que des querelles dangereuſes. Malgré vous, vos Théologiens ſe diviſeront, ils ſe haïront, ils ſe perſécuteront pour la plus grande gloire de Dieu, ils ſe rendront mutuellement mépriſables; & tandis que leurs argumens troubleront le monde, il ne pourra plus y avoir aucune union entre la religion & la philoſophie. Plus les Docteurs ſeront diviſés, plus la foi des gens d'eſprit s'affoiblira; il ſe formera des incrédules, & ils profiteront des diviſions des Théologiens pour oſer ſe montrer.

Cicéron veut, dans ſon Traité des Loix, que perſonne n'ait des Dieux à part, ſoit nouveaux, ſoit étrangers, pour leur rendre un culte particulier; à moins qu'ils n'ayent été authentiquement reconnus. Il a raiſon; car ſelon ſa remarque, ces Dieux & ces cérémonies inconnues, qui ne ſont avoués ni des prêtres, ni du ſénat, doivent produire beaucoup de confuſion dans le culte, & rendront inutile un des reſſorts les plus puiſſans de la ſociété. Il défend encore qu'on ne puiſſe vaquer à des ſacrifices particuliers ſans y appeller les miniſtres publics de la religion. Le motif qu'il en donne, c'eſt que n'y ayant aucune ſorte de reli-

gion, ſi elle eſt raiſonnable, qui ne ſoit relative à quelque collége de prêtres publics, on ne doit point craindre d'y employer leur miniſtère. Ne pourroit-on pas ajouter qu'il ſeroit dangereux de ſouffrir dans la République des prêtres inconnus & clandeſtins; puiſqu'ils pourroient ſe ſouſtraire à la cenſure des Loix & à la vigilance des Magiſtrats, & faire des fanatiques & des illuminés? D'ailleurs les prêtres anciens voyant diminuer leur conſidération par ces intrus, s'acquitteroient avec moins de zele de leur devoir, ou abuſeroient de leur crédit pour perſécuter les partiſans du culte nouveau. En effet, une religion, telle que celle des anciens Romains, a beau être tolérante par ſa nature, les prêtres ne ſouffriront jamais patiemment qu'un nouveau Dieu vienne leur débaucher leurs dévots: c'eſt à quoi le Légiſlateur doit pourvoir, & c'eſt en ménageant cette foibleſſe de l'humanité qu'on prévient les troubles.

Je dis donc que le Gouvernement doit être intolérant; mais ne ſoyez pas effrayé, Milord, de cette expreſſion; par l'intolérance, je n'entends qu'une extrême attention à empêcher que la religion ne s'altere, ou qu'il ne s'en forme une nouvelle: & tout le monde ſait, à l'exception de nos philoſophes-beaux-eſprits, que les Romains eurent cette intolérance, tant que leur République fut bien gouvernée. Mais une religion nouvelle s'eſt-elle formée? Je dirai alors avec l'Auteur de *l'Eſprit des Loix*, qu'il n'eſt plus tems de la proſcrire, & qu'il faut la tolérer. Si c'eſt une ſuperſtition qui puiſſe être dangereuſe, ne lui oppoſez que de la douceur; ſes abus mêmes éclaireront enfin les eſprits; & des Loix trop ſéveres les attacheroient plus fortement à leurs erreurs. Si vous êtes aſſez mal habile pour faire plaindre les Novateurs, s'ils peuvent paſſer pour martyrs, vous augmenterez le nombre de leurs partiſans. Quel avantage d'ailleurs trouvera-t-on à forcer des citoyens de trahir leur religion? Des hommes qui n'obéiſſent pas à leur conſcience, obéiront-ils fidélement aux Loix? au lieu de proſcrire des malheureux qui s'égarent, voyez par quels moyens vous pouvez vous aſſocier la nouvelle religion & lui faire aimer le Gouver-

nement. Si vous m'ôtez quelqu'un des droits qui m'appartiennent comme citoyen, j'aurai lieu de me plaindre; je me méfierai de vous, parce que je croirai que vous vous méfiez de moi; je me rendrai vraiſemblablement coupable, parce que je verrai que vous me regardez déjà comme tel. Dès qu'un Légiſlateur eſt aſſez éclairé pour me tolérer, il doit m'accorder tout ce qui ne bleſſe pas les bonnes mœurs & les principes du Gouvernement. Il doit protéger la nouvelle religion auſſi ſincerement que l'ancienne; s'il ne le fait pas, il en naîtra d'abord des plaintes, des murmures, des reproches. Les ſcandales & les haines ſuccéderont, & les citoyens ſeront armés les uns contre les autres.

La religion chrétienne eſt, dit-on, intolérante par ſa nature; mais entendons-nous, je vous prie. Si on veut dire qu'ayant été donnée aux hommes par Dieu même, ſes miniſtres ne peuvent adopter des erreurs contraires aux vérités qui leur ſont révélées, ni admettre un nouveau culte, comme le pouvoient autrefois les Grecs & les Romains; on a raiſon; mais qu'il y a loin de cette intolérance eccléſiaſtique à la tolérance

rance civile & politique! Quoi! parce que les Luthériens, les Catholiques Romains & les Calviniſtes ne peuvent s'admettre mutuellement à leur communion, doivent-ils s'égorger? Dieu ſeul ſait quelle punition mérite l'erreur de l'eſprit; mais la raiſon nous démontre que dans ce monde ce n'eſt point un crime digne de mort. Le Légiſlateur peut-il ſe rendre coupable, quand il obéira à la Loi éternelle, qui ordonne aux hommes de s'aimer? Je l'avoue; j'aurois quelque peine à croire que le Gouvernement fît une faute en imitant la bonté & la patience de Dieu.

Plus le zèle que les miniſtres de la religion chrétienne ont pour le ſalut des ames, eſt propre à leur faire illuſion, plus le Légiſlateur doit être attentif à réſiſter à cette ſorte de ſéduction. Vous êtes deſtiné, doit-il leur dire, à montrer aux hommes le chemin qui conduit au ciel; & quand vous avez prié Dieu d'éclairer par ſa grace ceux qui refuſent de vous croire; votre miſſion eſt remplie. Voilà votre devoir; je vous exhorte à le remplir, & vous prie de me permettre de ne pas manquer au mien. Je ſuis Magiſtrat & non pas Apôtre. La paix,

la tranquillité, en un mot, le bonheur de la ſociété; voilà les objets que je dois me propoſer; & je vous demande ſi je ſuis armé de l'épée pour punir des citoyens qui rempliſſent tous les devoirs que la patrie exige d'eux, & qui pratiquent la religion qu'ils croyent la plus agréable à Dieu. Que chacun s'en tienne aux devoirs de ſon état, & tout le monde ſera heureux. Ne croyez pas que nos obligations ſoient oppoſées. Si je me livrois à votre zele, je ferois haïr une doctrine que vous devez faire aimer. Je ferois une folie, puiſque la vérité ne ſe perſuade point par la force; je ſervirois mal Dieu, puiſque l'hommage d'un hypocrite qui trahit ſa conſcience ne peut lui plaire; en aſſociant à vos myſteres des hommes qui en ſont indignes, je profanerois une religion que vous voulez conſerver dans toute ſa pureté, & je me rendrois coupable de leur ſacrilége. Je vous dois, il eſt vrai, ma protection; mais m'égarer avec vous & par vos conſeils imprudens, feroit-ce vous protéger? Remarquez au contraire qu'en me bornant au bonheur temporel de la ſociété, je vous donne une protection véritablement utile; c'eſt vous

apprendre à ne pas obéir à un zele indiſcret qui vous rendroit coupables, & comme citoyens & comme miniſtres de la religion. Quand j'aurai conſenti à vous faire déteſter & à me faire haïr moi-même par des Loix inutiles, injuſtes & ſanguinaires, penſez-vous que la religion s'en trouvera mieux, & que ſes ennemis ne ſe multiplieront pas?

Ces conſidérations ſont d'autant plus importantes, Milord, & ſont des principes d'autant plus certains, qu'on ne peut s'en écarter une fois ſans tomber dans un abîme de maux d'où il eſt en quelque ſorte impoſſible de ſortir. Dès que le Gouvernement aura été aſſez malheureux pour faire un acte de perſécution, vous verrez la religion dégénérer en fanatiſme. Ne mettez jamais en oppoſition les Loix divines & les Loix humaines; car les gens de bien qui croyent entendre les ordres de Dieu, n'obéiront pas à des hommes: & comme on ſe croit en droit de les perſécuter, ils ſe croiront en droit de ſe défendre. Alors toutes les paſſions irritées & ſoulevées par les déſordres que produit l'injuſtice, ſe porteront aux violences les plus abominables;

& j'en appelle aux guerres de religion dont l'Europe a été désolée; à quelle vengeance, à quelle lâcheté, à quel crime, à quel forfait les mains des fanatiques se refuserent-elles ?

La rivalité des Princes du sang & des Guises n'auroit produit que des tracasseries de cour; si les violences de François I. & de son fils à l'égard des Réformés, ne les eussent invités à se précautionner contre les injustices du Gouvernement. L'ambition du Prince de Condé ne fut plus la basse & intrigante ambition d'un courtisan, quand l'Amiral de Coligny l'eut averti de joindre sa cause à celle des Calvinistes mécontens. Il étonna alors son ennemi qui fut réduit à paroître plus Catholique qu'il ne l'étoit en effet, pour se faire un parti & prévenir sa ruine. Le Roi perdit tous ses droits & tout son pouvoir, parce que sa persécution indiscrete avoit allumé le fanatisme. Personne ne voulut lui obéir; les uns l'accusoient d'être trop Catholique, les autres de ne l'être pas assez, & tous mépriserent l'autorité royale. Vous vous rappellez dans quelle foiblesse tomba le Gouvernement toujours obligé de faire la paix & la guerre,

sans jamais pouvoir concilier des hommes qui croyoient ne pouvoir subsister qu'en exterminant leurs ennemis.

Telle est la malheureuse situation où se trouve un Etat, quand des religions se sont fait d'assez grandes injures pour en venir aux armes. Le passé donne des alarmes pour l'avenir, & la haine semble se reproduire incessamment. Il s'écoulera des siécles avant que le Législateur trouve les esprits assez lassés de leurs dissensions pour recevoir les principes d'une sage tolérance qu'il eût été d'abord si facile de faire adopter. La Ligue fut vaincue par Henri IV, & quelque envie qu'eût ce Prince d'établir une paix solide, il ne put procurer à ses sujets qu'une treve. De combien de maux les hommes ont-ils donc besoin pour apprendre à être sages: l'Edit de Nantes, qui dans ces circonstances, étoit sans doute la Loi la plus raisonnable qu'on pût publier, ne contenta personne, & laissa subsister les anciennes haines & les anciens soupçons. La nécessité ou Henri IV avoit été de se faire catholique, étoit une preuve évidente qu'il n'étoit pas possible de faire une paix solide entre les deux religions.

En forçant Henri IV à faire une abjuration, les Catholiques devoient ſe flatter qu'ils le forceroient encore, lui ou ſon ſucceſſeur, à ſervir leur haine; & les Calviniſtes témoins de ces ſentimens, devoient être toujours prêts à recommencer la guerre, parce qu'ils n'étoient point aſſez ſtupides pour croire qu'on reſpecteroit leurs priviléges. S'il paroiſſoit facile de détruire les Proteſtans, c'étoit une raiſon pour qu'on le tentât; ſi l'entrepriſe paroiſſoit difficile, c'étoit une raiſon pour qu'on la crût néceſſaire. Ainſi la guerre civile étoit inévitable, ſi le Gouvernement étoit encore auſſi foible qu'il l'avoit été ſous les fils de Henri II; ou bien il falloit s'attendre à la révocation de l'Edit de Nantes, ſi le Gouvernement avoit de la force & de la vigueur. Quoiqu'il arrivât, la France devoit donc encore ſe ſentir ſous les ſucceſſeurs de Henri IV, de la faute qu'avoient faite François I. & ſon fils, en donnant l'exemple de la perſécution.

En Angleterre même, Milord, où ſous les auſpices d'un ſage Gouvernement, la raiſon a fait tant de progrès; combien ne retrouvez-vous pas encore de traces de vos haines théologiques? Combien n'a-t-il pas

fallu de tems, de guerres & de déſaſtres avant que les Allemands ayent pu réparer les torts que leur a faits leur intolérance? Peut-être même que le feu des diſſenſions n'eſt pas entierement éteint; peut-être n'eſt-il que caché ſous la cendre. Quelle longue ſuite de maux l'intolérance traîne-t-elle donc après elle, s'il eſt vrai que le Gouvernement établi par la paix de Weſtphalie n'ait pu diſſiper entierement les défiances & les haines des Catholiques & des Proteſtans?

Nous voici à la fin de notre promenade, & ſans doute vous n'êtes pas fâché, Milord, de commencer à découvrir le ſommet de la tour qui couronne le château. Il y a aſſez long-tems que nous nous entretenons de Légiſlation & de Loix; converſation triſte, qui fait découvrir à chaque inſtant tout ce que la ſociété pourroit être ſous la main d'un Légiſlateur habile qui auroit étudié les vues de la nature, & qui nous montre dans quel abîme de maux des Loix faites ſans méthode nous ont jettés & nous retiennent. Quand je lis l'Hiſtoire des nations, il me ſemble que des aveugles ont conduit d'autres aveugles; quand je lis les

Codes de leurs Loix, je vois que les paſſions, les caprices, les préjugés & l'ignorance ont été les Légiſlateurs du monde. Après une longue ſuite de générations, quelques peuples n'ont pas même pu réuſſir à donner une forme conſtante à leur Gouvernement. On juge de ſon droit par ſon pouvoir. Des révolutions éternelles ſe ſuccédent les unes aux autres. Chacun avance quand on ne le force pas de reculer; & en reculant chacun conſerve l'eſpérance de recouvrer ce qu'il perd: ainſi les Loix toujours incertaines & flottantes ſont ſans force & ſans activité.

Pourquoi nous plaindre de nos malheurs, après avoir fait tout ce que nous avons pu pour nous rendre malheureux? Après nous être rendus ſourds à la voix de la nature, il nous ſied bien de l'accuſer d'injuſtice. Elle nous crie que nous ſommes égaux; & il nous plaît, en faiſant des Loix, de ſuppoſer qu'il n'y a point d'égalité, & de croire qu'il eſt ſage de ſacrifier le genre humain aux paſſions de quelques individus. La nature ne nous a fait ni avares, ni ambitieux; & cependant nous voulons que l'avarice & l'ambition ſoient les deux principes de l'ordre & des mouvemens de la ſociété. Eſt-il juſte que des fols pour récompenſe de leur folie, obtiennent le bonheur qui eſt promis aux ſages?

Il faut enfin revenir ſur nos pas, Milord, il faut réparer nos fautes & prendre une route nouvelle, ſi nous voulons enfin former des ſociétés raiſonnables, & non pas des aſſociations de brigands. Pour ſavoir à quelles Loix nous devons nous ſoumettre, il faut remonter à ces Loix éternelles qui ſont, dit Cicéron, la raiſon même de Dieu; qui ont précédé la naiſſance des villes & des ſociétés, & que ni le Sénat, ni le peuple ne peuvent changer. Il faut étudier notre cœur, nos paſſions, nos beſoins & les reſſources de notre eſprit. Nous ſommes, me direz-vous à une diſtance immenſe du but que nous devons nous propoſer, & j'en conviens; mais par quelle étrange logique en conclurez-vous qu'au lieu de nous en rapprocher de quelque pas, nous devons nous en éloigner encore d'avantage? Mes principes de Légiſlation ne paroîtront à de certaines gens que des rêves chimériques; mais qui doit-on accuſer de ſe repaître de chimeres, moi qui cherche

à pénétrer les intentions de la nature, & qui ne propose que des Loix auxquelles les peuples les plus sages & les plus heureux ont obéi, ou ces politiques profonds qui se flattent d'assujettir la nature à leurs caprices, qui s'opiniâtrent à courir après un bonheur qui les fuit, & qui espèrent de nous rendre bons citoyens à force de multiplier & d'étendre nos vices?

FIN.